L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 234 — QUEBEC, MARDI, 1er MARS 1932 — Tirage en Février : 26,803 — SEIZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

MARDI, 1er MARS

12.00 (midi).—Programme de musique populaire.
12.45 p.m.—C.-E. Migner (assurance).
8.00 p.m.—Concert Auto Dodge.
9.00 p.m.—Canadian General Electric (Vagabonds).
10.00 p.m.—A être annoncé.

PROPOSITIONS DE PAIX AVEC ULTIMATUM A SHANGHAI

L'EXCITATION EST A SON COMBLE DANS HELSINGFORS

Une marche fasciste sur la capitale de la Finlande rencontre les troupes du gouvernement à 25 milles de la ville. — Un combat s'engage mais on en ignore encore l'issue. — Promulgation d'un decret d'urgence.

MESURES ENERGIQUES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Helsingfors, Finlande, 1er. — Une marche fasciste sur la capitale, hier, a rencontré les troupes du gouvernement à 25 milles de la ville. Un combat s'est engagé, mais les nouvelles précises manquaient encore ici, hier soir, à cause des communications réorganisées.

Les Fascistes, ou Lapuas, ont fait savoir au président Pehr Edwin Svinhufvud qu'il devra mettre les maxistes et les socialistes à la porte du gouvernement ou supporter les conséquences d'une guerre civile.

Comme réponse, le président a immédiatement promulgué une loi d'urgence qui lui donne tous les pouvoirs militaires voulus pour réprimer la rebellion.

Le décret permet la suppression des journaux coupables d'agitation, la dissolution des démonstrations, la perquisition des maisons, l'inspection des individus sur la rue, etc., etc.

L'ultimatum fasciste présenté au président dit : —

"Des mesures rapides et énergiques peuvent encore sauver le pays de la guerre civil, qui autrement est inévitable. Nous n'abandonnerons pas notre travail à moitié terminé, mais nous marcherons jusqu'à la victoire au prix de la vie et de l'âme. Nous sommes bien armés et prêts à la conquête ou à la mort".

Le gouvernement a fait savoir par la radio que toute marche contre la capitale, ou tout autre geste dirigé contre la ville, sera stoppé. La capitale est entourée par des troupes loyales qui sont prêtes à intervenir au premier signal.

L'ordre mobilisant les fascistes pour une marche contre la capitale "pour s'emparer du gouvernement", spécifie quatre jours de service actif et demande à chaque Lapua d'apporter des provisions de bouche pour cette période.

Les communications en-dehors de la capitale étaient désorganisées, hier soir, et il était impossible de connaètre le résultat de l'intervention des troupes du gouvernement. L'excitation est à son comble ici.

PROJET DE LA BEAUHARNOIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — **Le projet de la Beauharnois Power Corporation occupera l'attention du cabinet, aujourd'hui. A la suite de la publication officielle, hier, du droit de la compagnie de détourner 53,072 pieds cubes d'eau par seconde, le gouvernement considérera soigneusement les termes, conditions, limitations et réserves se rapportant à cette diversion. La réorganisation du directorat de la compagnie en éliminant les anciens directeurs a été convenue.**

SANCTION DU ROI AU BILL

Le bill imposant un tarif général de 10 p. c. est entré en vigueur à minuit, en Angleterre.

CEREMONIE BREVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 1er. — Le Roi a accordé sa sanction au bill tarifaire du gouvernement qui impose un tarif général de dix pour cent sur la grande majorité des importations britanniques. Le bill, qui prend effet immédiatement, fut voté rapidement par la Chambre des Lords, par 129 voix contre 12, avant d'être référé à Sa Majesté.

La cérémonie fut plutôt brève et menée sur un pied d'affaires. Le Roi n'y assista pas en personne, mais le trône avait été découvert pour symboliser la présence de Sa Majesté. L'assentiment royal au bill fut donné par l'intermidiaire de trois commissaires, Lord Sankey, Lord Stanhope et Lord Darlington.

Employant les mots de la vieille formule normande "Le Roy le veult" Lord Sankey annonça que le Roi approuvait le bill. Cette mesure, ainsi que le voulait le gouvernement est entrée en vigueur à minuit. Lorsque la Douane ouvrira ses portes ce matin dans tous les ports britanniques, le nouveau tarif sera en vigueur, et nombre de vaisseaux qui forçaient leur vapeur pour atteindre la côte anglaise et débarquer leurs cargaisons avant l'application du bill vont rater leur coup. Plusieurs d'entre eux seraient peut-être arrivés assez tôt, n'eût été une violente tempête qui les a retardés sur la Manche.

Entre-temps les ports du sud de l'Angleterre sont encombrés de navires de toutes les parties du monde qui ont pu obtenir leurs papiers en temps et décharger leurs marchandises sans payer de droits pour celles-ci.

La possibilité que le vicomte Snowden et d'autres membres libres-échangistes du cabinet MacDonald abandonnent le gouvernement s'il utilise les revenus provenant des nouveaux droits d'importation pour réduire l'impôt sur le revenu, provoque une forte discussion dans les cercles politiques.

MOUVEMENT RUSSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 1er. — (Par Glenn Babb, correspondant de la Presse Associée). Le ministère des Affaires Etrangères a appris, hier, que 10,000 soldats de la Russie soviétique ont été groupés dans les environs de Vladivostok. Ce renseignement a été communiqué par le consul japonais Yamaguchi à Vladivostok, qui dit que des troupes russes sont concentrées dans la ville et le long du chemin de fer Ussuri, près de la frontière nord de la Mandchourie. Dans un message aux Affaires Etrangères il affirme qu'une manufacture d'iode à Olga a été convertie en fabrique de gas empoisonnés et que les fortifications à l'entrée du port de Vladivostok et sur l'île russe sont renforcées par de nouveaux canons de gros calibre et des pièces antiaériennes. Il ajoute que des munitions, des armes et de l'équipement militaire arrivent chaque jour et que trois nouveaux forts sont en voie de construction à Sedanka, sur la baie d'Amur, près de Vladivostok.

AU MANITOBA

Winnipeg, 1er.—La session de la législature du Manitoba a été ouverte hier par le juge en chef Prendergast, administrateur de la province. Le discours du trône qui a été prononcé au cours de la cérémonie indique que la Chambre devra aviser aux moyens à prendre pour remédier à la diminution des revenus, tout en continuant de venir en aide aux agriculteurs.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a été ajourné à cet après-midi.

Gros incendie ce matin rue St-Jean

Vers minuit et vingt, ce matin, une alarme mandait les pompiers sur la rue St-Jean, où un incendie venait d'éclater à l'édifice portant les numéros 597, 599 et 601. L'édifice, propriété de M. Adjutor Pouliot, était occupé au premier plancher par la pâtisserie Joseph Déry, au second par M. Ulric Cloutier, aux troisième et quatrième planchers, par M. Didace Barbeau, pompier. C'est chez ce dernier que le feu a originé.

A l'arrivée des pompiers, les flammes faisaient rage déjà dans le logement de M. Barbeau, mais toutes les personnes de la maison avaient pu sortir sans accident.

A une heure et demie, les pompiers travaillaient avec acharnement. Le logement de M. Barbeau était cependant détruit, et les dommages aux étages inférieurs étaient très considérables. Le feu continuait encore à exercer ses ravages. La propriété voisine, celle de M. Victor Tessier, était considérablement endommagée.

M. Cloutier, nous dit-on, n'avait pas d'assurances, tandis que M. Barbeau, chez qui le feu a originé, en comptait très peu.

A deux heures et vingt, les pompiers réintégraient leurs casernes. Ils avaient travaillé sous les ordres du sous-chef Bélanger. Tous avaient déployé une activité admirable, malgré le vent et la neige auxquels s'ajoutait le froid vif.

Les dommages se chiffrent à plusieurs milliers de dollars.

LE CANADA AURA SA BANQUE CENTRALE, DIT R.-B. BENNETT

Le premier ministre annonce que l'an prochain, lorsque le parlement sera appelé à reviser la loi des banques, il devra considérer l'opportunité de créer une banque centrale qui réescompterait les billets détenus par les banques et règlerait les comptes internationaux. — La Chambre s'occupe exclusivement d'or, d'argent et de papier-monnaie. — M. Bennett ne regrette pas d'avoir refusé l'abandon de l'étalon-or. — "Si nous n'avions pas été fermes sur ce point", dit-il, "le dollar canadien serait peut-être tombé à 25 sous à New-York".

DEUX GRANDS DEBATS

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 1er.—Le Premier Ministre a annoncé hier soir que l'an prochain, lorsque le Parlement sera appelé à reviser la loi des banques, il devra considérer l'opportunité de créer une banque centrale qui réescompterait les billets détenus par les banques et règlerait les comptes internationaux. M. Bennett a fait cette déclaration au cours d'un bref mais magistral discours sur la situation financière du Canada et la détermination du gouvernement de maintenir l'étalon-or.

La Chambre s'est occupée exclusivement d'or, d'argent et de papier-monnaie hier. C'en était éblouissant!

Le premier débat a roulé sur une résolution de M. W.-T. Lucas (Camrose) qui demandait au gouvernement de prendre désormais ses revenus à même les fortunes des riches. La motion fut adoptée après un amendement suggéré par l'hon. M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, pour en adoucir le ton et en atténuer l'effet de main-mise sur les fortunes.

Le second débat fut provoqué par une résolution de M. G.-G. Coote (MacLeod) invitant la Chambre à faire étudier le problème du papier-monnaie par le comité des banques et du commerce. Le député de MacLeod veut que le Canada abandonne l'étalon-or.

Les discours étaient monotones quand vers 8 heures 30 l'hon. M. Ian MacKenzie, le géant de la gauche, se dressa. Il déclara que le problème était d'une importance capitale et qu'il fallait l'aborder sans retard. Le discours de l'hon. M. MacKenzie changea l'aspect du débat. Il avait fouetté la Chambre.

M. Bennett se leva.

Le Premier Ministre exposa la situation financière du Dominion. Il nous apprit que nous avons pour 169 millions de dollars de papier-monnaie (billets de $1, $2, $500, $1,000 et $10,000). 99 de ces 169 millions de dollars sont garantis par 61 millions en or, ce qui est un surplus de 5 millions sur la base légale, les premiers 50 millions n'exigeant qu'une garantie de 12 millions et demi en or (25 p.c.) en vertu de la loi. La balance de nos 70 millions de papier-monnaie est garantie par les ressources du Canada. Ils ont été émis en vertu d'une loi spéciale.

M. Bennett rappela que lorsque la Grande-Bretagne abandonna l'étalon-or il fut invité à imiter la mère-patrie mais répondit: "Non, le Canada paiera ses obligations en or." "Et c'est ce que nous avons fait", s'écria hier soir le Premier Ministre aux applaudissements frénétiques de ses partisans.

Parlant des avances faites aux provinces de l'Ouest, M. Bennett déclara: "Nous avons fait ces avances non parce que les provinces étaient insolvables mais parce qu'elles n'avaient pas l'or suffisant pour rencontrer leurs obligations à New-York."

Le Premier Ministre répéta que, bien que sa décision ait eu des conséquences graves pour notre commerce et ait causé des ennuis aux marchands, il croyait avoir bien fait en refusant d'abandonner l'étalon-or. "Si nous n'avions pas été fermes sur ce point", dit-il, "le dollar canadien serait peut-être tombé à 25 sous à New-York."

M. Bennett refusa de laisser "l'incompétent comité des banques" étudier cette année tout le problème de notre papier-monnaie et il ajouta: "Si je savais que l'émission de 40 millions de billets du Dominion mettrait fin au chômage je n'hésiterais pas à les émettre, mais il vaut mieux maintenir avant tout le crédit du Canada."

Enfin le Premier Ministre annonça que le projet d'une banque centrale serait étudié l'an prochain lorsque le Parlement revisera la loi des banques.

M. Bennett fut cordialement félicité pour son discours, mais comme il avait dit que le Canada ne manquait pas de facilités de crédit, les députés progressistes lui ripostèrent que si les provinces avaient contracté des emprunts facilement, c'est parce qu'elles avaient payé un taux d'intérêt de 6 et demi pour cent, qui est exorbitant. Le Premier Ministre ne répliqua pas mais on sentait qu'il aurait pu dire, en pensant à son ami l'hon. M. Taschereau: "Vous verrez que la province de Québec ne paiera pas 6 et demi pour cent pour son prochain emprunt."

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Hugh Guthrie (Justice) présente un projet de loi pour amender le code criminel.

(Suite à la page 10)

UN NOUVEL ACCORD AVEC L'ALLEMAGNE

L'ancien traité d'immobilisation qui couvrait $1,257,680,000 de crédit, est remplacé par un autre aujourd'hui même.

LES CHANGEMENTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 1er. — Les créanciers internationaux de l'Allemagne ont fait leur salut au vieil accord d'immobilisation qui couvrait $1,257,680,000 de crédits consentis à la banque allemande, et qui a pris fin hier soir.

Un nouvel accord, qui renferme plusieurs clauses additionnelles non entrera en vigueur aujourd'hui et courra sur une période indéterminée. En vertu de cet accod, l'Allemagne aura l'entière coopération de ses principaux créanciers, dont la Grande-Bretagne, les Etats - Unis, la France, l'Italie, la Hollande, la Suisse, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie, le Danemark et la Norvège.

Une des nouvelles clauses modifie l'entente par laquelle l'Allemagne devait exporter chaque mois, sans y manquer, des sommes considérables à ses créanciers. Au lieu de cela, un comité représentant les créanciers étrangers de l'Allemagne considérera le commerce d'exportation allemand, les conditions de son marché monétaire, et décidera ensuite quelle somme d'argent l'Allemagne pourra envoyer au-dehors, et à quelle date l'nvoi devra être fait. Les banquiers croient que cet arrangment sera suffisamment flexible pour ne pas mettre les finances allmands dans une position précaire.

Une autre clause nouvelle permet aux créanciers étrangers de transférer une partie de leurs avances en argent dans des placements permanents dans l'industrie allemande.

RUMEUR DEMENTIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — On a déclaré dans les cercles officiels hier soir qu'il n'y a rien de fondé dans la rumeur de la consolidation du C.P.R. et du C. N.R., rumeur à laquelle on a attribué l'amélioration des actions du C. P.R. sur le marché de NewYork hier.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe, coqueluche et catarrhe.

ALEXANDER ALLISON, UN NOIR, ACCUSE LE SENATEUR LOGAN

Allison, qui était second officier à bord du Gypsum Queen, prétend devant la commission royale canadienne, que le sénateur Logan l'a incité à signer un affidavit à l'effet que le navire avait été torpillé.

UNE SENSATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 1er. — Un témoignage à l'effet qu'un faux affidavit fut rédigé pour prouver que le schooner canadien Gypsum Queen avait été torpillé par un sous-marin allemand durant la grande guerre, au large de l'Irlande, a été fourni hier devant une commission royale canadienne.

Alexander Allison, un noir, qui habite maitenant Staten Island, N.Y., et qui était second officier à bord du Gypsum Queen, a déclaré que le sénateur Hance-J. Logan, d'Amherst N.-E., l'avait induit à assermenter le dit affidavit dans un hôtel de Boston.

La commission canadienne, dirigée par le juge en chef Horace Harvey, de la cour suprême de l'Alberta, enquête sur le paiement de $71,000 en réparations de guerre à Freeman Hatfield, propriétaire et capitaine du schooner, sur la base de la déclaration de torpillage.

Allison a déclaré devant la commission qu'il disant dans l'affidavit qu'une torpille avait frappé le schooner alors qu'il était à l'intérieur du pont, et que lorsqu'il remonta sur le pont, il avait vu un sous-marin allemand s'éloigner. Il ajouta que le sénateur Logan lui dit que le cuisinier du bord avait fait une semblable déclaration et que lui-même (Allison) devait dire la même chose.

A l'enquête, Allison a répudié ses déclarations. Il ajouta que les mâts du schooner avaient été emportés juste avant le naufrage, mais que lui-même ne s'était pas trop alarmé.

UN ENFANT DE 5 ANS A L'ENQUETE

Le jeune François Turcotte déclare avoir vu sa mère tomber sur le plancher pendant qu'Albert Solomon s'enfuyait.

MEURTRE ET SUICIDE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. — Trop petit pour entrer dans la boite aux témoins, François Turcotte, âgé de cinq ans, a été conduit hier jusqu'au banc du coroner pour déclarer devant l'enquête que sa mère, Mme Albert Turcotte, avait été tirée par Albert Solomon, un ancien pensionnaire de la famille Turcotte, de Verdun, vendredi dernier.

—"Avez-vous vu l'homme tirer sur votre mère ?" demanda le coroner Prince.

L'enfant inclina la tête et dit qu'il avait vu sa mère tomber sur le plancher de la cuisine et Solomon sortir de l'appartement. Lui-même et son frère plus jeune se précipitèrent aussitôt hors de la maison en criant. Il ne put fournir d'autres renseignements.

Le témoignage de l'enfant, ainsi que celui du Dr Rosaire Fontaine, expert médico-légal provincial, qui fit l'autopsie des deux cadavres, ont permis au jury de rendre un verdict de meurtre et de suicide. D'après la preuve, Solomon logea deux balles dans le dos de Mme Turcotte, et se tira ensuite cinq projectiles dans le corps. Les quatre premiers ne pouvaient pas causer la mort, mais le cinquième frappa la colonne vertébrale, et fut instantanément fatal.

VOYAGES EN EUROPE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 1er. — La ligne Cunard a annoncé hier qu'elle acceptera désormais des passages pour l'Europe sur un plan de paiement différé. C'est la première fois qu'une compagnie de navigation adopte ce système. Le passager qui voudra voyager d'après ce plan paiera 25 pour cent seulement avant le depart, et versera ensuite des paiements mensuels une fois le voyage accompli. Un intérêt de 6 pour cent sera chargé par année.

PAS POUR LE CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. Le plan de paiements différés de la ligne Cunard ne s'appliquera pas aux passagers partant par les ports canadiens, parce que la banque par qui ce plan est organisé ne fonctionne pas au Canada, a déclaré hier soir M. J.-H. McDougall, assistant-gérant du service des passagers de la ligne Cunard ici.

LA LUTTE

Lewiston, Me., 1er. (P.A.) — Ed Don George, de Buffalo, a défait Raoul Cimon, de Montréal ici hier soir, dans la principale rencontre d'une séance de lutte. Cimon prit la première chute en 12 minutes et George prit la seconde et la troisième en 13 et 7 minutes respectivement.

DEUIL POUR L'ASTRONOMIE

(Serv de la Presse Canadienne)

Paris, 1er. — **La France a perdu, hier, l'un de ses plus grands savants et un astronome de renommée mondiale dans la personne de M. Guillaume Bigourdan, qui est décédé à l'âge de 80 ans.**

Né à Sisteron, M. Bigourdan était à l'âge de 26 ans l'astronome de l'Observatoire de Toulouse, poste qu'il occupa jusqu'en 1897. Au cours de ces trente dernières années, il écrivit plusieurs volumes sur l'astronomie.

UN MANIFESTE A L'ESPAGNE

L'ex-roi Alphonse invite ses anciens sujets à s'unir pour renverser la nouvelle république.

UNE CONSTITUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 1er. — L'ex-roi Alphonse XIII et son oncle, Alphonse Carlos, le prétendant traditionnaliste au trône d'Espagne, ont fait appel au peuple espagnol, si l'on en croit le correspondant de l'agence Havas à Madrid, l'invitant à s'unir pour renverser la république. Dans son manifeste, l'ex-roi Alphonse reconnait son oncle comme chef de la famille et déclare qu'ils sont tous deux d'accord sur ce principe que chacun doit s'unir "pour sauver la société espagnole de la vague d'anarchie et de communisme qui la menace".

Il propose à tous ceux qui sont restés fidèles à la monarchie de la restaurer à titre de gouvernement provisoire qui serait chargé de convoquer les Cortès pour donner une constitution à l'Espagne. La république actuelle ne saurait durer plus longtemps que la première république éphémère de 1870. Il a fait un sacrifice en abandonnant le trône en 1931 et il espère qu'on le croira capable d'un second. Il ne voudrait en aucune façon contrecarrer le sentiment de la nation, librement et clairement exprimé. "Unissons-nous pour sauver l'Espagne", conclut-il. "Moi, qui vous adresse cet appel, je suis prêt à la servir comme le dernier de ses citoyens."

Le manifeste de l'oncle du roi, Alphonse Carlos, est rédigé dans le même sens. Le temps est venu, dit-il, de protester contre la république et "une constitution qui peut bien être l'idéal d'une république athée, née de la violence dans un temps d'épreuve, mais qui ne saurait être la foi fondamentale de l'Espagne". Le prétendant ne préconise pas une monarchie absolue, mais une monarchie qui collaborerait avec les chambres législatives représentant réellement le peuple. Il réclame aussi la décentralisation des différentes provinces de l'Espagne et conclut en disant que sa mission est une mission de paix.

DEMANDE D'EXPULSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toulouse, France, 1er. — Un haut personnage politique, également renommé dans le monde littéraire, vient de déclarer, en demandant que son nom ne soit pas publié, que le gouvernement espagnol était résolu à écraser tout mouvement en faveur de la restauration de la monarchie et demanderait probablement à la France d'expulser l'ex-roi Alphonse, retiré à Fontainebleau.

TAXES A WASHINGTON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 1er.—Un sous-comité des voies et moyens de la Chambre des Représentants a approuvé hier des clauses du bill du Revenu qui imposeront de nouvelles taxes aux acheteurs de la majorité des produits manufacturés, afin d'aider le Trésor à équilibrer les finances du pays. Le plan comporte une taxe de deux pour cent sur les articles manufacturés, à l'exception des denrées alimentaires et des autres nécessités de la vie. Cependant les denrées de luxe, les vêtements de luxe, etc., seront sujets à la taxe. Les produits agricoles, le thé, le sucre, le café, le lait, le fromage, le beurre, le poisson frais, les grains de semence et les fertilisants, ainsi que les manuels scolaires et la littérature pour aveugles seront exemptés. Cette taxe devrait rapporter environ $500,000,000 par an.

MANOIR MONTMORENCY
410, rue St-Jean, Québec
Chaque chambre avec bain, téléphone. Prix spéciaux au mois. Tél. 2-8161

La Société des Nations est heureuse d'annoncer que les délégués chinois et japonais à Genève ont accepté une proposition de trève à Shanghai. — Mais il y a loin de la coupe aux lèvres et les dépêches parlent d'une nouvelle offensive japonaise qui suit une attaque chinoise. — Tokio menace de porter la guerre à 50 milles à l'intérieur.

REGNE DE TERREUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 1er. — (Par Morris J. Harris, correspondant de la Presse Associée. Droits réservés par la Presse Associée) Une nouvelle offnsive japonaise sur un front considérable s'étendant de Chapéi à Kiangwan laisse dans l'ombre les perspectives d'une paix imminente. Des troupes fraiches ont participé à l'attaque déclanchée ce matin à 8:30 contre les Chinois qui tiennent toujours bon.

L'artillerie, les avions de bombardement et les mitrailleuses des Japonais ont supporté le gros de l'affaire. Les Japonais ont révélé qu'ils entendent utiliser les moyens de guerre les plus modernes, lorsque leurs aviateurs ont formé des écrans de fumée au-dessus de leur champ d'aviation, à titre d'essai.

PROPOSITIONS DE PAIX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 1er. — (Par P. I. Lipsey, correspondant de la Presse Associée, Droits réservés par la Presse Associée) Les délégués chinois et japonais à la Société des Nations ont accepté, hier, une proposition de trève à Shanghai, et une conférence internationale qui arrangera les conditions d'un règlement final du conflit sino-japonais.

La Grande - Bretagne, la France, les Etats - Unis et l'Italie —avec la Chine et le Japon — participent à cette nouvelle initiative pour arrêter la bataille dans la zône de Shanghai.

Sur un ton optimiste, Naotake Sato et le Dr W.-W. Yen, délégués japonais et chinois auprès du conseil de la S. D. N., ont appuyé le projet de paix et promis de recommander son acceptation immédiate par leurs gouvernements.

Bien que le mémoire renfermant les propositions de paix ne spécifie pas un armistice immédiat, Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office britannique, et l'un des principaux promoteurs de la paix, a déclaré que "cette conférence n'aura pas lieu si les hostilités ne cessent pas dans la zône de Shanghai".

L'ambassadeur Hugh Wilson, dans une lettre adressée au secrétaire-général de la S.D.N., dit que son pays appuiera le mouvement.

Le projet de paix est ainsi rédigé:

"Une conférence sera organisée immédiatement à Shanghai, composée de representants des gouvernements de la Chine et du Japon, et des représentants des grandes puissances intéressées, dans le but de mettre fin à la bataille et de rétablir la paix dans la zone de Shanghai.

"Cette conférence sera organisée en prenant comme base que:

1.—Le Japon n'a aucune ambition politique ou territoriale et aucune

(Suite à la page 10)

APPLICATION DES NOUVELLES TAXES

Les impôts adoptés par la Législature au cours de la dernière session provinciale entrent en vigueur aujourd'hui.

REPAS, LIQUEURS, ETC.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er. — La province de Québec commencera à payer ce matin les nouvelles taxes adoptées par la législature au cours de la dernière session.

Ces taxes frappent les repas de restaurant, les représentations théâtrales et autres amusements, et les spiritueux en bouteille. Elles sont imposées, suivant le premier ministre Taschereau, qui est aussi le Trésorier de la province, pour contrebalancer une baisse de un million de dollars par mois dans les revenus provinciaux.

La taxe sur tous les repas en haut de $0.35 est de cinq pour cent. La taxe sur les amusements est augmentée de 10 à 12 1-2 p.c. du prix de chaque admission et celle qui frappe les spiritueux en bouteille équivaut à 5 cents sur les quantités de 13 onces en montant, de 10 cents sur les quantités de 26 onces en montant, et de 15 cents sur les quantités de 40 onces en montant. Le produit de la taxe sur la boisson sera appliqué à l'aide au chômage.

LE HOCKEY

Série Allan

Ile Maligne (x)	2
St-Grégoire	1

(x) Gagne la ronde 5-1

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Chaque cloche répercute l'esprit de clocher.

Le Japon aura fait beaucoup pour l'unité de la Chine.

La même queue de morue sert parfois à plusieurs poissons.

Le tempérament et la température influent sur le vote.

La prochaine guerre réduira l'humanité en engrais chimiques.

L'amour du travail apparait surtout lorsqu'il n'y a rien à faire.

Les célibataires n'ont qu'une épreuve à subir par quatre ans.

Quant au marathon des mâcheurs de gomme, il dure depuis des années.

C'est rendre parfois un grand service à un candidat de voter contre lui.

En fait de troupes "fraiches", les Américains ont l'avantage du nombre.

Si vous mettez beaucoup d'amitié dans votre amour il a chance de vivre.

Mars débute comme un lion du nord pour finir comme un agneau pascal.

Aux Etats-Unis, l'aide aux banquiers aura précédé l'aide aux chômeurs.

La clôture n'a plus de raison d'être, sinon comme appui des opportunistes.

Diogène

Par la force

L'ironie du sort et l'esprit de contradiction feront probablement que nous verrons éclater un jour la plus épouvantable des guerres..sous prétexte de faire triompher la politique du désarmement.

Proverbe

Les mauvaises nouvelles vont si vite...que nous savions dès le 29 février le résultat des opérations militaires du 1er mars à Shanghai. Par contre, les nouvelles de la conférence de la paix nous sont expédiées de Genève plusieurs heures en retard.

Surtaxes

Aujourd'hui commence l'application de taxes sur les repas, les amusements et les eaux-de-vie, dont l'objet est de suppléer à d'autres sources de revenu dont le rendement a sensiblement diminué depuis quelques mois. Sur les repas pris aux restaurants, l'impôt commence d'opérer dès que le mangeur consomme pour plus de 35 cents. En somme, le taux de ces surtaxes est léger.

A Vladivostok

Si les informations envoyées à Tokio par le consul japonais de Vladivastok sont exactes, il y a lieu de redouter une agression de l'armée des soviets contre le nouvel Etat de Mandchourie. Le transsibérien transporte nuit et jour des soldats, des munitions et des vivres vers la base russe, pendant qu'une armée de terrassiers exécute des travaux de protection contre les attaques navales ou aériennes dont cette ville port de mer pourrait être l'objet. Il y a déjà des gas dangereux dans l'air que l'on respire en Asie.

Epoque

Après cent ans de libre-échange, l'Angleterre applique aujourd'hui une politique de protection tarifaire. Ainsi disparait le dernier et principal comptoir ouvert du vieux monde. Petit à Petit, le commerce anglais d'exportation s'est senti évincé des marchés extérieurs par les impôts douaniers. Il a été forcé par l'hostilité économique des autres nations de renoncer à ses vieilles habitudes commerciales. A partir de ce jour, toute marchandise importée de pays non britanniques paiera un droit d'entrée d'au moins 10 pour cent avant d'arriver aux marchands anglais. Pour certaines catégories d'articles ouvrés, cet impôt douanier s'élève jusqu'à 30 pour cent. Jusqu'au lendemain de la prochaine conférence économique des pays du "commonwealth", les produits canadiens ne sont pas frappés par le tarif anglais.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 1er. — Une perturbation atmosphérique intense, centralisée au nord des Bermudes, se dirige vers le nord-est, provoquant de la pluie et de la neige dans les Maritimes. Neige ou pluie locale, hier, en certaines parties de l'Ontario et de Québec. Ailleurs, belle température.

	Min.	Max.
Dawson	—44	—36
Aklavik	—36	—14
Victoria	38	50
Vancouver	38	48
Edmonton	26	28
Calgary	22	28
Saskatoon	22	31
Winnipeg	20	26
Toronto	33	46
Ottawa	22	32
Montréal	22	28
Québec	18	26
St-Jean	16	22
Halifax	24	86
Charlotown	14	32

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent et Bas St-Laurent : — Vents du nord-ouest, nuageux, un peu plus froid.

SUIVEZ C-K-C-V

MARDI, 1er MARS

12.00 (midi).—Programme de musique populaire.
12.45 p.m.—C.-E. Migner (assurance).
8.00 p.m.—Concert Auto Dodge.
9.00 p.m.—Canadian General Electric (Vagabonds).
10.00 p.m.—A être annoncé.

DANS LEVIS

SEPULTURE A CHRIST-ROI

Hier après-midi, à 4 heures, en l'église de Christ-Roi, Villemay, a eu lieu la sépulture de l'enfant de M. et de madame H. Beaulieu, rue Delisle, Villemay, décédé dimanche soir, à l'âge de dix jours.

L'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie.

Nous prions M. et madame Beaulieu d'agréer l'expression de notre vive condoléance.

LA COLLECTION DES TAXES

Un membre du Conseil municipal nous prie de bien vouloir de nouveau faire appel à la bonne volonté des contribuables en ce qui concerne le paiement des taxes.

On se rapelle qu'au cours du mois de janvier dernier un avis fut légalement donné dans les journaux, à l'effet que les contribuables qui n'auraient pas payé leur taxe d'eau au 1er février, se verraient privés de ce service. La date venue, plusieurs propriétaires n'avaient pas soldé leurs dettes à l'Hôtel de Ville. Cependant le maire et les échevins décidèrent de reculer la mise en exécution de cet avis. Et comme par enchantement, les contribuables diminuèrent leurs paiements pour ne pas dire qu'ils les arrêtèrent complètement.

L'avis tel que publié reste encore en vigueur et pourra être mis en exécution lorsqu'il semblera bon aux membres du Conseil. Il est à désirer qu'un simple avertissement sera de nature à réveiller les bonnes volontés surtout lorsqu'il s'agit d'un payement de taxes.

M. l'échevin Brochu, président du comité des Finances, nous déclarait hier que la collection des taxes était vraiment déplorable. "Il ne faut pas oublier", dit-il, "que la ville a de l'administration, des employés, des salaires, des comptes à payer. Pour ce faire il faut des revenus. Alors, c'est aux contribuables qui sont arriérés dans leurs paiements, d'aider le département de Finances à l'Hôtel de Ville. Cela, pour la bonne administration de notre cité".

NOTES PERSONNELLES

Mme Georges Couillard, de Québec, Mme A.-P. Bélanger, de Lévis, et Mlle Gabrielle Bélanger, sont de retour d'un voyage d'un mois à Miami, Floride.

—Mademoiselle Gisèle Fortin, de Lévis, qui a subi récemment une opération à l'Hôtel-Dieu de Lévis, continue à prendre du mieux. Elle complète sa convalescence chez sa grand'mère, madame B. Vézina, rue St-Laurent.

—Madame J.-A. Desrosiers et sa jeune fille, Marguerite de Lévis, sont de retour d'une promenade chez des parents, à Drummondville, l'Assomption et Montréal.

—Mlle A. Thibault, de Lauzon, est gravement malade à la résidence de ses parents.

MORT D'UN NONAGENAIRE A LAUZON

Nous avons appris avec regret la mort de M. Godefroye Turgeon, un vieillard âgé de 92 ans et 8 mois, décédé hier matin, à la résidence de son gendre, M. Alphonse Longchamps, rue Couillard, à Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures en l'église de Lauzon et seront suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

SINCERES REMERCIEMENTS

M. Joseph Dumont, de la rue Commerciale, Lévis, qui a subi une lourde perte lors du désastreux incendie qui consumait son logement, samedi le 20 février dernier, nous prie d'être son interprète pour remercier la population lévisienne dont la générosité s'est manifestée à l'égard de sa famille.

EN REMPLACEMENT DE M. THEOPHILE CARRIER

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Francis Lefebvre, marchand de chaussures de Lévis, et membre de la Commission de Crédit à la Caisse Populaire de Lévis, vient d'être nommé à la présidence de l'association en remplacement de feu M. Théophile Carrier.

M. Irénée Lecours, propriétaire du Foyer Musical, Lévis, Enrg., a été élu membre de la commission à la place de M. Lefebvre.

Nous félicitons MM. Lefebvre et Lecours de cette belle marque de confiance de même que la direction de la Caisse Populaire de Lévis, pour l'heureux choix qu'ils ont fait.

ASSEMBLEE DES JOUEURS DE TENNIS DEMAIN SOIR.

Nou rappelons à tous les officiers tt membres de l'Association de Tennis de Lévis et à tous les jeures gens que ce sport intéresse qu'une assemblée générale sera tenue demain soir, à 7 heures 30 au laboratoire de M. le Dr Roméo Baribeau, édifice Banque de Montréal, rue Commerciale, Lévis. Il s'agira d'établir la question du transport des biens de l'Association à la nouvelle compagnie limitée qui est actuellement en formation.

Tous devront se faire un devoir d'être présents et particulièrement les directeurs et propriétaires de l'Association de Tennis de Lévis.

RETRAITE DES HOMMES ET JEUNES GENS A LAUZON

Dimanche soir, à 7 heures, en l'église de Lauzon, sont commencés les pieux exercices de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. Cette retraite, prêchée par le R. P. Cadoux, des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur de Québec, se terminera dimanche prochain. Les exercices cette semaine, auront lieu comme suit: messe le matin, à 5 heures 15, suivie d'un sermon. Le soir, sermon à 7 heures 30.

Tous les hommes et jeunes gens de la paroisse de St-Joseph sont cordialement invités à suivre avec régularité ces pieux exercices.

L'OUVERTURE DU MOIS DE St JOSEPH

Ce soir, dans les différentes églises de la rive-sud commenceront les pieux exercices du mois consacré à St-Joseph. A Notre-Dame de Lévis, il y aura, à 7 heures 30, des prières en l'honneur de St Joseph et la cérémonie se terminera par le salut du Saint Sacrement. Les fidèles y assisteront sans doute nombreux pour obtenir les grâces nécessaires de ce puissant protecteur.

TABLEAU D'HONNEUR POUR LE COURS COMMERCIAL FEVRIER 1932

Classe d'affaires: Jean-Louis Boucher, Donat Hébert, Jacques Ethier, Camille Poliquin, Maurice Beaulieu, Jean-Paul Dion, Jean-Berchmans Boisvert, Marcel Lhébreux.

Quatrième. — Roger Larochelle, Marie-Joseph Girard, Roger Couture, Jean-Baptiste Tremblay, Lucien Fortier, Jean-Paul Marcoux, Robert Simard, Henri Gendreau.

Troisième "A". — Marcel Paquet, Paul-Henri Girard, Gérard Lacasse, Gérard Langlois, Joseph-Emile Samson, Napoléon Gagné, Léopold Marotte, Armand Carrier.

Seconde "A". — Benoit Labrecque, Léo Potvin, Georges Lafontaine, Anicet Fradette, René Poulin, Jean-Louis Marceau, Camille Forgues, Charles-Aimé Ratté.

Seconde "B". —Marcel Côté, Jean-Paul Roy, Arsène Bilodeau, Paul-Henri Dumas, Adrien Girard, Alfred Latouche, Jules-Marie Leblanc, Roland Bouchard.

Seconde "C". — Gérard Bussières, Julesé-Aimé Breton, Lucien Coulombe, Ernest Gagné, Paul-Emile Rodrigue, Léo Doyon, Charles-Henri Giroux, Robert Drouin.

Troisième "B". — Roland Bourgault, Roland Beaudet, Fernaud Poulin, Louis Fiset, Robert Carrier, Kilian Lessard, Charles-Henri Samson, Jean-Paul Carrier.

Première "A". — Georges-Etienne Proulx, François d'Assise Gosselin, Jacques Simonneau, Raymond Nadeau, Fernand Turgeon, Marcel Martel, Joffre Galarneau, Laurent Thibault.

Troisième "C". — Auguste Pelchat, Georges Guay, Georges Warren, Georges-Emile Mathieu, Paul-Eugène Bélanger, Sylvio Giguère, Louis-Nazaire Croteau, Jacques Pichette.

Première "B". — Gilbert Allard, Simon Larochelle, Siméon Paquin, André Thibault, Roger Dion, Jean-Thomas Drouin, Murdock McKenzie, Louis-Philippe Girard.

STE-ANNE DE LA POCATIERE

Va-et-vient. — M. l'abbé D. Guimont, curé était de passage à Québec par affaires, cette semaine.

—M. l'abbé Chs Hudon était en visite dans sa famille, dernièrement.

—Les Drs F. Labrecque et A. Dupré étaient de passage à St-Cyrille, ces jours derniers.

—Mme E. Croff, de Price, visitait M. et Mme E. Dionne, vendredi dernier.

—Mlle Adrienne Dancause, de St-Evariste de Beauce, passe quelques jours chez M. et Mme C.-E. Bouchard.

—Mme Jean Thivierge ainsi que Mlle Yvonne Thivierge, de Lévis, étaient de passage ici, jeudi dernier.

—M. le capitaine Ls de G. Méthot passe quelques jours à Québec dans l'intérêt de ses affaires.

—M. le Dr Jules Fontaine était parmi nous, cette semaine.

—M. Adrien Touzin, B. S. A., était l'hôte de Mme J.-M. Pelletier, jeudi dernier.

—M. Jos. Jalbert, de St-Georges de Beauce, est de retour dans sa famille.

—M. et Mme N. Caron étaient de passage à Québec, par affaires, cette semaines.

—M. Léonce Marcotte était de passage à Rimouski, dimanche dernier.

—M. Ludger Raymond est allé à Québec vendredi dernier, dans l'intérêt de ses affaires.

—Mme Ernest Bois ainsi que sa fillette étaient de passage à Québec, mercredi dernier.

—M. Camille Thibault, de Rivière-du-Loup, était de passage à Ste-Anne, jeudi dernier.

—M. J.-M. Germain est allé à St-Pacôme par affaires, jeudi dernier.

—Mlle Rose Lallemand, de St-Denis, est en visite chez des amis.

—Mlle M.-Louise Michaud est allée dans sa famille, cette semaine.

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

Instructions illustrées fournies avec chaque patron.

Les plus élégantes maisons de Paris font des robes de crêpe de soie pour le sport. Le modèle ci-contre a été confectionné de ce tissu imprimé.

Il est d'allure jeune et serait très seyant à n'importe quelle jeune fille. Il est aussi facile à confectionner.

Le patron est fourni en grandeurs 16 et 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste. Pour 36 il faut 3 1-2 verges de tissu de 39 pouces.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique,** inscrivant clairement vos nom et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

2656

No 2656. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse ... ...

... ...

Les programmes de ce soir et demain

MARDI

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, mardi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de M. Marcel Hébert, pianiste, et du Septuor de l'Heure Provinciale.

1—Causerie:
"La poesie de la Comtesse de Noailles", par Mlle Jovette—Alice Bernier.
2—Dix minutes de poèmes.
3—Ouverture:
"Jubel" ..... Weber
Le Septuor de l'Heure Provinciale
4—Piano et orchestre:
"Concerto en Ut mineur, op. 37" ..... Beethoven
Soliste: M. Marcel Hébert
5—"Ballet de Henry VIII". St-Saens
(a) "Danse de la Gypsy" .....
(b) "Scherzetto" .....
(c) "Gigue et Finale" .....
Le Septuor de l'Heure Provinciale

PROGRAMME DODGE

" De 8.00 à 8.30 ce soir le concert Dodge offert par Messieurs Morissette & Frères sera sous la direction personnelle de Messieurs Emile Larochelle artiste distingué et Professeur de chant Québecois.

Le premier acte de "Les Saltinbanques" de Louis Ganne sera exécuté durant le cours de ce concert.

AU POSTE WEAF

A 9 h. ce soir, mardi, le poste WEAF transmettra le programme dont voici le détail:
Sélections de "Rose of Algeria" ..... Herbert
Orchestre et Fred Hufsmith, ténor

My Faithful Stradivari, de "Sari" ..... Kalman
Fred Hufsmith
When the Clock is Striking Twelve ..... Wayne
Orchestre
Then You'll RememberMe, de "Bohemian Girl" ..... Balfe
Fred Hufsmith
She Didn't Say Yes, de "The Cat and the Fiddle" ..... Kern
Orchestre

WOR transmettra le programme dont voici le détail:
Iphigénie en Aulide ..... W. Damrosch
Orchestre
Suite ..... Leopold Damrosch
Violon et orchestre
Polonaise ..... Wieniaski
Violon et piano
Cyrano de Bergerac ..... W. Damrosch
Violon et orchestre

AU C. N. R.

10.00 à 11.00 p.m.—Heure transcontinentale, de Montréal. Une pièce de Merrill Denison produite par Esme Moonie: "La Fondation de Montréal".
HOWARD BARLOW

A 11 h. ce soir, mardi, Howard Barlow dirigera, au poste WABC, le programme dont voici le détail:
Finale de la 4e Symphonie ..... Tschaikowsky
"Tristan et Isolde" ..... Wagner
(a) Prélude .....
(b) Mort d'Isolde .....
Chevauchée des Walkyries ..... Wagner

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir, mardi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

MERCREDI

"AMOS' N'ANDY"

A 7 heures, ce soir, mercredi, "Amos n'Andy" comédiens de couleur, du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

OPERA COMIQUE

A 8 h. 15 ce soir, mercredi, Channon Collinge dirigera, au poste WABC, un programme d'extraits de l'opéra comique "Le Docteur d'Alcantara", de Julius Eichberg. Voici les artistes qui seront entendus à ce programme: Rhoda Arnold, soprano; Julia Mahoney, soprano; Helen Nugent, contralto; Charlotte Harriman, contralto; Earl Palmer, ténor; Charles Carlile, ténor; Crane Calder, basse; Roger Kinne, baryton.

AU POSTE WEAF

A 8 h. 30 ce soir, mercredi le poste WEAF transmettra le programme dont voici le détail:
Daughter of the Regiment ..... Sousa
Fanfare
Drums in My Heart ..... Youmans
Revelers
When We're Alone .....
The Wooden Soldier and the China Doll .....
Orchestre
Bolero ..... Moskowski
Fanfare
Oh Boy Carry Me 'Long .....
Old Black Joe .....
Nellie was a Lady .....
Jennie with the Light Brown Hair .....
Nellie Bly .....
Revelers
Strangers .....
Time Alone will Tell .....
Orcheestre
Sometimes I Feel Like a Motherless Child .....
Orchestre
Ouverture de "Oberon" ..... Weber
Orchestre

JOSEPH PASTERNACK

A 8 h. 30 ce soir, mercredi, Joseph Pasternack dirigera, au poste WJZ, le programme dont voici le détail:
Ouverture "Festival" .....
Orchestre
Don't Ask Me Why?, de "Das Lied Ist Aus" .....
Oliver Smith, ténor
Sérénade pour Flûte, Cor et Orchestre
Ballet de "Rosamonde" ..... Schubert
Dancing on the Ceiling, de "Evergreen"
Orchestre
If Flowers Could Speak .....
Oliver Smith, ténor
Golliwog's Cake Walk ..... Debussy
Orchestre
Sélections de "Song of the Flame" .....
Orchestre

CONCERT CHOISI

A 9 h. ce soir, mercredi, le poste WEAF transmettra le programme choisi dont voici le détail:
Thornrose, de la Suite "The Sleeping Beauty" ..... Tschaikowsky
Ouverture "Abu Hassan" ..... Weber
Melodie, Opus 42, No 3 ..... Tschaikowsky
Intermezzo, "Al Fresco" ..... Herbert
Shepherd's Hey ..... Grainger
Selections de "Song of the Flame" .....
Orchestre

GLADYS RICE

A 9 h. 30 ce soir, mercredi, Gladys Rice soprano, sera entendue au poste WEAF, dans le programme ci-dessous:
Marche de "The White Eagle" ..... Frimi
Orchestre
Valse de Sari ..... Kalman
Gladys Rice, soprano
Country Dance ..... Nevin
The Peacock ..... Lecuona
Orchestre
I Love a Parade ..... Arlen
Douglas Stanbury, baryton
The Wooden Soldier and the China Doll ..... Jones
(a) Valse Triste ..... Sibelius
(b) Buffoon ..... Confrey
Orchestre
Sélections de "Through the Years" ..... Youmans
Kinda Like You
Through the Years
Drums in My Heart
Ensemble

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir, mercredi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

TOSCHA SEIDEL

A 11 h. ce soir, mercredi, Toscha Seidel, violoniste, sera entendu au poste WABC dans le programme dont voici le détail:
Allegro du Concerto pour violon et violoncelle ..... Brahms
Toscha Seidel, violoniste, et Ossip Giskin, violoncelliste
Rondeau ..... Purcell
Orchestre
Rondino ..... Beethoven
Toscha Seidel
Marche au Supplice de la "Symphonie Fantastique" ..... Berlioz

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Elle ne devrait pas être fatiguée

Sans énergie... yeux cernés. Si elle voulait essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes, elle pourrait être forte et de nouveau heureuse.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L.

"TOUS FRAIS COMPRIS"

5 *jours* - $75
8 *jours* - $85
10 *jours* - $100

Quatre jours à bord du paquebot. Aller et retour. ... ... $70 et plus

Bermudes

de NEW-YORK	Des BERMUDES
Samedi . . . . 5 mars	Mardi . . . . 8 mars
Jeudi . . . . 10 mars	Samedi . . . . 12 mars
Samedi . . . . 12 mars	Mardi . . . . 15 mars
Mercredi . . . 16 mars	Samedi . . . . 19 mars
Samedi . . . . 19 mars	Mardi . . . . 22 mars
Mardi . . . . 22 mars	Jeudi . . . . 24 mars
Vendredi . . . 25 mars	Dimanche . . . 27 mars
Samedi . . . . 26 mars	Mercredi . . . 30 mars
Mercredi . . . 30 mars	Vendredi . . . 1 avril
Samedi . . . . 2 avril	Mardi . . . . 5 avril
Mercredi . . . . 6 avril	Lundi . . . . 11 avril

"DUCHESS OF BEDFORD"
"DUCHESS OF YORK"

De quai à quai. Pas de transbordeur.
Argent canadien accepté au pair dans les hôtels des Bermudes

Renseignements complets de votre agent local ou de

M. C.-A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec, ou écrire à M. D.-R. KENNEDY, Agent Général, 201, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

PACIFIQUE CANADIEN

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 290

Copyright Public Ledger.

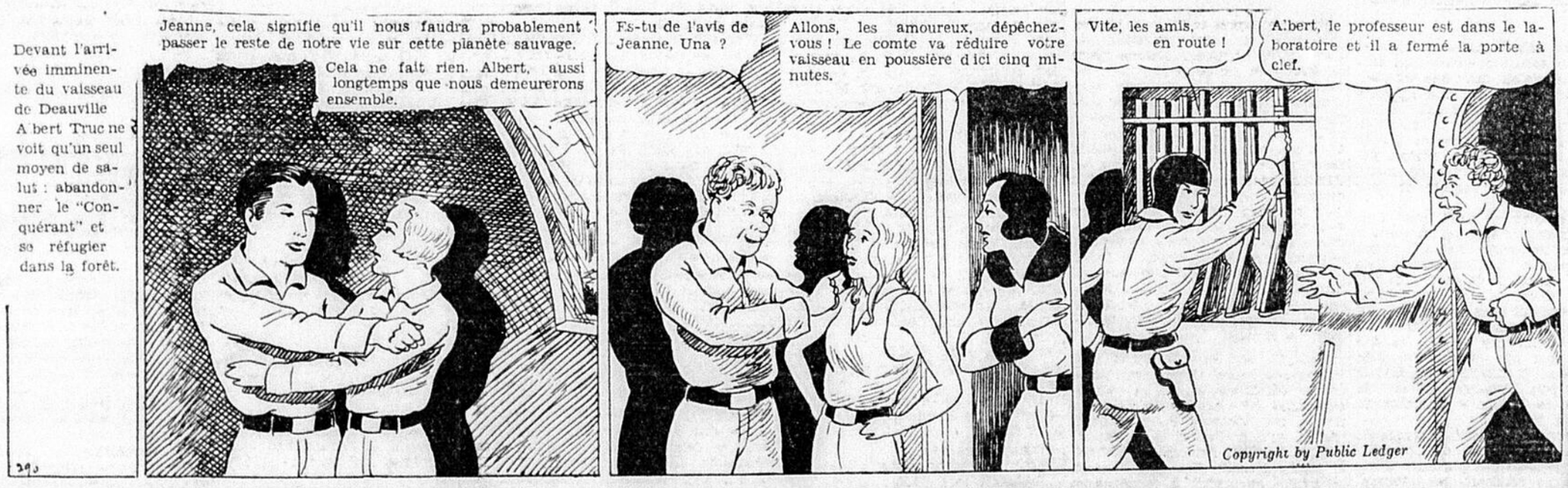

FEUILLETON DE "L'EVENEMENT"

LE TRESOR DE BIGOT

Roman Canadien

PAR

ALEXANDRE HUOT

Droits réservés par la maison Edouard Garand, 1425, rue Ste-Elizabeth, Montréal.

No 6

La jeune fille alla de nouveau se coucher. Il lui semblait entendre des bruits étouffés qui montaient du rez-de-chaussée. Elle écouta, écouta . . . Il y avait certainement quelqu'un en bas . . .

N'y tenant plus, elle alla à pas de loup éveiller son père. Celui-ci écouta, mais il n'avait pas l'oreille aussi fine que sa fille:

—Bah! dit-il, ce sont des rats tout simplement. Demain j'emprunterai le chat du curé.

Au même moment une sourde détonnation retentit qui fit vibrer toute la maison.

Le vieillard se leva, très pâle, et bafouilla:

—Je crois, ma fille, que tu as raison. Il y a quelqu'un au rez-de-chaussée. Allons-y voir! Prends bien garde à toi, ma petite.

Le notaire s'empara de nouveau du revolver et ils descendirent tous deux à pas de loup le long escalier.

Une faible lumière filtrait à travers la tenture bien fermée à l'entrée du cabinet de travail.

Le vieillard regarda sa fille en tremblant. Celle-ci fit le geste de s'emparer du revolver; mais son père la repoussa doucement.

A pas de loup, ils avancèrent sans faire le moindre bruit jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de la tenture. Le vieillard écarta un peu cette tenture et vit un homme qui lui tournait le dos, accroupi près du coffre-fort dont la porte était tordue, en train d'examiner fébrilement des papiers. Il y en avait déjà des centaines d'éparpillés autour de lui.

Le vieillard braqua son revolver sur l'inconnu. Au même moment, Madeleine tira la tenture et dit:

—Les mains en l'air ou mon père fait feu!

L'homme sursauta, se tourna et leva les mains. Son chapeau rabattu lui cachait plus de la moitié de la figure. Il était impossible de lui distinguer les traits.

Madeleine courut au téléphone pendant que son père tenait toujours l'inconnu en joue.

L'opératrice devait être endormie car elle mit un temps interminable à répondre.

Enfin, Madeleine put avoir Québec. On lui donna la résidence de Jules Laroche. Mais encore là, pas de réponse! Elle entendait la cloche du téléphone sonner et sonner. Personne ne répondait.

A ce moment une voix contrefaite, celle de l'inconnu, dit en ricanant, au vieillard:

—Notaire, ton revolver n'est pas chargé.

Monsieur Morin regarda instinctivement son arme. Au même instant, l'inconnu sauta sur lui, profitant de la seconde où il avait l'oeil sur le revolver. D'un solide coup de poing, il fut renversé.

La jeune fille poussa un cri, laissa l'acoustique et s'empara du revolver que son père avait laissé tomber. Mais déjà l'inconnu avait passé la porte et fuyait vers l'automobile.

Madeleine ouvrit la fenêtre et tira, deux, trois coups sur l'assaillant de son père. Mais celui-ci continua sa course et sauta dans la machine qui partit à toute vitesse vers Québec.

Ce que voyant, Madeleine revint à son père qui gisait inconscient sur le parquet.

Elle courut vers la cuisine et revint avec une serviette et de l'eau.

Le vieillard reprit vite ses sens.

—C'est la malheur de ma famille qui fond sur nous, gémit-il faiblement. Il y avait $1.000.00 dans la petite chambre secrète du coffre-fort. Un cultivateur m'a apporté cette somme hier pour que je la place sur hypothèque. Ah! Malheur! Elle est sans doute disparue.

Madeleine courut au coffre-fort et ouvrit la petite porte de la chambre secrète. Elle poussa un soupir de soulagement. La liasse de billets de banque était toujours là.

Le vieillard des compta. Il y avait bien $1,000.00.

Mais qu'avait donc volé l'inconnu?

—Les deux petits bouts de parchemin, s'écria-t-elle soudain.

Le père et la fille fouillèrent le coffre-fort, repassèrent papier après papier.

Les deux petits bouts de parchemin étaient disparus.

Madeleine se rappela alors que le détective en avait copié un l'après-midi précédent. Celui qu'il avait copié était le seul important.

—Monsieur Laroche a-t-il prévu ce qui allait arriver cette nuit? se demanda-t-elle.

Elle ne put s'empêcher de sourire en pensant que monsieur Laroche était un malin, une fine mouche, comme disaient els cultivateurs de St-Henri.

A ce moment des coups répétés se firent entendre à la porte.

Madeleine regard à la fenêtre. C'était les voisins que les trois détonations avaient éveillés et qui accouraient.

Le notaire dit à Madeleine:

—N'oublie pas la recommandation que nous a fait monsieur Laroche. Pasu n mot de ce qui vient de se passer.

Le père et la fille dirent aux quelques personnes qui attendaient que les voleurs avaient tenté de les dévaliser, mais qu'ils avaient réussi à les mettre en fuite avant qu'ils ne pussent s'emparer des $1,000.00

Le curé arrivait à ce moment Après que les voisins se furent retirés, le père et la fille l'amenèrent dans le cabinet de travail. Là, le notaire lui relata le vol:

—Quand j'entendis l'explosion, finit-il, j'eus la conviction intime qu'on avait fait sauter mon coffre-fort. Je me rappelai ensuite la visite des deux inconnus, puis la disparition de l'un d'eux quand je revins avec la clef anglaise et je suis sûr miantenant qu'un des deur hommes est resté dans la place et que c'est celui-là qui a fait le coup.

Le téléphone sonna:

Madeleine se précipita:

—Allo, fit-elle. Ah! c'est vous, monsieur Laroche. Oui, je vous la appelé. On vient de faire sauter notre coffre-fort. Comment! Vous vous en doutiez! Oui, et le voleur a emporté les deux bouts de parchemin.

Madeleine raccrocha l'accoustique:

—Monsieur Laroche me dit qu'il sera ici à 9 heures ce matin et que ce cambriolage ne le surprend pas le moins du monde.

Le curé et le notaire se regardèrent bouche bée.

—Hein! Il est fort! s'écria la jeune fille.

Le curé dit alors:

—Il n'a pas volé le qualificatif "fammeux" que les journaux lui donnent toujours quand ils parlent de lui.

Madeleine pensa, pensa . . . Ce jeune détective était merveilleux. Ne ressemblait-il pas à ces preux du moyen-âge pour lesquels il n'y avait pas d'obstacles insurmontables . . .

Et Madeleine pensait toujours . .

V

LES MYSTERIEUSES DISPARITIONS DE TRICENTENAIRE

A six heures, chaque matin, Jules Laroche était invariablement debout.

Cette nuit-là, bien que l'appel téléphonique de Madeleine eût coupé son sommeil, il se leva avant que la sonnerie de son réveille-matin annonçât six heures.

Tricentenaire couchait dans la chambre voisine.

Jules l'apela.

Point de réponse.

Ce que voyant le détective traversa dans l'autre chambre.

Elle était vide.

Le lit n'était seulement pas défait. Tricentenaire n'avait pas couché là.

Jules Laroche se gratta la tête.

Son secrétaire découchait maintenant.

—Voyons, résumons, se dit le jeune détective: Tricentenaire se fit dire des paroles mystérieusement menaçantes par son père hier après-midi sur le bateau. A St-Henri, je le surprends à causer avec un individu suspect que le curé croit reconnaitre comme le quêteux qui a couché à son presbytère et a copié l'inscrition du monument. Une demi-heure plus tard, Mademoiselle Morin trouve que Tricentenaire a une ressemblance frappante avec un autre quêteux qu'il a hébergé et qui doit être le père Lacerte, car son fils lui ressemble beaucoup. Enfin, ce matin, je découvre que Tricentenaire a passé la nuit au dehors. Où? Mystère! C'est louche! C'est louche!

A ce moment, la porte extérieure de la maison s'ouvrit et quelqu'un monta l'escalier.

—C'est Champlain qui revient, se dit le détective. Je reconnais son pas.

Jules se sauva fortivement dans sa chambre, se coucha et fit semblant de dormir.

Tricentenaire entra dans sa chambre sans faire de bruit et entr'ouvrit doucement celle de son maître. Voyant que celui-ci était au lit et sommeillait, il referma la porte en souriant bizarrement.

—Ah! l'animal, machouilla le détective, il pense m'avoir joué. Mais rira bien qui rira le dernier.

A ce moment il se releva, et après deux ou trois minutes d'attente, il appela:

—Tricentenaire! Tricentenaire!

La voix dans la chambre voisine répondit:

—Oui, monsieur Laroche . . .

—Va préparer l'automobile, le "racer"; c'est celle-là que je prends ce matin. Lave-là, nettoie-là bien partout; je veux que sa surface égale celle d'un miroir.

—Oui, monsieur Laroche.

Le détective entendit un bruit de pas qui s'éloignaient; Tricentenaire n'avait pas été lent à exécuter l'ordre reçu.

—Si ce sacré découcheur n'a pas dormi cette nuit, pensa-t-il, il commence sa journée par un travail qui va sans doute le faire jurer."

Quand Jules eut fini sa toilette, il était sept heures.

Il prit son chapeau, sa canne et sortit de sa maison, rue des Remparts. Deux minutes plus tard, il était sur la terrasse Dufferin.

A cette heure matinale, la terrasse était presque toujours déserte.

Jules était le seul promeneur. Le Château Frontenac, l'Hôtel des Postes, le Palais de Justice dormaient encore. Seul, Champlain du haut de son monument, lui tenait compagnie. Et il ne le regardait même pas. Le fondateur de Québec lui tournait le dos, contemplant le Rond de Chênes, petit parc en face de lui.

Après avoir parcouru la Terrasse dans toute sa longueur, Jules alla s'accouder au garde-fou. Ses yeux errèrent sur le promontoire de Lévis où s'estompaient le Couvent, l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, le clocher de l'église Notre-Dame, ressortant des maisons environnantes. Au loin, l'île d'Orléans sortait du brouillard matinal et apparaissait, verte comme une autre Irlande.

A ce moment, Jules entendit du bruit derrière lui. Il se tourna. Trois individus approchaient.

—Que me veulent ces inconnus? se demanda-t-il.

Le premier lui demanda la charité d'une allumette pour son cigare.

Comme le détective mettait la main à sa poche, il reçut un formidable coup de poing sur le nez et chancela.

Mais il en fallait beaucoup plus pour le faire chanceler. Vite, il s'arma de sa canne et tomba sur la défensive. Malheureusement, il n'avait pas de revolver.

La canne tournoyait en sifflant autour de lui, pendant qu'il criait à tue-tête, appelant au secours.

Mais la lutte était désespérée. L'un des trois assaillants se jeta entre ses jambes et le fit tomber.

Les deux autres sortirent de la corde de leur poche et commencèrent à le ficeler. Cependant le détective se débattait de toutes ses forces entre leurs mains, et le travail de ses adversaires en était de beaucou retardé.

Soudain un bruit de pas très rapides se fit entendre au loin sur le plancher de bois de la Terrasse.

Jules regarda et vit des agents de police. Les autres aussi avaient vu. Ils s'enfuirent.

—Dieu! Je l'ai échappé belle, cria le détective aux policieurs qui arrivaient. Mais comment se fait-il que vous ayez su qu'on m'attaquait?

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
MADELEINE RENAUD,
de la Comédie-Française
— dans —
"SERMENTS"
avec André Burgère et Marcelle Géniat

65ième ANNEE No 234 — QUEBEC, MARDI, 1er MARS 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

LA JEUNESSE S'INTERESSE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA VILLE DE QUEBEC

Notre Chambre de Commerce possède depuis hier soir sa section junior. — Cent jeunes hommes d'affaires répondent à l'invitation qui leur avait été adressée. — L'élection des officiers a lieu immédiatement et M. Georges Faucher, de la maison Madden & Son, est choisi comme premier président. — Discours de M. Victor Châteauvert, président de la Chambre de Commerce senior, du major R.-M. Watson, de M. Henri Loudin et des officiers de la nouvelle section.

BEL ENTHOUSIASME

La Chambre de Commerce de Québec possède depuis hier soir une section junior. Au-delà de cent jeunes gens étaient présents à l'assemblée spéciale tenue aux salles de la rue St-Paul, et ils ont donné leur entière adhésion au mouvement lancé récemment dans le but de créer cette section. Si l'on considère qu'à Montréal, lors de la première assemblée de la Chambre de Commerce Junior, soixante-cinq membres au plus étaient présents, on peut juger de l'éclatant succès remporté hier soir en notre ville par la formation d'une organisation identique.

Les jeunes ont procédé, au cours de la réunion, aux élections de leurs officiers pour 1932. Le scrutin a donné le résultat suivant : Président M. Georges Faucher, gérant des ventes pour Madden & Son ; 1er Vice-président, M. A.-Beresford Scott, agent d'assurances ; 2e Vice-président, M. Gérard Lamontagne, du C. P. R. ; secrétaire-trésorier, M. Gaston Marquis, assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce locale ; directeurs : MM. A. Dufresne, de Myrand & Pouliot, P. Bruneau, de Clarkson, McDonald & Co., A. Royer, de J.-B. Renaud & Cie, W.-G. Price, de Pittfield & Co., A. Pelletier, ass.-secrétaire du Club Automobile, et J.-L. Drolet, de J.-L. Drolet, Enrg.

L'assemblée a eu lieu sous la direction de M. Victor Châteauvert, président de la Chambre de Commerce Senior, et de M. Henri Loudin, secrétaire. Les deux vice-présidents de la Chambre de Commerce, le major Watson et M. Marois, étaient également présents.

M. Victor Châteauvert souhaita d'abord la plus cordiale bienvenue aux jeunes dans l'allocution suivante:

Messieurs, **Mes** Amis...,

Je vous assure que c'est non seulement un plaisir, mais une satisfaction pour moi et pour mes collègues de cette Chambre, de me trouver parmi vous ce soir, car, au moins avec un si grand nombre de jeunes prêts à travailler dans l'intérêt général, nous allons, nous les aînés, oublier un peu le nombre de nos années.

Tout d'abord, je veux que vous vous sentiez à l'aise parmi nous ; vous êtes les jeunes de la même grande famille "Le Commerce" dans l'intérêt duquel quelques-uns de vos aînés se dévouent et travaillent. Maintenant que vous avez atteint un âge suffisamment avancé, nous allons vous demander de vous joindre à nous pour que vous soyiez plus tard mieux familiarisés au travail que fait pour l'avancement et le bien-être de Québec la Chambre de Commerce locale.

Vous entendez parler de temps en temps de la Chambre de Commerce, mais je crois que plusieurs d'entre vous ne réalisent pas l'importance d'une telle Association. Vous y avez mis les pieds ce soir et j'espère bien que vous en sortirez tous avec le titre de membre actif auquel vous allez vous inscrire avec enthousiasme.

Je ne veux pas vous faire de discours ni vous parler trop longuement sur ce que d'autres ici vont vous expliquer tout à l'heure, les assemblées des hommes d'affaires doivent être aussi courtes que possible, mais avant de m'asseoir je vous souhaite, au nom du Conseil et de tous les membres de cette Chambre la plus cordiale et sincère bienvenue, et je vous prie de croire que tous nos voeux sont pour le succès complet du mouvement de coopération générale qui est commencé et pour lequel nous n'avons aucun doute.

Le major Watson ajouta ensuite quelques mots en anglais. Il se déclara heureux de voir une assistance aussi nombreuse et demanda aux jeunes de se lancer avec ardeur à l'étude des questions économiques. Il démontra l'importance de la nouvelle organisation, et assura son auditoire de la coopération de la Chambre Senior. "Nous sommes derrière vous, jeunes gens", dit-il, "pour vous encourager et vous aider dans l'étude des meilleurs moyens d'améliorer les conditions de la ville de Québec. Vous êtes les bienvenus ici, et nous vous souhaitons plein succès".

M. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, expliqua le pourquoi de la nouvelle organisation.

Je vous félicite, mes Amis, d'être venus ici ce soir en si grand nombre, répondant à l'appel qui vous a

(Suite à la page 15)

LES OFFICIERS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

M. GEORGES FAUCHER, gérant des ventes pour Madden & Son, président;

M. A.-BERESFORD SCOTT, agent d'assurances, premier vice-président;

M. GERARD LAMONTAGNE, des bureaux du C. P. R., deuxième vice-président;

M. GASTON MARQUIS, assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce, secrétaire.

LA COUR D'APPEL SIEGE CE MATIN

La session de la Cour d'Appel s'ouvre ce matin à Québec. Dès aujourd'hui, le tribunal entendra la cause de J.-P.-B. Proteau, laquelle est la plus importante en matière criminelle, sur le rôle. La Cour Supérieure, qui n'avait pas siégé depuis le 24 février, reprendra aussi ses séances aujourd'hui. D'ici à quelques jours, il y aura donc grande activité au Palais de Justice.

CEREMONIE A L'H. DE VILLE

L'assermentation du maire et l'intronisation du nouveau conseil cet après-midi.

LE PROGRAMME

C'est cet après-midi, à 3 heures, qu'auront lieu l'assermentation du lt-col. H.-E. Lavigueur comme maire de Québec et l'intronisation du nouveau conseil de ville élu aux élections municipales du 15 février dernier. La cérémonie sera très solennelle et sera suivie, suivant l'habitude, d'une réception. Son Honneur le recorder de la cité, M. Eugène des Rivières, recevra le serment d'office du maire.

Le nouveau conseil de ville aura sa première séance on ne sait encore trop quand. Il pourrait avoir une réunion spéciale mercredi ou jeudi, ou encore ne se réunir que vendredi prochain, le jour réservé aux séances régulières du conseil. Le maire Lavigueur n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Dès qu'il se réunira, en tout cas, le nouveau conseil devra nommer le comité administratif, qui se composera, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, des échevins P.-H. Bédard, leader, Arthur Drolet, F.-J. Dinan, Wilfrid Lacroix, Arthur Carmichael et Emile Gosselin. Une fois nommé, le comité se mettra à la tâche et préparera de la besogne pour le conseil. A sa première réunion, cette semaine, le conseil devra aussi nommer le pro-maire pour les prochains trois mois, les représentants de la ville dans le comité conjoint de la Traverse, dans le comité de cotisation et dans celui de revision des listes électorales. En somme, la première séance du nouveau conseil sera exclusivement consacrée aux nominations d'usage, à l'entrée en fonctions d'une administration.

CONFERENCE AUX CHANTEURS

M. Gérard Fortier traite du "Sens poétique" hier soir, devant les membres de l'Association des Chanteurs de Québec.

INTERESSANTE CAUSERIE

L'Association des Chanteurs de Québec a continué hier soir, la série de ses "causeries du lundi". Ces causeries qui sont données depuis la fondation de l'Association permettent aux membres de cette dernière de recevoir des leçons précieuses sur l'Art.

M. Gérard Fortier était le conférencier de l'Association hier soir, et il avait pris pour sujet le "Sens poétique", faisant ainsi une synthèse du beau dans les trois domaines artistiques : la Nature, les Lettres et la Musique.

(Suite à la page 4)

LA MORTALITE INFANTILE EST A LA BAISSE

Les dispensaires de la Goutte de Lait sont responsables de ce résultat.

CHIFFRES ELOQUENTS

Les sections St-Sauveur et N.-D. de Grâce font rapport hier soir.

BELLE ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle de la Goutte de Lait, dans les deux sections de St-Sauveur, a été tenue hier soir à la salle St-Pierre, sous la présidence du Révérend Père F. Choquette, O. M. I., au milieu d'une nombreuse assistance. Madame (sénateur) Jules Tessier assistait à la soirée ainsi que madame J. Porter.

M. le docteur A. Drouin, en charge du dispensaire de St-Sauveur, a fait la lecture du rapport de l'année écoulée. M. le docteur M. Langlois, en charge du dispensaire de Notre-Dame de Grâce, a aussi communiqué le rapport des activités de ce dernier. M. le docteur Joseph Devarennes, inspecteur sanitaire du Service provincial d'Hygiène, a prononcé une conférence illustrée de projections lumineuses.

Dans son allocution M. le docteur Drouin incita les mères à amener régulièrement leurs enfants au dispensaire, afin de recueillir les conseils nécessaires à la santé de leurs bébés. Il adressa ensuite ses félicitations à madame Tessier, la dévouée présidente de cette belle oeuvre, et exprima ses remerciements à la garde Forgues pour sa dévouée collaboration.

Le rapport de l'année écoulée pour la section de St-Sauveur se lit comme suit:

Inscriptions : 341.
Nouvelles inscriptions : 213.
Réinscriptions : 122.
Bébés de 0 à 1 an : 250.
Bébés de 1 à 2 ans : 85.
Séances de consultations : 122.
Consultations : 1548.
Alimentation maternelle : 61.
Alimentation mixte : 13.
Alimentation artificielle : 261.
Laits distribués dans les deux dispensaires : 31,494 chopines.

Près de 800 pièces de vêtements, provenant de l'ouvroir de la Goutte de Lait.

(Suite à la page 4)

QUEBEC ET LE FILM FRANCAIS

M. Robert Hurel, président de la Compagnie Cinématographique Canadienne, nous rend visite. — Une entrevue à L'Evénement.

DES PROJETS

Québec a la visite depuis une couple de jours de M. Robert Hurel, président de la Compagnie Cinématographique Canadienne, à laquelle nous devons le film français qui remporte un si gros succès au Théâtre Canadien et dans d'autres salles. Le président de la compagnie est accompagné de l'un des directeurs de cette dernière, M. de Roussy, de Montréal.

M. Hurel est venu se rendre compte, dans notre ville, des améliorations qui peuvent être apportés au film français afin qu'il réponde de mieux en mieux aux exigences de notre public. Le visiteur est enchanté de l'accueil que l'on a fait, à Québec, aux productions françaises de l'écran, depuis que la Compagnie Cinématographique Canadienne a commencé d'en fournir au Théâtre Canadien et à quelques autres théâtres de la ville.

(Suite à la page 16)

UN APPEL DE L. PELLAND A L'OPTIMISME

La crise ne peut abattre un peuple comme le notre, dit le conférencier.

A ST-DOMINIQUE

Notre foi profonde, notre vitalité sont les garants de l'avenir.

RAISONS D'ESPERER

Au mois de décembre dernier, la Société St-Jean-Baptiste fondait une nouvelle section dans la paroisse St-Dominique. La jeune société est déjà très florissante. Les officiers se sont mis au travail avec enthousiasme, et déjà on prévoit que cette section deviendra l'une des plus importantes de la ville.

Hier soir, la section St-Dominique invitait ses membres et leurs amis à une agréable soirée qui eut lieu à la salle paroissiale. M. Léo Pelland, avocat, professeur à l'Université Laval, avait accepté de donner une conférence. M. Pelland intéressa vivement son auditoire en l'entretenant de "notre héritage", réflexions d'un optimiste en marge de la crise actuelle. Ce sous-titre montre bien l'intérêt d'un tel sujet, qui ne peut être de plus grande actualité. Au cours de la soirée, un magnifique programme de chant fut exécuté par les Chanteuses du Rosaire. La chorale, comme toujours, a exécuté le programme avec un brio qui n'est plus à décrire. Les artistes, le conférencier et les organisateurs de cette belle soirée furent remerciés par le R. P. Martin, O.P., curé de St-Dominique. Au début de ses remarques, le R. P. Martin déclara qu'il était heureux d'avoir l'occasion de ne dire que des choses agréables et d'avoir des félicitations à offrir sans restriction. Il félicita vivement l'éminent conférencier et le remercia d'avoir répondu à cette invitation de la St-Jean-Baptiste. Le R. P. Martin eut aussi d'heureuses paroles pour les Chanteuses du Rosaire dont il sait apprécier l'art et les talents. M. Maxime Morin, C.R., président général de la St-Jean-Baptiste, assistait à la soirée, ainsi que plusieurs de ses collègues.

La conférence de M. Pelland est une leçon d'énergie et un appel à l'optimisme en face de la crise é-

(Suite à la page 4)

LE MAIRE RECOIT UNE DELEGATION

Les représentants de nos corps publics demandent que les règlements du trafic soient appliqués plus sévèrement.

TROP D'ACCIDENT

M. le maire Lavigueur a reçu hier matin une délégation, formée des représentants de la Chambre de Commerce, du Club Automobile, de la Ligue de Sécurité et du Club Rotary. Pour cette entrevue notre premier magistrat était accompagné du capitaine Emile Trudel, chef de police, et du sous-chef A.-S. Bigaouette.

On est allé prier les autorités de voir à ce que les règlements du trafic soient observés dans notre ville.

Parlant au nom du Club Rotary, M. J.-J. Marnell dit que la vitesse excessive faite par les camions, dans le quartier Montcalm notamment, constituait un grave danger pour tous et pour les enfants en particulier.

Se faisant l'interprète de la ligue de Sécurité M. L.-O. Morency demanda de nouveau que l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les tramways, soit fait de fa-

(Suite à la page 16)

DANGER DE BARRAGE SUR LE ST-LAURENT

Le service des signaux était averti, hier après-midi, que les glaces venaient de s'arrêter au large de Grondines et qu'un immense barrage était en formation. Des ordres furent donnés aussitôt au "Saurel" de se mettre en route pour cette partie du fleuve, mais au cours de la soirée la nouvelle parvenait à Québec que le barrage avait cédé sous la pression de l'eau.

HOMMAGE AU R. P. DEGESNE

Le service funèbre du R. P. Degesne, des Pères de St-Vincent de Paul, a été célébré hier.

VASTE ASSISTANCE

Un émouvant hommage a été rendu hier matin au R.-P. Degesne, de la Congrégation des Pères de St-Vincent de Paul, en la chapelle de l'Oeuvre, côte d'Abraham. Une foule considérable de fidèles a assisté à la cérémonie funèbre. On pouvait voir des représentants de la plus haute autorité religieuse, des membres de toutes les sections de cette oeuvre admirable de la St-Vincent de Paul, des représentants des communautés religieuses, etc.

C'est le Rév. Père Paul Laperrière, supérieur du Patronage de Lévis qui a chanté le service, assisté des Révérends Pères G. Adam et Albert Côté, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par les Révérends Pères Jules Plamondon et F.-X. Rochette, C. S. V. P., de Montréal.

On remarquait dans les stalles du sanctuaire S. E. Monseigneur O. Plante évêque auxiliaire de Québec, Monseigneur P.-J. Fillion, P. A., V. G., Monseigneur J.-H. Bouffard, P. D., Mgr J.-E. Laberge, P. D., Mgr Fr Pelletier, P. A., les RR. PP. Calmein, supérieur du Patronage de la Côte d'Abraham, Fernand, Grenon, Boutin, Lockwell, Hébert, McLeod, Bolduc, Latour et Thibeault, de la Congrégation des FF. de St-Vincent de Paul; le R. P. D. Bégin, O.P., le R. P. Jacob, O.M.I., le R. P. Romuald, O. F. M., le R. P. Ulare, ca-

(Suite à la page 4)

CAUSERIE DE M. LAURENT BARRE

Le député de Rouville est l'hôte du Club Conservateur-Ouvrier de QQuébec-Est hier soir. — Critique du gouvernement.

LA CRISE ET LE FERMIER

M. Laurent Barré, M.P.P., a adressé la parole hier soir aux membres du club conservateur-ouvrier de Québec-Est réunis en assemblée spéciale. Le député de Rouville a traité des principaux problèmes agricoles de notre province qui, a-t-il noté, touchent de très près à ceux de la classe ouvrière. Mettant son auditoire en garde contre le danger des guerres de classes, il a déclaré qu'il "est bien toutefois regrettable de constater que les démocraties modernes se soucient si peu des différentes classes de la société". Il a suggéré comme remède un gouvernement général qui réunirait indifféremment des représentants de tous les groupes ethniques qui composent la société.

Parlant de la crise du chômage, M. Barré prétendit que le gouvernement aura dépensé en juin prochain pratiquement sans aucun profit plus de $9,000,000. "Malgré tout, nous

(Suite à la page 16)

L'EXPOSITION D'AUTOS A UN GRAND SUCCES

2,770 visiteurs se sont présentés au Manège depuis l'ouverture.

MIEUX QU'EN 1931

La journée d'hier était consacrée aux vendeurs. — Celle des clubs aujourd'hui.

LE TOUR DES EXHIBITS

A l'exemple de ce qui s'est passé à New-York et à Montréal, lors des dernières grandes expositions d'automobiles, le Salon de Québec est beaucoup plus achalandé en 1932 que par les années passées. Ce dixième salon en vaut certainement la peine. De l'avis de tous les visiteurs, il est le plus intéressant qui ait été tenu jusqu'ici dans nos murs.

Deux mille sept cent soixante-dix personnes, soit quatre cent cinquante de plus que l'an dernier à date, sont passées par le Salon de l'auto depuis son ouverture. L'intérêt que les citoyens portent aux différents exhibits et les commentaires flatteurs qui sont adressés aux directeurs permettent d'anticiper le plus grand succès. C'est ce que nous déclarait hier soir M. M.-J. Broussard, secrétaire de l'Association des marchands d'automobiles de Québec Inc., et gérant du Salon de l'Auto.

La journée d'hier était consacrée aux vendeurs d'autos de la ville et du district. Ces derniers se sont montrés empressés à répondre à l'invitation des directeurs de l'Association et l'avantage leur a été fourni de prendre contact avec les présidents et les directeurs des maisons québecoises. L'Association des marchands d'automobiles était également honorée de la présence de M. Philipps, gérant des ventes de la Hupmobile, de M. Amédée-J. Gasse, représentant à Québec de la General Motors, de M. Cryderman, gérant de la Hudson et de l'Essex du Canada. Hier soir, une assistance choisie remplissait la grande salle du Manège Militaire. Aujourd'hui, tous les clubs de la ville et les membres qui les composent sont cordialement invités au Salon où les directeurs leur assurent une cordiale réception.

Nous avons donné hier matin un bref aperçu des exhibits d'automobi-

(Suite à la page 4)

DEPUTES A QUEBEC

M. C.-N. Dorion, C. R., M. P. et un groupe de députés conservateurs de la province à la Chambre des Communes arriveront à Québec jeudi et assisteront, le soir, à un grand euchre donné par la Jeunesse conservatrice du comté de Québec dans la salle du Manège Militaire de Beauport.

Avant ce euchre, les députés dîneront chez Kerhulu, à 6 heures et demie, en compagnie de leurs amis de Québec. Tous les conservateurs de notre ville sont invités à ce dîner.

HOTE DES URSULINES

Son Excellence Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, sera ce matin, l'hôte d'honneur des Révérendes Soeurs Ursulines.

Monseigneur l'Archevêque célébrera la sainte messe à 7 heures et demie et sera ensuite reçu par le personnel et les élèves de l'institution.

LA POLICE ARRETE UN JEUNE VOLEUR

Un jeune homme de 16 ans a été arrêté par le constable Omer Martel, du poste No 15, à minuit moins cinq hier soir, alors qu'il était en train de faire main basse sur du tabac et des cigarettes dans la cabane de la patinoire St-Louis, coin des rues Verdun et St-Vallier. Le jeune prévenu s'y était introduit en défonçant une fenêtre. Il a été conduit au poste central.

LE CARROSSE DE NAPOLEON

La General Motors vous permet de le reconstruire et de vous assurer de beaux prix.

CONCOURS ORIGINAL

Tous les automobilistes connaissent la beauté, la valeur et la supériorité des carrosseries "Fisher". Cette importante compagnie, qui est une des filiales de la General Motors, vient d'organiser un grand concours qui suscite un vif intérêt chez les jeunes et dans le public.

La population québecoise, attirée par les vitrines de la maison J.-L. Drolet Enrg., marchand d'automobiles de la rue St-Joseph, est déjà au courant pour une bonne part des conditions intéressantes de ce concours. Il s'agit, pour les jeunes gens, âgés de 12 à 15 ans et de 16 à 19 ans, de construire un carrosse miniature qui soit la réplique de celui de Napoléon Ier. Les visiteurs du Salon de l'Automobile peuvent d'ailleurs en admirer un parfait exemplaire à l'exhibit de la maison Léon Drolet & Fils Enrg. A tous les concurrents, la Compagnie Fisher fournit les matériaux nécessaires à la construction. Ils ont ensuite à travailler eux-mêmes le chef-d'oeuvre qu'ils entendent réaliser.

Le public s'est vivement intéressé depuis une semaine devant l'établissement J.-L. Drolet Enrg., rue St-Joseph, au travail et à l'habileté d'un jeune élève de l'Académie Commerciale, M. Maurice Ruelland, âgé de 16 ans. M. Ruelland est le fils de M. Alphonse Ruelland, menuisier, qui demeure au numéro 261 de la rue Hermine.

M. A.-J. Gasse, représentant de la General Motors à Québec, que nous avons eu le plaisir de saluer hier soir, a invité tous les jeunes Québecois à faire partie de ce concours. Ils n'ont qu'à s'enregistrer à la maison J.-L. Drolet. La Compagnie Fisher leur enverra ensuite tous les détails nécessaires pour avoir droit aux magnifiques prix offerts par la compagnie, savoir: $75,000 en prix, quatre cours universitaires, plusieurs $100 en or, un voyage à Détroit, etc. Si le concurrent n'est pas victorieux dans l'ensemble de son travail il pourra recevoir un prix pour l'une des parties du carrosse qu'il aura le mieux travaillée.

SEANCE DU CABINET

Il y aura une séance du cabinet provincial aujourd'hui, nous a annoncé hier le premier ministre. "Ce ne sera pas une grosse séance", a ajouté le chef de la province. Il est donc peu probable que la commission municipale soit nommée aujourd'hui.

A propos de commission municipale, on parle de sir Georges Garneau comme membre de ce corps provincial. Nous n'avons pas consulté l'honorable M. Taschereau en rapport avec cette rumeur.

UN JUGEMENT DANS LA CAUSE DU CLUB MIRA

Andrew Zourro, accusé de vente illégale de liqueurs, est trouvé coupable.

UN MOIS DE PRISON

Le jugement et la sentence sont prononcés hier par M. le juge Demers.

65 AUTRES PROCES?

L'affaire du Mira Club a eu son premier dénouement hier, en Cour des Sessions de la Paix, alors que M. le juge L.-G. Demers a rendu jugement dans la cause d'Andrew Zourro, accusé de vente illégale de liqueurs alcooliques. Le président du tribunal a déclaré Zourro coupable et l'a condamné à un mois d'emprisonnement.

M. le juge Demers a fait une analyse très élaborée de la preuve faite dans cette cause. Il en conclut qu'il n'y a aucun doute sur la culpabilité de Zourro. Celui-ci a servi du scotch aux détectives à plusieurs reprises et il s'est fait payer. Trois témoins dignes de foi l'ont juré.

Quant aux objections faites par la défense, elles sont rejetées. Nous en donnons plus loin les raisons.

Dans cette cause, M. Fernand Choquetteé, C.R., occupait comme procureur de la Commission des Liqueurs. Les autres causes — les 65 autres — seront appelées jeudi.

Voici maintenant l'important jugement de M. le juge Demers:

"L'acte illégal qu'on reproche au prévenu est d'avoir enfreint les dispositions de la loi concernant les liqueurs alcooliques, (ch. 37 des Statuts Refondus) savoir: d'avoir, le ou vers le 6e jour de février 1932, en la Cité de Québec, dans le district de Québec, sans être muni d'un permis à cet effet et encore en vigueur, vendu des liqueurs alcooliques.

"Le prévenu a comparu personnellement devant moi le 8 février, il a plaidé non coupable et son procès a alors été remis au 11 courant. Le 11 février, le procureur du prévenu étant présent, la cause fut ajournée au 16 février et elle s'est instruite les 16, 17 et 18 du même mois. L'enquête fut nécessairement longue, vu qu'à cette accusation de vente se rattachent les arrestations de 65

(Suite à la page 15)

LE QUO WARRANTO

Le bref de "quo warrento" pris par M. Ulric Bisson contre son adversaire, M. l'échevin Arthur Drolet, du quartier St-Sauveur, viendra devant la Cour mercredi. Les procureurs dans cette cause se sont présentés devant l'hon. juge G.-F. Gibsone, hier matin, pour faire remettre la cause.

CE SOIR A L'UNIVERSITE

Ce soir, à 8 h., il y aura conférence à l'Université, dans le grand amphithéâtre. M. Joseph Risi, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie, sera le conférencier. Il a pris pour sujet : "La station biologique du St-Laurent aux Trois-Pistoles".

Les congréganistes de la Haute-Ville iront réciter l'office ce soir, à 7 heures 30, à la résidence d'un confrère, M. J.-Gédéon Gingras, 37 rue Couillard.

3 VENDEURS DEMANDES

Position intéressante pour hommes sérieux. Inutile de se présenter sans références. Bon salaire et commission. S'adresser, le matin, chez C. ROBITAILLE, Enrg., 320 rue St-Joseph.

AUTOMOBILES D'OCCASION

Notre Grande Vente est Commencée

ENFIN, voici l'occasion de vous procurer un char comme neuf à bon marché.

45 Chars de récents modèles, avec licence 1932 vendus à sacrifice

VOICI QUELQUES-UNES DE CES OCCASIONS :

BUICK COUPE 1929
PACKARD COUPE 1930
STUTZ SEDAN 1930
HUPP COUPE 1931
DE SOTO COUPE 1930
HUPMOBILE SEDAN 1929
PACKARD SEDAN 1929
DE SOTO SEDAN 1930

Différents autres modèles dans les marques suivantes et trop long à énumérer :

AUBURN — CHRYSLER — STUDEBAKER
OLDSMOBILE — WILLIS — CHEVROLET
FORD

Choisissez votre char maintenant. Vous pouvez déposer un montant en acompte et nous vous le garderons jusqu'au printemps si désiré. Aussi nous prendrons votre vieux char en échange.

(Département des Chars usagés)

UNIVERSAL AUTO LIMITEE
27 DE LA COURONNE
QUEBEC — TEL. : 5112

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 1er MARS

L'OPTIMISME DE HENRY FORD

M. Henry Ford a quelque droit de parler avec autorité en matière industrielle. En publiant son programme pour la saison d'automobilisme qui commence, il fait preuve d'un sincère optimisme, puisqu'il entreprend de dépenser une somme de $300,000,000.00 pour le démontrer. De mars à janvier prochain, inclusivement, les fabriques Ford produiront de 1,500,000 à 1,800,000 autos de divers modèles. La production actuelle est de 6,000 voitures par jour, soit 30,000 par semaine, et 120,000 par mois. Les commandes reçues jusqu'à date sont de près de 100,000 voitures, et l'on anticipe une autre demande de 250,000 voitures pour chacun des mois de mars, avril et mai. Ces calculs sont basés sur des perspectives mathématiquement certaines et ils représentent un minimum qui sera tout probablement dépassé. Au fur et à mesure que les commandes afflueront aux usines de Dearborn et de Ford City, la production sera accélérée. Même pour un milliardaire, une dépense de centaines de millions de dollars est une dépense énorme, et, comme le dit M. Ford, il n'agit pas à la légère en élaborant ainsi le programme industriel de toute une année. Avant de rouler sur les routes des Etats-Unis et du Canada, les automobiles Ford feront rouler des fonds par toute l'Amérique. Ce roulement de fonds représentera une activité commerciale considérable. Même en temps de crise économique, les prévisions de M. Ford ne feront sourire personne. Au contraire, les neuf dixièmes des gens y verront un indice d'une reprise relative de toutes les activités. Cependant, si un tel programme avait été formulé il y a dix ans, on aurait cru partout que le grand manufacturier américain avait perdu la boule. Cela démontre une chose, à savoir que les temps ne sont pas aussi difficiles qu'on le dit, hormis pour certaines classes plus directement affectées par la mévente des céréales.

UN HEUREUX EDITEUR DE JOURNAUX

M. William Southam est décédé à l'âge de 88 ans, à Hamilton, où il a débuté il y a trois quarts de siècle, comme apprenti typographe. A sa mort, M. Southam était le président et le principal actionnaire d'une chaîne de six journaux quotidiens, maître d'une belle fortune, et l'un des philanthropes les plus estimés du Canada. Avant M. Southam, d'autres hommes d'initiative ont réalisé de grands succès dans la publication de journaux, comme, par exemple, feu M. Berthiaume, ancien typographe, qui a fait de La Presse le journal canadien le plus répandu de son époque. Mais M. Southam est probablement le premier éditeur canadien qui ait réussi à fonder et à maintenir une chaîne de journaux quotidiens influents. Le merveilleux résultat qu'il a obtenu est d'autant plus remarquable que les journaux de la chaîne Southam sont situés à des centaines de milles les uns des autres, à Ottawa, à Hamilton, à Winnipeg, à Calgary, à Edmonton, et à Vancouver. Une particularité intéressante de cette famille de publications attire l'attention: c'est la latitude laissé à ces différents journaux quant à l'orientation politique, chacun réflétant plutôt les opinions de son directeur que celles de son fondateur. Ainsi, à Ottawa et à Hamilton, le "Citizen" et le "Spectator" sont plutôt indépendants des partis politiques, mais à fortes tendances radicales. Ils ont suivi l'un et l'autre avec sympathie le mouvement progressiste, en Canada, et le mouvement communiste, en Russie. Par contre, la "Tribune", à Winnipeg, le 'Herald", à Calgary, le "Jonrnal" à Edmonton, sont presque des organes conservateurs, cependant que la "Province", à Vancouver, est indépendant mais à tendance conservatrice. Cela témoigne de la confiance que M. Southam reposait en ses collaborateurs et associés, en même temps que d'une certaine stratégie dont le principal objectif était le succès financier. La philosophie de l'homme d'affaires lui apprend vite que les partis étant toujours les premiers à renier leurs principes, il ne faut pas attacher trop d'importance aux opinions politiques et s'occuper de servir plutôt l'opinion publique.

SUS A LA TRAITE DES IMMIGRANTS

Le plus efficace des secours que M. Bennett apporta jusqu'ici au règlement du chômage fut la suspension de toute immigration. Il est logique, en effet, qu'on n'invite pas de nouveaux travailleurs dans un pays qui ne peut assurer l'emploi régulier à ses ouvriers de l'usine ou des champs. Mais, sous l'influence des compagnies de transport et des propriétaires des terres non colonisées de l'Ouest, le gouvernement conservateur est à la veille de reprendre la politique antinationale de l'immigration britannique. Déjà, M. Gordon a repris l'ancien cri des partisans de l'immigration : "Plus il y aura de citoyens en Canada, moins la dette par tête sera élevée". Il va sans dire que Londres favorisera cette politique, puisqu'elle lui permet de se débarrasser à vil prix de quelques milliers de chômeurs. Au moment même que l'on prépare l'opinion à cette contradiction flagrante du Premier Ministre, les maires de Winnipeg, de Vancouver et de Montréal réclament la déportation de milliers et de milliers de pauvres hères que "la traite des immigrants" attira naguère en Canada. Comme l'avenir des immigrants canadiens est plein d'infortunes, les malheureux que, sous de faux prétextes, on va faire venir en ce pays sont d'avance voués au désespoir ou à la révolte. C'est ainsi que l'on grossit le nombre des ennemis du dedans, que l'on complique le problème de l'hospitalisation, celui de la criminalité, celui du communisme, tout en aggravant le sort des contribuables encore capables de payer de très lourds impôts. Si cela continue, M. Bennett aura causé autant de déceptions à ses amis qu'il avait fait de promesses à l'électorat canadien. Et ce n'est pas peu dire.

L'EGLISE AUX ETATS-UNIS

Au cours de l'année 1931, l'Official Catholic Directory", annuaire catholique des Etats-Unis, publiant la statistique de la vie catholique en ce pays au cours de l'année 1930, indiquait que le nombre des fidèles était passé au chiffre de 20,091,593, soit une augmentation sur l'année précédente de 13,391 unités. Le nombre des convertis était, parallèlement, de 39,528, soit 1,296 unités de plus qu'en 1920.

Cette statistique a paru à la plupart des catholiques américains qui se préoccupent de l'avancement de l'Eglise en leur patrie, des plus réconfortantes, puisque, finalement, on notait une augmentation intéressante de leurs coreligionnaires.

Mais des esprits moins sensibles aux apparences se sont demandés si, réellement, ces données étaient satisfaisantes et si, en allant au fond des choses, l'Eglise catholique était en progrès aux Etats-Unis.

Or, de l'examen attentif des chiffres ci-dessus et de leur analyse, ils constatent douloureusement que l'accroissement noté est superficiel et que, à la vérité, l'Eglise a souffert tout au contraire des pertes fort considérables qu'on peut évaluer à un demi-million de fidèles.

Deux articles parus dans The Commonwealth" et dans "The Ellensiastical Review" ont exposé tout au long les résultats de cette enquête. Nous les résumons à grands traits.

On constate d'abord que loin de marquer une progression, les chiffres du Catholic Directory" montrent une régression qu'on aperçoit immédiatement en comparant le gain de 13,391 fidèles avec le chiffre des convertis, 39,528. En effet, le fait que le nombre des convertis est supérieur au total de l'avance prouve une perte dans le nombre des catholiques de naissance. Elle est ici de 26,137 fidèles.

Mais, de plus, les statistiques démographiques officielles établissent que le taux de natalité qui est de 18.9 pour 1,000 sur une population totale, monte à 32.3 pour 1,000 si l'on prend seulement en considération la communauté catholique, tandis que le taux de la mortalité fixé à 12.0 pour les deux catégories.

Il en résulte donc que, en 1930, les 20,078,587 catholiques existant en ce pays, à la fin de 1929, auraient dû présenter un surplus de 407,587 naissances sur les décès.

A quoi il faut ajouter les 39,528 convertis signalés plus haut, et aussi les immigrés, dont une bonne partie, estimée entre 60,000 et 75,000 individus, venus du Canada et surtout du Mexique, étaient catholiques.

On arrive donc ainsi à un total global de plus de 500,000 catholiques nouveaux que l'Eglise eût dû normalement inscrire à son actif, demi-million qui se réduisent, effectivement, comme on l'a vu, à 13,391 unités.

Du reste, une statistique plus étendue et remontant sur les années antérieures, montre, suivant les auteurs de ces études, et selon aussi des personnalités telles que Mgr England, que l'Eglise catholique, tout en s'accroissant régulièrement au cours des années — de 7,343,186 fidèles en 1890 à 30 millions en 1930 — n'en perd pas moins un nombre considérable de ses ouailles, si lon considère le nombre des fidèles qui devraient régulièrement grossir son troupeau. Suivant un statisticien officiel si l'on s'en tient seulement aux émigrants, qui sont évalués à 18 millions entre 1890 et 1926: dans le cas où tous ceux d'entre eux qui étaient catholiques se seraient agrégés à l'Eglise dès leur arrivée aux Etats-Unis et maintenus dans son sein, la population catholique devrait avoir un excédent de plusieurs millions d'âmes sur les chiffres qui sont donnés aujourd'hui.

Cette perte de fidèles, n'est, au surplus, pas particulière aux catholiques. Les diverses dénominations, qui se partagent les chrétiens américains, enrégistrent toutes une diminution plus ou moins notable de leur croissance, et certaines un amoindrissement de leurs effectifs.

La conclusion à tirer de cet état de choses, et c'est celle des auteurs de ces considérations, c'est qu'un nombre croissant d'Américains deviennent indifférents en matière de religion et abandonnent leur confession.

Cette constatation est, par ailleurs, indiquée par une autre statistique qui précise que le nombre des habitants se réclamant d'une foi quelconque est descendu de 65.6 pour 100 à 53.4 de 180 à 1926.

Un des écrivains qui ont mené cette pénible euquête conclut ainsi dans "The Ellesiastical Review", après avoir souligné combien est affligeante pour les prêtres une telle constatation.

"La vérité la plus désagréable vaut mieux que le plus plaisant mensonge.... Il n'y a pas de doute que si nous regardons résolument en face les faits, nous pouvons, avec l'aide de la divine providence, mettre au point des méthodes pour arrêter les défections et, ainsi, sauvegarder effectivement la continuelle croissance de l'Eglise du Christ dans cette terre d'opportunité et de liberté".

Bon vieux temps

(De l'Evénement, 29 février 1872)

Le cabinet local a levé séance et M. Denis Murray est nommé Greffier de la Paix.

Nous félicitons M. Murray sur sa nomination et nous sommes convaincu qu'il en remplira les fonctions avec zèle et talent.

Nous n'en devons pas moins constater qu'il y a eu une injustice de commise et qu'on a violé des droits acquis. Il était d'abord de simple justice de donner à un Canadien-français un emploi jusqu'ici occupé par nos nationaux, et ensuite d'accorder promotion au mérite. Après une délibération de dix jours et l'emploi de toutes les ressources de sa diplomatie, le premier ministre est parvenu à gagner son point. Bien des combinaisons sans but sérieux ont été essayées dans l'intervalle, entr'autres celle de nommer à la fois MM. Duggan et Casgrain. Dimanche enfin, après vêpres, le procureur-général a commencé à céder; puis, le lendemain, M. Irvine est resté sous sa tente. Enfin hier, M. Chauveau s'est trouvé, comme à la Chambre, à la tête d'une majorité. Du haut du ciel, St-Colomban sera content et sur la terre le Mercury applaudira. Quant à St-Jean-Baptiste, il n'en faut pas parler, c'est pour le 24 juin.

On se rappelle peut-être que le grand reproche fait par la presse dite religieuse à notre confrère du Constitutionnel, M. Gérin, était d'avoir écrit dans le Journal de Paris. Avec la mauvaise foi qui caractérise cette école, on représentait ce journal sous les plus fausses couleurs; en vain ceux qui connaissent un peu la presse française et savent distinguer entre le Siècle et la Gazette de France, réclamaient

Mais voici qu'aujourd'hui le grand oracle se fait entendre et que M. Gérin se trouve amplement justifié d'avoir eu l'honneur d'écrire à côté de deux des personnalités les plus honorables et des meilleurs écrivains de France, MM. Weiss et Hervé. M. Louis Veuillot vien en effet d'adresser au Journal de Paris, une lettre dans laquelle il proteste de l'estime particulière dans laquelle il tient ce journal. Voir le numéro du 27 du Nouveau-Monde dans laquelle cette lettre est reproduite.

Nous espérons que la presse religieuse fera amende honorable à M. Gérin de lui avoir fait un crime d'avoir écrit dans un journal qu'estime si particulièrement M. Veuillot.

Le Constitutionnel disait spirituellement que si le cabinet Clarke à Manitoba n'a pas été renversé durant la session, "c'est pour la bonne raison que dans la Chambre personne ne sait rédiger une motion de non confiance," M. Royal ayant les mains liées par sa position.

A la fin cependant, cet homme de plume a failli se rencontrer. Une scène a eu lieu entre les deux représentants du gouvernement fédéral à Manitoba, M. Donald, A. Smith et M. Clarke et la dépêche raconte ainsi:

"Le jour de la clôture, la Chambre s'est réunie à 1 heure. Le gouvernement proposa un amendement au bill de la Cour Suprême, et M. Donald A. Smith un autre amendement. Un débat s'ensuivit, et M. Clarke et M. Smith en firent presque seuls les frais. La discussion a été surtout marquée par des allusions personnelles.

"Le procureur-général a accusé M. Smith, ne lui en a pas cédé et il a dit que le procureur-général était un déshonneur pour la chambre; que sa conduite durant toute la session, avait été caractérisée par la plus grossière insolence et par des tentatives éhontées de tyrannie.

"Lorsque le vote se prit, le gouvernement fut battu sur la mesure originale par une majorité de 4.

"Environ une demi-heure avant la prorogation, un des plus chauds partisans de M. Clarke proposa une motion de remerciments pour sa conduite durant la session. Ce fut le signal d'un renouvellement d'hostilités. Tout ce que M. Smith avait dit auparavant fut répété, et M. Clarke réitéra ses accusations. Avant que la motion fut soumise à un vote, la chambre fut appelée par le lieutenant-gouverneur pour entendre le discours de prorogation."

Sans l'arrivée, opportune du Lieutenant-Gouverneur, et si, par malheur le carosse de M. Archibald s'était encore une fois cassé en route, MM. Clark et Girard étaient à bas. Ce n'est du reste qu'affaire remise et on peut s'attendre à leur prochain retour à Montréal.

FAITS DIVERS

Lecture. — Ce soir, à la salle Morgan, rue la Fabrique, M. le professeur Baillargé fera une lecture sur la vapeur et les engins à vapeur. Cette lecture est donnée sous le patronage de la société d'encouragement de l'industrie locale.

Le sujet est hautement intéressant pour tous les industriels et sera traité avec talent par le professeur Baillargé, dont la science et la compétence ne peuvent être mises en doute dans cette manière.

Au petit jour

L'INDUSTRIE SUCRIERE EN FRANCE

La production du sucre brut en France a atteint, pour l'exercice écoulé, 1 million 80,000 tonnes; c'est le chiffre le plus élevé qui ait été enregistré depuis la guerre. La consommation a été de 950,000 tonnes. Un accord est intervenu entre les planteurs de betteraves et les fabricants de sucre; aux termes de cet accord sanctionné par le gouvernement, les stocks en excédent, soit 150,000 tonnes environ, seront bloqués, et les emblavements réduits d'environ de 12 pour 100. On pense que ces mesures permettront un rétablissement de la situation en France.

En outre, le gouvernement a augmenté le droit de douane de 140 à 170 francs et décidé d'accorder des licences d'importation limitées à 32.00 tonnes de sucre.

LA POPULATION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

On enregistre une augmentation dans le nombre des habitants de la Nouvelle-Calédonie. Ce nombre était de 51,876 en 1926; il est passé à 57,165 en 1931. En voici le détail:

Population blanche : 17,215, en augmentation de 316;

Population immigrée de couleur: 11,448, en augmentation de 3,959;

Population indigène : 28,502, en augmentation de 1,012.

Sur 17,215 blancs, on compte 15,795 appartenant à l'élément civil libre, dont 13,745 Français (3,042 nés en France et 10,703 nés dans les colonies).

Les déportés, les condamnés en cours de peine, et les relégués collectifs sont au nombre de 35; les libérés, les relevés de la relégation et les relégués individuels font un total de 538. L'élément pénal comprend donc 623 individus, soit moins de 1.10 pour 100 de la population totale.

Notons enfin que l'effectif des troupes est tombé de 511 en 1906 à 282 en 1931.

LES IMPORTATIONS DE VINS DANS L'AFRIQUE FRANCAISE

Les demandes de vins faites par les diverses colonies de l'Empire française atteignent des chiffres relativement importants qu'il est intéressant de considérer non seulement parce qu'ils montrent la valeur de cette clientèle, mais encore parce qu'on en peut tirer quelques données sur le degré de prospérité de ces colonies.

Pendant le mois de novembre, les demandes de vin pour l'ensemble des colonies françaises se sont elevées à 19,982 hectolitres de vins ordinaires en fûts. L'Algérie a reçu 199 hectolitres de vins ordinaires en fûts et 389 en bouteilles; 826 hectolitres de vins de champagne et autres mousseux et 1,144 hectolitres de vins de liqueurs.

La Tunisie a importé 35 hectolitres en fûts et 95 hectolitres en bouteilles de vins ordinaires; 189 hectolitres de champagne ou mousseux; 231 hectolitres de vins de liqueurs.

Le Maroc a commandé 366 hectolitres en fûts, 312 hectolitres en bouteilles de vins ordinaires; 666 hectolitres de vins de liqueur; 315 hectolitres de champagne et mousseux.

L'Afrique Occidentale Française entre dans les chiffres de ce commerce pour 1,779 hectolitres en fûts et 86 hectolitres en bouteilles de vins ordinaires, 159 hectolitres de vins de liqueur et 100 hectolitres de champagne ou autres vins mousseux.

LA DETTE VIAGERE DE LA FRANCE

Le montant de la dette viagère a augmenté en un an de 736,839,945 francs. La dette viagère comprend les pensions civiles et militaires, les allocations aux anciens combattants, les retraites ouvrières et paysannes, etc. Elle était en 1930 de 9,332,508,240 francs; elle s'est élevé en 1931 à 10,069,348,185 francs.

Voyons quelques-uns des chapitres sur lesquels portent les principales augmentations d'une année à l'autre :

Pour allocations aux anciens combattants créées postérieurement au 31 mars 1930, un total de 431 millions;

Pour les suppléments de pension aux invalides de la guerre, aux veuves, orphelins et ascendants des victimes de la guerre : 205,848,000 francs;

Pour supplément aux traitements des titulaires de la Légion d'honneur : 88,029,694 francs;

Pour les pensions militaires du ministère de la Guerre : 87,531,813 francs;

Pour alocations supplémentaires aux grands invalides : 42,732,500 francs;

Pour les pensions civiles : 28,254,373 francs;

Pour allocation spéciales, temporaires au xtuberculeux : 12,838,000 francs;

Pour majoration de pensions aux titulaires ayant élevé 3 enfants ou plus jusqu'à l'âge de 16 ans: 8,804,440 francs.

Pour indemnités aux chargés de famille : 5,983,342 francs.

L'EXPOSITION D'AUTOS A UN GRAND SUCCES

(Suite de la page 3)

les exposées au Salon. Nous voudrions parler ce matin des kiosques qui s'élèvent sur les côtés de la salle et qui ménagent aux visiteurs de belles surprises.

Il n'y a peut-être pas au Salon du Manège Militaire exhibit plus attrayant que celui de la maison Vandry, Inc., 155 rue St-Paul, Québec. Cette importante firme québecoise annonce huit superbes cabinets "Frigidaires" d'un luxe remarquable et finis en brillante porcelaine blanche sur acier.

La réfrigération avancée de Frigidaire apporte un surcroit d'économie et de commodité. Le public doit à "Frigidaire" des perfectionnements qui, au cours des quinze dernières années, ont rendu la réfrigération saine, commode et économique. Les modèles "Frigidaires" que nous voyons au Salon de l'Automobile offrent des avantages que les visiteurs ne s'attendent certainement pas de trouver dans n'importe quel réfrigérateur.

Frigidaire a le "Régulateur du Froid" à l'extérieur pour accélérer la congélation de la glace et des desserts glacés — le Plateau à Glace "Quickube" breveté, qui dégage les cubes de glace à l'instant — le fameux Hydrateur, pour rafraichir les légumes. Et ce ne sont ici que quelques-uns des nombreux avantages que vous trouverez dans le Frigidaire.

Depuis le sommet où sont les tablettes, jusqu'aux pieds d'un dessin gracieux, le cabinet est en brillante et durable porcelaine sur acier — porcelaine sur acier à l'intérieur comme à l'extérieur. Il y a suffisamment d'espace entre les tablettes et elles sont construites de manière que les plats y glissent, quand on les entre ou qu'on les sort. Et avec quel silence le Frigidaire fonctionne. C'est à peine si vous avez conscience du fait qu'un mécanisme très puissant est dissimulé dans la base du cabinet — un mécanisme tellement puissant qu'il garde les aliments froids dans les cuisines les plus chaudes, bien qu'il ne consomme que quelques heures de courant par jour.

La British American offre en vente des produits purement canadiens. Son exhibit du Salon de l'Automobile suscite u nvif intérêt chez les automobilistes soucieux de donner à leur machine les meilleures huiles et la meilleure gazoline. La British American annonce la Nox-gazoline et la Peerless-Ethyl ainsi que l'Autolene Motor Oil. Ces produits jouissent d'une popularité extraordinaire. M. W.-H. Punt, gérant de la compagnie à Québec, M. J.-M. Landry et M. H.-E. Masson, représentants se tiennent constamment sur le plancher pour recevoir les visiteurs et les faire bénéficier de leur experience.

Un des exhibits qui capte le plus l'attention des visiteurs est sans contredit celui de la maison Léon Drolet & Fils, qui fait une spécialité dans la réparation des ressorts. M. M. Drolet, propriétaire de la maison Léon Drolet, a fabriqué à l'occasion du Salon de l'Auto un magnifique carrossé miniature qui est la parfaite reproduction du carrosse de Napoléon Ier. M. Drolet reçoit pour son travail de sincères félicitations. Il a même refusé plusieurs fois depuis samedi après-midi des offres qui lui étaient faites. Ce petit carrosse a été construit d'après les plans de la Fisher Body. La délicatesse du travail est un puissant témoignage au crédit de la maison Drolet. Tous les visiteurs du Salon feront bien de passer par ce kiosque. Ils recevront de ses représentants un billet sur lequel ils pourront indiquer combien d'heures ils croient que ce travail a pris. En récompense, M. Drolet offre un $5 en or qui sera tiré vers la fin de l'exposition.

Une des merveilles du jour, montrées au Salon de l'Automobile, est bien le condensateur à bobine "Super-Spark". Le Super-Spark est un article canadien qui distribue la chaleur de l'étincelle à la bougie de façon à assurer les plus intéressants résultats. Il donne à l'automobile un démarrage plus facile au froid, une force plus grande, un départ accéléré, il permet de faire plus de milles au gallon et évite les saletés dans la bougie. L'exhibit du "Super-Spark" mérite l'attention de tous les automobilistes. M. Maurice McManus, de Toronto, et M. R.-A. Ferland, de Québec, se tiennent constamment au Manège, prêts à répondre à toutes les observations des automobilistes. Le prix du Super-Spark est de $3.50 réguler. A l'occasion du Salon de l'Automobile, les représentants l'offrent au prix de $1 seulement. L'Electrical Rewinding Shop, 411 St-Joseph, en est le seul représentant à Québec.

Les automobilistes soucieux de prendre toutes les précautions nécessaires au cas où il leur arriverait des désagréments l'été prochain s'adresseront certainement au kiosque de M. C.-E. Migner, représentant d'assurances contre le feu, le vol, accident et collision. M. Migner fait une spécialité des assurances d'automobiles. Il est représentant à Québec de l'Alliance Assurance Co., de Londres, Angleterre, dont l'actif dépasse $150-000,000. A l'occasion du Salon de l'Automobile, M. Migner a organisé un grand concours. Il offre généreusement à tous ceux qui vont le voir la chance de gagner 100 gallons de gazoline. Ce concours est ouvert aux propriétaires d'automobiles seulement.

L'Imperial Oil possède au Salon de l'Automobile un magnifique exhibit des produits qu'elle offre aux automobilistes. La Imperial Oil offre la gazoline préférée du Québec. Elle est la distributrice de l'Imperial Ethyl, des 3-Stars, et des huiles à moteur Marvelube et Gargoyle Mobiloil. Du jour au lendemain la gazoline Imperinal 3-Star est devenue le carburant à moteur le plus recherché dans la province de Québec. Chaque jour, depuis sa mise en vente au mois de septembre dernier, sa popularité s'est accrue de plus en plus. Le succès de l'Imperial 3-Star est dû principalement à sa qualité et sa valeur intrinsèque; mais les automobilistes du Québec se rappellent aussi que c'est un produit de notre industrie provinciale, car elle est raffinée par des ouvriers de chez nous dans la plus grande raffinerie de la province.

La Librairie Garneau Limitée offre en vente aux automobilistes une magnifique plaque-emblème. Cette splendide conception est un emblème que les vétérans de l'auto aimeront à prendre comme égide et pour enseigne.

Dans un cadre original et artistique, on y trouve admirablement disposés les armoiries et la devise du Canada, le drapeau marial et le drapeau du Sacré-Coeur, avec sentences appropriées.

L'autostemme est de simili-bronze avec ornementation d'émail. Elle se place ou sur le radiateur de la voiture à l'aide de broches ou en tête de la plaque matricule à l'aide d'un petit boulon.

En l'achetant spécifier (avec) ou (sans) pattes, suivant le mode d'emploi choisi.

Seiberling vient d'apporter sur le marché un nouveau pneu à double surface roulante et avec coussins d'air. Ce nouveau pneu à deux surfaces anti-disparates superposées donne un rendement additionnel de plusieurs mille milles. Plus de cent trous à travers le corps de ce pneu breveté respirent et aspirent l'air frais en exhalant la chaleur destructive. Seiberling offre donc le pneu le plus sûr jamais construit, un pneu qui dure plus longtemps que tout autre, le seul pneu qui ait une surface antidérapante jusqu'à la fin de ses jours. La maison Garant Service Engr est distributrice à Québec des fameux pneus Seiberling.

Tout en visitant le Salon de l'Automobile qui offre cette année un intérêt remarquable et inconnu jusqu'ici, les visiteurs auront l'avantage d'accorder une visite au kiosque de l'Association des Aveugles. Des dames charitables mettent en vente des paniers comme on ne peut pas en trouver ailleurs par leur beauté et leur fini. Il y en a de toutes les sortes et de toutes les formes. En achetant à ce kiosque on aidera à l'Association des Aveugles dont les bureaux sont situés au No 32 de la rue St-Louis.

UN APPEL DE L. PELLAND A L'OPTIMISME

(Suite de la page 3)

conomique qui sévit actuellement. M. Pelland s'appuie sur l'Evangile pour affirmer que les hommes énergiques ne doivent jamais se laisser abattre, et il fait appel à l'histoire pour démontrer qu'un peuple sain et robuste — comme le nôtre — est capable de surmonter la crise. "Tout le long de son histoire, glorieuse ou tragique, le peuple canadien-français", dit M. Pelland, "a gardé son imperturbable gaieté, et cette heureuse disposition de son caractère explique déjà, en partie, pourquoi nous avons résisté envers et contre tout".

—"Savoir rire", ajouta le conférencier, "est une marque d'intelligence. Il est facile d'établir que notre peuple est intelligent, et qu'il a fait sa marque même dans le commerce et l'industrie. Nos techniciens, nos professionnels et nos hommes politiques ne sont pas inférieurs à ceux des autres nations. Nous avons aussi réussi dans les arts, comme en littérature. Nos érables en fleurs ont donné leur sève, qui promet encore d'être plus abondante et plus riche."

M. Pelland reconnait que le Canadien français qu a de la facilité, est porté à s'en contenter. Nos classes professionnelles, notamment, n'ont peut-être pas exercé tout l'apostolat intellectuel qu'on doit attendre des classes dirigeantes d'un pays. Cependant, ajoute le conférencier, une élite entretient, au foyer national, le culte de l'Idée, et c'est ce qui importe.

Louer l'idéalisme des Canadiens français, c'est faire honneur à leur patriotisme, déclare ensuite le conférencier. Puis ils revendique, contre les snobs, notre fidélité à la langue et aux traditions des ancêtres, soulignant, par ailleurs, quelques inconséquences de notre conduite quotidienne: cette critique destructive, ce manque d'esprit de corps, ces divisions inutiles, sans oublier nos querelles politiques, dont l'âpreté, parfois exagérée, ne manque pas d'étonner certains peuples étrangers.

Enfin, M. Pelland voit, dans le sens religieux de notre peuple, dans sa charité et son amour de la justice, les garanties morales capables de lui permettre de traverser la crise avec succès.

Les deux pièces exécutées par les Chanteuses du Rosaire sont: "Poème Evangélique", de Chaminade, et "Dans l'onde calme et dormante", de Maurice Pesse. La chorale était sous la direction de mademoiselle Stalla Lafleur, mademoiselle Cécile Bédard était au piano. Les soli furent rendus par mademoiselle Marthe Lapointe, une artiste de toute première valeur que le public québecois a souvent applaudie.

CONFERENCE AUX CHANTEURS

(Suite de la page 3)

M. Fortier s'est appliqué d'abord à montrer combien il y a de poésie dans la nature, combien aussi il y a en elle de beau et de grandeur. Il étudia plus particulièrement la nature de notre pays.

Le conférencier s'appliqua à démontrer l'influence de la nature sur les artistes, comment elle les inspire. Il cita en exemple la "Symphonie pastorale" de Beethoven.

Traitant en second lieu des lettres M. Fortier s'appliqua surtout à démontrer tout le bien que l'on peut retirer d'un volume, si l'on sait faire de lui son ami, comprendre la pensée, les sentiments, le coeur de l'auteur.

Cet exposé original de M. Fortier ne fut pas la partie la moins goûtée de sa causerie.

M Fortier aborda ensuite la question de la musique. Il dit ne pas parler de la musique en technicien. Dans une pièce de musique il recherche un sens poétique. Il dit tout son enthousiasme pour cet art, qu'il voudrait voir placé sur le même pied que les sciences.

M. Gérard Fortier fut vivement applaudi. Présenté par M. Jean-Marie Lachance, il fut remercié par M. Rolland-G. Gingras, qui le félicita chaleureusement au nom de l'Association.

LA MORTALITE INFANTILE EST A LA BAISSE

(Suite de la page 3)

M. le docteur M. Langlois succéda au docteur Drouin, et il donna lecture du rapport suivant pour le dispensaire de N.-D. de Grâce:

Inscriptions : 267.
Consultations médicales : 1697.
Séances médicales : 50.
Alimentation maternelle : 75.
Alimentation artificielle : 196.
Décès : 3, dont 2 cas de gastro-entérite.
Moyenne d'assistance : 31 consultations par séance.
Moyenne de mortalité : 1 p.c.

M. le docteur Drouin commenta ce rapport en disant que si les statistiques de ce dispensaire sont si encourageantes, il a fallu lui assurer sa subsistance, ce qui a été fait et cela grâce au dévouement de madame Jules Tessier, la fondatrice et la présidente de l'Oeuvre de la Goutte de Lait, aux dévouements des médecins et des gardes-malades. "Le facteur qui accentuera l'expansion de l'Oeuvre sera toujours votre assistance régulière aux séances du dispensaire et le sacrifice de nourrir vos enfants. Que la mère se souvienne que la Providence l'a dotée des organes nécessaires à la subsistance de ses enfants".

M. le docteur Joseph Devarennes donna ensuite une causerie avec projections lumineuses. Le premier film développe l'histoire de la lutte anti-diphtérique à différentes époques. Le second est une confession d'un rhume et le dernier démontre les soins à prendre pour le lait donné aux nourissons. M. le docteur Devarennes encouragea les mères à suivre avec effort les séances du tispensaire, à y amener leurs bébés afin de prévenir les maladies. Le conférencier parla de la diphtérie, de ses ravages. Le docteur Devarennes temina par de précieux conseils.

Madame Jules Tessier, la dévouée présidente de l'Oeuvre de la Goutte de Lait, remercia l'auditoire de l'intérêt porté à son oeuvre, et remercia les docteurs et les gardes malades de leur travail philantropique.

Au début de la conférence, nous avions le plaisir de rencontrer madame Tessier pour lui demander ses impressions sur l'année écoulée. "Je suis vraiment enchantée du beau travail qui a été accompli durant 1931 en faveur des enfants. La moyenne de la mortalité a diminué de 52 pour cent au cours de l'année, dans notre cité, et dans la paroisse de Stadacona où un dispensaire est établi, sur 182 enfants inscrits, aucune mortalité n'est survenue. "Certes ajouta madame Tessier, ce sont des chiffres consolants et bien de nature à nous encourager à travailler constamment pour la santé de ces pauvres petits".

Au cours de la soirée, un magnifique programme fut exécuté.

"Je serai député", déclamation par le jeune Roger Poitras.

"Adoration", de Baroski.

Mlles Jeannine Carle et Eugène Ruel.

"Le Carnaval de Venise"

Mlles Pauline Poulette, Fernande Drolet et Anne-Marie Marcotte.

HOMMAGE AU R. P. DEGESNE

(Suite de la page 3)

pucin. Messieurs les abbés Cyrille Gagnon, Odilon Blanchet, Ernest Nadeau, Joseph Dubé, Emile Giguère, de Bienville, Emile Jobin, L. Villeneuve, Jules Bourbeau, V. roy, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Ad. Gagnon, Jules Rémillard, Ernest Nadeau, Jos. Ferland, Oscar Genest, Jos. Lacroix. Victorin Grenier, Eug. Delisle, le R. F. Edmond, représentant le Frère Michel, E. C., Directeur de la Communauté de St-Sauveur.

Dans les premiers rangs de la nef, nous avons remarqué M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, le docteur E. Mlville Deschênes, H. R. de St-Victor, le docteur P. H. Bédard, le docteur P.-V. Marceau, J.-A. Moisan, J. Falardeau, A.-B. Dupuis, Les Révérends Frères de St-Vincent de Paul, L'Heureux, Lamontagne, Donati, Thomberr, Robin, Maheux, Pelchat, Lefebvre, Braun, Bédard. Faucher, Bolvin, Brodeur, Brière, Paquet, Sauvageau, Vallières, Côté, Leblanc, Massé, Migneault.

Les membres anciens de l'Oeuvre, MM. Alexandre Trudel, président de l'Amicale, Wilfrid Maurice, Jules Carbonneau, Fernand Lachance, Edgar Carbonneau, W. Carbonneau, W. Drolet. Jos. Café, Arthur Pelletier, Joseph Boulay, Emilien Thivierge et plusieurs autres.

A l'orgue, les novices et les juvénistes ont chanté la messe funèbre cependant que le R. F. Painchaud touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière propre de la Communeauté, à leur maison de Ste-Marie, Monument, Charlesbourg.

L'Evénement réitère à la Congrégation en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

SINGAPOUR BASE AERIENNE

Le Gouvernement anglais a accordé 1,000,000 de livres stetrling pour la construction à Singapour d'une base aérienne civile pour les hydravions et les avions. L'aménagement de la base doit être terminé dans quatre ans.

Singapour étant un important centre maritime, la création d'une base aérienne civile sera non seulement en temps de paix une des plus fortes barrières de l'impérialisme anglais, mais en temps de guerre un des centres stratégiques des plus importants et des plus puissants. Actuellement, on a déjà commencé les travaux de construction d'une aire d'embarquement bétonnée de 38 m. de largeur sur 91 m. de longueur. L'aérodrôme aura une superficie de 900 m. de côté.

(La Presse-Associée)

Carnet Mondain

Madame Arthur Meighen et mademoiselle Lillian Meighen sont arrivées à Québec hier matin et sont les invitées pour quelques jours de madame Thomas Maher, avenue du Parc.

L'honorable M. Narcisse Pérodeau, M.C.L., est attendu aujourd'hui à Québec et assistera au déjeuner donné par M. le gouverneur Carroll, à Spencer Wood, en l'honneur de Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec.

L'honorable sénateur Jules Tessier part aujourd'hui pour Ottawa où il passera quelques jours.

L'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, sera à Québec aujourd'hui.

L'honorable M. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative, sera également à Québec aujourd'hui.

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, arrivera d'Ottawa ce matin et assistera au déjeuner offert, ce midi, par M. le gouverneur Carroll en l'honneur de Son Excellence Mgr Villeneuve.

Madame C.-F. Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont parties pour Winnipeg où mademoiselle Delâge prendra part au tournoi de badminton du Canada.

Madame St-Denys LeMoyne et madame Noulan Cauchon, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec et logent au Château Frontenac.

M. et madame M.-A. Bourget ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée dimanche après-midi en l'église des Saints Martyrs par M. l'abbé Achille Demers, du collège de Lévis, sous les prénoms de Marie - Andrée - Claire - Madeleine. Parrain et marraine, M. et madame Henri Bélanger. Porteuse, garde Smith.

M. le notaire et madame J.-G. Verreault ainsi que leurs enfants, Lucien, Marie-Paule et Léo, partent aujourd'hui pour St-Petersburg, Floride, où ils passeront un mois.

M. C.-N. Dorion, C.R., M.P., arrivera jeudi à Québec avec un groupe de députés conservateurs à la Chambre des Communes.

Madame E.-J. Renaud a reçu intimement à l'heure du thé, vendredi, à sa résidence, côte de la Citadelle, en l'honneur de madame Alan Thomas, de Toronto, qui est en ce moment à Québec.

Mademoiselle Marjorie Swift, du Quebec Winter Club, est partie pour Winnipeg où elle prendra part au tournoi de badminton du Canada. Durant son séjour à Winnipeg, mademoiselle Swift sera l'invitée de M. et madame Angus McNeil.

Mademoiselle Suzanne Beaudoin retourne aujourd'hui à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de madame E.-L. Hardy, chemin St-Louis.

Mademoiselle Françoise Champoux est de passage à St-Joseph de Beauce, l'invitée de mademoiselle Géraldine Morin.

Madame Rolland Côté recevait à une partie de bridge et à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Mildred Buttler, de Val Brillant.

M. Philippe Taché part aujourd'hui pour Los Angeles, Californie, où il visitera ses soeurs, madame M.-A. Podley et mademoiselle Marguerite Taché.

On annonce pour le neuf mars le mariage de mademoiselle Annette Lemoine, fille de feu M. Charles-Errol Lemoine, arpenteur-géomètre, et de madame Lemoine, de Montréal, avec M. Stanley Simons, fils de M. Harry Simons, marchand, de Washington. Pas de faire-part.

Mademoiselle Fernande Côté recevait à une partie de bridge, ces jours derniers, à la résidence de ses parents, M. le commandeur et madame G.-J.-Ernest Côté, en l'honneur de mademoiselle Marie-Ange Giguère, de Ste-Marie de Beauce. Les prix furent gagnés par mademoiselle Beaumont, mademoiselle Giguère, mademoiselle Lamarre, M. Giguère, M. Legris, avocat, et M. le docteur Roy.

Madame J.-Auguste Bourdeau a passé la fin de semaine à Amqui, l'invitée de son frère, M. le notaire Henri LaRue, député de Matane, à la Chambre des Communes.

Recette de Soeur Sainte-Marie Edith pour GÂTEAU ESPAGNOL

½ tasse shortening
1 tasse sucre
2 oeufs
1¼ tasse farine pâtisserie
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1 c à thé cannelle
¾ tasse lait

Défaites le shortening en crème, ajoutez sucre et jaunes d'oeufs, puis battez bien. Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et cannelle, puis ajoutez en alternant avec le lait. Incorporez ensuite les blancs d'oeufs. Faites cuire à four modéré (350° F.) durant environ 40 minutes dans un plat tubulaire graissé. Recouvrez finalement de Glaçage Mousse de Mer. (Voir la recette en page 19 du nouveau Livre de Cuisine "Magic".)

"Nous employons la Poudre à Pâte 'Magic' *exclusivement*"

dit Soeur Sainte-Marie Edith, *directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal . .*

Réputée pour l'excellence de ses méthodes d'enseignement, l'Ecole Ménagère de Montréal a déjà remporté des résultats remarquables dans le domaine de l'économie domestique.

"Nous employons et recommandons la Poudre à Pâte "Magic" exclusivement", dit Soeur Sainte-Marie Edith, directrice de cette institution bien connue, "parce qu'elle est pure et ne contient aucun ingrédient nuisible. Aucune autre poudre à pâte ne répond à notre standard de qualité uniforme, de pureté et efficacité constante."

La Poudre à Pâte "Magic" est employée *exclusivement* par la majorité des diététistes et professeurs des institutions et écoles ménagères de tout le Canada.

Guidez-vous sur l'expérience de ces autorités. Employez la Poudre à Pâte "Magic" . . . elle améliorera vos meilleures recettes.

Livre de Cuisine Gratis—Quand vous cuirez à la maison, vous apprécierez la variété des délicieuses recettes contenues dans ce Livre de Cuisine "Magic". Demandez-le en écrivant à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty Street, Toronto, Ontario.

"Ne contient pas d'alun". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

A des Prix *qui vous plairont !*

NOUS avons les appartements les plus beaux de Québec. Ils offrent une vue incomparable et ils sont inondés de soleil toute la journée. L'immeuble est le plus beau de la ville aux points de vue disposition, construction et commodités. On peut avoir une idée de la grandeur des pièces du fait que les vivoirs ont 13'6" x 25-6". Aux prix demandés ce sont de véritables occasions. Il faut les voir.

CLARIDGE

Les plus beaux appartements à Québec.

220 GRANDE-ALLEE

Téléphone : 4-2961

Madame Gilbert Lafleur et madame Eric Parsons sont revenues de la Jamaïque où elles ont fait une croisière.

Hier matin, à sept heures et demie, en l'église de St-Louis de France, décorée pour la circonstance de palmiers, de verdure et de fleurs printanières, M. l'abbé Forget a béni le mariage de mademoiselle Charlotte Labrosse, fille de M. J.-L. Labrosse et de madame Labrosse, décédée, avec M. le docteur Roland Blais, fils de M. et madame Georges Blais.

Dans la capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 1er. — Son Excellence le Gouverneur-Général sera présent à la réunion annuelle de la branche canadienne de la St John Ambulance Association qui sera tenue au Château Laurier demain après-midi.

Des invitations ont été lancées par la National Gallery of Canada pour l'ouverture d'une exposition de peintures anglaises contemporaines. La cérémonie aura lieu jeudi après-midi, le trois mars, et sera présidée par Son Excellence le Gouverneur-Général.

Madame George Black, épouse de l'Orateur de la Chambre des Communes, recevra à déjeuner, aujourd'hui.

Le très honorable Sir Robert et Lady Borden sont partis pour Atlantic City où ils passeront quelques semaines.

L'honorable madame Cairine Wilson est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours avec sa soeur, madame Robert Loring.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 1er. — Lord Minto et sa mère, Lady Minto, quitteront Londres au début de mars pour une croisière sur la Méditerranée.

Lady Drummond recevra à l'heure du thé, samedi après-midi, alors que M. Gordon Brand donnera un programme de chant.

Madame Charles Carroll, de Baltimore, est en ville, l'invitée de madame Gault.

JOYEUSE REUNION

Dimanche, le 21 février, a eu lieu une joyeuse réunion à la résidence des parents de mesdemoiselles Jeanne et Gertrude Drolet, rue Sherbrooke. Il y eut chant, piano et amusements. A 5 h., un goûter fut servi.

Etaient présents: madame Albert Drolet, mesdemoiselles Germaine, Simonne, Gertrude, Jeanne, Jeannine Drolet, Gertrude Carbonneau, Claire Bélanger, Simonne Minguy, Juliette Bourbeau, Juliette Couture, Nelly Brown, Marie, Paule, Jacqueline Auby, Thérèse et Marthe Gaboury, Alice et Estelle Rinfret, Rolande et Germaine Lachance, Gilberte Deschênes, Fernande Verret,

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

Ce modèle est aussi beau et élégant qu'on pourrait le souhaiter. Il est de lainage à texture diagonale de la nouvelle nuance de bleu foncée qui tient du bleu saphir.

Le corsage peut être ouvert jusqu'en bas ou la fermeture simplement simulée.

Il vous en coûtera peu de vous confectionner une robe comme celle-là et vous serez agréablement surprise de son chic.

Du crêpe canton-faille noir avec collet de crêpe blanc serait une agréable combinaison.

Le patron est fourni en grandeurs 16 et 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste. Pour 36 il faut 3 1-4 verges de tissu de 39 pouces et 5-8 de verge de tissu contrastant de même largeur.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique,** inscrivant clairement vos nom et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

3447

No 3447. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse ... ...

... ...

Mariage princier

Mademoiselle KARIN NISSVANDT, la jolie fille d'un homme d'affaires de Stockholm, qui épousera à Londres, ces jours-ci, Son Altesse Royale le Prince Lennart, de Suède, petit-fils du roi Gustave. Le Prince Lennart, à cause de ce mariage avec une fille du peuple, a renoncé à toutes ses prérogatives royales.

Marguerite Caron, Yvette Roberge, Thérèse Morin, Annette Racine, Jeannette Maheux, M.-Ange Desroches.

Retraites Fermées

Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Québec.

Du 7 au 11 mars, pour les dames. Du 14 au 18 mars, pour les jeunes filles. Du 22 au 25 mars, pour les jeunes filles.

ST-PHILIPPE DE NERI

Notes locales. — Mlle Andréa Boucher, de St-Pacôme, était la semaine dernière, l'hôte de Mlles Desjardins.

—Mlle Antoinette Chamberland nous est revenue après un voyage à Rimouski.

—Mme Joseph Paradis est allée à St-Pascal, chez sa fille, Mme Philippe Lajoie.

—Mlles Marie-Jeanne Dionne, Noëlla et Bertha Lemieux se sont rendues à Québec, par affaires, récemment.

—M. J.-E. St-Denis, voyageur, était parmi nous dans l'intérêt de sa maison, dernièrement.

Deuil récent. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Théophile Brasley, décédée le 24 février dernier. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi, le 27 février.

Sincères sympathies.

SAINTE-LOUISE

Décès. — M. Calixte Pelletier, époux de feu Dame Elise Létourneau, décédé le 16 février, et inhumé le 19, à l'âge de 81 ans et 7 mois.

Va et vient. — Mme Auguste Gagné, de Lévis, rendait visite à sa soeur, Mme Georges Morin, récemment.

—Mlle Adèle Morel est en promenade chez sa cousine, Mme Léonard Dion.

—Mme Magloire Ouellet est allée passer quelque temps chez sa fille, Mme Henri Blanchet, d'Amqui.

—M. Sifroid Dufour est en voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Marie-Rose Marier visitait dernièrement ses parents, à St-Jean Port Joli.

—M le Hélène Blanchet est de retour d'une promenade à Amqui.

—M. l'abbé L. Pelletier, curé de la paroisse, était à Québec ces jours derniers, à l'occasion de l'intronisation de notre nouvel archevêque.

—Mlle Marie Lizotte, de St-Pacôme, était l'hôte de sa cousine, Mlle Jeannette Dupont, dernièrement.

—M. C.-E. Lévesque, après avoir passé quelques jours chez M. E. Dufour, est parti pour l'hôpital St-Luc de Québec.

—Mme Léonard Dion est de retour dans sa famille après avoir fait un long séjour à l'hôpital du St-Sacrement, à Québec. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

STE-HELENE KAMOURASKA

Divers. — M. le curé Thomas Ennis, de St-Hilaire de Dorset, était en visite chez son père, au début de la semaine dernière.

—M. l'abbé Hudon, vicaire à Ste-Anastasie, était chez sa tante, jeudi dernier.

—M. le curé Martin était en promenade à Québec et Rimouski, récemment.

—M. et Mme Ernest Chamberland, de St-Philippe, étaient chez M. W. Lebel, il y a une quinzaine.

—Mme Arthur Ouellet est en promenade au Bic, chez son fils.

—Mlle Claudia Morneau passe un mois à Québec et Montmagny.

—Mlle Bernadette Coulombe, de Montmagny, a passé une semaine l'invitée de son amie, Mlle R.-A. Couturier.

—M. Elzéar Lemieux est parti pour un voyage de quelques mois à Sherbrooke.

Baptêmes. — Le 27 janvier est né Joseph, Georges, André, enfant de M. et Mme W. Landry. Parrain, M. René Landry; marraine, Mlle Juliette Landry, frère et soeur de l'enfant.

—Le 30 janvier est née Marie, Aline Emilienne, enfant de M. et Mme Mastal Lemieux. Parrain M. Lionel Ouellet; marraine, Mlle Marie-Jeanne Pelletier.

—Le 12 février est né Joseph Benoit, enfant de M. et Mme Gérard Picard. Parrain et marraine, M. et Mme F. Picard, grands-parents de l'enfant.

Sépulture. — Le 2 février est décédé, à l'âge de 2 ans, Robert, enfant de M. et Mme Herménégilde Ouellet.

LORETTEVILLE

Mois de saint Joseph. — Les offices du mois de saint Joseph sont commencés à l'église paroissiale depuis le 18 février, pour se terminer le 19 mars, à la fête de saint Joseph. D'ici là, il y a prière tous les soirs.

Beau succès. — Une magnifique soirée avait lieu à la salle Montcalm, dimanche, le 21 février, sous la présidence de M. J.-Alfred Blondeau, directeur honoraire du club de raquetteurs Le Loretteville. A cette occasion M. J.-E. Leblanc du C. N. R. montra un magnifique programme de vues des conventions de raquettes et autres. Un banquet fut servi aux invités au cours de la soirée et fut suivi de nombreux discours. Les députés Dorion et Bertrand étaient présents à cette soirée ainsi que des représentants de différents clubs de raquettes de Québec et d'autres invités de Loretteville.

ST-LAURENT, I. O.

Va et vient. — Mme J. Dubeau, ainsi que Mlle Marguerite Lapointe, de Québec, étaient les invitées de leur oncle, M. Napoléon Lapointe, dernièrement.

—MM. Philippe et Raymond Croteau, de St-Antoine de Tilly, étaient en promenade dans notre paroisse, les invités de M. Edmond Gosselin, récemment.

—Mlle Gabrielle Campeau, de Québec, est en promenade dans notre paroisse, l'invitée de son père, M. Louis Campeau.

—M. et Mme Xavier Rouleau sont revenus d'une promenade de quelques semaines à Mégantic, où ils étaient les invités de M. Georges Couture.

—M. Paul-Emile Cantin, de Québec, rendait visite à son amie Mlle Marguerite Parent récemment.

—M. Paul-Emile Gaulin était en voyage à Québec dernièrement.

—Mme Henri Fillion était en promenade à Québec, récemment.

—M. et Mme Adélard Pichette étaient en promenade à Québec, la semaine dernière.

—M. Jean-Paul Bouffard était en visite chez son père, M. Pierre Bouffard, dimanche dernier.

ST-AGAPIT

Décès. — Vendredi, le 19 février, décédait à la résidence de M. Alfred Bergeron, M. Benjamin Demers, époux de Dame Célida Daigle, à l'âge de 93 ans et 5 mois.

Feu M. Demers, était natif de St-Nicolas, et à l'âge de 18 ans, il s'en vint s'établir cultivateur à St-Agapit, où il a toujours demeuré depuis.

Les funérailles, célébrées lundi le 22, étaient marquées au coin de la plus touchante piété filiale et du respect que le défunt avait su s'acquérir par une vie laborieuse et chrétienne.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, cinq fils: MM. Benjamin Demers, de La Sarre, Abitibi, Joseph Demers, de La Sarre, Abitibi, Francis Demers, de Ste-Aurélie de Beauce, Louis Demers, de St-Côme de Beauce, Julien Demers, de St-Côme de Beauce; cinq filles: Mmes Vve Xavier Fournier, (née Célida), de St-Agapit; Evangéliste Desrochers, (née Virginie), de Québec; Joseph Paquet, (née Julie), de Notre-Dame de l'Assomption; Joseph Demers, (née Marie), du Lac Mégantic; Eugène Martineau, (née Sara), de Manchester; quatre soeurs, Mme Vve Evangéliste Demers, (née Sara), de St-Agapit, Mmes Olivier Fréchette, (née Virginie), de St-Nicolas, Vve Nazaire Lemieux, (née Sophie), de Québec, et un grand nombre de petits enfants et arrière-petits enfants.

Le char funèbre était conduit par M. Honoré Therrien, de St-Appollinaire.

Portait la croix, M. I. Daigle. La dépouille mortelle était portée par MM. Alfred Bergeron, Lazare Bédard, Joseph Flamand et Georges Vermette.

La quête a été faite par M. Joseph Dumont et M. Joseph Olivier.

Conduisaient le deuil, son fils, M. Louis Demers, de St-Côme; ses filles, Mme Xavier Fournier, Mme Joseph Paquet, Mme Joseph Demers, sa soeur, Mme Evangéliste Demers, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Eugène Desrochers, de St-Flavien, Mme Georges Maheu, de Québec, M. Odias Dubois, de Québec, M. Philias Daigle, de Québec; son beau-fils, M. Alfred Sévigny, de St-Georges de Beauce, son gendre, M. Joseph Paquet, de Notre-Dame d'Issoudun; ses petits enfants, Mme Vve Francis Fournier, M. et Mme Jos.-B. Baron, M. et Mme Albert Rousseau M. et Mme Joseph Fournier, M. Philippe Fournier, tous de St-Agapit, M. Philias et M. Georges Fournier, de Dosquet; M. et Mme Albert Paquet, M. et Mme Joseph Paquet, de St-Flavien, M. et Mme Arthur Paquet, de Ste-Croix; se neveux et nièces, M. et Mme N.-E. Demers, M. et Mme Alcide Demers, M. Emile Demers, tous de St-Agapit; M. Georges Lemieux, de St-Nicolas, M. et Mme Firmin Desrochers, M. et Mme Benjamin Desrochers, M. et Mme Conrad Desrochers et M. Odina Desrochers, Mlle S. Desrochers, tous de St-Flavien; M. Jenjamin Desrochers, de Charny, M. J.-Georges Maheu, de Québec. L'on remarquait encore dans le cortège M. Adélard Guérard, du Sacré-Coeur, M. Alphonse Garneau, M. Louis Boucher, M. Alexandre et Arthur Boucher de St-Flavien; M. Léo Daigle, de St-Appollinaire; M. Thomas Côté, de St-Flavien, etc., etc., et M. Alonzo Bergeron, de Québec.

Tous les paroissiens de St-Agapit, se sont fait un pieux devoir d'assister aux funérailles du regretté disparu.

Remerciements. — La famille Demers, remercie bien sincèrement les parents et amis des sympathies reçues, visite, assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Demers. A tous un cordial merci.

Va-et-vient. — MM. les curés J. Blais, L.-P. Sylvain et C. Royer étaient au presbytère, à l'occasion du concours de Pâques.

—Mme Honoré Boucher, son fils, Henri, sont allés à St-Etienne, dernièrement, aux funérailles de Mme Louis-B. Huot.

—Mlle E. Bourgault, organiste, est allée passer quelques semaines à Montréal, l'invitée de son frère, M. Laurent Bourgault et sa nièce, Mme Lauriault, elle visitera ses nombreux amis aussi. M. Louis Gagnon, la remplacera à l'orgue pendant son absence

—M. et Mme Théodule Gingras, de St-Apollinaire, étaient chez M. Honoré Boucher, ces jours derniers.

—Mme Art. Olivier était en visite, dimanche, chez sa fille, Mme Art. Bélanger, à Québec.

—M. l'inspecteur L.-O. Pagé, de Québec, a visité la semaine dernière, M. l'inspecteur J.-A. Beaudet.

—Mlle Marie-Anne Rousseau, de Québec, était en visite, dernièrement, chez son oncle, M. Emile Olivier.

Cours de coupe. — Le cours de coupe, dirigé par Mlle A. Gagné, institutrice, est maintenant terminé. Mlle Lallberté, de Québec, doyenne de ces cours, a fait passer l'examen aux élèves, lundi, afin de leur donner leur certificat.

Elle a été très satisfaite du résultat obtenu.

Baptême. — M. l'abbé Wellie Laverdière, professeur à l'université de Québec, a baptisé en l'église de St-Agapit, le 15 février, Joseph, Jean, Paul, Donat, enfant de M. et Mme Alphonse Lemay. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Olivier. Portait l'enfant, Mme Omer Laverdière, de Ste-Croix, grand'mère de l'enfant.

Estomac acide adouci de cette manière agréable

Lorsque les gens éprouvent un pénible malaise après avoir mangé—qu'ils ont des brûlements d'estomac, de la flatulence, une mauvaise digestion — neuf fois sur dix c'est l'excès d'acidité qui est cause de tout le mal.

La meilleure manière — la plus prompte manière d'y remédier, c'est avec un alcali. Et le Lait de Magnésie Phillips est un alcali sous la forme la plus inoffensive, la plus agréable. C'est la forme que les médecins prescrivent, que les hôpitaux emploient; la forme que des millions de gens en sont venus à adopter depuis 50 ans qu'elle est régulièrement en usage.

Une cuillerée de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau neutralise plusieurs fois son volume en excès d'acidité; et le fait immédiatement. En cinq minutes, les symptômes d'excès d'acidité disparaissent. Lorsqu'on connaît cette méthode parfaite, on ne veut plus entendre parler de remèdes rudimentaires.

Assurez-vous d'avoir le véritable Lait de Magnésie Phillips. Un produit moins parfait pourrait ne pas produire le même effet. Toutes les pharmacies vendent les grandes bouteilles à 50c. Des directions complètes pour ses nombreux usages se trouvent toujours dans chaque paquet. (Fabriqué au Canada).

SALON DE CORSETS

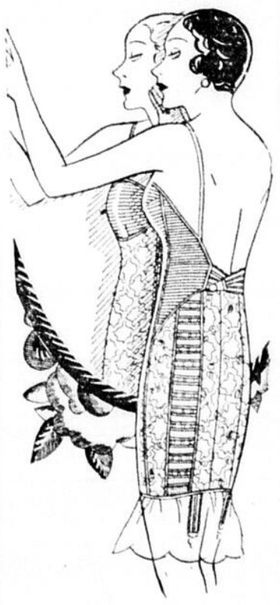

Mesdames,

Mlle G.-A. ROY

24, ST-STANISLAS,

Tél. : 2-6508

Pour être "souple" ainsi que la mode l'exige, portez les corsets "Gossard". Ils sont d'une efficacité souveraine pour prévenir et combattre l'obésité de la taille, de l'abdomen, des hanches et rendent à ce point de vue, des services inestimables aux personnes qui veulent rester jeunes.

GRANDE VENTE ANNUELLE !

CHEZ

LS. DESCHENES, LTEE

Notre vente annuelle à réduction commencée depuis quelques jours se continuera encore trois jours et ce, à la demande de nombreux clients qui n'ont pu s'en prévaloir la semaine dernière.

$15,000 de Marchandises sacrifiées durant cette vente. Nous devons faire de la place pour nos marchandises nouvelles du printemps. Mille occasions d'économiser vous attendent. Ne laisser pas passer ces aubaines !

COUVRE-CHAUSSURES

200 Paires Couvre-Chaussures en Jersey laine pour Dames, 10 modèles différents, pointures désassorties, 2 1-2 et 3, talons hauts ou cubains. GRAND SPECIAL ... ... **.39**

COUVRE-CHAUSSURES

200 Paires pour Messieurs. 1 boucle, toutes les pointures, et **200 Paires** pour dames, en Jersey laine, Boutons à Pression, avec collet haut, brun, talons hauts, pointures 2 1-2 à 7. Grand Spécial **$1.00**

1000 Paires Boudoirs pour dames, feutre ou cuir. Pointures 3 à 7. Grand Spécial .... **.45**

GUETRES

GUETRES POUR MESSIEURS, Gris ou drab, quatre boutons, pointures 6 à 10. Grand Spécial ... ... **.69**

500 Paires Jolis souliers pour dames, genre Pump ou Courroies en kid noir ou brun. Formes nouvelles, talons hauts ou cubains. Pointures 2 1-2 à 7. à..... ... ...

$1.95

400 Paires Couvre-Chaussures pour dames et demoiselles, avec tirettes ou boutons. Pointures 2 1-2 à 7 dans le lot, noir ou brun, talons hauts ou cubains. Spécial ... ... **.69**

POUR MESSIEURS :

800 paires de Jolis Souliers en Veau, Trépointe Goodyear Semelle double. Valeurs de $5.00 à $6.00, pointure 5½ à 10 offerts à..... **$2.95**

240 Paires pour garçons pointures 1 à 5..... **$1.95**

Tout le Stock est réduit dans tous les départements !

A NOS TROIS SUCCURSALES

LS DESCHENES Ltée

Succ. No 1	Succ. No 2	Succ. No 3
320 St-Jean	**269 St-Joseph**	**162, 3e Avenue**
Tél. 2-6735	Tél. 3-0371	Tél. 4-1265

UNE PUISSANTE COMPAGNIE CANADIENNE

EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY

E. Q.

Le miracle de l'assurance vie, c'est qu'elle peut créer une succession en un jour.

J.-A. PAQUET,
Gérant du district
37 De la Couronne, Québec

Voyez

DURANT

AU SALON DE L'AUTO

DOMINION MOTORS LIMITED

Fabricants des automobiles de plaisance Frontenac et Durant et des Camions Rugby.

TORONTO — Leaside — CANADA

Canadian Auto Sales Reg'd, Distributeurs. 541, St-Valier, Québec. Duchaine & Fugère Motor Co. Ltd, 1,222 St-Valier, Québec, Qué. Québec Donnacona Auto Sales Ltd., Donnacona, Qué.

EAU de JAVELLE "Soleil"

(FABRIQUEE PAR UN PHARMACIEN LICENCIE)

Merveilleuse pour blanchir le linge, le rendre propre et hygiénique

Demandez-la à votre épicier !

ST-LAWRENCE PRODUCTS ENR.

67, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC

Une rumeur assez vague fait avancer hier les actions du Pacifique Canadien à Montréal, New-York et Londres

LE MANITOBA A MAINTENANT L'INTENTION DE LANCER UN NOUVEL EMPRUNT D'OBLIGATIONS DE $5,000,000

LES STOCKS ONT ETE LOURDS EN FIN DE SEANCE

La Bourse de New-York avait gagné du terrain qu'elle a perdu durant la dernière heure. — Pennsylvania est vendu.

DES GAINS

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 1er. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les stocks avaient hier toutes les caractéristiques du marché dirigé par les professionnels. Jusqu'en dernière heure, les prix des valeurs accusaient des gains sensibles par rapport aux prix de la clôture de samedi, mais en fin de séance, les gains furent perdus et remplacés par de légers reculs. Le volume des titres a été très peu important puisqu'il atteignit seulement 879,530 actions.

L'avis donné par le président de Pennsylvania aux actionnaires du chemin de fer à l'effet que le dividende ne serait plus payé à moins que les profits n'augmentent d'une façon substantielle a déterminé des ventes considérables dans ce titre qui fléchit d'un point environ. Les actions du Pacifique Canadien ont bénéficié par contre de rumeurs vagues allant à dire que la commission qui conduit une enquête actuellement sur les conditions des chemins de fer canadiens allait recommander dans ses conclusions la fusion du C. P. R. avec le C. N. R. Le cas échéant, le gouvernement canadien garantirait une partie de la dette du Pacifique Canadien. Santa Fe dont les chargements de wagons du mois de février ont dépassé ceux du mois de janvier parce que les expéditeurs de grain anticipent une hausse dans le tarif de transport a perdu un point et demi. New York Central qui va toucher de l'argent de la Reconstruction Finance Corporation avec quelques autres chemins de fer a reculé légèrement.

Electric Auto - Lite, Murray, Briggs, Borg Warner et Mullins ont gagné un point environ avant de reculer. Les stocks de compagnies industrielles ont fluctué étroitement de même que les stocks d'entreprises d'utilité publiques. Des pertes fractionnaires ont été subies par U. S. Steel, American Can, DuPont, Allied Chemical et General Electric. Ces pertes furent dépassées par celles d'American Telephone, de North American et de Western Union. Auburn a changé une avance de 5 1-2 points en un léger recul. General Asphalt qui a perdu une action pour royautés en Angleterre a été lourd tandis que Royal Dutch qui a gagné cette même action s'est raffermi. Lambert a racheté une bonne partie de son recul de samedi.

Les marchés monétaires ont été stables à la veille du 1er mars en dépit des rajustements qui se font d'ordinaire à cette époque. La Federal Reserve a acheté des billets négociables mais ce pouvait être pour replacer des fonds parvenus à échéance. 549 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. 189 ont avancé, 196 ont reculé et 164 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1932:

	50 ind.	20 c.f.	20 util.	90 tot.
Hier	63.4	34.5	102.8	65.9
Samedi	63.8	34.6	103.8	66.3
S. passée	65.5	35.5	104.1	67.7
Mois passé	60.7	35.5	96.1	63.1
1931	137.9	103.7	193.9	142.4
1929	216.6	136.2	215.8	203.2
1927	111.2	112.0	106.4	109.4
Haut 1932	68.8	39.8	107.3	70.8
Bas 1932	57.4	30.3	92.2	59.5
Bas 1932	57.4	30.3	92.2	59.5
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.3
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

GEN. THEATRES EQUIPMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)
Wilmington, 1er. — Le Chancelier J.-O. Wolcot a nommé hier le Sénateur américain Daniel - O. Hastings, de Wilmington, liquidateur pour General Theatres Equipment Inc., une société de portefeuille qui possède la majorité des actions de Fox Film Corporation et de Fox Theatres Corporation.

Washington, 1er. Les revenus du Trésor pour le 26 février ont été de $5,475,651.19 et les dépenses ont été de $24,529,066.24. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $435,271,005.70. Les recettes douanières pour les 26 premiers jours de février ont été de $20,678,394.-55.

Nouvelles du jour

Augmentation de la valeur des contrats de construction au Canada durant février 1932.

* * *

Bénéfices nets plus considérables de l'Ottawa, Light Heat & Power Co. en 1931.

* * *

Le surplus de blé canadien était de 189,031,300 boisseaux le 19 février 1932.

* * *

Les actions du C. P. R. ont touché 19 7-8 à Montréal.

* * *

Beauharnois Power recule à un cours minimum de 1 1-8.

* * *

Le gouvernement du Manitoba lancera prochainement un emprunt d'obligations au total de $5,000,000.

DIVIDENDE DIFFERE

Montréal, 1er. — On rapporte que les directeurs du Canadian International Investment Trust Limited ont jugé à propos de différer le paiement du dividende de privilégié qui était dû aujourd'hui "en attendant la décision qui sera prise au sujet du capital de la société". Le quinze mars, on demandera aux actionnaires d'approuver le changement des actions actuelles d'une valeur au pair de dix dollars en actions sans valeur au pair.

26EME RAPPORT DE L'OTTAWA POWER CO

Les bénéfices nets de la société ont légèrement augmenté durant 1931 en dépit de la prime payée sur le change américain.

AMELIORATIONS

Ottawa, Ont., 1er. — Le 26e rapport annuel de l'Ottawa Light, Heat & Power Company Limited qui a été présenté hier midi aux actionnaires de la société démontre une augmentation dans les recettes brutes s'élevant à $77,927. pour l'année finissant le 31 décembre 1931. Les recettes brutes se sont élevées durant 1931 à $2,290,813., alors qu'elles avaient été de $2,212.-886. durant 1930 et de $2,165,327. durant 1929. Les bénéfices nets ont été de $464,240. durant 1931 au lieu de $463,593. durant 1930 et de $456,-245. durant 1929. Ces résultats sont d'autant favorables que la société a dû débourser un montant additionnel pour la prime sur l'argent américain destiné à payer les intérêts et pour le charbon qui a été acheté aux Etats-Unis. Les paiements de de dividendes ont été les mêmes que ceux des années précédentes.

Le fond de roulement de l'Ottawa Light, Heat & Power Company Limited s'est amélioré pour la peine. La compagnie ne doit rien aux banques et son encaisse s'élevait à $104,-548. à la fin de l'an dernier. Le surplus des liquidités sur les exigibilités immédiates qui comprennent également les intérêts et les dividendes courus était de $772,000. à la fin de 1931, ce qui représente une augmentation de $73,824. sur le surplus enrégistré à la fin de 1930 et une augmentation de $175,307. sur le surplus enrégistré à la fin de 1929. Les disponibilités de la société se chiffrent à $13,787,752. alors qu'elles étaient de $13,105,664. à la fin de 1930.

Durant l'année dernière, la compagnie a vendu un montant additionnel de $1,000,000. d'obligations à 5 pour cent dues en 1957 dont le produit a servi à consolider la dette encourue pour les améliorations et les extensions qui ont été faites. A noter au nombre des dites améliorations, la reconstruction de la station hydro-électrique de la société à la Chaudière, ce qui a permis à l'Ottawa Power d'ajouter 5,000 chevaux-vapeur à l'énergie électique dont elle peut disposer et cela à un coût très bas.

LES CONTRATS DE CONSTRUCTION

Augmentation dans la valeur des contrats de construction accordés durant février 1932 par rapport au mois précédent.

AU CANADA

Toronto, Ont., 1er. — Les contrats de construction pour les travaux du génie ont contribué la plus forte partie de l'augmentation dans la valeur des contrats de février 1932 par rapport au mois précédent. Durant février les contrats ont atteint une valeur de $14,802,600. Bien qu'il n'y ait pas de contrat d'une valeur d'un million de dollars chacun, plusieurs travaux seront poussés immédiatement pour la construction de stations, de sanatoriums, de garages, d'écoles, de maisons à appartements et d'édifices. D'après MacLean Building Reports Limited, la province de Québec a contribué 47.8 pour cent des contrats accordés durant février avec un total de $7,079,500. Les contrats de l'Ontario ont représenté 26.7 pour cent ou $3,955,900. Les contrats des provinces maritimes ont représenté 24.0 pour cent ou $3,023,300. Dans la Colombie Britannique, les contrats se sont chiffrés à $500,600. ou à 3.4 pour cent du total et dans les provinces des Prairies, ils ont été de $243,300. ou de 1.7 pour cent du total. Les travaux du génie ont représenté 56.3 du total des contrats accordés durant février, avec une valeur de $8,337,300. Les constructions commerciales ont représenté 26.8 pour cent avec $3,963,700., les résidences ont représenté 12.4 pour cent avec $1,975,000. et les constructions industrielles ont représenté 3.5 pour cent avec une valeur de $525,500.

Les contrats de la province d'Ontario ont représenté durant les deux premiers mois de l'année courante

(Suite à la page 7)

PENMANS LIMITED

*(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 1er. — Penmans Ltd., qui a publié son rapport annuel en fin de semaine a démontré des disponibilités totales de $2,-330,025 à la fin de l'année dernière et des exigibilités de $128,-403. La société a rapporté une diminution de plus de dix pour cent dans ses ventes durant 1931 par rapport à l'année précédente.*

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Chargements de wagons

Les wagons chargés sur les chemins de fer canadiens durant la semaine finissant le 20 février 1932 ont été de 42,593 ce qui représente une augmentation de 1,537 sur la semaine précédente. Le trafic du grain a augmenté de 1,294 wagons, celui de la pulpe et du papier de 134 wagons, celui des produits forestiers de 293 wagons, celui des marchandises de 126 wagons et celui du fret divers de 382 wagons. Les chargements de charbon ont diminué de 447 wagons et les chargements de mineral de 201 wagons. Toutes ces réductions ont été enregistrées dans la division de l'ouest du Canada. Par rapport à l'an dernier, les wagons chargés ont diminué de 5,442 wagons ou de 11 pour cent. Une diminution de 165 wagons a été enregistrée dans l'ouest contre une diminution de 5,277 wagons dans l'est. Les wagons de marchandises ont diminué de 1,242 wagons ceux du fret divers de 940 wagons, de pulpe de bois de 792 wagons, de grain de 517 wagons et ceux de pulpe et de papier de 432 wagons. Le nombre-indice des wagons chargés a haussé de 70.11 à 71.12 et de 71.12 à 72.79 durant la dernière semaine considérée. Le nombre indice pour la division de l'ouest a haussé de 73.31 à 77.73 et celui de la division de l'est a haussé de 69.96 à 70.29. Le nombre indice pour les marchandises a diminué de 87.42 à 86.47. Ce nombre-indice a presque continuellement fléchi depuis les premiers jours de l'année courante.

Les stocks de grain

Les stocks de grain entreposés dans les élévateurs canadiens ont diminué de 2,291,616 boisseaux durant la semaine finissant le 19 février 1932. Ces stocks se chiffraient à 229,056,706 boisseaux alors qu'ils étaient de 250,203,094 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les stocks de grain entreposés dans les élévateurs régionaux de l'ouest ont augmenté de 366,072 boisseaux. Les stocks entreposés dans les termini de l'intérieur à Saskatoon, Moose Jaw, Edmonton et Calgary ont diminué de 391,963 boisseaux. Une augmentation de 467,806 boisseaux a été enregistrée dans les stocks de grain entreposés dans les élévateurs privés et les termini de Vancouver. Les stocks entreposés à la tête des Grands Lacs dans les élévateurs publics et privés de Fort William et de Port Arthur ont augmenté de 462,364 boisseaux. Une augmentation de 29,053 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs et les moulins privés de l'intérieur. Les stocks de grain canadien entreposés dans les élévateurs de l'est ont diminué de 1,185,120 boisseaux (ports des Grands Lacs) et les stocks entreposés dans les ports de mer de l'est ont diminué de 215,759 boisseaux. Les deux élévateurs du port de Québec contenaient le 19 février dernier 983,407 boisseaux de blé canadien.

Les ventes d'obligations

A.-E. Ames & Co., Limited, banquiers en valeurs de placement, rapporte dans son bulletin du 22 février 1932 que les ventes d'obligations rapportées au Canada durant la semaine finissant le 22 février se chiffraient au total de $5,057,000. Ce montant comprenait une émission de $5 millions d'obligations de la province de la Colombie Anglaise, une émission de $30,000 d'obligations du comté de Victoria, dans l'Otario, 5 pour cent, et une émission de $27,000 d'obligations de Almaville, P.Q., 6 pour cent, 8 ans. Les obligations canadiennes flottées durant février 1932 se sont chiffrées à $11,151,569 à la date du 22 février. Elles avaient été de $45,917,086 durant janvier 1932 de sorte que le total de $57,068,655 pour 1932 à venir jusqu'au 22 février se comparait à $147,259,576 pour la période correspondante de 1931 et à $102,714,477 durant la période correspondante de 1930.

Pacifique Canadien

La vigueur des actions du Pacifique Canadien sur la Bourse de New York durant la séance d'hier était expliquée par d'aucuns par de vagues rumeurs circulant à Wall Street à l'effet que la Commission d'enquête sur les chemins de fer proposera la fusion du Pacifique Canadien avec le Canadien National. Il s'est vendu 12,800 parts de C.P.R. à New York hier et le titre s'est vendu à une fraction près de 18, un nouveau haut pour l'année courante. Les actions du Pacifique Canadien avaient également été actives samedi. Le gouvernement canadien a garanti toute la dette consolidée du Canadien National et les rumeurs qui circulent à Wall Street veulent que le projet de consolidation comporte la garantie partielle de la dette du C. P.R. par le gouvernement du Dominion. Dans les cercles de courtiers de New York l'on disait encore que les tarifs de transport des chemins de fer canadiens seront peut - être haussés. Les rumeurs de fusion entre le C.P.R., et le C.N.R. ne sont pas prises au sérieux dans les cercles financiers de Montréal.

L'emprunt de l'Alberta

La nouvelle émission d'obligations de la province de l'Alberta au total de $5 millions a été souscrite en un rien de temps, hier matin. Les souscriptions des maisons de placement à l'emprunt se chiffraient à plus de $20 millions, de sorte que le montant en disponibilité a été vite reparti. Les livres du syndicat de banquiers qui offraient les obligations en vente ont été fermés à 11 h. du matin. Les obligations de la province de l'Alberta rapportaient 6 pour cent d'intérêt et elles étaient remboursables dans quinze ans. Elles ont été offertes au prix de 95.25 et les intérêts courus pour rapporter environ 6 1-2 pour cent.

EMPRUNT DU MANITOBA

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 1er. — Le gouvernement du Manitoba se prépare à lancer une émission d'obligations sur le marché domestique au total de $5,000,000. Le premier ministre John Bracken a déclaré qu'il n'était pas prêt encore à faire connaitre les détails de l'émission. On croit que le prochain emprunt du Manitoba sera bien accueilli. Le gouvernement de l'Alberta a lancé une émission de $5,000,000 d'obligations hier qui a été souscrite en quelques heures. Les gouvernements de la Colombie Britannique et de l'Ontario avaient lancé des emprunts auparavant qui avaient reçu un accueil aussi satisfaisant.**

NOTES & BREVES

Le ton des stocks était lourd en fermeture, hier, à New York.

Les actions du Pacifique Canadien ont haussé de 19 3-4 sur la Bourse de Montréal. Les autres vedettes du marché local ont été vigoureuses.

Les cours du blé canadien ont fléchi d'une fraction de cent à Winnipeg. Chicago a également fléchi un peu.

North American Aviation Inc. a gagné des bénéfices nets durant 1931 de 0301,819 au lieu de $1,911,-111. durant 1930.

L.-C. Amery, ancien Secrétaire pour le Dominion, a été nommé directeur du Southern Railway, à Londres malgré de vives protestations d'un certain goupe d'actionnaires.

On a nié à New York que les Etats - Unis devraient prêter un montant de $50 millions à la Chine.

Exchange Buffet a gagné 13 cents par action durant le trimestre finissant le 31 janvier 1932 au lieu de 38 cents en 1931.

On croit que la production de Ford atteindra cette année 1,800,000 automobiles.

L'honorable Gordon-W Scott a été réélu membre du bureau d'administration de la General Steel Wares. Il avait laissé ce directorat lorsqu'il fut nommé Trésorier provincial.

Standard Oil of Kentucky annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Coca Cola annonce la mise en paiement de son dividende régulier extra de 25 cents et de son dividende régulier de $1.75 sur le stock ordinaire.

(Sommaire de DOW-JONES venu par fils privés de Logan & Bryan, Québec)

Les prix des stocks étaient stables à l'ouverture de la Bourse de Londres.

L'indice des prix de gros de Fisher a fermé inchangé à 63.7 la semaine dernière.

National Power & Light a gagné $1.67 par action commune durant 1931 au lieu de $1.99 durant 1930.

J.-I. Case Company a subi durant 1931 une perte nette de $885,270 après les intérêts, la dépréciation et les frais extraordinaires au lieu d'un bénéfice net de $2,598,109 durant 1930.

Perfect Circle a gagné $5.55 durant 1931 au lieu de $3.74 durant 1930.

Le bénéfice de McCrory Stores Corporation a été durant 1931 de $991,866 après la dépréciation et les intérêts mais avant les taxes fédérales au lieu de $2,168,174 durant 1930.

La production d'huile brute de la Californie a été durant la semaine finissant le 27 février 1932 de 499,250 barils par jour au lieu de 498,950 barils par jour durant la semaine précédente.

Le président Atterbury, du chemin de fer Pennsylvania, a déclaré aux actionnaires que les dividendes trimestriels ne pourraient plus être payés à moins que les bénéfices de la compagnie n'augmentent d'une façon substantielle.

RECETTES DU C. P. R.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 1er. — Les recettes du trafic du Pacifique Canadien durant le mois de janvier 1932 se sont chiffrées à $8,993,956. au lieu de $11,-632,995. durant le mois correspondant de 1931, ce qui représente une diminution de $2,639,039. Les dépenses d'exploitation ont diminué de $10,758,492. à $8,344,017. et les bénéfices nets ont été de $649,939. au lieu de $874,502., ce qui fait une diminution de $224,653.

GUTTA PERCHA & RUBBER

Toronto, Ont., 1er. — F. A. Warren a été élu président de la Gutta Percha and Rubber Limited en remplacement de feu C N. Candee. Etant donné que le directeur gérant J.-Herbert Coffey, fils, a donné sa démission qui prendra effet le 1er avril prochain, M. Warren occupera le poste de gérant général à cette dernière date. Les affaires de la société se continueront comme par le passé.

NAT. BRICK OF LAPRAIRIE

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 1er. — On a annoncé hier que la National Brick Company of Laprairie Limited ne payera pas les intérêts qui sont dûs aujourd'hui sur ses obligations. Un comité de protection a été formé comprenant W.-G. Hanson, C.-V. Heward et A.-C. Stead. Ce comité demande le dépôt des obligations de façon à obtenir une majorité suffisante pour exécuter ses plans. A la fin de l'année financière se terminant le 28 février 1931, la National Brick Company of Laprairie Limited avait $1,600,000. d'obligations en circulation. Ces obligations rapportent un intérêt de 6 pour cent.**

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW and COMPANY. — Les fluctuations sont très restreintes sur le marché actuel qui est naturellement très sensible aux événements. A moins qu'il ne survienne de nouveaux développements, le marché va probablement demeurer ainsi et reculer lentement.

Sommaire —du— Wall Street Journal

Séance du 29 février 1932

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Les stocks ont été généralement stables dans un marché paisible.

L'argent a haussé d'un huitième de cent à New-York à 30 7-8 cents. A Londres l'argent a fermé inchangé à 19 3-4d.

Le blé, les avoines, le seigle, le coton et le café ont fléchi. Le mais a été stable et le sucre a haussé.

Les 60 premiers chemins de fer qui aient fourni leurs rapports d'exploitation pour janvier 1932 ont démontré des bénéfices de $9,958,005. à rapprocher de $30,092,000. durant janvier 1931.

L'argent à vue a été renouvelé tous les jours de février à 2 1-2 pour cent. Le mois dernier, l'argent à vue cotait 2.69 pour cent et l'an dernier 1.5 pour cent.

Le président Hoover insiste pour que l'on fasse des changements dans la procédure judiciaire. Il prétend que l'acte des faillites a besoin d'être revisé.

Henry Ford favorise la réélection du président Hoover. Il s'oppose au rappel de la prohibition et voudrait que l'on revienne aux "vieilles méthodes bancaires".

NOTES SUR LES MINES

(Fournies par K.-A. MacPhadyen & Company, de Toronto, à L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Dome Mines

La compagnie Dome Mines poursuit actuellement des travaux d'exploration importants sur la propriété qu'elle a achetée dernièrement dans le canton Louvicourt, P. Q. Une foreuse a été apportée sur la propriété et le premier trou a été parachevé. Si l'on en croit les nouvelles qui nous arrivent du nord, la foreuse a rencontré un minerai d'une riche teneur sur une largeur de 20 pieds. On ne sait rien encore de la valeur du minerai parce qu'on ne l'a pas encore fait examiner.

Moss Mines

D'ici une semaine, le moulin de la Moss Mines, dans le nord-ouest de l'Ontario, devrait être en mesure de fonctionner. Ce sont des financiers de Montréal qui ont permis le développement de cette propriété minière en fournissant une somme d'argent suffisante. Les boites sont remplies d'un minerai dont la valeur en or sera d'environ $17 par tonne. Les travaux de creusage sont assez avancés pour permettre d'accumuler du minerai pour fournir au moulin

TAXE DE TRANSFERT

New York, 1er. — Un projet de loi de l'Etat de New York prévoit une augmentation de cent pour cent dans l'imposition de la taxe sur le transfert des stocks. Les maisons de courtage de New York qui se spécialisent dans les commandes pour des montants irréguliers (odd lot) changeront donc leur tarif à partir d'aujourd'hui pour les ordres d'achat. La différentielle sera de 1-4 de un pour cent de la vente sur les stocks d'une valeur au pair de $100 ou sans valeur au pair, ou de 1-8 de un pour cent au-dessus de l'offre. Pour les stocks d'une valeur au pair de $50 ou moins, la différentielle sera de 1-8 de un pour cent de la vente ou de l'offre lorsque les dits stocks se vendent à moins de $100 par action. Lorsque les stocks se vendront à $100 par action ou plus, la différentielle sera de 1-4 de un pour cent de la vente ou de 1-8 de un pour cent de l'offre comme ci-haut, sans tenir compte de la valeur au au pair des dits stocks. Il n'y aura pas de changement dans la différentielle pour les commandes de ventes par montants irréguliers qui demeure à 1-8 de un pour cent de la vente ou à l'offre pour tous les stocks se vendant moins de $100 par action et de 1-4 de un pour cent de la vente ou 1-8 de un pour cent en bas de l'offre pour tous les stocks se vendant à $100 par action ou plus.

UNE REORGANISATION

Paris, 1.—Les actionnaires de la Banque Nationale de Crédit ont adopté lors d'une réunion générale une résolution concernant la liquidation des affaires de la banque. Cette liquidation se fera pourvu qu'une nouvelle société soit formée avec un capital souscrit de 100 millions de francs dont 50 pour cent devra être payé d'avance. Les détenteurs des actions actuelles auraient le privilège d'acheter les nouvelles actions.

WINNIPEG A RECULE D'UNE FRACTION, HIER

Le blé canadien subit une perte fractionnaire à cause de la lourdeur de Liverpool.— le beurre haussera probablement demain.

LE FROMAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 1er.—Les prix du blé ont fléchi hier à Winnipeg par sympathie pour la faiblesse de Liverpool. En clôture, le blé se trouvait avoir perdu de 5-8 à 7-8 de cent le boisseau. L'option de mai a perdu 3-4 de cent à 67, l'option de juillet a perdu 3-4 de cent à 5-8 de cent à 68 3-4 et 68 7-8, et l'option d'octobre a perdu de 7-8 à 3-4 de cent à 70 3-8 et 70 1-2. Le commerce d'exportation a été nul. Le recul subi sur le marché britannique du blé provenait de forts arrivages en Grande-Bretagne et des perspectives de grosses soumissions sur le marché des options de mars. Le blé argentin et le blé australien en route pour la Grande-Bretagne depuis cinq semaines commence à arriver à destination. L'Italie a acheté plusieurs petites cargaisons de blé australien en fin de semaine. L'agence Broomhall a confirmé l'achat par la Grèce de blé russe entreposé en Angleterre et qui est importé par la Grèce à un faible tarif d'importation. Le surplus officiel de la récolte de l'Argentine est estimé à 107 millions de boisseaux, ce qui est un peu moins considérable que le chiffre donné par Broomhall auparavant. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	67¾ à	⅞	67⅞	66⅝	67
Juil	69½ à	⅝	69⅝	68⅜	68¾ ⅞
Oct	71⅛ à	¼	71¼	70	70⅜ ½
AVOINES:					
Mai	32¾		32⅞	32⅜	32½
Juil	32¾		32¾	32½	32½
ORGE:					
Mai	42⅜ à	¼	42⅜	41⅜	41¾
Juil	42		42	41⅛	41⅜
Oct	41 à	40¾	41	40¼	40½
LIN:					
Mai	105¾		105⅞	104¾	105⅞
Juil	105		105¾	104¾	105¾
SEIGLE:					
Mai	48¾ à	⅞	48⅞	48⅛	48⅝
Juil	50¼		50¼	49½	50

A CHICAGO

Chicago, 1er.—Les cours du blé les plus bas de la séance ont été touchés à Chicago durant la dernière heure lorsqu'on eut annoncé que les stocks visibles de blé des Etats-Unis ont augmenté de 850,000 boisseaux. Les chiffres concernant les réserves domestiques de blé sur le fermes seront publiés ce matin. On croit qu'ils ne seront pas favorables. Les tempêtes de poussière dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan n'ont pas fait avancer les prix. Le blé a reculé de 1-2 à 7-8 de cent le boisseau, le maïs a perdu 1-8 de cent ou il a haussé de 1-8 de cent, les avoines ont perdu de 1-8 à 1-4 de cent et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 15 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mar	57¾ à	⅞	57⅞	57	57 57⅛
Mai	61¾ à	⅞	61⅞	60⅞ 60	61 61½
Juil	63		63⅛	62⅜	62⅜ ½
Sep	64¾ à	⅞	64⅞	64⅛	64⅛ ¼
MAIS:					
Mar	35⅜ à	½	35½ ⅝	35	35¼
Mai	39¼ à	⅜	39½ ⅝	39	39¼ ⅜
Juil	42		42¼	41¾	41⅞ 42
Sep	43⅛ à	¼	43⅜ ½	43	43¼
AVOINES:					
Mar	21¾		21¾	21⅝ ¾	21¾
Mai	25		25	24⅝	24¾
Juil	25⅜		25⅜	24⅞ ¼	25⅛ ¼
Sep	25⅝		25¾	25⅜	25¾
SEIGLE:					
Mar	43¼		43¼	42¾	42⅞
Mai	47		47	46¼	46½
Juil	49⅜		49⅜	48⅝	48⅞
Sep	50¼		50½	50⅛	50½

MARCHES DIVERS

Montréal, 1er. — Le beurre et le fromage ont haussé hier tandis que les oeufs et les pommes de terre n'ont pas changé de prix. Le beurre du Québec no 1 a haussé d'un quart de cent à 20 3-4 et 21 cents la livre. Les prix pour les détaillants seront haussés d'une cent la livre aujourd'hui. Les arrivages ont été de 12 boites. Le fromage a haussé de 1-4 de cent à 10 3-4 et 11 cents la livre. Les arrivages ont été de 23 boites. Les arrivages d'oeufs ont été de 528 caisses.

CANADA WIRE & CABLE

Montréal, 1er. — Le rapport annuel de Canada Wire and Cable qui vient d'être publié indique des profits de $334,148, soit $291,171 provenant des opérations et $42,977 de revenus divers. Le total des profits, l'année précédente, était de $738,-3.

La balance du compte de surplus à la fin de 1931 était de $597,584 comparé à $919,637 à la fin de la période précédente.

Le capital net d'exploitation se chiffre à $2,158,969; les actifs courants s'élevant en effet à $3,439,572 et les passifs courants à $1,280,603.

LE DOLLAR CANADIEN

*(Serv. de la Presse Canadienne)
New York, 1er. — Le dollar canadien a fléchi d'un huitième de cent au cours de 88 3-8 cents après avoir ouvert à 88 1-2 cents. La livre sterling a fermé en perte d'un huitième de point également au cours de $3.48 3-8. A Montréal, la livre sterling a fermé inchangée à $3.9395 et le dollar des Etats-Unis a haussé d'un huitième de point à une prime de 13 1-8 pour cent.*

NOUVEAU BAS DE BEAUHARNOIS POWER

Ce titre a perdu 5-8 de point au cours de 1 1-8. — Reculs fractionnaires subis par Home Oil, Imperial Oil et Imp. Tobacco.

LES MINES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 1er—Beauharnois Power a reculé au nouveau bas de 1 1-8 en perte de 5-8 de point durant la séance d'hier sur la Petite Bourse de Montréal. Des reculs fractionnaires ont été subis par Home Oil, Imperial Oil et Imperial Tobacco. International Petroleum a gagné 1-4 de point à 11 1-4 et Page Hersey a haussé de 3 1-8 points au cours de 54 1-8.

Dans le compartiment des titres miniers, Dome a avancé de 40 cents à $10.90 et Siscoe a haussé d'une demi-cent à 60 cents. Amulet a perdu 1 1-2 cent à 16. Sullivan a fermé inchangé à 10 cents et Noranda s'est vendu par lots irréguliers seulement.

LES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN

Le Canada a exporté 2,309,-403 boisseaux de blé durant la semaine du 19 février 1932. — Les stocks de blé ont diminué.

DES CHIFFRES

Ottawa, Ont, 1er. — Les exportations de blé canadien durant la semaine finissant le 19 février 1932 se sont chiffrées à 2,309,403 boisseaux alors qu'elles avaient été de 3,491,280 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Il convient de noter que les expéditions de blé canadien par les ports de mer de l'Atlantique se sont chiffrées à 1,067,-000 boisseaux durant la semaine du 19 février 1932 ce qui représente le plus fort montant d'expéditions enrégistré depuis le 28 septembre 1931. Durant la période de trois semaines finissant le 19 février 1932, les expéditions de blé canadien se sont chiffrées à 7,672,076 boisseaux alors qu'elles avaient été de 12,618,263 boisseaux durant la même période de 1931 Les stocks de blé canadien au Canada et aux Etats-Unis se chiffraient le 19 février 1932 à 189,031,-300 boisseaux alors qu'ils étaient de 191,256,484 boisseaux la semaine précédente et de 191,798,949 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Le blé entreposé dans les élévateurs de l'est est moins considérable. Il est actuellement de 16,650,-794 boisseaux alors qu'il était de 17,586,882 boisseaux la semaine dernière et de 22,033,284 boisseaux l'an dernier à pareille date. Les stocks de blé canadien entreposés aux Etats-Unis sont de 17,741,927 boisseaux au lieu de 19,410,690 boisseaux la semaine dernière et de 19,887,117 boisseaux l'an dernier à pareille date.

Les livraisons de blé dans les élévateurs régionaux de l'ouest et sur les plateformes de chargement ont été de 2,942,355 boisseaux au lieu de 2,040,819 boisseaux. Du 1er août 1931 jusqu'au 12 février 1932, ces livraisons ont été de 211,639,204 boisseaux au lieu de 262,795,000 boisseaux durant la période correspondante de 1930-31.

Les expéditions mondiales de blé se sont chiffrées durant la semaine finissant le 20 février 1932 à 15,202,-000 boisseaux au lieu de 15,970,000 boisseaux la semaine précédente et de 16,472,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les expéditions de blé américain du nord ont été de 5,630,000 boisseaux au lieu de 5,247,000 boisseaux la semaine précédente et de 5,040,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les expéditions de blé russe ont été de 408,000 boisseaux alors qu'elles avaient été de 152,000 boisseaux la semaine précédente et de 1,896,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Du 1er août 1931 jusqu'au 20 février 1932, les expéditions mondiales de blé ont été de 441 millions de boisseaux au lieu de 437 millions de boisseaux durant la même période de 1930-1931. Les expéditions de blé américain du nord ont été durant la période de 1931-1932 de 185 millions de boisseaux au lieu de 121 millions de boisseaux durant la même période de 1930-1931.

Ottawa, Ont, 1er. — Les importations canadiennes de chaussures ont été durant janvier 1932 de $32,540 alors qu'elles avaient été de $67,771 durant décembre 1931 et de $85,061 durant janvier 1931. Les exportations canadiennes de chaussures ont été durant janvier dernier de $2,593. au lieu de $4,542. durant décembre 1931 et de $3,120. durant janvier 1931.

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
87 rue St-Joseph Québec

LES ACTIONS DU C. P. R. SE METTENT TRES EN EVIDENCE

Le titre canadien de chemin de fer touche 19 7-8 pour fermer à 19 3-4 en mieux de 1 1-4 point. — Des achats de Londres.

BON MARCHE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 1er. — Les actions ordinaires du Pacifique Canadien ont touché un cours maximum de 19 7-8 pour fermer à 19 3-4 sur la Bourse de Montréal à cause des ordres d'achats considérables qui ont été donnés par des maisons de Londres et de New-York. Le titre se trouvait avoir gagné 1 1-4 point durant la journée. On attribuait la demande aux prédictions qui se font au sujet du résultat de l'enquête sur la situation des chemins de fer au Canada et au sujet des recommandations qui seront faites par la commission qui a conduit cette enquête. L'une des raisons pour lesquelles les actions du C. P. R. ont avancé est également le fait que les chargements de wagons sur les chemins de fer canadiens s'améliorent d'une façon lente mais significative.

On faisait remarquer que Londres en achetant autant de Pacifique Canadien était prêt à payer une prime substantielle par suite de la dépréciation actuelle de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'amélioration dans le sentiment ne s'est pas confinée hier à un seul stock. Neuf gains ont été enrégistrés par des stocks comme International Nickel, Brazilian Traction, National Steel Car, Canada Cement, et Consolidated Smelters. Sherwin Williams a été vendu au cours de 12, ce qui représente un gain de 4 points par rapport à la dernière vente. Sept stocks ont reculé. Canada Wire and Cable A a perdu sept points au cours de 47. B. C. Power, Dominion Textile, Dryden Paper, Southern Canada Power, St-Lawrence Corporation et Winnipeg Electric ont subi des pertes variant de fractions de points pour aller jusqu'à deux points. Pacifique Canadien a été le titre le plus actif. Brazilian gagna 3-8 de point à 13 7-8 et Nickel avança d'un huitième de point à 8 3-4.

On a annoncé durant la séance que l'émission d'obligations de la province de l'Alberta avait été plus que souscrite le matin même. Les ventes se sont chiffrées à 9,369 actions comparativement à 5,437 actions vendredi et à 54,526 actions durant la séance correspondante de 1931. Les obligations de renouvellement du Dominion 1932 ont haussé de 50 cents au cours de $100.40. La livre sterling a fermé à $3.9395 et les fonds américains ont coté une prime de 13 1-8 pour cent.

LES MARCHES DES BESTIAUX

On anticipe une réouverture hâtive du commerce des animaux sur pieds avec la Grande-Bretagne. — Semaine du 25 février.

LES ARRIVAGES

Ottawa, Ont., 1. — Les activités dans le marché des bêtes à cornes au cours de la semaine actuelle font croire à une réouverture hâtive du commerce des animaux sur pieds avec la Grande-Bretagne. A Toronto, au cours des différentes ventes, les exportateurs faisaient diligence en choisissant quelques sujets ici et là, qu'ils considéraient de qualité convenable pour expédier, à l'avenir, à la Grande-Bretagne. Leurs achats comprenaient des bouvillons et des génisses d'environ 1,100 livres, pour lesquels ils avaient payé de 5.50 à $5.75 le cent livres. Environ 250 têtes de bovins doivent partir de Winnipeg en destination de l'Est, en voie d'expédition par mer pour exporter. Le prix payé pour ces bovins n'est pas dévoilé Le plus haut prix payé fut $5.50, et la marge sur les bons bovins de boucherie de $4.50 et plus. Le taux de transport par océanique pour 1932 est de $12.; ce taux avec un escompte de 10 p.c. sur bovins de moins de 1,000 livres, promet d'être immédiatement utile, et la position améliorée de la livre sterling provoque, naturellement, un intérêt considérable dans les cercles d'exportation. Ces facteurs stimulants accompagnés d'une demande spéciale pour du boeuf dont la qualité est éligible au marquage, sont les phares lumineux de la situation actuelle. Il n'y a pas de doute que la température plus de saison des derniers dix jours ait eu une influence de stabilité et l'amélioration dans la qualité des catégories supérieures d'animaux apportait plus d'intérêt à l'acheteur. Malgré ces faits, cependant le marché est encore instable et ne supporterait pas des arrivages considérables. Les bovins en route pour le port de mer, venant de Winnipeg, et desti-

(Suite à la page 7)

THE NATIONAL BREWERIES, LTD

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Avis est donné par la présente que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 mars 1932 :

ACTIONS DE PRIORITE

Quarante-quatre (44) centins par part sur les actions de priorité de la valeur de $25.00 au pair.

ACTIONS ORDINAIRES

Quarante (40) centins par part sur les actions ordinaires, sans valeur au pair.

L'un et l'autre sont payables le 1er avril 1932, aux actionnaires enregistrés le 15 mars 1932.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transport de la Compagnie, The Royal Trust Company, 105, rue St-Jacques, Montréal.

Par ordre de la Direction
A.-D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 24 février 1932.

Cours de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645

SEANCE DU 29 FEVRIER 1932 — Ventes : 9,368 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
10	Alberta Grain pfd	20	20	20	20
10	Asbestos	.20	.20	.20	.20
3	Asbestos pfd	.65	.65	.65	.65
	B				
93	Bell Telephone	109¾	109¾	109¾	109¾
25	B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
1,656	Brazilian	13⅞	14	13⅞	13⅞
41	B. C. Power A	21¼	21¼	21¼	21¼
	C				
201	Can. Cement	6¾	6¾	6¾	6¾
17	Can. Cement pfd	63⅝	63⅝	62½	62¾
10	Can. Forgings A	5	5	5	5
50	Can. Wire & Cable A	47	47	47	47
265	Can. Car	6⅝	6½	6¼	6½
50	Can. Ind. Alcohol	1	1	1	1
2,447	Can. Pac. Ry	19½	19⅞	19⅜	19¾
75	Con. Smelting	69	69	69	69
	D				
155	Dom. Textile	50	50	50	50
130	Dryden	1½	1½	1¼	1¼
	G				
15	Gurd	19	19	19	19
	H				
100	Hamilton Bridge	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
	I				
1,368	Int. Nickel	8¾	8⅞	8¾	8¾
	M				
310	Massey-Harris	3¾	3¾	3½	3½
5	McColl-Frontenac	9	9	9	9
172	Mont. Power	36	36	36	36
	N				
1,220	Nat. Steel Car	9	9½	9	9½
	S				
510	St. Law. Corp.	.75	.75	.75	.75
100	Sher.-Williams	12	12	12	12
35	Sou. Can. Power	18	18	18	18
110	Steel of Can.	22	22	22	22
	W				
185	Winnipeg Elec.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
	OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT				
300	Victory Loan 1933	10.75	100.75	100.75	100.75
1,000	Renewal 1932	100.40	100.40	100.40	100.40
500	Service 1941	96.75	96.75	96.75	96.75
	OBLIGATIONS				
1,000	Mont. Tram. 1st mor.	92¼	92¼	92¼	92¼

COURS de NEW YORK

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006

Taux de l'argent à vue à 2 1-2 pour cent.

SEANCE DU 29 FEVRIER 1932 — Ventes : 879,930 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F
	A				
100	Abitibi ABI	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
600	Adams Exp. AE	5	5	4⅞	4⅞
2,200	Air Reduction ADN	56	57¼	55	55
2,900	Alaska Juneau JU	14	14¼	13⅝	13¾
7,600	Allied Chemical ACD	77½	78½	75¼	76¼
1,300	Allis Chalmers AH	10⅞	11	10⅞	11
900	Alleghany Corp. AYY	2¼	2⅜	2¼	2¼
16,000	American Can AC	67½	68⅜	65½	66¼
400	Am. Car & F. AF	7½	7¾	7½	7¾
1,300	Am. & For. P. AFW	7½	7½	7¼	7¼
100	Am. Loco ALO	7¼	7¼	7¼	7¼
100	Am. M. & F. AFX	20¼	20¼	20¼	20¼
2,600	Am. Radiator ADT	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
1,400	Am. Smelting AR	15	15⅜	15	15
100	Am. Sugar ASR	25	25	25	25
28,870	Am. T. & T. T	128	128¾	125½	126⅛
3,600	Am. Tobacco B AT.B	80¾	82	80¼	80¾
500	Am. Water W. AWW	29¼	30⅛	29¼	29⅝
100	Am. Woolen WY	5	5	5	5
200	Amerada ARC	14	14	14	14
7,300	Anaconda Copper C	9¾	9⅞	9¼	9⅜
1,300	Atchison Ry A	80	81	78½	78½
2,000	At. Refining AFI	10⅜	10¾	10¼	10¾
17,900	Auburn Auto AAC	87	91½	83¾	85⅛
	B				
500	Baldwin Loco B	6½	6½	6⅛	6⅛
3,100	Balt. & Ohio BO	17	17⅞	17	17
600	Barnsdall A. BDL	4¾	4¾	4¾	4¾
11,700	Bendix Aviat BEX	15½	15⅞	15⅛	15⅛
1,100	Best & Co. BST	22¾	23	22½	22½
3,500	Bethlehem Steel BST	21⅞	22⅛	21⅛	21⅛
2,900	Borg. Warner BGW	10½	11¼	10½	10¾
6,500	Briggs Mfg BGI	10⅛	11	10⅝	10⅝
3,500	Bklyn M. T. BMT	45⅞	46	44⅝	44⅝
600	Burroughs Ad. BGH	10⅞	11⅛	10¾	11⅛
5,200	Byers A. M. ABY	16⅞	17¼	16¼	16¼
	C				
400	Cal. Packing CFF	10	10	10	10
12,800	Canadian Pacific CP.	17⅛	17¾	17⅛	17½
21,300	Case J. I. CTM	35⅞	36⅝	34¾	35⅜
600	Cerro de Pasco CDP	11¾	12⅜	11⅜	11⅜
2,800	Ches. & Ohio CO	23⅝	23⅞	23½	23½
100	Chic. M. & St. P. ST	2¼	2¼	2¼	2¼
800	Chic. Rock I. RI	11	11	10½	10½
4,500	Chrysler K	12½	12⅝	12¼	12¼
1,900	Coca-Cola KO	113¾	114¼	112½	112½
100	Colorado F. & I. CF	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
3,550	Columbia Gas CG	14⅜	14⅜	13¾	13⅞
2,700	Com. Solvents CV	8½	8⅞	8½	8¾
5,701	Com. & South. CW	3⅞	4	3⅞	3⅞
1,100	Congoleum COG	10¾	10⅞	10½	10½
6,700	Cons. Gas G	62¾	63½	62	62
2,200	Cont. Can CH	38	39	38	38⅜
600	Corn Products CFG	44⅛	44⅝	44⅛	44⅛
100	Crosley Radio CR	3½	3½	3½	3½
500	Curtis Wright CWZ	1⅞	1⅞	1¾	1¾
	D				
1,800	Drug Inc. DRU	52¾	52⅞	52	52
200	Dom. Stores DOS	15¼	15¼	15¼	15¼
10,700	Dupont de Nem. DD	55	55⅝	53¾	53⅞
	E				
5,000	East Kod. EK	79	80½	78	78⅛
11,600	Elec. Auto Lite ELO	29¾	31	29½	29⅞
400	Electric P. & L. EL	12⅝	12⅝	12½	12½
2,100	Electric & Mus. EMI	3	3⅛	3	3⅛
	F				
2,900	Fox Film A. F	3⅝	3¾	3½	3½
800	Freeport Texas FT	18⅜	18¾	18⅜	18¾
	G				
1,100	Gen. Asphalt AS	11⅜	12	11⅜	11½
45,300	Gen. Electric GL	21	21	19¾	19¾
3,800	General Foods GF	36	36⅛	35½	35½
400	General Gas A GGS.	2	2	2	2
24,600	Gen. Motors GM	21	21¼	20½	20¾
2,200	Gen. Ry Signal GRS.	25¼	25¼	25¼	25¼
2,200	General Theatre GTE	⅝	¾	⅝	⅝
24,000	Gillette Safety GIL	20¾	21¼	19¾	20
800	Gold Dust GK	17½	17½	17½	17½
1,200	Goodyear Tire GOR	16¼	16⅜	16	16
800	Grigsby Grunow GGZ	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
	H				
400	Houston Oil HO	20	20	19½	19½
2,200	Hudson Motors HMT.	7½	7½	7⅛	7⅛
1,300	Hupp Motors H	3⅞	3⅞	3¾	3¾
	I				
1,100	Int. Combustion IN	1⅜	1½	1⅜	1⅜
1,400	Int. Harvester HR	23	23⅜	23	23⅝
300	Int. Hy. Elec. A IPH	8¾	9½	8¾	9½
5,000	Int. Nickel N	8	8	7¾	7¾
300	Int. Paper A IP.A	2	2	2	2
300	Interboro IRT	12¼	12¼	12⅛	12⅛
4,200	Int. Tel. & T. IT	10¾	10¾	10⅛	10¾
	J				
5,100	Johns Manville JMP.	22¼	22½	21¾	21¾
	K				
2,600	Kelvinator KLV	9¼	9⅝	9¼	9½
2,400	Kennecott KN	9¼	9⅜	9⅛	9⅛
7,200	Kreuger & T. KRT	7¼	7½	7¼	7¼
3,300	Kroger Groc'y KR	16	16¾	16	16½
	L				
3,000	Lambert Co. LAM	45½	45½	44¼	44¾
1,900	Loew's Inc. LW	32	32	31	31½
100	Loose Wiles LO	34½	34½	34½	34½
2,000	Lorillard Tob. LOR	14⅜	14⅜	14¼	14⅜
	M				
2,700	Mack Trucks MQ	15¾	16¼	15¼	15¼
8,700	McKeespt T. P. MV	58¼	58⅞	55⅝	55¾
1,300	Mex. Seaboard MSX	8¼	8⅜	7⅞	7⅞
800	Missouri Pac. MOP	8	8¼	8	8
5,200	Montgom. Ward M.	9¼	9½	9⅛	9⅛
	N				
1,300	Nash Motors NSS	17½	17⅞	17¼	17¼
1,500	Nat. Bellas H. NBH	½	⅝	½	½
1,200	Nat. Biscuit BI	44	44⅜	43½	43½
300	Nat. Cash R. NCR	9¾	9¾	9½	9½
9,300	Nat. Dairy NPT	28	28⅜	27¾	28
1,100	Nat. Distillers NAD	23½	23½	22⅞	22⅞
2,000	Nat. P. & L. NPL	14½	14½	13⅞	13⅞
8,500	N. Y. Central CN	29¾	30¼	29	29
2,000	N. Y. New-Haven V	24½	24¾	23½	23½
100	Noranda Mines NML	14	14	14	14
100	Norf. & W. NFK	125	125	125	125
7,800	North Am. NA	37	37½	36	36
900	Northern Pac. NP	20	20	19½	19½
	O				
100	Otis Steel OST	4	4	4	4
	P				
300	Pac. Gas & E. PCG	35¼	35¼	35¼	35¼
400	Packard Mot. PAK	4	4	3⅞	3⅞
22,700	Paramount PX	9¾	10¼	9⅝	9¾
100	Penick & Fd PRK	28	28	28	28
5,800	Penn. RR. PA	19½	19½	18⅞	19
700	Phillips Pete P	5	5	5	5
200	Poor & Co. POR	3¼	3¾	3¾	3¾
4,600	Pub. S. N. J. PUB	56⅛	56⅝	56	56½
100	Pullman Inc. PU	21¾	21¾	21¾	21¾
200	Pure Oil PUY	4¼	4¼	4¼	4¼
3,200	Purity Bakeries PTY	13⅜	14	13⅜	13⅜
	R				
16,100	Radio Corp. R	9⅜	9⅝	8¾	8⅞
1,100	Radio Keith RKO	5¼	5½	5⅛	5⅛
1,200	Reming. R. RR	3	3	2⅞	2⅞
500	Reo Motor RY	2⅝	2⅝	2½	2½
2,444	Republic St. RBC	5⅜	5¾	5⅜	5½
2,300	Reynolds Tob. B RJR	38⅛	38½	38⅛	38⅛
1,200	Royal Dutch RD	20⅝	20¾	20½	20½
	S				
3,200	Sears Roeb. S	33⅞	34	33	33
2,900	Sinclair Oil SC	5⅞	6	5⅞	6
5,300	Socony Vacuum SOV	10	10	9¾	9¾
3,300	Southern Pac. SX	26⅝	27⅛	26¼	26⅜
300	South Porto Rico PSU	7	7	7	7
300	Southern Ry SZ	10	10	10	10
8,100	Stand. Brands SB	12¾	13	12¾	12¾
1,000	Stand. G. & E. SG	29	29½	29	29
800	Stand. Oil of C. SCD	24⅛	24½	24⅜	24⅜
3,900	Standard Oil N. J. J.	28½	28⅝	28¼	28¼
400	Stone & Webster SW.	11⅞	12¼	11⅞	11⅞
800	Studebaker STU	10½	10¾	10½	10½
2,400	Servel Inc. SVL	5	5	4¾	4¾
	T				
2,300	Texas Corp. TX	11⅜	11⅝	11⅜	11⅝
2,500	Texas Gulf Sul. TG	24⅝	25⅛	24⅝	24⅝
900	Timken Rol. B. TKR	20	20¼	20	20¼
1,200	Tobacco Prod. TB	5¼	5½	5¼	5½
	U				
200	Underwood Ell. UNX.	19¾	19¾	19⅜	19⅜
7,500	Union Carbide UN	31¾	32	31⅛	32
2,600	Union Pacific UP	83⅜	83¾	82¼	82½
15,300	United Air Craft UAF	15¾	16¼	15	15
400	United Carbon UCB	11¾	12	11¾	12
1,000	United Cigar S. UC	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
5,900	United Corp. U	9½	9½	9	9
800	United Fruit UF	26⅝	27	26½	26½
2,700	United Gas I. UGI	20⅛	20⅛	19¾	19¾
4,500	U. S. Ind. Alc. UD	27⅝	28½	27¼	27⅜
[illegible]	U. S. Pipe & Fry CJ	14⅛	14⅛	14	14
600	U. S. Rubber RU	4¾	4¾	4¾	4¾
50,400	U. S. Steel X	47⅜	48¼	45⅝	46
	V				
2,400	Vanadium VA	16¾	17¼	16¼	16½
40	Vulcan Detinning VX	26	26⅜	26	26
	W				
1,800	Warner Bros P. WB	3¼	3¼	3⅛	3⅛
6,600	Western Union W	42⅛	43⅛	40⅝	40¾
18,000	Westing. Elec. WX	29⅞	30⅞	29⅜	29½
9,400	Woolworth Z	42	42⅞	41¾	42
200	Worth. Pump WPU	18½	18½	18¼	18¼
	YY				
1,100	Yellow Truck "B" YC	3¾	4	3¾	3¾

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Geoffrion & Rainville, 105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 29 février 1932

		Haut	Bas	Ferm.
1000	Acme	13½	13	13
300	Ajax	102	102	102
4500	Alex	6½	5⅞	5⅞
10000	Arno	2½	2½	2½
500	B Holl	6	6	6
5600	Bagamac	5¾	5¼	5¾
5500	Bidgood	5	5	5
500	Bunk Hill	1½	1½	1½
5950	Buff Can	32¾	32½	32½
1100	C Treth	13	13	13
2420	Dome	1100	1075	1080
28	Granada	100	100	100
9500	Harker	2	2	2
530	Hollinger	498	495	495
2800	Home	40	35	35
4500	Howey	31	31	31
900	Kirk Lake	43	43	43
500	Lake Land	15	15	15
225	Lake Shore	2785	2785	2785
1000	Malartic	3⅛	3⅛	3⅛
500	Man Basin	¾	¾	¾
55	McIntyre	1675	1675	1675
500	Mer and	6	6	6
100	Mine Corp	105	105	105
50700	Moff Hall	4	3⅞	3⅞
100	Nipissing	85	85	85
880	Noranda	1600	1575	1575
1000	North Can	20	20	20
200	Petrol Oil	17	17	17
500	Premier	58	58	58
500	Prosp Air	15	15	15
500	Sarnia	6	6	6
1100	Sherritt	50	50	50
7150	Siscoe	60½	60¼	60½
200	St Anth	10	10	10
300	Sud Basin	35	35	35
200	Sylvanite	55	55	55
1000	Tashota	3	3	3
1935	Teck Hu	425	421	425
100	Towagmac	25	25	25
10	Treadwell	125	125	125
34100	Wright H	60	60	60

Total des ventes : 282700.

Hors-liste:

2000	Big Miss	11⅝	11½	11½
230	B A Oil	1025	1025	1025
600	Cent Man	7½	7½	7½
325	C Resear	155	150	150
10	Cities Ser	675	675	675
5	Smelters	6900	6900	6900
14275	Eldorado	145	138	144
500	Home Oil	25	25	25
100	Hud Bay	221	221	221
239	Imp Oil	1015	1000	1010
180	Int Nickel	900	900	900
25	Int Pete	1100	1100	1100
38200	McLeod	7⅜	7	7¼
6000	Nordon	8	7½	7½
300	Osisko	6	6	6
30	P Oreille	100	100	100
5500	Pen Pete	4⅜	4¼	4¼
4150	Ventures	43	43	43

Curb:

3000	Algon	1	1	1
2500	Bobjo	5¼	5¼	5¼
500	Brownlee	2	2	2
500	Can Kirk	2	2	2
7800	Dom Expl	7⅜	7	7
3000	Flintoba	¼	¼	¼
3500	Hill Top	1⅛	1	1⅛
21500	Jack Man	1⅞	1½	1⅞
1000	Kirk Hunt	1	1	1
1000	Kirk Town	8	8	8
21800	Ribago	2	1⅞	2

COURS DES TRUSTS FIXES

	Off.	Dem.
Can Inter Trust	4½	5
Diversified Trust A	7¼	
Diversified Trust B	6	
Diversified Trust C	2.65	2.95
North Amer Trust nouv	2.65	2.85
Do vieux	2.85	2.85
Nouv Corp Trust Cum	2.65	2.80
Do Dist	2.65	2.80

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 29 février 1932

		Haut	Bas	Ferm.
2035	Beauhar	1¾	1⅛	1⅛
95	B A Oil	10¼	10¼	10¼
30	Cosgrave	3	3	3
10	D Stores	17½	17½	17½
100	Home Oil	25	25	25
169	Imp Oil	10¼	10⅛	10⅛
400	Imp Tob	7¾	7¾	7¾
265	Int Pete	11¼	11	11¼
10	Int Utils A	7½	7½	7½
45	Page Her	54⅛	54⅛	54⅛
200	Regent	1	1	1
258	Walker	3⅜	3⅜	3½
8	Sou C P pfd	90	89½	90

Mines:

116	Amulet	16	16	16
210	Dome	1090	1080	1090
85	Noranda	1600	1565	1565
5700	Siscoe	60½	60	60
1000	Sullivan	10	10	10

Mines Hors-liste:

1300	Big Miss	12	12	12
500	Buff Can	32	32	32
3000	Kirk P	1¾	1¾	1¾
1500	Moft Hall	4	4	4
100	Sher Gord	51	51	51

Petroles Hors-liste:

3000	Pen Pete	4¾	4¾	4¾

Total des ventes:

Hier : Parts 3620 ; Mines 7111 ; Hors-liste 9400.

Vendredi : Parts 3469 ; Mines 6771 ; Hors-liste 3432.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 29 FEVRIER 1932

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
27000	Argentine 6 pour cent 1961	56	57⅞	56	57⅞
59000	Australia 5 pour cent 1955	54½	54½	54⅛	54⅛
33000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	94½	94⅝	93¾	93¾
55000	Do 6 pour cent 1955	88	88½	88	88½
2000	Bolivia 7 pour cent 1958	6	6	6	6
49000	Bordeaux 6 pour cent 1934	103	103	103	103
4000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	19	19	19	19
18000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	32⅜	32⅜	32¼	32⅜
19000	Chile 6 pour cent 1961	12	12	12	12
5000	Colombia 6 pour cent 1961	23½	24	23½	24
150000	Dom of Can 5 pour cent 1952	91⅜	91⅜	91⅜	91½
19000	French 7 1-2 pour cent 1941	116½	116½	116	116
21000	Do 7 pour cent 1949	115¼	116½	115¼	116½
199000	German 5 1-2 pour cent 1965	38⅛	38½	38	38¼
78000	Italy 7 pour cent 1951	88	88¼	87⅝	88¼
84000	Lyons 6 pour cent 1934	103	103	103	103
50000	Marseilles 6 pour cent 1934	102½	103	102½	102¾
51000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	66	68	66	68
3000	Paris 7 pour cent 1958	102¼	102¼	102¼	102¼
75000	Do 6 pour cent 1958	98¾	99⅛	98¾	99⅛
5000	Peru 6 pour cent 1960	6¼	6½	6¼	6½
1000	Poland 6 pour cent 1940	56	56	56	56
24000	Do 7 pour cent 1947	54⅜	55	54⅜	55
18000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	68½	70⅛	68½	70⅛
11000	Serbs 7 pour cent 1962	40	41⅛	40	40½
4000	Soissons 6 pour cent 1936	102	102½	102	102½
182000	United K 5 1-2 pour cent 1937	97¾	98	97½	97⅞

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 29 février 1932

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.00
Patente à boulanger	$4.50

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$19.75
Gru rouge	$20.75
Gru blanc extra	$25.75

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $18. par tonne au détail.

Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail . . . $2.65

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, eu wagon, par baril . . . $3.20 $3.30

Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin . . . $3.70 $3.80

Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée . . $4.50

Foin pressé:

No 1 Timothy	$11.00
No 2 Timothy	7.00
Trèfle mélangé	11.00

Oeufs:

En cartons, aux détaillants:

Frais spéciaux	0.36
Frais extras	0.34
Frais premiers	0.32
Frais poulettes	0.31
Frais seconds	0.26

En entrepôts:

Extras	0.25
Premiers	0.23
Seconds	0.21

Beurre:

No 1 pasteurisé	20 3-4	0.21
En boîte de 56 livres		0.22
En pain d'une livre		0.23

Fromage:

Coloré de l'Ontario	10 3-4	11
Début de saison	12	12½

Pommes de terre:

Blanches de Québec en sacs de 80 lbs	0.30	0.40
Montagnes Vertes Québec en sacs de 80 lbs	0.50	0.55
Montagnes Vertes N.-B., en sacs de 80 lbs	0.50	0.55
Montagnes Vertes Ile du P. E., en sacs de 80 lbs		0.60

Volailles:

	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	19-24	16-21
Canetons	29	26
Canards	23	19
Oisons	18	15
Oies	17	14
Poulets pour rôtir	24-28	21-25
Poulets nourris au lait	27-31	24-28
Poulets pour le gril	29-33	25-28
Poulets pour frire	23-25	19-21
Dindes pour rôtir	26-28	24-26

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

Séance du 29 février 1932

DOMINION DU CANADA

Non taxables:	Off.	Dem.
5½ 1 Nov 1933	100.85	101.15
5 1 Mar 1937	105.75	106.50
5½ 1 Mar 1937	100.00	106.50
Taxables:		
5½ 1 Nov 1932	100.40	100.75
5½ 1 Nov 1934	100.25	100.60
4½ 1 Sep 1940	92.25	93.00
4 15 Oct 1943	96.50	97.00
4½ 15 Oct 1944	91.25	92.00
4½ 1 Fev 1946	91.25	92.00
4 1 Oct 1960	86.00	88.50
Conversion 1931:		
4½ 1 Nov 1943-56	88.75	89.50
4½ 1 Nov 1947-57	89.00	89.75
4½ 1 Nov 1948-58	90.00	90.50
4½ 1 Nov 1949-59	90.00	90.50
Emprunt Service National 1931:		
5 15 Nov 1936	97.25	97.75
5 15 Nov 1941	96.50	96.75
Obligations garanties du Dominion du Canada:		
C N R 4½ 1951	88.75	89.35
C N R 4½ 1954	88.00	88.50
C N R 4½ 1956	88.00	88.50
C N R 4½ 1956	88.00	88.50
C N R 4½ 1968	87.00	87.50
C N R 4¾ 1955	91.50	92.50
C N R 5 1954	94.50	95.00
C N R 5 1969	95.00	95.50
C N R 1970	95.00	95.50
C N W I SS 5 1955	95.00	95.50
Mtl Har Com 5 1969	94.75	95.50
Compagnies:		
Abitibi P and P 5 1953	44.00	48.00
Bell Tel 5 1957	99.00	101.50
B C Power 5½ 1960	83.00	87.00
B C Tel 5 1960	88.50	90.00
Canada Cement 5½ 1947	89.00	91.00
Can SS 6 1941	36.00	38.00
C P R 4½ 1944	77.25	78.50
C P R 5 1954	88.00	90.00
Gatineau Pow 5 1956	79.00	81.50
Mont Coke 5½ 1947	85.00	100.00
M L H and P 5 1951	98.00	100.00
M L H and P 5 1970	97.00	98.00
Mtl Trams Co 5 1941	91.75	92.75
Mtl Trams Co 5 1955	78.50	80.00
Quebec Power 5 1968	80.00	85.00
Shaw W and P 4½ 1970	79.00	82.00
Shaw W and P 5 1970	90.00	95.00
United Secur 5½ 1952	80.00	85.00

EXPORTATIONS D'AMIANTE

Ottawa, Ont., 1er. — Les exportations canadiennes d'amiante se sont chiffrées durant janvier 1932 à $197,315, alors qu'elles avaient été de $431,154, durant décembre 1931 et de $302,014, durant janvier 1931. Les exportations canadiennes de sable d'amiante ont été de $81,142, durant janvier 1932 au lieu de $96,552, durant décembre 1931 et de $96,681, durant janvier 1931. Les exportations de produits d'amiante ont été de $915, au lieu de $11,686, et de $9,466.

COURS DES CHANGES

Séance du 29 février 1932

Cours de New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.48 ½
Berlin, marks	0.2380
Copenhague, couronne	0.1919
Stockholm, couronne	0.1925
Paris, franc	0.0393 ¼
Rome, lire	0.0518 ½
Rotterdam, couronne	0.4023
Bruxelles, franc	0.1390
Genève, franc	0.1936
Vienne, couronne	0.14 1-16
Athènes, drachme	0.126 ¾
Christiania, couronne	0.1888
Madrid, peseta	0.0766
Rio de Janeiro, milreis	0.0650

Dollar Canadien : Escompte Canadien: 11 5-8 pour cent.

Cours des changes, en clôture, à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2935
Australie, livre	3.1421
Belgique, belga	0.1575
Brésil, milreis	0.0724
T.-Slovaquie, couronne	0.0336
Danemark, krone	0.2174
Finlande, finmark	0.0197
France, franc	0.0445
Allemagne, reischmark	0.2691
G.-Bretagne livre	3.9395
Grèce, drachme	0.0145
Hollande, florin	0.4553
Inde, rupee	0.2992
Italie, lire	0.0587
Japon, yen	0.3846
Yugo-Slavie, dinar	0.0204
N.-Zélande, livre	3.5813
Norvège, krone	0.2138
Pologne, zloti	0.1278
Roumanie, leu	0.0069
Sud Afrique, livre	5.4356
Espagne, peseta	0.0871
Suède, krone	0.2181
Suisse, franc	0.2190

Etats-Unis : Dollar : 13 1-8 pour cent prime.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 29 février 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of Amer	50	48¼
Am Gas and Elec	35	34
Am Super Power	3	3⅜
Brazilian Tract	12⅜	12⅛
Elec Bond & Share	10	9¾
Ford of Canada A	14	14½
Ford of England	5	5⅛
Gulf Oil	29¾	29¾
Humble Oil	46	45¾
Imperial Oil Cou	8⅞	8⅞
Inter Petr	10⅛	10
Niagara Hud Pow	6⅜	6⅞
Nat Fuel and Gas	12⅞	12⅞
St Regis Paper	4½	4½
Stand Oil of Ind	15½	15⅜
Stand of Kent	13⅜	13
United Founders	2	2
	Off.	**Dem.**
Fairchild Aviation	1	1½

LES CONTRATS DE CONSTRUCTION

(Suiteà la page 6)

37.0 pour cent du montant total des contrats avec une valeur de $10,303,000. Le Québec a représenté 35.9 p. c. avec $9,899,900., les provinces maritimes 12.5 pour cent avec $3,439,000., les provinces des Prairies 7.8 pour cent avec $2,149,300. et la Colombie-Britannique 6.4 pour cent avec $1,749,000. Une proportion de 47.0 pour cent des contrats accordés durant les deux premiers mois de 1932 était représentée par des travaux du génie, au total de $13,058,000., 32.3 pour cent par des constructions commerciales au total de $8,908,600., 17 pour cent par des constructions résidentielles au total de $4,676,400, et 3.3 pour cent par des constructions industrielles au total de $897,900. Il y a plusieurs constructions particulières ou semi-particulières qui seront entreprises ce printemps sans compter les travaux du chômage. Voici la liste des contrats de construction qui ont été accordés durant février 1932 et qui représentent des déboursés de plus de $200,000 chacun:

Agrandissement d'une station à Montréal, $580,700.; pont dans le Nouveau Brunswick $496,000.; gare à St-Jean $400,000.; voie souterraine à Montréal, $394,000.; égoûts à Ottawa $268,700.; aile à un sanatorium à Weston, Ont., $250,000. ; aile à un sanatorium à Hamilton, $250,000.; aile à un sanatorium à Gravenhurst, Ont., $250,000.; maison-appartements à Hamilton $250-000.; aile à un édifice pour entreposage et garages à Montréal $233-000; salle publique à Montréal $220,000., 29 quais dans la Nouvelle-Ecosse $209,200. et poste de pompiers et marché à Chicoutimi, P. Q., $200,-000.

LES MARCHES DES BESTIAUX

(Suiteà la page 1)

nés à l'exportation, quitteront St-Jean, Nouveau-Brunswick, le 4 mars.

Les marchés des veaux semblent affectés par le haut pourcentage de sujets de qualité indifférente. Le commerce d'exportation à Toronto est très limité, et bien que les prix aient été fermes au commencement de la semaine jusqu'à $9. et $9.50, à la fermeture ils étaient environ $1. de moins. Montréal perdait à peu près le même montant; les meilleurs à $7.50. Les marchés de l'ouest étaient plus faciles. Le veau de boucherie supérieur obtenait $7. à Winnipeg; le prix restait le même à Calgary, jusqu'à $6. tandis que à Edmonton il était ferme jusqu'à $7.

Les prix les plus élevés à Toronto étaient $7., à Montréal $6., à Winnipeg $5.50, à Calgary $4.75 et à Edmonton $5., tandis que Prince-Albert payait $4.25. Les autres marchés n'avaient rien de mieux qu'une qualité assez bonne.

Le principal événement du marché des moutons et des porcs, au cours de la semaine, fut l'apparence hâtive d'agneaux du printemps. Il y en avait trois, pesant de 85 à 90 livres chacun, obtenant le prix élevé de $25. par tête, ou approximativement 29c la livre. Ces agneaux étaient en vente sur le marché de Montréal, ou pratiquement les meilleures brebis se vendaient $6.50. Toronto fut le seul marché ayant un approvisionnement digne de mention, mais plus de la moitié des sujets, ou 1,200 têtes, venaient des provinces de l'Ouest. Le meilleur prix fut $7.50 pour ceux de l'ouest et les natifs. Le marché de Winnipeg était meilleur, sous l'influence d'arrivages modérés; les meilleurs à $6.50. Le marché de Calgary fut tranquille jusqu'à $5.; celui d'Edmonton restait le même jusqu'à $5.

Les marchés des porcs étaient irréguliers et perdaient du terrain à mesure que la semaine avançait. Les provisions continuent à être plus abondantes que celles de la même période l'année dernière; à Winnipeg, les offres indiquent la plus grande différence. Toronto perdait 25c, fermant à $4.75 pour le type à bacon. Montréal perdait 25c; la majorité des porcs à gacon, de boucherie et de poids léger obtenaient $5. Le marché de Winnipeg était moins bon; le porc à bacon se vendant $4. Calgary perdait du terrain, fermant à $3.75. A la fermeture, le marché d'Edmonton était irrégulier au même prix. Les prix, au sortir du wagon, à Toronto et Calgary; ailleurs, nourris et abreuvés. Le porc de choix obtenait l'augmentation ordinaire de $1. chacun sur la catégorie à bacon.

Les renseignements récents venant de centres européens indiquent que les conditions actuelles irrégulières, économiques ou autres, et la nature généralement incomplète des renseignements disponibles, ne permettent pas de prévoir avec un degré très étendu de précision le volume probable de l'approvisionnement du bacon au cours de la saison actuelle, en Europe. Toutefois, il est évident que la distribution de porcs, en autant qu'on le sache, tend à la continuation d'envois considérables à l'étranger, au cours de la première partie de l'année actuelle, et on .... aussi des renseignements assez précis à l'effet qu'il s'est produit, dans plusieurs pays de l'Europe, une diminution matérielle dans les provisions de porc à bacon durant la dernière partie de l'année courante.

Marchés des bêtes à cornes

TORONTO recevait l'appui de l'intérêt des exportations pour les bovins convenables, et les bouvillons et génisses pesant environ 1,150 livres furent achetés ça et là, à des prix variant de $5.50 à $5.75. Ces bêtes à cornes seront exportées très prochainement. Le volume des bovins était plus considérable et se liquidait vers la fin. Les prix étaient bons à un peu plus élevés dans le cas des bouvillons, et un peu moins élevés pour les vaches de boucherie; ces derniers prix étant, peut-être un peu hors ligne. Quelques bouvillons lourds primés obtenaient $6.50 à $7.; les bons bouvillons pesants, $5.50 à $6., et les grossiers, aussi bas que $4.25. Les bouvillons de bons poids et de poids léger de qualités variées, partaient de $5.50 en baissant à $3.75; la majorité de $5. à $4.50. Les veaux nourris de classement supérieur se vendaient $6.-75 jusqu'à $7.25; les moyens à bons, $5.50 à $6.50. Les vaches de boucherie donnaient $2. à $3.75; quelques-unes pour la mise en conserves $1., et les taureaux de boucherie, $2. à $3.25. Quelques mi-gras moyens à bons furent offerts et rapportaient $4. à $4.50. Les vaches pleines et les vaches laitières partaient lentement de $50. à $60. chacune pour les meilleurs, et aussi bas que $30.

MONTREAL offrait 1,435 bêtes à cornes sur les deux marchés. Le commerce fut languissant et les prix un peu plus bas — il restait des animaux tous les jours et encore à la fermeture de la semaine. Les ventes de lundi se firent à 25c de moins sur la moyenne; les bons bouvillons étant de 25c à 50c de moins et les bonnes vaches à peu près aux mêmes prix. Trois ou quatre chargements de bouvillons rapportèrent $6. et ceux de vaches de choix, $4.25 à $4.35. Les bouvillons moyennement bons et bons se vendaient $5.50 à $5.75, et la plupart des communs, $4. à $4.25. Les génisses se vendaient de $2.50 à $5.; les vaches moyennes et bonnes, $3. à $4.; les communes, aussi bas que $2.25 et les taureaux, $2. à $4.

Marchés des veaux

TORONTO vendait 1,600 veaux; 200 de plus que la semaine dernière. L'approvisionnement de lundi et celui de mardi se **vendirent** très bien de $8.50 jusqu'à $9.50, mais mercredi, le marché était languissant et de 50c à 75c de moins; très peu se vendirent jusqu'à $8.50. Le veau de boucherie commun et moyen obtenaient $4.50 à $6.50. Les exportateurs prenaient une seule charge pour le marché des Etats-Unis.

MONTREAL avait 2,105 veaux sur les deux marchés. Ils étaient, en majorité, communs et juste assez bons. Les ventes se faisaient lentement et de 75c à $1. de moins; la plupart de $6. à $6.75, les meilleurs à $7.50, et le veau de boucherie commun et léger, avec les veaux allaités, en groupements mêlés aussi bas que $4.50. Les veaux d'herbe obtenaient $2.75 à $3.

Marchés des porcs

TORONTO avait 4,700 porcs; un peu plus que la semaine dernière. A l'ouverture, le marché était ferme mais perdait 25c; à la fermeture, le type à bacon au sortir du wagon se vendait $4.75 ou 50c de plus que le type à bacon f. à b. Les porcs à bacon arrivant par camions se vendaient 25c de moins à $4.50. Le porc de choix se vendait $1. de plus par tête comme d'habitude.

MONTREAL avait 5,410 porcs. Le marché était irrégulier et languissant à 25c de moins. La plupart des porcs à bacon, de ceux de boucherie et de poids léger obtenaient $5., nourris et abreuvés, et deux chargements de porcs légers non finis, $4.75. Les porcs lourds en chargées mêlées se vendaient $4.25 à $4.50. Les truies n'étaient pas recherchées, mais il se fit quelques ventes de $3. à $3.50. Environ 600 porcs restaient non vendus à la fermeture. Le porc de choix se vendait $1. de plus par tête.

Marchés des moutons et des agneaux

TORONTO vendait 2,100 moutons et agneaux, dont 1,200 venaient de l'Ouest. Deux groupements de bons sujets de l'ouest se vendirent, le vendredi précédent, de $7.50 à $8. le cent livres. Lundi, les porcs de l'ouest obtenaient $7.25 à $7.50, et mercredi, $7.25. Les bons agneaux natifs obtenaient $7. à $7.50; la qualité très inférieure et la moyenne, $4.50 à $6.50, et les moutons se vendaient bien de $1.50 à $4.25.

MONTREAL n'avait que 254 têtes à vendre. Les agneaux partaient bien à 25c de moins. Les brebis assez bonnes donnaient $6.50; les agneaux mâles, $5.50 et $5.75. Les moutons se vendaient mieux de $3.50 à $4. ou un peu plus.

Produits alimentaires pour les animaux

(Supputés des renseignements fournis à cette division par le Service des Marchés, Division fédérale des Semences, Ottawa, le 26 février 1932. Prix de gros, aux 100 livres, par quantité de wagon).

HALIFAX. — Son, en sac, non coté; Gru rouge, en sac, non coté; Tourteaux de lin, en sac, non coté; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.25 plus taux de fret; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.12 plus taux de fret; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.01 plus taux de fret.

ST-JEAN. — Son, en sac, $1.18; Gru rouge, en sac, $1.23; Tourteaux de lin, en sac, $1.77; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.25 plus taux de fret; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.12 plus taux de fret; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.01 plus taux de fret.

QUEBEC. — Son, en sac, $0.99 à $1.04; Gru rouge, en sac, $1.04 à $1.09; Tourteaux de lin, en sac, $1.65 à $1.70; Blé No 2, du Nord, en grenier, non coté; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.24 à 1.35; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, non coté.

MONTREAL. — Son, en sac, $1.00 à $1.05; Gru rouge, en sac, $1.05 à $1.10; Tourteaux de lin, en sac, $1.40 à $1.50; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.25; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.12; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.01.

TORONTO.—Son, en sac, $0.98; Gru rouge, en sac, $1.03; Tourteaux de lin, en sac, $1.40; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.18; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.09; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.95.

FORT WILLIAM. — Son, en sac, $0.70; Gru rouge, en sac, $0.75; Tourteaux de lin, en sac, $1.55; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.03; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83.

WINNIPEG. — Son, en sac, $0.70; Gru rouge, en sac, $0.75; Tourteaux de lin, en sac, $1.15; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.03; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83.

REGINA. — Son, en sac, $0.70; Gru rouge, en sac, $0.75; Tourteaux de lin, en sac, $2.00 à $2.25; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.03 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Orge Canadienne de l'Oueest, No 3, en grenier, $0.83 moins taux de fret, ajouter prix du commerce.

EDMONTON. — Son, en sac, $0.60 à $0.70; Gru rouge, en sac, $0.75; Tourteaux de lin, en sac, $1.75; Blé No 2, du Nord, en grenier, $1.03 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.83 moins taux de fret, ajouter prix du commerce.

VANCOUVER. — Son, en sac, $0.95; Gru rouge, en sac, $1.00; Tourteaux de lin, en sac, $1.95; Blé No 3, du Nord, en grenier, $1.30; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 2, en grenier, $1.22; Orge Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.25.

Waldord System a gagné $2.43 par action ordinaire durant 1931 au lieu de $2.55 durant 1930.

ST-EPIPHANE

Mardi-Gras. — Si nous disons que les anciennes traditions disparaissent dans les villes, il n'en est pas ainsi dans nos campagnes... et nous l'ont prouvé tous les élèves des écoles, modèle et rurales de la paroisse qui, de la part de leur bon M. le curé, se sont réunis aux écoles pour fêter le Mardi-Gras. Un congé leur fut accordé à cette occasion, comme récompense de leur bon travail. Tous se régalèrent de bonne tire et se retirèrent joyeux, laissant l'espérance d'une application continue à tous leurs devoirs.

Notes sociales. — Mlle Cécile Thériault est de retour chez ses parents après avoir passé une quinzaine chez M. et Mme Arthur Dubé, de Cacouna.

—MM. Joseph Gauvin et Zéphirin Thériault sont de retour de Causapscal où ils ont passé une partie de l'hiver.

—MM. Narcisse Michaud et Paul Thériault étaient de passage à la Rivière-du-Loup, par affaires, la semaine dernière.

—M. et Mme Joseph Boucher, de St-Hubert, étaient en visite chez M. Narcisse Michaud, la semaine dernière.

Naissances. — Le 9 février dernier fut baptisée Marie, Rachel, enfant de M. et Mme Alex. Pelletier (née Emilienne Lebel). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

—On annonce la naissance de Mariette, Jeanne, enfant de M. et Mme Joseph Beaulieu, baptisée le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dionne, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Elphège Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 14 février sous les prénoms de Thérèse, Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Apollinaire Roy, de St-Arsène, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Dimanche, le 21 février, est décédé à l'âge de 79 ans et 4 mois, M. Célestin Caron, époux de Dame Palmyre Roy. Il fut inhumé le 23. Son service fut chanté par M. le curé Langlois, curé de la paroisse. Plusieurs parents et amis assistaient. Nos sympathies à la famille en deuil.

Canada,
Province de Québec,
District de Gaspé,
Comté de Gaspé.
No 1980.

COUR SUPERIEURE

JULES COUTURE, commerçant, de Grande-Rivière, district de Gaspé,
Demandeur;

vs

THE HOWARD SMITH COMPANY INCORPORATED, corporation légale ayant son siège d'affaires en la cité de New-York.
Défenderesse.

Il est ordonné au défendeur de comparaître durant le mois.

Percé, le 26 février 1932.

(Signé) ALPHONSE GARNEAU,
Protonotaire de la Cour Supérieure.
Vraie copie.

Kelly, Lévesque & Pelletier,
Procureurs du demandeur.

AVIS LEGAL

AVIS EST DONNE que la somme de deux cent douze piastres due par feu Xavier Imbeau, en son vivant cultivateur des Bergeronnes à Ulysse Bouchard, navigateur du même lieu, suivant les termes d'une vente passée devant le notaire soussigné, le 22 août 1930, a été transportée à M. Henri Boulianne, cultivateur du dit lieu des Bergeronnes par acte passé aussi devant le notaire soussigné, le 9 février courant et enregistré à Tadoussac sous le No 5334.

E. DE SALES LA TERRIERE,
Notaire.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES

Spécialité: audition municipale

147, Côte de la Montagne

Québec Téls.: 2-3777, 2-3778

SI VOUS AVEZ DES

Adresses,

Discours, Conférences

— ou —

TRADUCTIONS

à faire faire, demandez

Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS

ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.

EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

71, RUE ST-PIERRE

QUEBEC

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

La force terrible contenue dans les deux baguettes était trop puissante pour être maitrisée par l'un ou l'autre des adversaires... et le Palais Noir fut détruit jusque dans ses fondations ! Et Jules et Moko se retrouvèrent entièrement privés de leur ancienne magie... !

Le rôle important que joue l'électricité sur les autos de nos jours

Sans l'électricité il n'y aurait plus d'agrément à conduire un automobile. — La voiture électrique deviendra-t-elle jamais d'un usage courant ?

DES HYPOTHESES

Le véhicule automobile met en œuvre une énergie qui apparaît finalement, sous la forme mécanique, adaptée au but proposé. Le véhicule doit donc emporter avec lui de l'énergie sous une forme pratique. Il ne faut pas songer évidemment à effectuer une réserve sous la forme d'énergie mécanique, potentielle ou cinétique, comme on le fait sur les jouets automobiles qui sont souvent actionnés par des ressorts ou de petits volants animés au départ d'un mouvement de rotation rapide. Sur l'immense majorité des véhicules actuels, la réserve est réalisée au moyen d'un carburant. Un moteur thermique effectue les transformations convenables et donne l'énergie mécanique.

Cependant l'effet mécanique sur les roues, tout en étant l'effet principal, n'est pas la seule manifestation de l'énergie sur le véhicule. Pour que celui-ci fonctionne convenablement, il faut le doter d'un certain nombre d'organes, qui ont besoin eux aussi d'énergie, sous des formes variées. Ces organes peuvent être divisés en trois catégories:

a) Organes d'une importance capitale et dont l'absence ne peut se concevoir, sauf dans des cas très spéciaux. Ils assurent l'alimentation, l'allumage, le freinage, la direction, la commande de la transmission, la suspension, etc. Leur effet utile est mécanique, sauf pour l'allumage;

b) Organes qui, sans être indispensables au mouvement du véhicule, lui permettent de rouler avec sécurité en tout temps et en toutes circonstances. Nous pouvons citer: les appareils d'éclairage de la route, les avertisseurs, l'essuie-glace, les appareils de signafication, etc. L'intérêt de ces appareils est si évident, non seulement pour la sûreté de l'usager, mais encore pour la sécurité publique, que la loi intervient pour réglementer l'organisation et l'usage de certains d'entre eux. Ils produisent un effet utile mécanique, sonore ou lumineux;

c) Organes qui ne sont indispensables ni à la marche ni à la sûreté du véhicule, mais qui agrémentent son utilisation dans des proportions plus ou moins grandes, en facilitant des manoeuvres désagréables, telles que le démarrage et le contrôle, en rendant plus confortable le séjour à bord. Citons: le démarreur, les lampes de dépannage, l'allume-cigares, les appareils de chauffage, etc. L'effet de ces appareils est mécanique, thermique, lumineux.

Nous ne prétendons pas donner à cette classification un caractère absolu; certains appareils pourraient sans doute passer d'une catégorie à une autre; mais l'énumération rapide que nous venons d'effectuer nous montre que l'énergie utilisée sur le véhicule est très morcelée, sous des formes variées.

Nous nous proposons dans cette étude d'examiner comment sont faites l'alimentation, la distribution et la transformation de l'énergie à bord de la voiture, les difficultés que l'on éprouve pour effectuer la distribution générale sous forme mécanique, les solutions qu'apporte l'électricité, celles qu'elle apportera peut-être dans l'avenir. La solution idéale serait évidemment celle qui ne demanderait au chauffeur aucun autre effort que celui qui consiste à déplacer une manette ou à appuyer sur un bonton.

Si l'on ne veut pas songer à actionner le véhicule par la pensée, cette solution peut bien être adoptée comme solution idéale.

La voiture sans électricité

Le fonctionnement d'une voiture automobile peut être assuré sans faire appel à l'électricité. Même en laissant de côte les machines à vapeur, on peut remarquer que ces moteurs à essence ont fonctionné avec l'allumage par brûleur, et que les Diesel se passent d'allumage électrique. Il existe aussi des voitures à essence, de moins en moins nombreuses il est vrai, qui n'ont comme dispositif électrique que la seule magnéto.

Voici comment on pourrait concevoir une voiture où l'électricité n'interviendrait pas, et où cependant on chercherait à faciliter autant que possible le rôle du conducteur: Cette voiture aurait un moteur Diesel qui entraînerait les roues par une des transmissions classiques. Pour le freinage, on ferait appel à un servo-frein à dépression. La direction serait assurée par le dispositif courant où l'effort humain intervient seul. Il est à remarquer que, si les efforts demandés pour la conduite du véhicule léger sont presque négligeables, il n'en est pas de même sur les véhicules lourds, les tracteurs à roues ou à chenilles; leur conduite est un travail considérable pour lequel une aide ne serait pas à dédaigner. Il ne faut pas non plus négliger dans ces derniers cas les débrayages et les changements de vitesses.

Pour revenir à notre voiture et à ses accessoires de la série b, on pourrait envisager l'emploi de l'énergie du moteur, d'un dispositif spécial, ou tout simplement du conducteur. Pour ne pas demander à ce dernier d'actionner à la main les avertisseurs, on pourrait faire appel au moteur en reliant les avertisseurs à la transmission mécanique ou à la tuyauterie d'échappement. L'essue-glace pourrait être actionné à la main ou par la dépression de la tuyauterie d'admission (cette dépression peut déjà assurer l'alimengnalisation, on pourrait adopter des la main. Pour l'éclairage, on ne pourrait faire appel ni au conducteur ni au moteur, car, sans passer par l'intermédiaire de l'électricité, il est pratiquement impossible de transformer de l'énergie mécanique en énergie lumineuse. Il faudrait alors faire appel à une nouvelle source en dotant le véhicule de lampes à pétrole, à l'huile, ou à l'acétylène.

En ce qui concerne enfin les accessoires c, il ne serait pas impossible de concevoir un démarreur mécanique emmagasinant de l'énergie du moteur dans un ressort bandé ou de l'air comprimé, pour la restituer au moment d'un démarrage. Cette solution ne saurait être très pratique, et il vaudrait mieux compter sur les biceps du conducteur. Pour le chauffage intérieur, les gaz d'échappement sont tout indiqués. Notons enfin que le gonflage des pneus pourrait être fait par le moteur lui-même.

En résumé, si nous passons d'électricité, l'énergie doit provenir au minimum de trois sources:

—Le carburant qui actionne le moteur, sa transmission et un certain nombre d'accessoires;

—Le générateur de l'éclairage;

—Le conducteur qui doit effectuer en partie ou en totalité les opérations de démarrage, de conduite, de freinage, d'embrayage, de changement de vitesse, de mise en action de l'avertisseur et de l'essuie-glace, etc.; ces opérations demandent suivant les cas une énergie peu importante ou considérable.

Le véhicule auquel nous sommes arrivés serait d'un emploi plutôt désagréable.

La voiture avec accessoires électriques

Si l'on fait appel à l'électricité pour remplir les fonctions accessoires sur une voiture munie d'un moteur thermique, on augmente dans des proportions énormes l'agrément de la vie du chauffeur à bord du véhicule. Les trois sources d'énergie que nous avons définies précédemment obéissent alors aux règles suivantes:

Le moteur fournit son énergie directement sous forme mécanique aux roues ou aux chenilles, organes capitaux. "Mais une petite partie de son énergie est transformée en énergie électrique paur une dynamo", avec possibilité de mise en réserve dans une batterie d'accumulateurs. Etant donné la souplesse incomparable de l'électricité, on peut se servir de celle-ci pour les usages les plus variés, que nous allons examiner dans un instant.

Le chauffeur, à cause des commodités données par le réseau électrique, est débarrassé d'un certain nombre de fonctions, ou plutôt son rôle se borne souvent à appuyer sur un bouton ou à tourner un commutateur, alors qu'il était obligé précédemment à un tavail plus ou moins pénible. Le conducteur a un rôle de commandement et non d'exécution.

La source d'énergie spéciale destinée à l'éclairage disparaît; le moteur se charge de l'éclairage par l'intermédiaire de l'électricité.

En somme, cette organisation est celle des voitures modernes, et voici la liste des principaux appareils électriques de la voiture classés comme précédemment en trois classes. Tous les appareils ne se trouvent pas pas obligatoirement sur le même véhicule; leur nature et leur nombre dépendent de la clientèle recherchée, c'est-à-dire de ses goûts, de ses besoins, de sa fortune.

a.—Allumage par batterie ou magnéto (dans ce dernier cas, il y a deux générateurs d'électricité: la dynamo et la magnéto, qui peuvent d'ailleurs collaborer);

La pompe à essence;

La commande électrique du ventilateur de refroidissement;

La commande électrique des freins;

La commande électrique des vitesses;

La commande électrique de l'embrayage, etc.

Dans ces derniers dispositifs, il est bien entendu que l'électricité ne sert pas d'intermédiaire dans les transformations d'énergie, mais seulement d'auxiliaire. Des électro-aimants jouent le rôle des ressorts, leviers, tringles, des organisations mécaniques courantes. Le freinage s'effectue toujours par friction de deux surfaces, le changement de vitesses par combinaisons d'engrenages, l'embrayage par appui de deux surfaces. Il est à remarquer d'ailleurs que les commandes électriques énoncées sont actuellement assez peu répandues.

b.—Phares normaux;
Phares de croisement;
Lanternes;
Feux de position;
Indicateurs de direction et de stop;
Avertisseurs de route et de ville;
Essuie-glace, eetc.

c.—Démarreur;
Lampes de dépannage et baladeuses;
Lampes de tablier;
Plafonnier;
Allume - cigares;
Appareils de chauffage;
Niveau d'essence;
Lampes de contrôle (dont l'allumage ou l'extinction donne un avertissement);
Gonfleur;
Ventilateur de gazogène, etc. etc.

La liste des accessoires électriques est susceptible de s'étendre indéfiniment. On pourrait par exemple (qu'on nous pardonne cette fantaisie) imaginer des suspensions ou l'électricité interviendrait dans les amortisseurs, les courants de Foucault provoquant un amortissement énergique sur les masses métalliques qui ossillent dans un champ magnétique. On pourrait aussi imaginer une adhérence magnétique par action d'un aimant, solidaire du véhicule, et agissant sur une piste de fer. Ici nous sortons d'ailleurs du domaine de la fantaisie pure, puisque ce principe a reçu une application en traction sur rail. L'adhérence magnétique à la route augmenterait dans de grandes proportions la puissance acceptable sur le véhicule, la tenue à la route et la puissance des accélérations et du freinage; mais il faudrait une route en fer!

Ainsi l'électricité a tendance à s'emparer de tous les accessoires et de la commande des organes mécaniques de la voiture. Le réseau des fils électriques devient le véritable système nerveux de la voiture; il assure le transport des organes du conducteur, cerveau du véhicule, aux divers organes, il met en action l'énergie mécanique, il assure les relations avec l'extérieur.

L'électricité, intermédiaire général

Dans l'organisation que nous venons de décrire, la transmission, fonction essentielle, est restée mécanique, même si la commande de cette transmission est électrique. Nous avons toujours entre le moteur et les roues une suite continue d'arbres, d'engrenages, de chaînes, de pignons, de cardans. On peut donc

(Suite à la page 9)

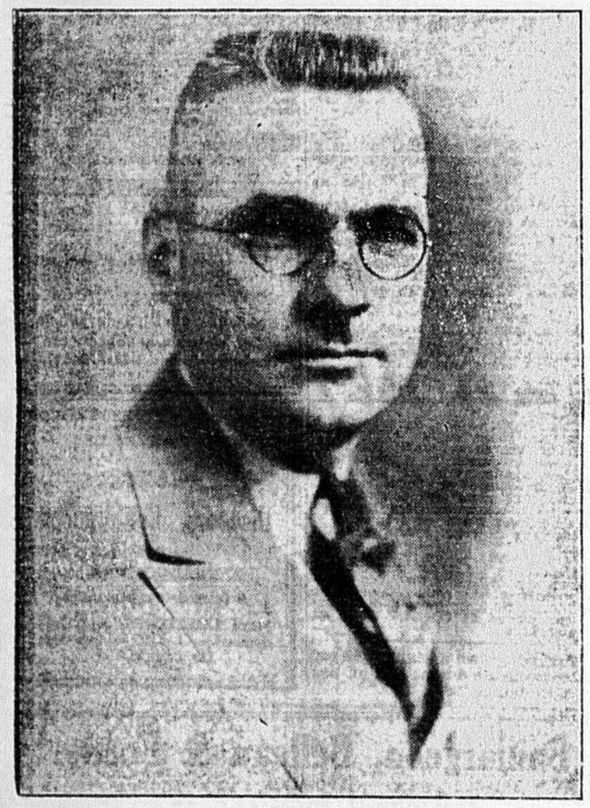

M. J.-A.-T. LAMBERT, distributeur des automobiles Ford et Lincoln, 33 de la Couronne.

RENSEIGNEZ-VOUS
sur le REGULATEUR de TEMPERATURE D'HUILE DU MOTEUR
une caractéristique efficace du NOUVEL
OLDSMOBILE
SIX et HUIT
qui offre aussi
ETRANGLEUR ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
DECARBONISATEUR DU MOTEUR
ROULEMENT LIBRE
CONTROLE DE SOUPLESSE
CHANGEMENT DE VITESSES SYNCRO-MESH
PRODUITE AU CANADA
MAURICE P. LAVIGUEUR
33, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC
ERNEST DELISLE, NEUVILLE, QUE.
ALCIDE BEAUDETTE, DESCHAILLONS, QUE.
LA TUQUE AUTOMOBILE ENR., LA TUQUE, QUE.
HENRI PERRAULT, LAUZON, LEVIS.
L'OLDSMOBILE SUR

UNIVERSAL AUTO LTD

M. FERDINAND GUILMETTE, président de la Universal Auto Ltd., distributeurs des automobiles Packard et Hupmobile, 27 rue de la Couronne.

Voyez le nouveau Frontenac SIX au Salon de L'AUTOMOBILE
NOUVELLES CARACTERISTIQUES. NOUVELLES QUALITES DE ROULEMENT. NOUVELLES VALEURS
DOMINION MOTORS LIMITED
Fabricants des automobiles de plaisance Frontenac et Durant et des Camions Rugby.
TORONTO — Leaside — CANADA
Canadian Auto Sales Deg'd. Distributeurs, 541, St-Valier, Québec.
Duchaine & Fugère Motor Co. Limited, 1222 St-Valier, Québec, Qué.
Québec Donnacona Auto Sales Ltd., Donnacona, Qué.

Histoire sans paroles

Les vieux habits sont les plus seyants

Par CLIFFORD McBRIDE

McNaught Syndicate, Inc., N. Y.

Le rôle important

(Suite de la page 8)

faire un nouveau pas dans la voie de l'électrification en chargeant l'électricité d'assurer la transmission.

"On transforme toute l'énergie mécanique donnée par le moteur à explosion en énergie électrique" que l'on distribue à tous les organes (y compris les roues), en effectuant une nouvelle transformation dans des appareils appropriés, moteurs électriques, électros, lampes, fils résistants. Nous avons alors le véhicule à transmission électrique dont nous connaissons les avantages et les inconvénients. La transmission électrique n'est intéressante que sur certains véhicules lourds. La transmission électrique réagit sur les autres appareils de l'équipement électrique, et modifie plus ou moins les dispositifs de charge, de démarrage, de freinage. Dans le freinage, par exemple, l'électricité ne sert pas à commander les freins, mais à absorber l'énergie cinétique par sa transformation en chaleur; il ne s'agit pas de frottement mais d'effet Joule du courant. Notons encore que, sur les véhicules à la fois à transmission électrique et à chenilles, la direction est assurée par variations de vitesse des moteurs électriques.

On peut donc concevoir la conduite d'un véhicule très lourd par le simple jeu de combinateurs, volants, commutateurs, inverseurs, contacteurs, ne demandant de la part du conducteur qu'une dépense d'énergie négligeable.

La voiture strictement électrique

La voiture à moteur à explosion, telle qu'elle est réalisée actuellement, est certainement très pratique et c'est la voiture qui se prête aux usages les plus variés dans des conditions d'économie, de puissance, de rapidité, de propreté suffisantes. Cependant il faut remarquer qu'elle possède pour elle seule une petite centrale destinée à alimenter un ensemble réduit en faibles quantités d'énergie sous des formes variées. Que dirait-on si, dans une ville, chaque maison avait un groupe électrogène indépendant pour alimenter par exemple vingt lampes, deux moteurs de machines à coudre et trois fers à repasser, ou si chaque maison avait son gazogène? Il y aurait gaspillage d'énergie. En concentrant dans une seule usine la production de l'électricité ou du gaz on peut employer de puissants générateurs à bon rendement, fonctionnant à charge peu variable, à vitesse constante, brûlant des combustibles peu coûteux et incommodes pour les petites installations, utilisant même l'énergie de l'eau et du vent.

"On peut donc songer à confier à des centrales puissantes la production de l'energie des véhicules automobiles sous la forme électrique", qui peut, comme on le sait, se transporter et s'emmagasiner. Cette solution amène la suppression du moteur thermique sur le véhicule, qui devient un véhicule à traction électrique.

La traction électrique peut se concevoir de deux façons. On peut tout d'abord transporter l'énergie au véhicule par fil électrique et Trolley. Le véhicule, qu'on peut appeler électrobus, est analogue aux tramways électriques, avec cette différence qu'il ne demande comme organisation de la route que l'installation de deux fils aériens; les rails sont supprimés. Cette solution n'est actuellement applicable qu'aux transports en commun sur des itinéraires à débits particulièrement importants et réguliers. Mais, si nous voulons encore entrer dans un domaine actuellement fantaisiste, nous pouvons concevoir des transmissions à trolley pour véhicules particuliers. La difficulté serait évidemment d'électrifier tous les parcours! mais la solution des dépassements et des croisements ne serait pas très difficile, et il suffirait que chaque véhicule soit doté d'un compteur pour que la compagnie de distribution puisse vivre. Quant à la transmission d'une quantité considérable d'énergie sans fil à un récepteur mobile, il ne faut vraisemblablement pas y songer avant longtemps.

Nous retombons dans la réalité si, au lieu d'envisager le transport de l'énergie par fil à un véhicule sur n'importe quel parcours, nous songeons à l'emmagasiner dans un réservoir approprié. Nous avons la traction par accumulateurs dont il a été beaucoup parlé, et qui présente des avantages et des inconvénients. La traction par accumulateurs est actuellement très spécialisée comme la traction par fil aérien ou la transmission électrique.

La traction par accumulateurs présente pour le moment son plus grand intérêt pour certains transports urbains à parcours réduit et à faible vitesse. Dans certaines villes par exemple on en fait un usage courant pour l'enlèvement des ordures ménagères et les services de voirie. La plus grosse pierre d'achoppement de ce genre de traction est en effet non pas le poids transporté, mais le temps quotidien d'emploi, et surtout la vitesse commerciale.

Le poids mort aussi est considérable; on a en effet coutume de n'envisager que le poids du châssis et de la batterie; mais, par eux-mêmes les moteurs électriques sont fort lourds, beaucoup plus lourds qu'un moteur à explosions à puissance égale, puisqu'ils constituent en quelque sorte un bloc métallique plein. On voit donc que la batterie légère n'est qu'une partie du problème.

Il est à remarquer que, dans les emplois qu'on en fait, l'électricité provient toujours d'une source d'énergie naturelle non électrique: essence, charbon, chute d'eau, moulin à vent, etc. On ne sait pas capter l'électricité naturelle, et l'électricité mise en action par les hommes n'agit toujours que comme une transmission, particulièrement avantageuse d'ailleurs.

Concluons que la voiture strictement électrique ne paraît pas susceptible de se généraliser, tant qu'on n'aura pas fait des découvertes, dont la nature et la proximité sont incertaines, et dont les conséquences seraient incalculables. En attendant, les moteurs thermiques auront leur présence obligatoire sur la majorité des véhicules, avec accompagnement d'une installation électrique de plus en plus importante.

(Extrait de "La Vie Automobile").

M. ALPHONSE LEGARE, distributeur à Québec des automobiles Willys et Willys-Knight, 97, Côte d'Abraham.

MCLAUGHLIN-BUICK

Durant le Salon de l'Auto, à Québec, des promenades de démonstrations sont données pour prouver la facilité de conduite, la performance presque parfaite du nouveau McLaughlin-Buick, choses qu'il doit à de nouveaux régulateurs de souplesse et à l'action merveilleuse de son embrayage commandé. Le conducteur ne se fatigue pas au volant des nouveaux modèles McLaughlin-Buick. Le Contrôle Wizard - roulement libre, le nouveau synchromesh silencieux et l'embrayage automatique — se tient prêt à agir, dès que le conducteur pose le pied gauche sur le bouton de controle.

Le McLaughlin-Buick se présente cette année avec trente-quatre modèles de style élégant. Ces modèles sont divisés en quatre séries. Ils possèdent tous une grande beauté, un confort satisfaisant et une plus grande économie.

Les moteurs à Soupapes en Tête, à Haute Compression apportent une augmentation de trois milles à l'heure; un régulateur de souplesse d'opération aussi efficace que facile permet d'ajuster les amortisseurs suivant toutes les circonstances de charge, de route et de vitesse. Il y a un nouveau volant de direction et un nouveau panneau dont tous les instruments sont directement sous les yeux du conducteur. Le carburateur, le système d'alimentation et le régulateur de température de l'huile ont aussi été améliorés. Le démarrage est plus rapide, le refroidissement plus efficace, tandis qu'une nouvelle pompe donne une action positive à l'essui-glace du pare-brise. Il y a encore beaucoup d'autres perfectionnements.

Les nouvelles carrosseries par Fisher sont plus spacieuses, avec des lignes longues et basses, l'élégance d'autos faits sur commande. Le devant du radiateur est gracieux, les garde-boue les avertisseurs jumeaux et les volets du capot sont aussi très modernes et complètent un ensemble luxueux.

La ligne compte des modèles tout à fait nouveaux, ce sont: un brougham, trois phaétons spéciaux pour tous les temps, un coupé à 5 places, sur tous les empattements; de nouveaux coupés convertibles et des sedans spéciaux sont aussi offerts sur tous les empattements.

Toutes les lignes du McLaughlin-Buick sont nouvelles en 1932, du radiateur à la lanterne arrière, l'ensemble a cependant conservé le cachet d'individualité qui a toujours distingué les McLaughlin-Buick. La pare-brise VV est incliné à un angle crâne, réduisant la résistance du vent, et l'abat-jour externe a été remplacé par un autre dispositif à l'intérieur, très facile à ajuster dans toute position. Les portes et le fenêtres larges sont en parfaite harmonie avec les longues lignes fuyantes de la carrosserie. Le svelte radiateur de forme ovale est pourvu de volets bordés et plaqués chrome. Les garde-boue sont de forme élancée. Les phares et les même genre de boulet.

Le capitonnage et les commodités de l'intérieur ne le cèdent en rien aux raffinements mécaniques et à la beauté de l'extérieur. Les sièges ressorts spéciaux et très bien rembourés sont spacieux et confortables. Lem atériel de capitonnage dans les modèles fermés est en mohair ou en tissu cordé d'une meilleure qualité et de couleur pour s'harmoniser avec celles de la carrosserie. Les modèles ouverts sont capitonnés en véritable cuir couleur chamois.

Les moulures des modèles fermés sont en bois, en noyer véritable, rans deux séries. Il y a un cendrier dans tous les compartiments avant, et des cendriers doubles dans le comartiment arrière. Les modèles spéciaux de toutes les séries ont un allumoir à cigares et une horloge dans le compartiment avant; quelques modèles ont un allumoir dans le compartiment arrière. Les barres our couvertures et celles pour poser les pieds sont d'un nouveau dessin et plaquées chrome. Il y a un cordon de soie en guise de portecouverture dans certains modèles spéciaux. Les panneaux de toutes les portes sont bombés. Des cordonnets spéciaux garnissent le tour des portes, des sièges et des accoudoirs. Les tapis sont en velours, les rideaux étant finis soie.

L'isolation de la carrosserie destinée à éliminer le bruit, la chaleur et le froid a été augmentée et perfectionnée. Outre l'isolation du tablier et du lancher, l'on a fait d'épaisses applications de feutre à l'intérieur du capot, depuis le tablier jusqu'aux piliers des portes. Les panneaux des portes sont garnis de matériel à l'épreuve du son, semblable à celui dont il est fait usage sur le tablier, afin d'étouffer les sons dans les portes. Une forte garniture de feutre se trouve dans les ouvertures des pédales de freins, d'embrayage et de démarrage, ainsi que du levier de vitesses et de freinage.

Un nouveau système de serrures est employé dans les poignées de portes. Il suffit de lever les poignées à l'intérieur de l'auto, pour mettre les portes sous clé et éviter toute intrusion. Il est impossible de fermer l'auto sous clé, par accident, puisque les serrures commandées par les poignées de portees sont automatiquement dégagées) par l'ouverture ou la fermeture des portes. Quand vous sortez de l'auto, vous fermez toutes les portes à clé, au moyen des poignées à l'intérieur sauf la porte droite de l'avant, laquelle se ferme avec une clé, à l'extérieur.

Les combinaisons de couleurs pour tous les modèles des quatre séries de McLaughlin 1932 comprennent de belles nuance de vert, de bleu, de maron, de brun, beige, gris, tan et noir.

En raison de la crise, plusieurs villes, parmi lesquelles Varsovie, Poznan et Cracovie, ont supprimé leurs subventions à l'Opéra municipal. Pour parer au chômage des acteurs, 45 municipalités ont voté des crédits pour la création d'un théâtre d'opéra ambulant qui ne visitera que les villes dont la municipalité consentira à le subventionner.

"La Presse-Associée".

M. MAURICE P. LAVIGUEUR, directeur de l'Association des Marchands d'Automobiles et distributeurs des automobiles Cadillac LaSalle et Oldsmobile, 38 de la Couronne.

CHEVROLET

Les nombreux perfectionnements du nouveau Chevrolet 1532, en montre au Salon de l'Auto à Québec, sont d'une nature tellement technique, qu'il est bon de les expliquer. Chacun de ces perfectionnements des modèles 1932 facilite et simplifie considérablement la tâche du conducteur, qu'il guide son auto dans le trafic de la ville ou qu'il file plus à son aise sur la grande route.

Le perfectoennement majeur du nouveau Chevrolet de 1932 se trouve dans la combinaison du changement de vitesses synchro-mesh et d'un embrayage superposé, du type à ressorte à expansion, (roulement libre). La puissance du moteur a été augmentée de 20 pour cent et la vitesse maximum de l'auto atteint maintenant 65-70 milles à l'heure. Il est facile de voir que l'accélération est plus vive et l'opération plus douce à toutes les vitesses. Ces améliorations dans la performance résultent de la carburation descendante, du vilebrequin contre-balancé et d'un nouveau genre de montage du moteur.

Les caractéristiques de l'auto qui sont à la vue et à la portée du conducteur ont reçu une attention toute particulière et d'importantes améliorations Jusqu'au réservoir qui a reçu une plaque de séparation additionnelle et d'autres perfectionnements pour assurer la précision de l'indicateur et empêcher l'aiguille de "s'agiter". La section des pneus est plus grande et le diamètre des roues est plus petit. Vu leur plus petit diamètre, les roues sont plus fortes et elles sont encore du type à rayons métalliques rivés.

Les garde-boue avant, le radiateur et les phares sont montés sur un même support qui est assujetti au centre de l'entretoise avant du cadre. Une barre entre les phares vient augmenter la rigidité de cet assemblage. Le cadre du radiateur, qui est très bien renforcé, est consolidé par un tirant en "V" appuyé sur la tablier de la carrosserie.

Le gracieux capot avec quatre volets de ventilation sur chaque panneau latéral aboutit au nouveau radiateur ouvru d'uneg rille à même. Le cadre du radiateur est gracieusement courbé à sa base, donnant l'impression de reposer solidement entre les gard'e-boue. Ce cadre et les phares sont plaqués chrome. Les phares sont pourvus de lentilles convexes éclairant mieux la route. L'équipement régulier des modèles sports comprend des miniatures de ces phares.

Les modèles 1932 sont: phaéton, roulière, routière sport, coach régulier, sedan, sedan sport, coupe à trois fenêtres, coupé à cinq fenêtres, coupé sport, phaéton Landau, cabriolet et coupe à cinq places.

Les modèls ouverts ont reçu une attention spéciale. Toutes les portes descendent jusqu'au bas du seuil, rehaussant l'apparence des lignes et fermant mieux. Les poignées de portes sont les mêmes que pour les modèles fermés. L'équipement régulier comprend un ventilateur sur le capot. Le pare-brise possède un cadre plaqué chrome dans lequel est dissimulé le tuyau de succion de l'essui-glace. Le pare-brise est plus incliné et n'a qu'une seule charnière.

La capote du phaéton, avec moulure plaquée chrome à l'avant, a vraiment l'apparence de la construction sur commande. Elle se replie en très peu d'espace. Le dossier du siège arrière est arrangé pour se pencher àl 'avant de manière à donner de la place pour recevoir les toiles de côté. Un morceau de tapis s'étend au bas de l'arrière du siège avant pour protéger cette partie contrel esp ieds. La capote de la routière aussi l'apparence de la construction sur commande avec sa moulure plaquée chrome à l'avant. Abaissée, la capote tombe à l'égalité de la carrosserie et est couverte par une attrayante couverture boutonnant sur le dessus au lieu de la gaine ordinaire.

Tous les modèles fermés sont reémarquables par l'attrait des lignes élancées de l'avant de la carrosserie et les piliers inclinés qui se fondent gracieusement avec la courbe du toit. Des moulures suivent les piliers et s'étendent le long du toit, juste au-dessus du pare-brise et des portes. Une forte structure d'acier consolide les piliers en acier pressé de la carrosserie.

L'abat-jour fixe extérieur a été remplacé par un dispositif intérieur que lec onducteur peut ajuster à son goût, très facilement. Un grand ventilateur sur le capot, aussi contrôlé du siège du conducteur, a été installé pour donner de la ventilation sans ouvrir le pare-brise. Le régulateur de la fenêtre de gauche, dans toutes les carrosseries fermées, comorte un leviere ompensateur qui permet au conducteur d'ouvrir ou de fermer la fenêtre avec moins d'effort.

Tous les modèles dont les sièges avant sont d'un seul morceau ont un levier de dégagement à gauche du siège pour ajuster ce dernier à toute osition désirée pour une conduite confortable. Dans le coach, le phaéton landau et le coupé à cinq places, lec ompartiment des outils a été amélioré par l'adoption d'un couvercle en deux morceaux. Ceci permet l'accès au compartiment sans avoir à déranger les deux personnes assises sur le siège avant. Uneg arniture de feutre sous le couvercle prévient tout bruit possible à cet endroit.

L'AUTOMOBILE ROCKNE

Grâce à cette voiture nouvelle dont le nom, les lignes, l'achèvement et la valeur sont le dernier mot en fait de modernisme, le Studebaker Corporation s'est définitivement créé une place primordiale dans la série de voitures peu coûteuses que nous offre, à l'heure actuelle, le Marché d'Automobiles. Il nous semble superflu d'appuyer sur le fait que dès son apparition, cette voiture possède toutes les qualités et ressources qui depuis 80 années, ont assuré le succès ininterrompu de la Maison qui l'a créée et la garantit, la COMPAGNIE STUDEBAKER CORPORATION.

Deux modèles osnt offerts dans cette ligne. Le ROCKNE "75" qui a un empattement de 114 pouces et le ROCKNE "65" qui a un empattement de 110 pouces. Les deux moteurs sont à six cylindres, type culasse en L. Il est tout naturel que nous retrouvions dans le Rockne les perfectionnements des automobiles Studebaker; nous avons par conséquent, le Roulement Libre, qui peut être obtenu à toutes les vitesses avant. Changement de vitesse synchronisé, clef de démarrage automatique ainsi que le montage sur caoutchouc à quatre points et une multitude d'autres détails.

Le Rockne "75" développe 72 chevaux à vapeur et le Rockne "65" en développe 66 à une rotation de 3200 tours par minute. Dans les deux moteurs les pistons en fonte sont revêtus d'une plaque galvanique d'étain et les vilebrequins sont pourvus d'amortisseurs de vibrations, type Lanchester. Rien n'a été épargné afin d'assurer à ces moteurs une puissance merveilleuse, exempte de vibration, ainsi que douce et silencieuse en opération.

DECISION DES SOCIALISTES ALLEMANDS

Berlin, D. N. C. — Les socialistes allemands qui sont à la tête du mouvement politique, ont tenu une importante réunion à laquelle ont pris part plusieurs députés du Reichstag.

Une première résolution a été votée à l'unanimité décidant qu'il fallait à tous prix maintenir les fascistes hors du pouvoir. Enfin, à l'unanimité encore, le groupe a décidé qu'on devait cesser tout paiement pour les réparations. — "La Presse Associée".

SALON de L'AUTO

DU 27 FEVRIER au 5 MARS

DE 10 Hrs A. M. à 11 Hrs P. M.

Manège MILITAIRE Québec

L'Année Des Plus Grandes Innovations!

L'ASSOCIATION des MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE QUEBEC INC.

Voyez les nouveaux CAMIONS RUGBY au Salon de L'AUTOMOBILE

DOMINION MOTORS LIMITED

Fabricants des automobiles de plaisance, Frontenac et Durant, et des Camions Rugby.

TORONTO — Leaside — CANADA

Canadian Auto Sales Reg'd, Distributeurs, 541, St-Valier, Québec. Duchaine & Fugère Motor Co. Limited, 1222, St-Valier, Québec, Qué. Quebec Donnacona Auto sales Ltd., Donnacona, Qué.

"JAMAIS, JE N'AI AUTANT JOUI D'UNE RANDONNÉE" dit Peter DePaolo

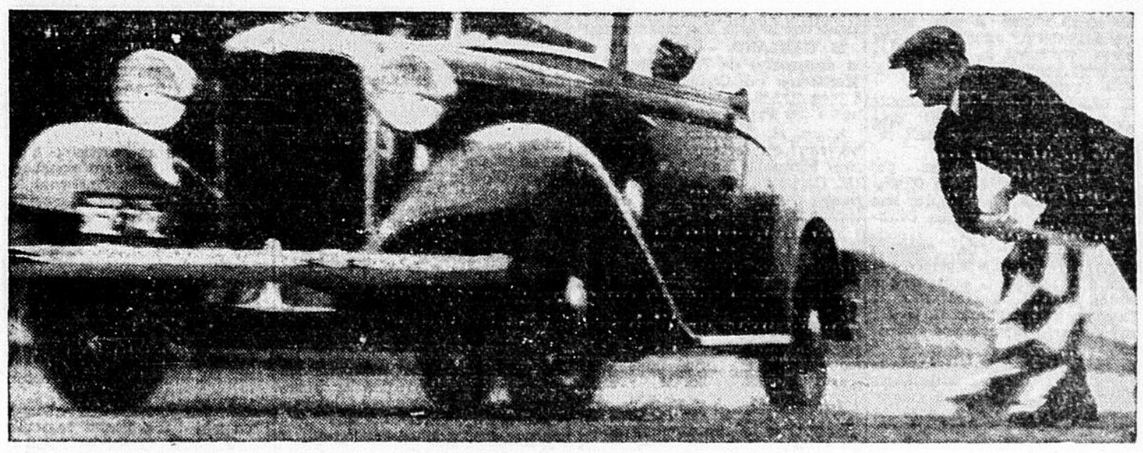

Peter DePaolo, détenteur du record mondial pour la course de 500 milles à Indianapolis, faisant l'épreuve de vitesse avec le nouveau De Soto Six

"J'ai conduit des milliers d'automobiles. J'ai gagné des courses. J'ai brisé des records. Mais je n'ai jamais autant joui d'une randonnée. On m'avait dit de sortir tout ce qu'il y avait d'un nouveau De Soto. Allez jusqu'à la limite et trouvez la vérité. C'est ce que j'ai fait.

"Dix jours d'émotions. Trois mille milles de randonnée à travers le pays. Sur les routes les plus mauvaises des Alleghanys. Avec un "sprint" final de 300 milles à une vitesse aussi grande que 70 milles à l'heure sur une piste.

"Quel automobile! De meilleures plumes que moi ont essayé de décrire la sensation du Pouvoir Flottant. Mais quand je déclare que cette voiture *n'a pas de vibration*... je l'entends.

"Vous constatez la chose immédiatement... juste au démarrage. Augmentez la vitesse... A 20, 30, 40... c'est toujours la même douceur de performance. Et à pleine vitesse vous "flottez" tout simplement. Je vous le déclare... c'est l'automobile que j'ai conduit le plus facilement.

"Et imaginez-vous la sensation de conduire sans avoir à toucher à la pédale d'embrayage. C'est automatique... votre pied gauche est absolument inactif. Pas de bouton à presser.

"Oui, monsieur... ce nouveau De Soto Six possède tout. Allez le voir. C'est une grande sensation qui vous attend.

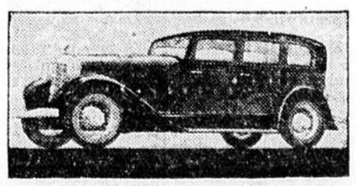

NOUVEAUX PRIX. Coupé d'affaires... $975; Sedan, deux portes... $975; Coupé (avec siège supplémentaire)... $1,025; Sedan, 4 portes... $1,055; Routière (avec siège supplémentaire)... $1,065; Sedan, 4 portes construt sur commande... $1,145; *tous les prix f. à b., Windsor, Ontario, y compris cinq roues métalliques et équipement standard à l'usine (fret et taxes en plus).*

CARACTERISTIQUES SPECIALES. Le *Pouvoir Flottant*... une nouvelle amélioration capitale qui élimine toutes les vibrations de conduite. *Embrayage automatique* avec "sélecteur" silencieux de changement de vitesse... seulement $11 en plus. *Roulement libre*... perfectionné par De Soto. *Freins hydraulique*... les meilleurs au monde. *Carrosserie acier de sécurité*... pour la protection et le silence. *Cadre surbaissé et rigide en X avec poutrelles et traverses.*

"CONSTRUIT PAR DES CANADIENS POUR DES CANADIENS"

L'automobile canadien le plus élégant, à bas prix, le DE SOTO SIX $975 ET PLUS F. A. b. WINDSOR

468

VOYEZ L'EXHIBIT DES NOUVEAUX AUTOS CHRYSLER AU SALON DE L'AUTO DE QUEBEC

Couture Motor Sales

12 rue De la Couronne - - - Québec

LA PLUS VIEILLE MAISON DU GENRE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Fondée en 1845 — EN CAS D'URGENCE — 87 années de Service Parfait

La Maison

Germain Lepine

- - LIMITEE - -

Directeur de Funérailles et Embaumeur

Le Premier Etablissement à Québec à inaugurer les CORBILLARDS-AUTOMOBILES

Service d'Ambulance Le Plus Parfait à Québec

MANUFACTURIER D'ARTICLES FUNERAIRES

283 rue St-Vallier (Jour et Nuit) Tél.: 2-2119

LE CANADA AURA SA BANQUE CENTRALE, DIT R.-B. BENNETT

(Suite de la 1ère page)

L'hon. M. GUTHRIE. — "Le but du projet est de faire considérer comme une offense criminelle, égale à l'obtention d'argent sous de faux prétextes, l'émission des chèques sans "fonds" et d'abolir les grands jurés dans la province de la Colombie-Britannique".

Première lecture du projet.

L'hon. M. E-N. Rhodes, ministre des Finances, retenu chez lui par la maladie depuis quelques jours, revient à son siège.

M. W.-T. Lucas (U. F. A., Camrose) propose la résolution suivante : Considérant qu'il devient de plus en plus manifeste que les méthodes actuelles et l'étendue de la taxation fédérale ne sont pas suffisantes pour répondre à nos besoins ; et considérant que la baisse radicale des niveaux des prix et que l'augmentation qui en est résultée dans la valeur d'achat de l'argent ont affecté sérieusement le producteur et l'homme d'affaires, tandis qu'elles ont apporté un bénéfice proportionné à ceux dont les revenus, dérivés de certaines classes de bons, hypothèques, etc., ne sont pas encore diminués, s'ils n'ont pas augmenté ;

"En conséquence, il est résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait considérer, afin de répartir également le poids des taxes et ne pas placer un fardeau additionnel sur les épaules de ceux qui souffrent le plus déjà des conditions actuelles, que toute augmentation de taxes jugée indispensable devrait prendre la forme de modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, afin que ceux qui sont le plus capables de payer soient les premiers et les plus sérieusement affectés".

M. LUCAS. — "La richesse du pays est entre les mains de quelques personnes. C'est cette classe privilégiée qu'il faut taxer. Si les chiffres du Premier Ministre sont exacts et si le coût de la vie a diminué de 14 p. c., pourquoi les gros revenus ne seraient-ils pas taxés de 10 p. c. ? (appl. à l'extrême gauche) Le temps est venu où la majorité du peuple ne permettra plus que des fortunes colossales se fassent trop facilement, comme ce fut le cas dans l'affaire de la Beauharnois. Les provinces retirent de gros revenus avec leurs taxes de successions. Je crois que le gouvernement fédéral pourrait taxer les riches de leur vivant puisqu'on taxe leurs fortunes quand ils sont morts". (appl. à l'extrême gauche)

M. Alfred SPEAKMAN (Red Deer, Alberta. — "La résolution devrait être acceptée par le Ministre des Finances et si elle était votée par une belle majorité de cette Chambre, le gouvernement pourrait en prendre avantage pour taxer les gros revenus des citoyens de ce pays. Nous avons au Canada assez de richesses pour assurer le bonheur de tous nos citoyens. Mais il est admis que nos richesses ne sont pas équitablement distribuées. Vendredi, nous avions deux projets devant nous. Le premier était pour assurer 11 millions de dollars afin de payer les débentures de nos obligations, l'autre qui coupait 10 p. c. aux salaires des fonctionnaires, sacrifiés sur l'autel des expédients financiers pour balancer le budget. (appl.)

"Malgré l'éloquence du Premier Ministre, je n'ai pas été convaincu d'autre chose : que le gouvernement accorde des privilèges à une classe et en refuse à une autre. (appl. à l'extrême gauche). Ces mesures justifient la Chambre de voter cette résolution". (nouveaux appl. à l'extrême gauche)

M. BENNETT. — "L'hon. député de Red Deer (M. Speakman) prétend-il que le Canada devrait répudier ses obligations ?"

M. SPEAKMAN. — "Non, j'ai simplement représenté à la Chambre le traitement différend que l'on accorde à deux classes de Canadiens".

M. BENNETT. — "La question n'est pas là. Si nous n'avions pas approuvé la mesure du ministre des Chemins de Fer pour accorder 11 millions de dollars aux C. N. R., nous aurions répudié nos obligations".

M. M.-N. CAMPBELL (MacKenzie Sask.) — "M. le Président, les statistiques démontrent que l'impôt sur le revenu était plus élevé en 1921. Il est plus urgent aujourd'hui qu'en 1921 d'élever l'impôt sur le revenu"

Mlle Agnes McPHAIL. — "Les citoyens qui ont des gros revenus devraient payer une grosse taxe au gouvernement. On devrait leur faire un impôt très "salé".

M. J.-L. BROWN (lib., Lisgar Man.) — "Le gouvernement devrait faire une différence entre les salaires et les revenus".

Voix à droite. — "Etes-vous en faveur de taxer les indemnités des députés ?"

M. BROWN. — "On les a taxés de $400. cette année ; les députés ne sont pas plus enthousiastes que les autres de cette réduction".

L'hon. M. E.-N. RHODES (ministre des Finances, qui est applaudi quand il se lève). — "M. le Président, il ne faut pas oublier que ceux qui paient une taxe fédérale sur leur revenu doivent aussi payer un impôt sur leur revenu à la province et à la municipalité qu'ils habitent (sauf dans la province de Québec, où nous avons l'avantage de n'avoir qu'un impôt fédéral sur le revenu). L'impôt sur le revenu au Canada est actuellement plus élevé qu'aux Etats - Unis. Chez nous, le père de famille qui a $4,000 de revenu paie $16 d'impôt et aux Etats-Unis, avec un revenu de $8,000 ce citoyen paie $78., tandis qu'il paie $176 au Canada. Avec un revenu de $20.000 il paie $1,000 au Canada et $600 aux Etats-Unis Avec un revenu de $100 000 il paie $19,064 au Canada et $15,743 aux Etats-Unis. L'homme qui aurait un revenu de $500,000 au Canada— c'est rare, si un tel homme existe — paierait $162,000 de taxes tandis qu'aux Etats-Unis l'impôt est de $115,000. Si un homme avait un revenu d'un million au Canada, il paierait $362,000 d'impôt sur le revenu, tandis qu'aux Etats - Unis la taxe est de $240,000. Comme on le voit, nous pouvons difficilement augmenter notre impôt sur le revenu. Si nous adoptions cette résolution, nous ne pourrions imposer d'autres taxes que celle du revenu. Je crois que l'hon. député de Camrose consentira à retirer sa motion mais au cas où d'autres députés voudraient parler sur ce sujet, je suis prêt à proposer l'ajournement du débat".

L'hon. M. Charles STEWART (Edmonton). — "Je pense que l'idée du proposeur de la résolution est excellente et je suis prêt à voter pour".

M. Wm IRVING (Wetaskiwin). — "Je considère que les gouvernants provinciaux paient un taux d'intérêt trop élevé pour leurs emprunts. Ils devraient offrir tant d'intérêt et si on refusait de leur prêter ils devraient conscrire le montant d'argent dont ils ont besoin. Le ministre des Finances ayant signalé le fait que la résolution empêcherait tout autre taxe, je propose en amendement pour que la résolution n'ait pas cet effet".

M. Irving rédige un amendement.

L'hon. M. Ian MacKENZIE. — "J'ai beaucoup de sympathies pour la motion, mais l'amendement proposé en change complètement le sens".

L'hon. M. RHODES. — "C'est aussi mon avis".

L'amendement Irvin est rejeté.

M. Robert GARDINER (Acadia). — "Je vais proposer un nouvel amendement qui se lit comme suit : "Dans tous les rajustement de taxes, jugées nécessaires on devrait faire en sorte que les augmentations atteignent ceux qui sont capables de les payer" (appl. à l'extrême gauche)

M. A.-W. NEILL (Ind. Comox-Alberni). — "J'ai un autre amendement". (Lecture de l'amendement qui est à peu près semblable à l'autre)

L'hon. M. RHODES. — "Je ne pense pas que le gouvernement puisse accepter cet amendement".

M. E.-J. GARLAND (Bow River). —"Si le gouvernement refuse d'accepter cet amendement, c'est qu'il ne veut rien accepter du tout".

M. M.-N. Campbell va trouver le ministre des Finances et lui soumet un nouvel amendement. Pendant que le ministre écoute M. Campbell, le député de Bow River s'impatiente.

M. GARLAND. — "Si l'hon. ministre des Finances voulait bien m'écouter".

L'hon. M. RHODES. — "Je suis à écouter un des partisans du groupe de mon honorable ami (le "Ginger group") et si l'honorable député de Bow River veut attendre, je lui répondrai".

La conversation au pupitre du ministre des Finances dure encore quelques secondes.

M. GARLAND. — "Nous sommes allés assez loin pour rencontrer les vues du ministre et s'il refuse d'accepter notre amendement, c'est qu'il ne veut montrer aucune bonne volonté et qu'ayant un gros revenu, il ne veut pas d'impôt sur le gros revenu".

M. CAMPBELL. — "Si l'hon. député de Bow River est mécontent de l'hon. ministre des Finances parce qu'il ne l'écoutait pas, c'est ma faute, car je suis allé trouver le ministre pour lui proposer un amendement acceptable que j'ai l'honneur de proposer". (l'amendement vise la taxe des gros revenus)

M. GARLAND. — "A la suite de la déclaration de l'hon. député de MacKenzie (M. Campbell), je tiens à présenter mes excuses à l'hon. ministre des Finances"

L'hon. M. RHODES. — "Je suis heureux d'accepter les excuses de mon honorable ami de Bow River (M. Garland), pour qui j'ai toujours essayé d'être courtois comme pour tous nos collègues".

M. GARLAND. — "Je reconnais que l'hon. ministre a toujours été très courtois en cette Chambre".

L'hon. M. RHODES. — "J'accepte ces excuses mais je m'objecte à la déclaration de mon bon ami de Bow River, quand il a dit que j'avais un gros revenu. Je voudrais qu'il ait raison, (rires) mais je ne puis l'admettre. Je ne veux pas que l'on pense que le gouvernement s'oppose à l'impôt sur les gros revenus. C'est le contraire qui est exact (appl.) et je suis heureux de dire que nous sommes prêts à accepter l'amendement de l'hon. député de MacKenzie". (appl.)

M. Jean-François POULIOT (Témiscouata). — "M. le Président, puisque le temps est au beau dans la Chambre, je suggère que le ministre des Finances publie un rapport des banques, mentionnant le nombre de dépôts aux comptes d'épargnes et aux comptes courants, au-dessus et au-dessous de $500".

M. Gardiner et M. Neill retirent leurs amendements.

L'hon. M. Ian MacKENZIE. — "Je suis prêt à approuver l'amendement de l'hon. député de MacKenzie mais je me réserve le droit de critiquer toutes les augmentations de taxes que proposera le gouvernement".

M. G.-G. Coote (MacLeod, Alberta) propose la résolution suivante : La Chambre est d'avis que le comité permanent des banques et du commerce devrait recevoir instruction d'examiner la question des opérations de banque, de la monnaie et du crédit au Canada, et sans restreindre la portée des termes précédents, d'examiner spécialement la question de modifier la loi des billets du Dominion afin d'éliminer la disposition concernant le rachat des billets du Dominion avec de l'or, de décréter l'émission de billets du Dominion sans tenir compte de la réserve d'or, et de faire rapport.

M. COOTE. — "M. l'Orateur le but de ma motion est de faire enquête par le comité des banques sur le profit de l'émission des billets du Dominion, même s'ils ne sont pas garantis par une réserve d'or. Ce qu'il faut au pays, c'est de la monnaie. Je lisais dans un journal d'Ottawa, l'autre jour, qu'un homme est entré dans une banque, le revolver à la main, et qu'il a dit à un commis : "Donnez moi votre argent, sinon je vais vous faire sauter la cervelle". Le commis riposta : "Faites moi sauter la cervelle mais ne touchez pas à mon argent, car à Ottawa, on peut vivre sans cerveau mais pas sans argent. (rires) La situation actuelle est mondiale, mais allons-nous attendre le secours des autres pays pour nous sortir de la crise".

A 6 heures la séance est suspendue.

A 8 heures, M. Coote continue son discours en disant que le Canada s'est fait tort en n'abandonnant pas l'étalon-or.

M. COOTE.—"Je considère que le comité des banques devrait étudier pourquoi le crédit du Canada serait basé sur la quantité d'or dont nous disposons." (appl. à l'extrême gauche)

L'hon. M. Ian MacKENZIE (applaudissements lorsqu'il se lève).—"Cette question ne doit pas être envisagée du point de vue des partis et les opinions que j'exprimerai me sont personnelles. Je ne pense pas que le comité des banques et du commerce dont je fais partie ait le temps d'étudier le problème de l'or, du crédit et du papier-monnaie du Canada. Il semble que la tâche devrait être confiée à un comité ou à une commission d'une plus grande envergure qui aurait six mois ou huit mois pour approfondir la question et faire rapport, comme on l'a fait en Angleterre. Le comité des banques serait heureux d'avoir l'an prochain un semblable rapport à considérer. Le Canada, après avoir abandonné l'étalon-or en 1914 y est revenu en 1926. Mais il y a des restrictions que nous observons. J'ai cru comprendre l'autre jour que le Premier Ministre disait: "La Grande-Bretagne a abandonné l'étalon-or à cause de son commerce."

M. BENNETT.—"Oh! non!"

L'hon. M. MacKENZIE.—"J'avais compris cela, en écoutant le Premier Ministre et je voulais nier ce point. Le problème de la monnaie est devenu international et je crois que nos délégués à Genève devraient y consacrer leurs activités. Le Premier Ministre a dit cet après-midi: "Qui peut se plaindre du manque de crédit au Canada?" Je réponds: toutes les corporations municipales et tous les citoyens. Je connais en Colombie Britannique des industries qui ont été anéanties parce que les banques leur refusaient du crédit. Nous avons eu au Canada de grandes luttes à soutenir pour la conquête du gouvernement responsable, pour l'établissement de la Confédération, nous avons eu des conflits de race et de religion, des divisions pendant le passé, mais jamais nous n'avons eu un problème aussi important que celui de notre organisation financière et je crois que le Parlement devrait y donner la plus grande attention." (longs appl. à gauche)

M. BENNETT.—"M. l'Orateur, l'or est devenu l'étalon des valeurs parce qu'il a la même valeur dans tous les pays. La loi au Canada est que nous devons garantir avec de l'or 25 pour cent de nos billets jusqu'à concurrence d'une somme de 50 millions de dollars. Au-dessus de cela, nous ne pouvons émettre un billet d'un dollar sans qu'il soit garanti par un dollar en or. Actuellement, nous avons 61 millions de dollars en or pour garantir 99 millions de dollars de papier-monnaie, ce qui, tenant compte du 25 pour cent du premier 50 millions, représente un surplus de 5 millions d'or. Nous avons aussi 70 millions de dollars de papier-monnaie, qui sont garantis par les ressources du Canada. Quelqu'un me disait que nous aurions dû abandonner l'étalon-or. Je lui ai répondu: "Croyez - vous que c'est possible quand nous avons des obligations à rencontrer à New-York?" Il a avoué que c'était impossible. Lorsque l'Angleterre a abandonné l'étalon-or, le Canada avait une échéance de 19 millions de dollars à New-York (mettant la main dans sa poche et tirant des billets de banque), croyez-vous que si j'avais pris 19 millions de ces billets j'aurais payé la dette? Non, car les 19 millions n'auraient pas représentés la même somme en or. On a parlé du cas des provinces. C'est le même. Les provinces ont dû payer l'échange pour leurs échéances payables à New-York. Québec et Ontario ont pu faire des arrangements avantageux mais les autres ont dû avoir recours au crédit du Dominion. Si nous abandonnons l'étalon-or, qu'adviendrait-il de notre dollar? Il pouvait tomber à 25 sous à New-York. Je ne suis pas un économiste mais j'ai été obligé, pendant quinze mois, de maintenir le crédit du Canada et j'ai appris que lorsque vous voulez régler des dettes, l'homme à qui vous devez a quelque chose à dire. (rires) Lorsque l'Angleterre a abandonné l'étalon-or, on nous a demandé, un samedi soir, ce que nous allions faire. Je ne pouvais réunir mes collègues. J'ai répondu: "Le Canada continuera à payer ses dettes en or, comme il s'y est engagé." Si j'avais dit autre chose nous aurions perdu notre crédit. Ce que j'ai dit, nous l'avons fait. (appl.) Nous avons aidé les provinces, non parce qu'elles étaient insolvables, mais parce qu'elle n'avaient pas d'or et que nous en avions. Nous avons 170 millions de papier-monnaie en circulation. Le pourcentage de la garantie en or est de 40 pour cent, ce qui fait 68 millions. Il est vrai que nous n'avons que 61 millions mais il nous est dû actuellement 10 millions en or. (appl. à droite) Je crois que nos honorables amis de la gauche devraient être aussi fiers que moi sur ce point." (appl. à droite)

Le Premier Ministre dit qu'il entend ajouter quelques mots sur les facilités de crédit au Canada.

M. BENNETT.—"Les banques ne prêtent pas leur argent mais l'argent des déposants, petits et grands. Elles ne refusent pas des crédits lorsqu'il est juste d'en accorder. Je crois que personne ne niera que les banques ont permis au Canada de traverser la crise, grâce à la stabilité de leur système. En terminant, je dirai que l'opinion des citoyens sur la valeur de leur pays est énorme et influence la population. J'invite les membres de cette Chambre à étudier ce problème. Si je savais que l'émission de 40 millions de papier-monnaie mettrait fin à la crise du chômage, je n'hésiterais probablement pas. Si nous pensions à notre crédit à l'étranger, à la valeur de notre dollar (sortant encore des billets de banque de sa poche) à New-York, allons-nous augmenter l'émission de notre papier-monnaie sans garantie d'or? Pouvons-nous payer nos dettes à New-York en papier-monnaie au lieu de payer en or?"

M. COOTE.—"Personne n'a suggéré cela."

M. BENNETT.—"La résolution de mon honorable ami veut dire cela ou rien du tout. Personne ne veut confier ce problème à un comité qui serait composé d'honnêtes députés mais dont la compétence serait doutée. Le temps viendra, l'an prochain, lorsque la loi des banques sera revisée, de faire une étude approfondie des facilités de crédit au Canada." (longs appl. à droite)

Le Premier ministre, pendant son discours, a fait deux ou trois mentions élogieuses du discours de l'hon. M. Ian MacKenzie.

M. Wm IRVINE. — "Les discours du député de Vancouver (l'hon. M. Ian MacKenzie) et du Premier Ministre justifiaient la présentation de cette résolution. Si le comité des banques n'a pas la compétence voulue pour étudier cette question, je serais favorable à une enquête (une autre!) par une commission royale."

En jetant un regard dans les galeries, nous apercevons l'hon. M. Andrew McMaster, ex-député de Brome à la Chambre des Communes, ancien trésorier de la province, qui écoute parler les fermiers-unis, ses amis d'autrefois. Il fut question de l'hon. M. McMaster comme chef du parti progessiste lorsqu'il était à la Chambre. Près de l'ex-député de Brome on remarque M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature de Québec.

M. H.-E. SPENCER (Battle River), qui ne pouvait obtenir l'attention de la Chambre et surtout du ministre des Finances, proteste auprès du Président.—"Je crois que le problème du papier-monnaie devrait être étudié avant la revision de l'acte des banques. A ce sujet, je dirai que l'Ouest est très mal servi par les banques, du fait que tous leurs bureaux principaux sont dans l'Est, à Montréal et Toronto."

M. M.-N. Campbell (MacKenzie, Sask.) approuve les paroles qui sont tomées du "ginger group" ce soir.

M. C.-M. McINTOSH (Battleford-Nord).—"M. le Président, je félicite l'hon. Premier Ministre qui a prononcé un de ses meilleurs discours cet après-midi (rires, car le discours est de ce soir). Le Premier Ministre mérite d'être complimenté pour avoir soutenu le crédit des provinces. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de députés capables de traiter la question financière avec compétence."

M. Jean-François POULIOT. — "Vous refaites le discours du Premier Ministre."

M. McINTOSH.—"Pas du tout. Je fais mon discours à moi. S'il est vrai que nous n'avons pas douze membres de cette Chambre capables de régler le problème financier, donnons un caractère national à notre comité des banques en étendant ses cadres, de façon à ce que l'an prochain, lorsque la loi des banques sera revisée, nous soyions prêts à accomplir les réformes nécessaires. Comme le Premier l'a dit, tous les députés devraient étudier le problème d'ici à l'an prochain. Pour moi, les questions des dettes, des réparations, du désarmement et des hauts tarifs sont aussi importantes, sinon plus, que la question des banques, du crédit et du papier-monnaie." (app. à gauche)

M. G.-G. COOTE (qui a le droit de réplique).—"Je veux répondre au Premier Ministre qui a dit que nous avions des facilités de crédit au Canada. L'agriculture n'a pas de crédit et elle en a besoin. Les provinces ont du crédit mais à quel prix! Deux de nos provinces viennent d'emprunter à 6 et demi pour cent. C'est un taux trop élevé et les provinces ne peuvent pas payer un pareil taux."

A 11 heures, le Président interrompt M. Coote et ajourne la Chambre.

PROPOSITION DE PAIX AVEC ULTIMATUM A SHANGHAI

(Suite de la 1ère page)

intention d'établir une concession japonaise à Shanghai, ou de promouvoir de quelque autre manière les intérêts exclusifs des Japonais, et que:

2.—La Chine participe à cette conférence en prenant pour acquit que la sécurité et l'intégrité des concessions internationale et française doivent être préservées par des ententes qui assureront ces zones et leurs résidents contre tout danger, et que:

3.—La convocation de cette conférence est, évidemment, sujette à la conclusion d'accords locaux pour la cessation des hostilités. Le conseil a confiance que ce résultat se matérialisera rapidement.

"Il est proposé que les autorités militaires, navales et civiles des principales puissances représentées à Shanghai fournissent toute l'aide possible pour consolider ces arrangements".

En soumettant cette proposition, Sir John Simon a déclaré qu'elle avait été convenue au cours de conférences tenues à bord du vaisseau-amiral H.M.S. Kent, à Shanghai.

SUR LE FRONT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai 1er. (Par Morris-J. Harris, de la Presse Associée. Droits réservés par la P.A.) — La perspective d'une paix imminente a rendu l'optimisme à Shanghai, aujourd'hui mais cela n'a aucunement dérangé les hommes qui occupent les lignes de bataille. A 2 h. ce matin, une vague d'infanterie chinoise a balayé et abattu les défenses japonaises prises par surprise.

Les Nippons appelèrent rapidement leurs gros canons à la rescousse et leurs obus ne tardèrent pas à pleuvoir sur les soldats chinois. Les Japonais se reformèrent ensuite et opérèrent une contre-attaque qui leur permit de reprendre le terrain perdu, ou à peu près. Toutefois les Chinois conservèrent le pont Paitse, au nord de Chapéi.

Cependant que des négociations sont amorcées pour mettre fin au conflit, les Japonais préviennent officiellement les Chinois que s'ils tentent d'amener des renforts, les avions nippons porteront la guerre jusqu'à 50 milles à l'intérieur des terres et lâcheront leurs bombes sur ces renforts.

Le consul-général japonais Karmatsu Murai a servi cet avis au maire Wuh Teh-Chen, disant que cette manoeuvre sera pratiquée pour prévenir les mouvements des renforts chinois.

Il a affirmé que le chemin de fer Shanghai-Nankin sera détruit vers l'ouest, jusqu'à Soochow, à 50 milles d'ici, et que les voies du chemin de fer de Shanghai seront bombardées sur un parcours de plusieurs milles entre Shanghai et Kashing.

Au bureau du maire Wu cet avis est considéré comme un ultimatum. Des officiels chinois disent qu'une telle action "provoquera un règne de terreur dans toute cette zone'.

Dans Chapéi, la bataille de lundi commença au petit jour. Les Japonais, appuyés pour la première fois depuis huit jours par les grosses pièces de leurs navires de guerre ancrés dans le Whangpoo, attaquèrent les positions chinoises. Le haut commandement ne tarda pas à annoncer que ses forces avaient capturé un cimetière à l'ouest du parc de Hongkeou, et occupé des positions près d'un hôpital baptiste américain. Les Nippons commencèrent à creuser des tranchées dans ces nouvelles positions, vers la fin de l'après-midi, et le secteur demeura relativement calme jusqu'à ce matin, alors que les Chinois opérèrent une attaque par surprise.

La mission baptiste américaine a de nouveau subi des dommages, lorsque l'un des murs d'une construction de la mission a été partiellement démoli par un obus.

Les Chinois admettent que quelque progrès a été accompli dans le sens de la paix, et les Japonais disent qu'ils participeront à de nouvelles négociations cet après-midi. Les parties neutres engagées dans ces pourparlers ont plus de confiance que jamais depuis le début des hostilités.

Les Japonais semblent envicager des développements importants dans les discussions après l'arrivée du général Shirakwa, qui doit prendre le commandement des forces japonaises ici.

Le consul-général Murai, en informant le maire Wu des intentions du Japon de porter la guerre à cinquante milles dans l'intérieur, si les Chinois amènent des troupes additionnelles, a déclaré que cette nouvelle offensive sera déclanchée le 2 mars. Cette attaque mettra en danger des centaines de milles carrés dans la partie la plus riche de la vallée inférieure du Yangtse, dans laquelle vivent des millions d'habitants.

Le maire Wu a fait savoir aux consuls étrangers, à une heure ce matin, que les neutres qui demeurent dans la zone menacée par cette attaque probable, devraient être évacués le plus tôt possible.

MONTMORENCY VILLAGE

Funérailles. — A St-Grégoire de Montmorency, le 24 février, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. J.-W. St-Pierre, décédé, le 21 courant. L'église pour la circonstance était décorée de ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps fut faite par le Rev. M. l'abbé Turcotte, curé de St-Louis de Courville. Le service funèbre fut chanté par le Rev. M. Odilon Blanchet, curé de la paroisse, les Rev. M. Emond et M. Lamontagne, vicaires, assistaient comme diacre et sous-diacre. Des messes ont été dites aux autels latéraux par les Rev. M. Gustave Richard et M. Napoléon Morisset, du Séminaire de Québec. Le service a été chanté par la chorale de St-Grégoire et les élèves du collège, ils ont chanté la messe de Fabre à trois voix égales, sous l'habile direction de M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec, après la levée du corps les élèves du collège, sous l'habile direction du Frère Donat, ont chanté "Pie Jesus" de Cesar Frank. A l'élévation les hommes ont chanté le "De Profundis" à trois voix. M. Marius Cayouette touchait l'orgue. Les porteurs de la croix et du cercueil étaient M. A Leclerc, M. J. Plante, M. J. Bergeron, M. A. Côté, M. C. Mathieu, M. Arthur Lachance, M. Jos. Marquis.

Le deuil était conduit par ses garçons MM. Wilbrod, Louis, Joseph, Gérard, Henri, René, Gaston, Roger, Jean-Paul, Jean-Charles St-Pierre, ses frères: MM. Joseph et Lauréat St-Pierre, ses beaux-frères: MM. Jos Clément, M. J. Lamontagne, M. Jules Bélanger, M. Napoléon Desbecquet, M. Arthur Tremblay, M. Georges Greier, M. Zotique Gauthier, M. Pierre Lavoie, M. Victor Deblois, MM. Adalbert Fortier, P.-A. Galarneau, Jos. Fortier, Ernest Fortier, Georges Delamarre, Eugène Tremblay, Joseph Tremblay, Arthur Savard (Trois-Rivières.) counsins, Ovila Lamontagne, M. Moffet, Cyrille St-Pierre, J. Desbecquet, G. Desbecquet, Paul St-Pierre, P. St-Pierre, Gérard Fortier, A. Moffet, ses neveux.

On remarquait dans la foule MM. Emile Côté, maire, Xavier Tremblay, Charles Lafrance, Napoléon Boily, Alexandre Mathieu, Adjutor Mathieu, Ulric Vachon, conseillers, Ephrem Bédard, Henri Lavigueur, maire de Québec, Paul Lavigueur, (Québec), A. Mathieu, A. Drolet, A. Parent, A. Malo, L. Larrivée, Emile Germain, J.-S. Nelson, J.-E. Fortier, Notaire, P. Bernard, R. Fortier, H Roussel, N. Levesque, A. Barrette, F. Deblois, T. Tremblay, A. Grenier, U. Grenier, O. Côté, C. Gingras, A. Pérusse, J. Guay, F. Lavoie, P. Crépin, L. Mathieu, P. Bernard, H. Tremblay, J. Boily, E. Lavoie, N. Girard, M. Séguin, L. Lebrun, C. Gosselin, Pierre Fortin, P. H. Côté, J.-E. Dubé, G. Desjardins, M. L. Grenier, E. Simard, A. Bouchard, L. Leclerc, H. Leclerc, P.-H. Giroux, P.-N. Mathieu, Gérard P. Grenier, N. Lebel, A. Therrien, A. Leclerc, A. Allard, Iréné Bourbeau, A. Provencal, E. Truchon, A. Tremblay, T. Clouet, Pierre Devarennes, Alf. Giroux, Pierre Robert, J. Tremblay, L. Vaillancourt, J. Vaillancourt, A. Dechène, Dr Emile Morin, Paul Rainville, A. Tremblay, Pierre Mercier, Maurice Moffet, C. Villeneuve, F. Couture, E. Lamontagne, A. Touchette, J. Archibald, H. Rhéaume, E. Bernier, J.-Charles Giroux, échevin, ville de eBauport, A. Tremblay, A. Archibald, W. Archibald, L. Vallée, A. Archibald, F. Archibald, H. Mercier, J. F. Tremblay, J. Garneau, B. Tremblay, J. Bouchard, E. Bernier, A. Plourde, A. Gingras, N. Morel, F. Couture, N. Gendron, E. Giroux, J. Bergeron, L. Allard, J.-E. Gosselin, A. Boutet, A. Therrien, P. Leclerc, O. Leclerc, D. LaDubé, X. Dsjardins, C. Cauchon, E. chance, H. Gingras, M. Pelletier, R Morel, C. Fortin, M. Feeney, A. Paquet, Léonce Mathieu, Maire Ange-Gardien, Lucien Huot, O. Duchaine, H. Galarneau, A. Fortier, L. Mercier, A. Belley, W. Belley, T. Provencal, H. Brton, T. Duchaine, D. Blouin, E. Francoeur, T. Perron, A. Lachance, A. Bouchard, P. Latour, W. Hervey, Donat Galarneau A. Villeneuve, J. Binet, A. Soucy, A. Barrette, P. Bhérer, T. Chevrette, W. Couillard, R. Robrt, Dr H. Talbot, W. Girard, J. Tremblay, H. Brousseau, A. Leclerc, C. Ménard, J.-A. Bouchard, A. Touchette, M. Pelletier, H. Boutet, E. Boulé, C. Pérusse, L. Bois, L. Boutet, C. Hardy, C. Bouchard, C. Chevrette. R. Mercier, L. Boivin, N. Chalifour, D. Boivin, P. Gagné, H. Boucher, A. Giroux, G. Bédard, U. Vachon, Wilfrid Samson, échevin quartier Champlain, C. Savard, G. Martin, O. L. Lachance, Léo Laperrière, Jos. Giroux, A. Vermette, F. Laperrière, échevin de Courville, A. Grenier, E. Simard, R. Cauchon, U. Huot, R. Huot, N. Huot, représentant le club Boischatel, U. Gingras, E. Lamontagne, J. Clouston, S. Giffard, E. Bouchard, R. Lavoie, N. Levesque U. Gagnon, T. Doiron, A. Simard D. Grenier, A. Grenier, A. Lessard, L. Tremblay, G. Mathieu, E. Richard, H. Boutet, R. Mercier, P. Lachance, R. Watson, A. Tremblay, J. Germain, H. Tremblay, C. Bouchard, G. Lafleur, P. Lessard, H. Hurens, A. Bertrand, T. Moreau, J.-E. Rivard, représentant Banque Nationale, (Québec) Joseph Duval, O. Mercier, O. Côté, J. Vézina, Dr Desvarennes, C. Letarte, inspecteur d'Ecoues, O. Boivin, E. Caron, W. Dupont, avocat, Québec ; J.-R. Pageau, J. Beaulieu, M. Edm. Richard, représentant le Quebec Railway, N. Racine, roadmaster, A Plante, A. Boily, E. Simard, O.. Simard, N. Fortin, J. André Fortin, A. Valcourt, A. Vézina, O. Lafrance, E. Dufour, Art Plourde, L. Michaud, L. Giroux, P. Martineau, A. Allard, Frs. Gauthier, P. Doucet, Alf. Poliquin, E. Drolet, A. Giroux, R. Giroux, F. Blouin, D Martel, Ch. Boutet, Courville ; R. Barrette, A. Guevremont, Chs. Audet, Limoilou; Art. Dufour, J.-L. Tessier, Ant. Parent, J.-Art. Laplante, Alph Côté, E. Simard, M. Jos Pagé, maire de Charlesbourg, P.-E. Côté, O. Allard, J.-A. Dorion, W. D'Amour, A. Marmen, V. Deblois, N. Giroux, H. Rousseau, R. Rousseau. R. Rousseau, A. Rousseau, Noël Laperrière, J. Côté, F.-X. Giroux, T. Latouche, A. Bouchard, Jules Hamel, Ancienne-Lorette ; A. Cormier, Québec ; J. Boily, J. Mathieu, G. Grenier, Aimé Grenier, Pierre Devarennes, avocat, J.-O. Corriveau, Ed Laplante, W. Grenier, A. Simard, F. Simard, J. Dufour, R. Mercier, N. Chalifour, Jules Fortin, Ed. Mathieu, Adrien Caron, P. Crépin, H Boutet, J.-L. Corriveau, Ed. Picard, P Tremblay, Jos. Gaudreault, W. Boily, P. Mathieu, F. Clouet, E. Taschereau, P. Côté, P. Martin, Ths. Boucher, E. Vézina, A.-M. Tremblay, Donat Mercier, E. Thibau't, B. Lefebvre, Ant. Savard, A. L'Espérance, Alex. Lapointe, Paul Malo, Ard. Boudreault, Jos. Bélanger, Beauport, R. Mathieu, N. Mercier, Jos. Degagné, L.-P. Vézina, O. Mercier, P. Savard, R. Côté, J.-L. Lebel, Zoel St-Hilaire, H. Mathieu, Ald. Tremblay, Art. Girard, C. Mathieu, A. Côté, C.-A. Girard, G. Gauthier, Henri Cliche, Jos. Mercier, B. Gauthier, Chs. Malo, St-G. Plante, R. Chalifour, Pierre Samson, L. Gauthier, D. Gignac, G. Gignac, J. Mathieu, Saul Côté, René Côté, Art. Mathieu, Nap. Mercier, fils, Jos. Beaulieu, opérateur, Noel Desgagné, Alonzo Guil ot, Courville ; Arm. Mathieu, Art. Brousseau, Chs. Eug. Cliche, O. Roberge, Alb. Simard, J. Côté, A. Allard, M. Leblanc, Ed. Mathieu, père, R. Rousseau, G. Bouchard, Art. Drapeau, Jos. Fortier, Alf. Lefebvre, Beauport ; A. Bélanger, J.-O. Bussières, J. Odesse, P. Plante, E Tremblay, A. Perron, O. Lavoie, J. Lajoie, R. Parent, Art. Boily, Jos. Cauchon, Alb. Girard, T. Chevrette, Saul Garneau, Courville, Jos. Legaré, Courville ; U. Asselin, Jos. Jean, Art. Bergeron, P.-B Morency, Alb. Gauthier, R. Caron, Jos. Gauthier, L. Lavoie, R. Sanfaçon, P. Bérubé, R. Leblois, U. Bourgeois, A. Chouinard, Léopold Soucy, P. McKinley, J. Duchesne, G. Bhérer, représentaient le Séminaire, deux classes de l'Académie Commerciale, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. Les membres de la fanfare St-Grégoire et le corps de police précédaient le cortège funèbre.

Les funérailles étaient sous la direction de F.-X. Bouchard, de St-Grégoire de Montmorency.

A LA LIGNE FRANCAISE

New York, 1er. — M. H. Ainsley Highman vient d'être nommé gérant général de la Ligue FranJaise avec quartiers - généraux à New-York, pour le service des passagers.

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

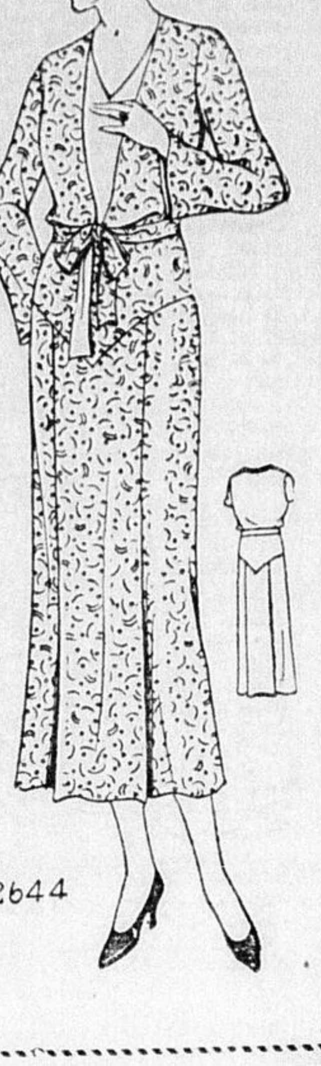

Jetez un coup d'oeil sur le nouveau modèle ci-contre et vous verrez comment on a réussi à le faire de manière à ce qu'il dissimule toute ampleur exagérée.

Son encolure formant une longue pointe, les manches amples du bas et la coupe habile de la jupe sont des détails qui y contribuent particulièrement.

Cette robe a été confectionnée de crêpe imprimé et de crêpe uni.

C'est un genre qui s'adapte aussi parfaitement aux lainages souples. Vous l'aimeriez en noir avec plastron beige.

Le patron est fourni en grandeurs 36, 38, 40, 42, 44 et 46 de buste. Pour 36 il faut 3 1-2 verges de 39 pouces et 3-8 de verge de 35 pouces de tissu contrastant.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique,** inscrivant clairement vos noms et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

No 2644. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse ... ...

... ...

CLERGE EN DEUIL

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 1er. — Le diocèse de Montréal vient de perdre le doyen de son clergé, en la personne de M. le chanoine Charles-Médéric Lesage, décédé samedi dernier, à l'âge de 84 ans. Un service a été chanté hier matin au collège de l'Assomption et un autre aura lieu aujourd'hui à St-Jacques de Montcalm.

M. le chanoine Lesage était né à St-Jacques le 7 mars 1848. Il fit ses études à l'Assomption et fut ordonné par Mgr Bourget, en 1871. Il fut professeur à l'Assomption, vicaire à St-Brigide, curé d'Albany, N.-Y., curé à St-Anaclet et à Chambly. C'est en 1891 qu'il fut fait chanoine honoraire.

LE PRIX DU CUIVRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 1er. — (Par Victor Eubank, rédacteur financier de la Presse Associée) Le pessimisme a enveloppé le marché du cuivre, hier lorsque le prix de ce métal pour expédition domestique, délivré aux smelters, est tombé à son plus bas palier de tous les temps, soit 5 3-4 cents la livre. Ceci représente une réduction d'un quart de cent sur le prix qui prévalait la semaine dernière. On n'anticipe aucune amélioration immédiate dans la situation. Depuis un certain temps, les opérateurs de Londres prédisent que le cuivre tombera aussi bas que cinq cents la livre.

ROUTE AERIENNE

New-York, 1er.—Le New York Times publie aujourd'hui que le relevé immédiat et détaillé d'une route aérienne vers l'Europe en passant par le Canada, le Groenland, l'Islande, les îles Faroe et la Grande-Bretagne, en vue d'établir un service postal aérien transatlantique, n'attend plus que la sanction par le gouvernement islandais d'un bill qui vient d'être introduit au Parlement d'Islande.

CHAMBERLAIN OPTIMISTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Birmingham, 1er. — Le très honorable Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, parlant hier soir eavnt la Chambre de Commerce de Birmingham, a déclaré que les arrangements voulus pour rembourser un crédit de 80,000,000 livres sterling (normalement $400,000,000 environ) au mois d'août prochain, étaient "tout préparés". Il a fait une revue assez optimiste des perspectives financières britanniques et terminé son discours en déclarant: "Gardons confiance, des temps meilleurs s'en viennent".

FEU MME M. FERON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1er.—Mme Michel Féron, née Corinne Tourville, fille de feu l'honorable Louis Tourville, M. C.L., et veuve de feu Michel Féron, C.R., est décédée avant-hier à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 77 ans. Elle était née à Montréal. Elle était la belle-soeur de feu Sir Rodolphe Forget. Elle laisse deux frères, M. Rodolphe Tourville, ex-député provincial de Maskinongé, et M. Arthur Tourville, de Montréal.

CONTRE LE CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 1er. — Le cabinet allemand a décidé, hier, d'introduire une loi dans le but d'imposer un tarif spécial sur les marchandises de pays comme le Canada et l'Australie qui n'ont pas conclu d'accords commerciaux avec l'Allemagne.

ACCEPTATION IMPOSSIBLE

Tokio, 1er. — Un porte-parole des Affaires Etrangères a déclaré aujourd'hui que le Japon ne pourra pas accepter une proposition comportant le retrait simultané des forces japonaises et chinoises de la zone de Shanghai.

Ces réfugiés chinois qui emportent avec eux tout leur avoir, s'en vont en traineaux, sur la rivière gelée, de Tchin-Tchéou à Tien-Tsin. Le véhicule est mû par un chinois qui se tient à l'arrière et le fait avancer au moyen d'une longue perche. Un grand nombre de ces traineaux transportent ainsi les réfugiés.

PONT-ROUGE

Nouveaux conseillers.— On a présidé à l'élection de nouveaux conseillers.

Ce sont: M. Horace Dussault, peintre: M. Noé Lanouette, fabricant de Beurre et M Joseph Piché, du Moulin de Bird & Son.

Des félicitations aux nouveaux élus.

Les Maires sont pour le village: M. Edouard Hamel régistrateur du Comté de Portneuf et pour la paroisse: M. Samuel Germain.

Visiteurs.— M. et Mme Louis Huot, M. et Mme Jean-Thomas Dulac, de Québec, visitaient le 17 janvier, M. et Mme L.-A Grégoire, (gérant de la B. C., le trajet s'est fait en auto.

—M. le vicaire Marcoux est de retour d'une retraite.

DESCHAMBAULT

Décès. — Le 15 de ce mois, fut chanté le service de dame Clorinthe Perron, épouse de feu Delphis Gignac, décédée à l'âge de soixante ans et quatre mois, aux milieu d'une foule de parents et d'amis. La défunte laisse pour pleurer sa perte un fils, Joachim.

—Le 19 février, fut chanté le service de Mme Théophile Delisle, (née Mélina Marcotte), décédée à l'âge de soixante et dix-sept ans.

Les porteurs étaient, MM. Joseph Hamelin, Edmond et Oscar Groleau, Louis Paquin. Portait la croix, M. Xavier Perron.

Conduisait le corbillard, M. Alfred Mayland.

Notes sociales. — M. et Mme Lauréat Perron, de St-Casimir, étaient en visite chez de nombreux parents, dernièrement.

—M. et Mme Arthur Perron sont venus rendre visite à M. et Mme Alfred Perron.

Mlles Bella et Gratia, ainsi que M. Eugène Durocher étaient les invités de M. et Mme Joseph Létourneau.

—M. Henri Gauthier, de Lowell, Mass., est en visite chez M. Georges Delisle.

LYSTER

—M. et Mme Ovide Pelletier, de Lyster, étaient ces jours derniers de passage à Montréal.

—M. et Mme Arthur Blouin, de Laurierville, et leurs filles visitaient ces jours derniers M. et Mme Alp. Blouin, de Lyster.

—Mme Veuve Alfred Tourigny, de Ste-Julie, visitait des parents ces jours derniers à Lyster.

—M. Jean-Baptiste et Mlle Emilienne Fournier, de St-Nicolas, et Mlle Marie Symoneau, de St-Côme de Beauce, étaient ces jours derniers en visite chez M. Auguste Fournier, de Lyster.

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Jean-Claude, enfant de M. et Mme Alphonse Blouin, décédé à l'âge de 7 mois. Le petit libera eu lieu le 22 février à l'église de Ste-Anastasie de Lyster. Porteurs: M. Alcide Couture et M. Joseph Doucette.

Nos sympathies à la famille.

LAMBTON

Baptêmes. — Le 1er janvier, fut baptisé, Joseph, Claude, Jean, Paul, fils de M. et Mme Roméo Gagnon, cordonnier, (née Joséphine Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Willie Gagnon, de Lac Mégantic, oncle et tante de l'enfant.

—Le 2 janvier, est née Marie, Pauline, Noëlla, fille de M. et Mme Adjutor Roy, (née Martina Lessard). Parrain et marraine, M. et Mme Octave Roy.

—Le 6 janvier, est né Joseph, Claude, Jean-Louis, fils de M. et Mme Joseph Jean, (née Alphonsine Pépin), parrain et marraine, M. et Mme Olivier Pépin, de Courville, grands-parents de l'enfant.

—Le 21, est né Joseph, Rosaire, Benoit, fils de M. et Mme Arthur Turcotte, (née F. Bolduc). Parrain, M. Henri Bolduc; marraine, Mlle Lucienne Turcotte.

—Le 19, est né Joseph, Edmond, Sarto, fils de M. et Mme Adjutor Bernier, (née Marie-Laure Drouin). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Bureau.

—Le 7 février, est né Joseph, Gaston, Luc., fils de M. et Mme Arthur Morin, (née Fabiola Boutin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boulanger.

—Le 18, est née Simone, Jeanne, Mance, fille de M. et Mme Amédée Roy, (née M. Proteau). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Veilleux, de St-Sébastien.

—Le 18 février, est née Marie, Agathe, Rosa, fille de M. et Mme Jean Couture, (née Aldina Mercier). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Lapointe.

—Le 22, est née Marie, Thérèse, Jeannine, fille de M. et Mme Joseph Bergeron, (née Marie Laurendeau). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Giguère.

Inhumation. — Le 21 février, fut inhumé, en notre cimetière, Joseph, Gaston, Luc, fils de M. Arthur Morin et de Dame Fabiola Boutin.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient. — Actuellement, M. l'agronome Langlois est à donner des cours en différents endroits de notre paroisse. Ces cours traitent sur l'agriculture en général, mais surtout sur le cercle agricole.

—Mardi, le 23 février, plusieurs dames et jeunes filles se sont rendues à la résidence de M. Fraube Giguère, où a eu lieu une démonstration sur le filage du lin, donnée par M. Delcourt, d'Ottawa.

—M. le notaire J.-E. Guertin a été nommé secrétaire municipal de la paroisse, en remplacement de M. Roméo Langlois qui a donné sa démission. La municipalité de Lambton a comme secrétaire M. Zéphirin Bureau.

TARZAN LE TERRIBLE

Episode No 14

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Features Service, Inc.)

Tarzan tenait le lion dressé de telle façon qu'il ne pouvait plus que frapper l'air de ses pattes sans pouvoir l'atteindre. Prompt comme l'éclair son compagnon à la peau brune s'élança vers le lion qu'il frappa en plein coeur pour se rejeter immediatement en arrière. Tarzan retint la bête un instant, puis quand il sentit l'énorme corps s'affaisser entre ses bras, il le laissa tomber sur le sol... Debout de chaque côté du cadavre de leur ennemi commun, les deux adversaires qui l'instant d'avant luttaient l'un contre l'autre, se regardaient maintenant en silence.

Tarzan attendait prêt pour la paix ou la guerre. Deux mains brunes s'élevèrent ; la main gauche s'en fut se placer sur la poitrine de l'étranger pendant que la paume de la main droite touchait la poitrine de Tarzan. C'était la même forme de salut qu'avait employée l'autre homme pour sceller son alliance avec Tarzan. Heureux de chaque nouvel allié qu'il pouvait se faire dans ce pays étrange et sauvage, Tarzan accepta immédiatement l'offre d'amitié en répétant les gestes de son compagnon.

Cette brève cérémonie terminée, Tarzan regarda du côté de son autre compagnon pour constater avec joie qu'il avait repris ses sens et qu'il venait de se relever tout en regardant avec attention les deux hommes qui se tenaient près du lion mort. A ce moment l'homme à la peau brune se tourna vers lui et lui adressa la parole dans le langage qui leur était commun. L'homme blanc répondit, puis les deux hommes se dirigèrent lentement l'un vers l'autre.

Tarzan attendit avec intérêt le résultat de leur conversation. Ils firent halte à quelques pas l'un de l'autre, parlèrent rapidement mais sans excitation, regardant à tour de rôle du côté de Tarzan. Il était évident que celui-ci faisait les frais de la conversation entre les deux hommes. Ignorant de quelle façon ils se proposaient d'agir à son égard, Tarzan se tenait prêt à tout au cas où ils tenteraient de s'attaquer à lui.

Dans les papiers saisis sur l'Italien récemment arrêté à la gare du Nord, on a trouvé des pièces importantes pour la défense nationale et notamment la répartition minutieuse de tous les points et bâtiments militaires de la région lyonnaise. Ces indications étaient destinées aux aviateurs italiens afin de leur indiquer l'emplacement exacts des points utiles à bombarder.

"La Presse - Associée"

NE COMPTEZ PAS VOS PAS

Rendez-vous au Magasin de la Basse-Ville ET ECONOMISEZ

Le Magasin de la Basse-Ville, situé à 273 rue St-Paul, (en face de la gare Ste-Anne) vous offre chaque semaine une longue série d'aubaines, tant dans les Echantillons neufs qu'il reçoit des Manufacturiers du Canada et des Etats-Unis, que dans son DEPARTEMENT des ECHANGES.

Ce DEPARTEMENT des ECHANGES est rempli d'articles de toutes les sortes : Meubles divers, Mobiliers de Chambre, de Salle ou de Salon, Poêles, Laveuses, etc....

Tous ces objets proviennent d'échanges. Ils ont été désinfectés, nettoyés, réparés et sont ici offerts à des prix de Bargains. Rendez-vous de bonne heure, demain matin, et bénéficiez des meilleures valeurs et des Plus Bas Prix.

Département des Echanges — **Sommiers** Différentes Largeurs — **65c**

Département des Echanges — **PANIER A OUVRAGE** En Rotin — **75c**

Département des Echanges — **BANC DE COIFFEUSE** Fini Doré ou Noyer — **$1.95**

Département des Echanges — **Fauteuils** Fini Doré--Avec Bras — **$2.85**

Paiements Différés Sur Demande — Livraison Immédiate ou Future

Table Extensible Pour salle ou cuisine, fini brun. **$5.75**

Service à Déjeuner 6 meubles, fini bleu, presque neufs... **$22.50**

Poêle à Gaz Modèle à 4 brûleurs, fourneau, réchaud ... **$8.75**

Laveuse Electrique Modèle, cuve en bois, en bon ordre ... **$19**

Laveuse Electrique Cuve en métal, essoreuse en aluminium ... **$29**

Set de Salon Mobilier de 6 meubles en acajou. Extra ... **$9.75**

Machine à Coudre "New Home" modèle à pédale, vibratoire ... **$9**

Machine à Coudre "New-William" tête vibratoire. Spécial ... **$11**

Etagère Modèle de coin, fini chêne doré. Bargain ... **$2.90**

Graphophone Modèle cabinet au fini acajou. Au Département des Echanges. SPECIAL ... **$7.95**

25 Câdres Modèles de différentes grandeurs avec vitre. Grand choix de dessins ... **99c**

APPELEZ **2-6850** DEMANDEZ MAGASIN DE LA BASSE-VILLE OU Département DES Echanges

Trottinette Construction forte, roues caoutchoutées ... **99c**

Bol à Fruits Joli modèle, fini polychrome. Un seul à ... **98c**

Etagère Modèle en acajou avec miroirs. Spécial ... **$7.95**

Bureau Fini blanc, 3 tiroirs et grand miroir ... **$5.90**

Commode Modèle à cinq tiroirs, fini blanc ... **$6.75**

Chiffonnier Fini chêne doré avec 5 grands tiroirs ... **$7.80**

Set de Boudoir Causeuse, Fauteuil, Berceuse, fini doré ... **$12.90**

Miroir Modèle à trois sections pour salon ... **$4.75**

Fauteuils Entièrement recouvert en simili-cuir ... **$2.90**

Pas de Commandes Par la Malle — Des Prix Qui Parlent à Tous

Vitrine à Porcelaine Modèle avec porte vitrée, fini doré ... **$12.85**

Bureau Pour chambre à coucher, miroir biseauté. **$8.75**

Buffet Pour salle à manger, brun, avec miroir ... **$3.95**

Table de Centre En foin de mer, dessus rond. EXTRA **$3.90**

Table Modèle en chêne, fini fumé, pour compléter votre ameublement de boudoir... **$6.75**

SPECIAL

25 Lits En Fer Emaillé Blanc **$1.45**

SPECIAL

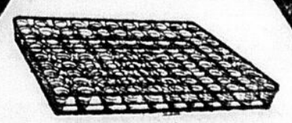

Sommiers à Mailles où à Spirales **$2.85**

Banc de Passage Avec bras et compartiment, fini doré. **$3.90**

Fauteuil Joli modèle au fini chêne avec siège sur ressorts ... **$3.50**

Coiffeuse Modèle à trois miroirs, fini noyer ... **$8.90**

Vanité Française Vanité française, fini noyer, 2 tiroirs ... **$11.75**

Fauteuil Modèle en rotin au fini brun. SPECIAL **$1.85**

Rendez-vous de Bonne Heure

Set de Salon Trois meubles, Sacrifiés au Département des Echanges du Magasin de la Basse-Ville, à ce vrai prix de Bargain... **$4.80**

CAUSEUSE Modèle au fini acajou, recouvert en soie. Une seule sacrifiée à ce prix de Bargain... **$4.45**

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE

Set de Salle Huit meubles de salle à manger au fini noyer français. Sacrifiés au Magasin de la Basse-Ville pour seulement... **$29**

BERCEUSE Berceuse en rotin au fini brun, Bargain de notre Département des Echanges au Magasin de la Basse-Ville... **$2.35**

Ouvert Le Samedi Soir Jusqu'à 10 heures

COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITEE

273 -- RUE ST-PAUL -- 273

Venez Voir — Venez Voir

Les Castors recevront le Chicoutimi ce soir à l'Arena

Les leaders de la ligue Provinciale en viendront aux prises à 8 heures 30

On s'intéresse vivement à la partie qui aura lieu ce soir à l'Arena, et qui mettra en présence les Castors et le Chicoutimi. — La joute commencera à 8 heures 30 précises, et promet des sensations. — La dernière partie régulière des Canadiens avec les Castors. — Le Chicoutimi est à peu près certain de participer à la série de championnat.

Les Castors reviendront de nouveau devant le public ce soir alors qu'ils recevront pour la dernière fois la visite des fameux Canadiens de Chicoutimi, dans la dernière partie régulière de la cédule du circuit Dion.

Cette partie, qui mettra en présence les leaders de la ligue Provinciale et probablement les deux clubs qui se disputront le championnat de la ligue si Trois-Rivières ne réussit à rejoindre les Canadiens dans leur course effrénée vers la première position.

La joute commencera à 8 heures 30 précises.

Les deux équipes seront au grand complet pour cette rencontre qui sera très rapide, mais aussi exempte de toute rudesse, bien que la mise en échec ne manquera pas d'être solide, car les défenses du Chicoutimi, Smith, Moore et Bergeron, ne sont pas des "moutons" précisément, et ne laissent pas leurs adversaires de loin lorsqu'ils pénètrent dans la zône de défense.

Halpin enverra tous ses équipiers dans la mêlée, ce soir, et donnera tout probablement un petit repos... intermittent à ses joueurs réguliers de défense, afin de les ménager pour la série de championnat, car Lucien Jobin et Lucien Garneau ont déclaré hier aux Journalistes —avant la fameuse rencontre que le club Québec-Arena a perdue par 24-1! — que leur club sera dans la série cet hiver.

Les portes seront ouvertes un peu après sept heures, et l'on anticipe une foule considérable pour voir ces deux excellents clubs à l'oeuvre.

LE ST-VIATEUR REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LEVIS-LAUZON

Le St-Viateur jouant avec une frénésie déconcertante a défait le J. G. Lemieux dans une seconde joute consécutive dimanche dernier au score de 2 à 1, et a remporté le championnat de Lauzon- Lévis en gagnant la série par 3 à 1.

La partie a été jouée sur la patinoire du collège de Lauzon en présence d'une très nombreuse assistance. La foule a accueilli le score final en accordant une chaude ovation aux vainqueurs.

Avec un handicap d'une partie,—la série était de 2 dans 3 — le J. G. Lemieux est arrivé sur la glace avec la ferme détermination de remporter les honneurs de cette seconde rencontre et ainsi d'annuler l'avantage de son rival. Ses joueurs tentèrent le tout pour le tout dès le début en forçant continuellement le jeu et en menaçant les buts adverses de longs et durs lancers. Saluste Vien réussit alors à scorer le premier point de son club à la suite d'un magnifique effort individuel dès la première période. Ce premier avantage fut bientôt annihilé quand Jos. Dubé égalisa le score avec un magnifique lancer. La deuxième période n'amena pas de changement. Le St-Viateur se montra supérieur à son adversaire dans le troisième vingt en ajoutant un point à son actif et en détruisant toutes les attaques faites à fond de train par le C.-J. Lemieux.

Voici l'alignement et le sommaire:

St-Viateur	C.-J. Lemieux
buts	
Noel Bourget	Roland Barras
Henri Bourget	
défenses	
Robert Barras	Albert Samson
J.-P. Mercier	Omer Laflamme
	Léo Théberge
ailes	
Marcel Lagueux	Gaston Ramsay
F. Bastien	Philippe Bégin
Germ. Laperrière	Odilon Guay
John Porter	Alphonse Guay
Emile Lagueux	
centres	
Paul Bernier	Charles Drapeau
Jos. Dubé	Saluste Vien

SOMMAIRE

Première période:
St-Viateur, Jos. Dubé (P. Samson)
J.-G. Lemieux, Saluste Vien.
Seconde période:
Pas de point.
Troisième période:
St-Viateur, Paul Samson.
Arbitres: Bynn Gelly, Donat Denis.
Coachs: St-Viateur: Henri Bourget; J.-G. Lemieux: C.-E. Garon.
Punitions: J.-G. L.: Albert Samson, Gaston Ramsay, Odilon Guay.
St-Viateur: Paul Bernier, Jos. Dubé, Robert Barras.

Le St-Viateur gagna la série par 3 à 1.

LE BOSWELL DEFAIT L'ECOLE ST-CHARLES

Vendredi passé, le club de la Brasserie Boswell était aux prises avec l'école St-Charles et gagnait par le score de 5 à 3, après une partie très mouvementée.

Le Boswell, qui avait douze joueurs en uniforme sur la glace, pouvait garder ses hommes toujours frais.

Le Boswell alignait les joueurs suivants: Kennedy, Phillips, Tracas, Bélanger, Dufour, Poliquin, Lapierre, Robertson, O'Connell et les deux frères Graham, aidés de Killer qui contribuèrent fortement à la victoire du Boswell.

Nous nous reprocherions de laisser passer inaperçu dans ce rapport la tenue des deux gardiens de buts qui fut tout simplement surprenante.

LE DOG-DERBY

CARTES JAUNES

Tous les prix du Dog Derby ont été réclamés et payés excepté le 5e prix qui est de $10. Le temps mentionné sur la carte est de 11 heures, 50 minutes et 55 secondes.

Pour reclamation s'adresser à A Lafrance, appt 15, 196 rue St-Jean.

AU THEATRE EMPIRE

Scène de "L'ETRANGERE", film français tirée de la pièce d'Alexandre Dumas, fils du même nom, qui est montré cette semaine au théâtre Empire jusqu'à vendredi. La distribution comprend les plus grandes vedettes du théâtre et de l'écran français.

Le club Cremex de Limoilou lance un défi au St-David pour jouer dimanche après-midi sur leur patinoire.

S'adresser à P.-H. Tremblay, tél. 4-1020.

Le club Mont-Joli lance un défi au club A. C. J. C. de Rimouski, pour une partie devant être jouée à Mont-Joli, dimanche prochain, le 6 mars. S'adresser à M. J.-C. Marois, gérant de l'équipe Mont-Joli.

Le club Ecole St-Charles lance un défi à tout venant, spécialement au Beauport Inc., au Bourgeois, au Bérubé Oil, au N.-D. des Victoires, pour jouer mercredi et vendredi soir sur la patinoire St-Pascal à 7 h. 30. S'adresser entre 6 et 7 h. à P.-H. Lachance, tél.: 4-3642.

Le club Loretteville Amateur lance un défi pour jouer dimanche après midi aux Magasins Guy, Bourgeois et tout autre club de la ligue Nationale et Bons-Sports.

S'adresser à Albert Vézina, tél 825, Loretteville.

Avis aux clubs de Québec et de ses environs tels que St-Louis de Courville, St-Grégoire de Montmorency, Beauport, Giffard, etc.

L'équipe de la Maison Joly de Montréal composée des meilleurs athlètes de Montréal tels que Jasmin, Bergeron et Major qui sont considérés les meilleurs joueurs de la ligue Star, Doc Allain bien connu dans les courses à pieds, Chartrand meilleur scoreur de la ligue Laurentienne, Séguin, Boileau Poulin considérés comme les meilleurs joueurs de défenses de la ligue Loyola.

Avec de tels étoiles le club Joly aimerait à rencontrer deux équipes de Québec où de ses environs soit une pour jouer samedi soir et l'autre dimanche après-midi.

Profitant de l'excursion du C. P. R. deux clubs pourraient plus facilement partager les frais de dépenses. Communiquer aussitôt que possible avec A. Desroches 7010 rue Clarke Montréal. Tél. : Crescent 9818 entre 6 et 7 heures tous les soirs.

AU FRONTENAC

Dimanche soir, au chalet du club Frontenac, parc Victoria, avait lieu une grande soirée sous le patronage conjoint des directeurs du club. Environ 150 personnes ont répondu aux invitations de MM. Maurice Turgeon, président de l'Union locale, Edouard Gendreau, pourvoyeur, Odilon Dallaire, capitaine, de Alphonse Gauvin, Willie Clark, Henri Poitras, L. P. Thibaudeau, Alcide Gauvin et J. B. Pichette.

Dans le milieu de la soirée, un magnifique banquet fut servi aux invités et les santés suivantes furent portées : au Pape, au Roi, à l'Union locale, par Léo Côté, secrétaire de l'union locale, aux invités, par Nap. Belleau, président du Zouave, au Frontenac, par John Clark, son président, aux dames, par Henri Myérand, aux directeurs par F. X. Robitaille, au président, proposée par Léo Côté et répondue par Barnabé Parent, de l'Aiglon, etc.

Parmi les invités se trouvaient des représentants de tous les clubs du district ainsi que de nombreux parents des hôtes d'honneur.

Une montre présentée par des commis de malle, membres du club, MM. F. X Robitaille, Henri Savard, Ernest Allard, Laurent Bernier, Ludger Dubé, fut gagnée par mademoiselle Armande Lapointe.

Cette soirée, une des plus belles de la saison fut vivement appréciée des invités qui en conserveront le meilleur souvenir.

DANS LA BEAUCE

Le Beauceville a défait le Beauce Jct. dimanche après-midi au score de 6 à 3. Une nombreuse assistance fut témoin de cette joute exhibition.

A la fin de la rencontre, une coupe fut présentée au président de la ligue par le député M. Fortin.

LA DATE DE LA DERNIERE PARTIE DE LA RAIL-PAPER SERA CONNUE AUJOURD'HUI

La date de la dernière partie de la série pour le championnat de la ligue Railway-Paper, n'a pas encore été décidée. Les délégués des clubs Anglo-Pulp et C. P. R., ainsi que les officiers de la ligue, ont eu une conférence hier après-midi avec Nap. Côté, puis un autre meeting dans la soirée avec en plus le président de la provinciale, sans pouvoir en venir à une entente.

Après un caucus tenu aux "petites heures" ce matin, le président de la Railway-Paper a trouvé une proposition qui fera peut-.être l'affaire de tous les intéressés. Il en fera part à Nap. Côté ce matin même, afin de ne plus retarder la fixation de cette date, ce qui serait préjudiciable aux intérêts de la ligue.

LE COLLEGE DE ST-LAURENT L'EMPORTE SUR L'UNIVERSITE D'OTTAWA, 6-1

On ne saurait décrire la scène d'enthousiasme délirant qui se produisit dimanche dernier à l'Aréna Laurentienne, lorsque résonna le timbre final saluant la victoire du collège St-Laurent sur l'Université d'Ottawa.

Jouant contre une équipe de renommée supérieure, les collégiens ont déployé leur maximum de courage d'ensemble et de rapidité. Le trio Gauthier - Charland - Grignon donna une exhibition d'ensemble qui força l'admiration des adversaires eux-mêmes.

Mais la grande force de cette combinaison fut Vincent Gauthier, centre, étoile du C.S.L. Plus rapide, plus "stickhandler" que jamais, le gars de Québec a été la grande attraction de la joute. Bien que la fortune du jeu ne lui ait pas permis de compter, il n'en a pas moins participé à cinq des six points de son équipe.

Les visiteurs, ralentis cependant par la fatigue de leur voyage, ont joué une partie de toute beauté, dénuée de toute brutalité. Leurs efforts, dirigés surtout par McDonald, Marion, Smith et Devine, se heurtèrent malheureusement à la défense Mignault-Lupien-Hartenshein, qui fut quasi infranchissable. Disons toutefois que leur esprit sportif a acquis aux étudiants de la capitale la réputation de parfaits gentilshommes.

Charland compta sur une passe de Gauthier au bout de 25 secondes. Ils furent imités par les substituts qui, dès leur apparition sur la glace, s'unirent pour déjouer Desloges de nouveau. Cet avantage de 2 points fut doublé à la période suivante lorsque à la suite de deux passes de Gauthier, les deux durs lancers de Grignon allèrent se loger dans le filet adversaire. C'est alors que Wilkinson évita un blanchissage aux gens d'Ottawa en déjouant Hartenshein sur un coup de près. Mais le duo Gauthier-Charland fit encore des siennes et grâce à son co-équipier, Charland, le plus précis de nos artilleurs, porta les points à 6-1, en comptant deux fois.

U. D'OTTAWA		C. ST-LAUR.
Desloges	buts	Hartenstein
Smith	défenses	Lupien
Wilkinson	"	Mignault
McDonald	centre	Gauthier
Devine	ailes	Charland
Kieffe	"	Grignon
Marion	substituts	Lamoureux
McInninly	"	Charette
Cadieux	"	Boileau
Barnabé	"	

Arbitres: Cousineau et Rajotte.

SOMMAIRE

1ère période

1—St-Laurent, Charland (Gauthier) 0.25
2—St-Laurent, Lamoureux (Boileau-Charette) 4.44
Pas de punition.

2e période

3—St-Laurent, Grignon (Gauthier) 1.05
4—St-Laurent Grignon (Bauthier) 2.36
5—U. d'Ottawa, Wilkinson, 3.58
6—St-Laurent, Charland (Gauthier) 18.19
Pas de punition.

3e période

7—St-Laurent, Charland (Gauthier) 18.45.
Punitions: Grignon et Lupien.

COURSE REMISE

La course de 15 milles qui devait avoir lieu au Colisée, pour le 4 mars, est remise au 11 mars, Fabre ne pouvant être à Québec pour cette date.

Tel que nous l'avons déjà mentionné, cette course de 15 milles se fera entre Didace Martineau, Québec, J. B. Collin, Québec, et Edouard Fabre, de Montréal, pour un bon enjeu.

En outre de cette course, il y aura au programme diverses courses de 3 et 5 milles pour les amateurs.

LES STANDINGS

LA N.H.L.

Section Canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	P.	P.
Canadiens	39	19	14	6	90	86	44
Toronto	39	18	15	6	121	101	42
Montreal	41	15	20	6	122	122	36
Americans	38	13	18	7	66	101	33

Section Américaine

	P.	G.	P.	N.	P.	P.	P.
Rangers	39	20	12	7	104	80	47
Detroit	40	16	17	7	82	93	39
Chicago	39	14	15	10	67	75	38
Boston	39	12	16	11	94	88	35

INTERNATIONALE

	P.	G.	P.	N.	P.	P.	P.
Buffalo	38	17	12	9	79	68	43
London	37	15	12	10	71	53	40
Windsor	38	16	14	8	83	77	40
Detroit	36	15	13	8	73	69	38
Pittsburgh	38	14	16	8	70	88	36
Syracuse	37	14	17	6	87	90	34
Cleveland	40	14	21	5	88	111	33

CANADO-AMERICAINE

	P.	G.	P.	N.	P.	P.	P.
Providence	31	18	8	5	103	83	41
New Haven	32	15	13	4	84	60	34
New York	33	14	13	6	70	77	34
Boston	33	15	15	3	93	95	33
Philadelphie	32	12	15	5	66	78	26
Springfield	31	8	18	5	71	97	21

A COURVILLE

Demain, le Courville recevra la visite du St-Pascal sur sa patinoire. La joute commencera vers 8 h. 30 et promet d'être très intéressante et une grosse assistance est attendue.

AU FRONTENAC

Mercredi prochain, le 3, il y aura une grande sortie officielle des raquetteurs du club Frontenac. Après la parade, il y aura grande soirée au chalet à l'occasion de la Mi-Carême.

Tous les membres sont priés d'être présents au chalet pour 8 heures le soir.

Par ordre du président,
John Clark.

LE J.-C. ROUSSEAU

Le club J. C. Brousseau a enregistré une brillante victoire en blanchissant le Frontenac, dimanche après-midi, par le score de 4 à 0, sur la patinoire de l'Académie Commerciale.

Le Rousseau alignant des joueurs de 14 à 16 ans, lance un défi à tout club juvénile. Prière de communiquer avec Gérard Godbout, tél. : 2-8386.

RAFLE

Le coussin en fourrure, récemment mis en râfle au profit du club Voltigeur, a été gagné par mademoiselle Elisabeth Brousseau, 151 rue St-Patrice. Le coupon gagnant portait le numéro 734.

Le Jeune Voltigeur tient à remercier tous les amateurs qui l'ont encouragé pour cette râfle et tout particulièrement M. Gaudias Leclerc, le donateur du coussin. Mademoiselle Leclerc tira le numéro gagnant de l'urne.

HOCKEY

CE SOIR

N. H. L.
Chicago vs Montreal
Canadien vs Boston
Americans vs Toronto

Internationale
Pittsburg à Détroit

Provinciale
Trois-Rivières à La Tuque
Chicoutimi à Québec

GRANDE COURSE ENTRE CHAUFFEURS

Dimanche le 6 mars, aura lieu une grande course à pied entre les chauffeurs du Quebec Cartage et les chauffeurs du 2-2000. Chaque chauffeur représentera une maison de Québec. Venez en foule applaudir de vrais sports qui n'ont jamais couru dans aucune course. La course se fera de l'Eglise de Beauport jusqu'à la gare du Palais à 3 heures p. m. le 6 mars. Nous en parlerons vers la fin de la semaine. Nous donnerons les noms des coureurs et aussi les noms des maisons qui seront représentées. Encore une fois venez en foule encourager les chauffeurs des taxis 2-1515 et 2-2000.

Com.

DERBY DE ST-MALO

Voici la liste des prix qui ont été distribués dimanche soir, lors du banquet qui clôtura si brillamment le quatrième Dog-Derby annuel de St-Malo:

1—E. Martel (A. Durand, boucher), Coupe Jos. Paquet, bijoutier, et bourse de $50.00
2—E. St-Goddard (Epiciers-Unis), Bourse $30.00.
3—O. Therrien (Hôtel St-Louis), Bourse $20.00.
4—Frank Dupuis, Bourse $10.00.
5—E. Lafond (C.-E. Morissette), Bourse $10.00.
6—Art. Lapointe (Teinturerie Dorchester), Bourse $10.00.
7—P. Simard (Adanac Oil) $5.00 en or de Jos. Boutet, échevin.
8—G. Chevrette ("Cremex" $5.00 en or du Dr J.-E. Parent
—Ovide Carrier, $5.00.

Coupe pour l'équipe en meilleure condition à l'arrivée, don de M. Jos. Clark, offerte à G. Girard, qui a aussi reçu la somme de $5.00.

11—Coupe spéciale offerte par la maison Cyrille Duquet à Daniel Pruneau (Couture Motor Sales), pour le plus bel attelage.

Juges du départ: MM. Damase Blais, Wilbrod Savard, Arthur Drolet, échevin; Pierre Savard et Léger Drolet.

Juges de l'arrivée: MM. Léo - L. Légaré, F. Desbiens, Albert Cantin, Dr J.-Eudore Parent, Jules Gingras et Omer Turgeon.

Organisateurs du derby: MM. Michel Robitaille, Willie Gauvin et Laurent-L. Légaré.

Organisateurs du banquet: MM. Alonzo Boulanger et Arthur Durand.

Chronométreur officiel: Roméo Légaré.

MARATHON A PONT-ROUGE

Dimanche prochain, à Pont Rouge aura lieu un grand marathon de raquette. La course se fera sur un trajet de six milles et demi et se terminera par une course de trois tours sur la patinoire locale.

Des arrangements spéciaux ont été faits avec MM. Tessier et les coureurs courront sur une piste de neige réparée à cette fin, sur la patinoire.

Aussitôt la course terminée, il y aura une joute de hockey. Durant cette joute, un $5. en or sera râflé. Après la joute, aura lieu la distribution des prix aux coureurs.

Joseph Mottard, de St-Basile, donnera le signal du départ.

Au cas où la température ne serait pas favorable, la course sera remise au dimanche suivant.

Tous les amateurs sont cordialement invités à assister à cet événement sportif.

Comme attraction spéciale, l'acrobate Ricardo donnera une exhibition de vaudeville sur raquette.

LA PARTIE C.P.R.-C.N.R. SERA LA PREMIERE D'UNE SERIE DE L'EST DU CANADA

La partie qui mettra aux prises jeudi soir le C. P. R., de Montréal, champion de la ligue Railway-Telephone, et le C. P. R. de Québec, de la ligue Railway - Paper, marquera l'inauguration d'une série pour le championnat de l'est Canadien entre les clubs de hockey de ce puissant réseau ferroviaire.

Cette série mettra aux prises les villes suivantes : Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal et Québec.

La partie de jeudi soir sera jouée au profit du comité de secours présidé par madame L.-A. Taschereau.

LE MARQUETTE GAGNE LE CHAMPIONNAT

Le Marquette a défait le Carignan pour la seconde fois dans les joutes de détail et gagne le trophée Lefaivre, emblème du championnat de la ligue Notre-Dame du Chemin.

Voici le sommaire:

Première période:
1. Marquette, P. Gagnon.
Punitions. St-Pierre, A. Letarte (2).
2e période:
Aucun point.
Punitions. Gagnon, St-Pierre, A. Letarte (2), M. Francoeur.
3e période:
2. Marquette. Laberge.
Punitions. Gagnon, Gauthier, Lasnier (2 mineures et 1 majeure); P. Taché, A. Racine, Lemieux, M. Francoeur, Vallée, Racine (2).

QUILLES A VICTORIAVILLE

Nous donnons ci-dessous le classement final ainsi que le détail des parties dans la ligue de grosses quilles de Victoriaville qui s'est terminée vendredi dernier.

M. Dominique St-Cyr, du club Rubin Brothers, a remporté les honneurs de la semaine pour la plus forte partie simple en roulant 194.

Mercredi prochain nous aurons les parties de détail entre les clubs Indépendant et Rubin Brothers pour decider du championnat.

Position des clubs

	P.	G.	P.
Indépendant	42	38	4
Rubin Brothers	42	29	13
Fashion Craft	42	28	14
Victoria Furn.	42	25	17
Can. National	42	17	25
Chevalier Col.	42	15	27
Legare Aut.	42	13	29
Shaw W. & P.	42	3	39

Points

Indépendant	32419
Rubin Brot.	32491
Fashion Craft	31590
Victoria Furn.	30997
Can. National	29870
Chevalier Col.	28762
Legare Aut.	27563
Shaw W. & P.	26044

Moyennes

Indépendant	771.37
Rubin Brot.	773.25
Fashion Craft	752.06
Victoria Furn.	738.01
Can. National	711.08
Chevalier Col.	684.34
Legare Aut.	656.11
Shaw W. & P.	620.04

Détail des joutes

Rubin Bros:			
Bélanger	166	168	156—490
Turgeon	190	143	129—462
Landry	143	177	152—472
St-Cyr	158	192	104—544
Barkin	145	156	173—474
	802	836	804—2442
Shaw Wanter & Power:			
Dupont	92	93	108—293
Delisle	115	106	136—357
Héon	173	111	117—401
Dummy	143	143	129—415
	644	551	625—1820
Rubin Bros : 3-0.			
Legare Auto:			
Brochu	144	159	154—457
Rioux	137	103	140—380
Frawley	152	123	166—441
Girouard	131	114	142—387
Dummy	123	121	118—362
	687	620	720—2027
Fashion Craft:			
Houle	123	126	144—393
Barnabé	135	121	118—374
Melançon	125	127	142—394
Lachance	147	146	149—447
Six	147	163	137—447
	677	683	690—2050
Legare Auto : 2-1.			
Can Nat Rly:			
Gaudet	116	160	146—422
Falardeau	158	136	147—441
Chrétien	157	175	167—499
Camire	142	139	147—428
Lambert	144	142	117—403
	717	752	724—2193
Chevalier Colomb:			
Roy	155	180	158—493
Habel	135	124	146—405
Hamel	159	139	145—443
Beaudet	142	126	137—405
Roy	125	124	134—383
	716	693	720—2129
Can Nat Rly : 3-0.			
Indépendant:			
Hamel	154	138	139—431
Mailhot	137	133	155—425
Boulé	187	162	169—518
Nadeau	150	143	130—423
Dummy	106	135	120—361
	734	711	713—2158
Victoria Furn.:			
Nadeau	147	143	131—421
Lambert	106	143	123—372
Alain	163	155	142—460
Lemay	147	144	137—428
Cantin	124	135	120—379
	687	720	653—2060
Indépendant : 2-1.			

ST-JOSEPH ET ST-PASCAL ANNULENT

Le St-Joseph et le St-Pascal ont annulé hier soir sur la patinoire St-Pascal, au score de 2 à 2, après 70 minutes de jeu.

Jack O'Connel scora les 2 points du St-Pascal sur des passes de R. Lambert et Keiller.

Les scoreurs du St-Joseph furent Gérard Ratté et Albert Soulard sur des passes de Maurice Dupré et Hector Poitras.

Un grand nombre d'admirateurs du club St-Joseph accompagna le club à St-Pascal.

Les arbitres étaient Marcel Pouliot et Fernand Pleau. Le coach du St-Joseph était Samuel Grégoire, et celui du St-Pascal, A. Lambert.

DERBY A SILLERY

Dimanche prochain, le 6 mars, aura lieu à Sillery, le derby de chiens annuel. La course se fera sur une distance de 11 milles. Le départ aura lieu en face de M. Chabot, chemin St-Louis et les coureurs passeront ar les endroits suivants : chemin St-Louis, chemin Gomin, route de l'Eglise Ste-Foy, chemin Ste-Foy jusqu'à la côte du Cap-Rouge, puis retour par le chemin St-Louis jusque chez M. Padgham.

Cette course est ouverte à tous les amateurs et l'attelage pourra se composer de deux chiens.

Le record de l'année précédente est détenu par M. Raymond Pouliot qui a pris 59 minutes et 5 secondes pour les 11 milles.

Pour toute information supplémentaire s'adresser à Antonio Lelièvre, barbier après 7 heures le soir, ou le jour par téléphone No 2-4550.

M. Lelièvre est le seul organisateur de ce derby et tous les intéressés sont priés de communiquer avec lui seul.

ARENA

Hockey Professionnel

LIGUE PROVINCIALE

à 8.30 hrs p.m.

MARDI 1er MARS

CHICOUTIMI vs QUEBEC

Admission générale, 50 cts; sections est et ouest, 75 cts; loges et promenades, $1.00.

Billets en vente chez : Edgar Langlois, Jos. Côté (en face de l'église St-Roch) ; Nap. Côté, 28 St-Joseph ; René Dion, rue St-Vallier (près Ave. des Oblats), et Jack Delaney, Ave Cartier.

FU MANCHU

Episode No 229

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

Nay'and Smith entouvrit lentement la porte de la pièce où nous avions entendu la voix de Fu Manchu, prononcer ces paroles : "Eltham, voulez-vous me dire si le traître avec lequel vous correspondez en Chine est le Mandarin Yen-Sun-Yat ? Dois-je donner l'ordre de resserrer encore une fois l'écrou ? Parlez... "Nous entendîmes gémir Eltham...

Smith ouvrit la porte toute grande. A travers un voile d'horreur, je vis Eltham, nu jusqu'à la ceinture, pendu par les bras à une des poutres du plafond. Un Chinois, un long poignard à la main, se tenait près de lui. Eltham était pâle comme un mort. Son torse était enfermé dans une chemise de broche d'acier qui le serrait tellement que sa chair sortait par toutes les mailles de cette camisole diabolique...

"Ils lui ont passé la chemise d'acier !" cria Smith hors de lui. "Abats ce Chinois, Petrie ! Tire ! Mais tire donc !" Vif comme un chat, l'homme fit un demi-tour pour se jeter sur moi. Mais visant bien—avec un sang-froid dont je ne m'aurais pas cru capable l'instant d'avant—je tirai en plein visage...

Je vis le trou fait par la balle juste entre les deux yeux du Chinois. Sans pousser un cri, il tomba à genoux et roula sur le plancher, une main derrière lui et l'autre s'ouvrant et se fermant convulsivement sur le vide... Sa queue se détacha et commença de se dérouler — lentement— comme un serpent... Derrière moi j'entendis Smith s'exclamer :

"Fu Manchu—où est Fu Manchu ?"

L'Ile Maligne a défait le St. Grégoire par 2 à 1 hier soir

Les règlement du hockey amateur ont été vivement ... appréciés par la foule

Une foule de mille personne environ a assisté hier soir à la rencontre Ile Maligne-St-Grégoire. — Les locaux prirent les devants à la seconde période, lorsque Duffy prit Ménard en défaut sur une passe de Desjardins. — Les frères Blackburn comptèrent dans la troisième. — Les nôtres jouèrent de malchance dans la seconde reprise. — On n'aime pas les décisions de l'arbitre Georges McNaughton. — Des projectiles sur la glace. — La partie a été rude du commencement à la fin. —Massicotte a été blessé d'un coup de patin à la bouche au début de la rencontre.

(Par Lionel LeBel)

Le St-Grégoire, champion de la ligue Nationale, le seul circuit local qui voulut représenter Québec dans les séries provinciales pour la coupe Allan, est maintenant éliminé de la course à ce championnat amateur et l'on a si rarement pu décrocher par un club local, qu'il est pratiquement considéré ici comme un mythe.

Les gars de la côte de Beaupré ont envoyé régulièrement quatre hommes à l'attaques hier soir, dans l'espoir de pouvoir reprendre le terrain perdu à l'Aréna de Kénogami - Jonquières, où ils subissaient une défaite au score de 3 à 0, la semaine dernière, mais Dame Chance, qui semble vouloir les bouder cette année, n'a pas voulu leur sourire.

L'Ile Maligne s'est donc qualifié pour jouer contre Sherbrooke, en gagnant hier soir par 2 à 1, prenant la ronde au score total de 5-1.

La partie d'hier soir a été la plus rude que nous ayons encore vue cet hiver. Les collisions volontaires, les coups de bâton, les "six pouces" et tout... le "fourniment", étaient à l'honneur. Nos joueurs, qui ne sont pas habitués au stupide jeu amateur, passaient rarement le disque, et envisagèrent avec courage la possibilité douteuse de pouvoir franchir le mur humain formé par six joueurs se tenant en deçà de la ligne bleue. Le concert dirigé par les arbitres avec "obligato" de sifflets aux roulads syncopées, a surtout intéressé l'assistance.

L'arbitre McNaughton n'a pas plu aux amateurs de Québec, mais cependant, nous pensons qu'il n'a fait que son devoir. Mais nos "fans" ne sont plus habitués à la passe horizontale. C'est ce qui explique les huées qui accompagnaient les arrêts imposés par McNaughton lorsqu'un joueur avait la distraction de patiner en avant de la rondelle.

Des projectiles furent lancés sur la glace par quelques spectateurs, dont quelques bouteilles, des oranges et pièces de bois. La foule était nécessairement hostile au club de l'Ile Maligne, qui éliminait le St-Grégoire. C'est ainsi qu'un spectateur par trop ardent, menaça un joueur de l'Ile Maligne de lui administrer une râclée, comme il se disposait à retourner dans la chambre de son club. Jos. Leclair se chagea de mettre ce spectateur à la raison, et d'escorter son adversaire en lieu sûr. La foule applaudit cependant à son geste.

Les joueurs du St-Grégoire se chargèrent aussi d'aller mettre en sûreté toute l'équipe adverse et l'arbitre McNaughton à la fin de la partie. Un représentant du club visiteur nous a téléphoné hier soir pour nous demander de les remercier publiquement.

Aucun point ne fut compté dans la première période, bien que Ménard eut été appelé à bloquer plusieurs coups difficiles. Les joueurs visiteurs ne montaient guère, se repliant sur leur précieuse avance de trois points. Il ne fallait pas les en blâmer. Tout le monde en aurait fait autant. Mais, si Ménard a fait de beaux arrêts, il n'en a pas moins été très chanceux à trois ou quatre reprises.

Tom Duffy mit une lueur d'espoir dans la foule, lorsqu'il compta le premier point de la partie sur une passe de Desjardins. Tom s'approcha rapidement de Ménard, et n'hésita nullement à laisser aller un "petit boulet" dans le fond de son filet.

Quelques instants après, Munro et Bergeron manquèrent de compter à deux reprises. Lavoie manqua une excellente occasion lorsqu'il fit passer le disque par-dessus le filet alors que Ménard était couché sur la glace. Tous les efforts des locaux furent vains pour prendre de nouveau Ménard en défaut. Il faut dire aussi que la défense des visiteurs, composée de Gagnon et A. Blackburn, se montrait solide, mais parfois rude, tout comme celle des locaux. Gagnon et Leclair se distinguèrent par plus d'une belle course, cependant que Lalancette, Gauthier et Naud brillaient pour les visiteurs par leurs montées dangereuses.

La troisième période n'était guère vieille de huit minutes lorsque Arthur Blackburn monta seul sur un break, et vint déjouer Massicotte, en dépit de... quelques obstacles semés sur son chemin. A partir de ce moment le St-Grégoire perdit confiance, et le jeu devint plus rude. Cependant, les esprits se calmèrent vers la fin, et Andrew Blackburn sonna le dernier coup du glas du St-Grégoire lorsqu'il prit Massicotte en défaut, 55 secondes avant la fin de la partie. Il faut dire que Massicotte ne se préoccupa guère de ... cet autre lancer.

Les deux clubs s'alignent comme suit au début:

Ile Maligne:		St-Grégoire:
Ménard	Buts	Massicotte
Gagnon	Déf.	J Leclair
A. Blackburn	Déf.	Ramsay
P. Lalancette	Centre	Lavoie
Gauthier	Aile D.	Munro
A. Blackburn	Aile G.	Desjardins

Substituts : Ile Maligne : Drolet, Naud, Abel, Fortin.

Substituts : St-Grégoire : Côté, Duffy, Vasseur, Bergeron.

Arbitres : George McNaughton, Chicoutimi ; Dave Power, Québec.

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point.

Punitions : A. Blackburn, Fortin, Vasseur, Leclair, Desjardins, Naud, A. Blackburn, Desjardins et Abel.

Deuxième Période

1—St-Grégoire, Duffy (Desjardins) 8:30

Punitions : Lavoie, Fortin (2), Gauthier, Gagnon, A .Blackburn et Munro (majeure).

Troisième Période

2—Ile Maligne, Arthur Blackburn 6:30

3—Ile Maligne, Andrew Blackburn 19:05

Punitions : A. Blackburn, Lavoie (3), Vasseur (2), Andrew Blackburn, Abel.

A L'EMPIRE

Le film français a cela pour lui qu'il ne traite pas toujours de la même chose. On le constatera cette semaine en se rendant au théâtre Empire où se trouve à l'affiche L'ETRANGERE, un film de Gaston Ravel qui remporte actuellement un succès de bon aloi auprès du public de notre ville.

Il s'agit d'un film tout à fait moderne, tourné avec beaucoup d'art par des photographes et des metteurs en scène de tout premier ordre.

Tout le monde connait la pièce qui a été représentée sur toutes les grandes scènes universelles et qui a laissé un excellent souvenir à Québec grâce à l'inimitable interprétation qu'en avait donnée Becman. Tous savent également que Mme Sarah Bernhardt qui créa le rôle titre lorsque la pièce fut jouée pour la première fois à Paris devant un auditoire d'élite qui comprenait tout ce que l'Europe a de plus distingué et de mieux.

L'Etrangère, production de M. Gaston Ravel, se déroule dans les plus chics milieux de la Riviera et de Paris. L'intrigue repose sur un thème des plus neufs puisque c'est celui de la vengeance exercées par une femme contre tous les hommes qui abusent de ses congénères. Des décors somptueux d'une richesse inouie dans les films français donnent à cette pièce cinématographique quelque chose d'inaccoutumé et d'attrayant qui en fait une attraction véritablement remarquable.

HOCKEY CHEZ NOS AMATEURS

Dimanche dernier, au Patronage de la côte d'Abraham, eut lieu la première partie de détail entre les clubs Rocky et Shorty et le score fut de 5-5. Les scoreurs pour le Shorty furent: H. Lussier (3), L.-P. Robitaille (1), et G. Hamel (1). Ceux du Rockey furent: G. Gariépy (3), et M. Miller (2).

Le club de l'Académie Commerciale a défait le club Indien de St-Jean-Baptiste, hier soir, au score de 5 à 0.

Les scoreurs de l'Académie furent Bergeron 2 pts, Guay 2 pts, et Théo. Hamel 1 point.

Il n'y eut aucune punition durant le cours de la joute.

Après une série de 2 dans 3, les Revenants ont remporté les palmes de la victoire sur les Never Swet au score de 5 à 4.

La joute fut très contestée. Les joueurs Revenants se montrèrent très solides contre les formidables attaques de leurs adversaires.

Dimanche au Patronage fut jouée la première partie d'une série de championnat de l'Union St-Louis entre les clubs de Montréal et Toronto. La joute fut très contestée et Montreal fut vainqueur au score de 3 à 2. Georges Girard et Raymond Lachance furent les étoiles du Montreal tandis que Roland Miller et Louis Duval s'illustraient pour le Toronto.

Voici le sommaire

Première période

1 — Toronto, G. Girard

Deuxième période

2 — Montreal, G. Girard

3 — Montreal, R. Lachanuce

Troisième période

4 — Toronto, L. Duval

5 — Montreal, G. Girard.

Samedi soir, le 27 février, le Canadien de St-Pascal Kam., recevait sur son terrain, le Trois-Pistoles qu'il défit au score de 6 à 5 dans une partie des plus intéressantes et contestées.

Le beau jeu du Canadien qui fit naitre tant d'ambition chez les sportmen de St-Pascal cet hiver, amena environ 300 amateurs pour les admirer. Nos félicitations aux deux clubs pour la belle soirée qu'ils nous ont donnée.

Voici le sommaire de la partie :.

Première période

St-Pascal : D Bernard (Poirier) L. R. Bérubé 2

Trois-Pistoles : M. D'Amour 2

Deuxième période

St-Pascal : Bernard (Poirier J. Lallemand (Bernard) W. Poirier (L. R. Bérubé)

Troisième période

Trois-Pistoles : L. Côté, M. D'Amour, L. Martin.

Com.

Price est le détenteur des coupes Russell et Hamel et champion du Bas St-Laurent. Mont-Joli a réussi à vaincre la guigne qui s'acharnait sur lui depuis le commencement de la saison et à afficher sa supériorité sur le club de Price, champion du Bas St-Laurent par 1 à 0.

Les deux premières périodes nous fournirent une belle démonstration de hockey et furent pétillants d'émotions. Les gardiens des deux clubs firent des arrêts sensationnels et furent infranchissables. Les arbitres étaient Ant. Fournier et Ernest Gagné.

SOMMAIRE

Première période

Point : aucun.

Punition : aucune.

Deuxième période

Point : Mont-Joli : Fournier (Morissette, de Champlain)

Punitions : Bourgoin, Soucy J. B., Coulombe J. C.

Troisième période

Point : aucun.

Punitions : Albert Sirois (2) Bernier et Boutin.

LE ST-ANDRE DE KAM.

Dimanche, le 21, nous avions le plaisir de recevoir sur notre patinoire l'équipe Maple Leaf de St-Alexandre. Les équipes ont fait tout en leur possible pour intéresser les spectateurs. Nous remercions donc le Maple Leaf de sa bonne volonté. Le pointage a été de 9 à 0 en faveur de l'équipe locale. M. J. Bergeron et L. Deschênes ont montré beaucoup d'entrain en enrégistrant chacun 4 points et M. L. Lévesque enrégistra le neuvième Nous n'avons que félicitations à faire aux joueurs pour leur bel esprit sportif.

PROCHAINE RENCONTRE

Demain soir à 9 heures, le club Giffard recevra le Beauport Inc

UN MARATHON EN RAQUETTES A LA SALLE ST-CYR DIMANCHE

Nous avons appris hier soir qu'Alphonse Glode, le populaire sportsman local, est à organiser au nom du "Champlain Sports Club de Québec" un double marathon en raquette qui commencera dimanche à la salle St-Cyr. Il y aura un marathon pour les hommes et un autre pour les femmes qui se tiendront en même temps sur le même plancher, mais à relais, c'est-à-dire avec deux concurrents pour une même équipe.

GERARD DUQUET A LA SALLE BAILLARGEON

Gérard Duquet, ex-organisateur de boxe au Club Social, est passé à nos bureaux, hier soir, pour nous demander d'annoncer qu'il n'est plus l'organisateur de boxe du Club Sosial et pour donner avis aux intéressés que s'ils veulent le voir pour une raison quelconque ils devront s'adresser à la salle Baillargeon, 425 St-Joseph où il travaille dans l'organisation de marathons pour son frère Lévi Duquet. Gérard Duquet a l'intention d'organiser de la boxe à cet endroit sous peu et de donner de très bons programmes même avec des boxeurs étrangers sur les programmes.

SEMINAIRE VS COLLEGIENS

La semaine passée avait lieu à l'Aréna une brillante partie de hockey entre une équipe formée des élèves des classes de Physique, Rhétorique et Seconde du Séminaire et un groupe de collégiens amis. La partie fut chaudement disputée et il fallut même jouer une période supplémentaire qui donna la victoire aux "Suisses" par 12-8.

Dès le début de la 1ère période, le Séminaire se porta à l'attaque et B. Letarte scora après 2 minutes 45 de jeu. Une demi-minute après "Chap" Boissinot, des Collégiens, égalisa sur une passe de Dubé. Puis une vigoureuse attaque des Collégiens porta le score à 5 avant la fin de la première période.

Le 2e vingt débuta par un 8e point à l'actif des Collégiens. Il fut scoré par Lepage sur un assist de Girard après 2 minutes 15.

L'équipe du Séminaire ne se compta pas pour battue. En effet, un ralliement des "Suisses" où brillèrent les deux frères Letarte ajouta 4 points à leur actif. Deux punitions aux Collégiens leur furent particulièrement nuisibles.

Dans la 3e période, les "Suisses" continuèrent leur beau jeu d'ensemble, et Nicole égalisa sur une passe de Marc Letarte après 4 minutes 15 de jeu. Le jeu fut très animé. Pouliot donna l'avantage au Séminaire en déjouant Dion des Collégiens avec un long lancer, il avait reçu la rondelle de Marc Letarte. Mais 2 minutes avant la fin de la 3e période, Dubé, des Collégiens, égalisa de nouveau le score en le portant à 7-7.

Une période supplémentaire s'imposait pour décider de la supériorité des deux équipes. Les brillants avants du Séminaire, les frères Letarte et G. Pouliot élevèrent le score à 10-7 en moins de 5 minutes. Le coach des Collégiens, non découragés, retira son gardien de but et lança vers les buts de Lambert six rapides et brillants joueurs, mais peine perdue; Gaston Pouliot du Séminaire en profita pour lancer le disque dans n but ouvert. Le gardien de but des Collégiens rentra dans ses filets et chaque club fit un point avant la fin de la période supplémentaire.

Nos amis les collégiens ont soutenu une belle lutte contre les Séminaire et la première période sembla décider en leur faveur. Leurs étoiles furent souvent dangereuses pour le Séminaire. Leur beau jeu de passe et leur fameux back checking leur ont maintes fois attirer les applaudissements qu'ils méritaient. Le sort de la partie leur a été ingrat, mais en vrais sportifs ils ont très bien accepté leur défaite et nous les en félicitons, ainsi que de leur beau jeu.

SOMMAIRE

Première période:—

1—Séminaire, B. Letarte, 2.45

2—Collégiens, Boissinot (Dubé) 0.30

3—Collégiens, Girard (Cantin) 9.-10

4—Collégiens, Roy (Dubé) 6.00

5—Collégiens, Ramel, 0.45

6—Collégiens, Dubé (Hamel) 0.15

Pas de punition.

Deuxième période:—

7—Collégiens, Lepage (Girard) 2.-15

8—Séminaire, M. Letarte (B. Letarte) 10.15

9—Séminaire, M. Letarte (B. Letarte) 2.45

10—Séminaire, B. Letarte, 2.05

11—Séminaire, B. Letarte, 1.00

Punitions: Boissinot, Nicole, Samson et Hamel.

Troisième période:—

12—Séminaire, Nicole (M. Letarte) 4.15

13—Séminaire, Pouliot (M. Letarte) 9.10

14—Collégiens, Dubé, 4.12

Punitions: T. Hamel et Roy.

LIGUE DES BOIS-FRANCS

Cher Monsieur,

Tel que promis au début de la saison, je vous envoie le résultat final des parties régulières de cette ligue. Le club Arthabaska décroche les honneurs, mais non sans misère. Les clubs Warwick et Victoria ont combattu avec espoir jusqu'à la dernière minute. Chaque partie entre ces clubs fut très contestée. Le National devint aussi très dangereux dans les dernières parties. Ce dernier club formé de jeunes mérite des félicitations pour l'amélioration apporté à son jeu.

Inutile de dire que l'hiver s'est passé de façon agréable au point de vue "sport". Il y en a eu pour tous les goûts. La plupart des équipiers surent se faire aimer du public, lequel ne leur a pas ménagé ses applaudissements. A part une couple d'incidents de peu d'importance nous devons des félicitations à ces clubs pour leur bon esprit d'entente. Dans chaque équipe il y avait une très forte ambition de gagner le championnat ce qui rendit chaque joute très intéressante. A la fin de la saison nous constatons que chaque équipe a amélioré son jeu de cent pour cent, et nous pouvons déclaré sans crainte de se faire abaisser que nos équipes peuvent rivaliser avec n'importe quelle équipe amateur indépendante de la Province.

Nous devons aussi féliciter d'une manière générale les joueurs, les capitaines et les gérants de chaque équipe. Nous n'osons nommer personne en particulier afin d'éviter de blesser l'orgueil de certains équipiers. Nous remercions aussi les arbitres. Ces messieurs ont rempli leur charge d'une manière digne et désintéressée. Ils peuvent avoir fait des erreurs, mais en toute justice nous devons reconnaitre leur bonne volonté. Oubliez la critique, messieurs les arbitres, et pensez que l'an prochain vous pourrez remplir votre tâche plus facilement.

Enfin pour terminer, un merci si sincère aux officiers et directeurs de la ligue ainsi qu'aux généreux supporteurs de chaque équipe.

	PJ	G	P	N	To.
Arthabaska . . .	12	9	3	0	18
Warwick	12	7	5	0	14
Victoria	12	5	6	1	11
National	12	2	9	1	5

Merci, Monsieur le Rédacteur pour la publication dans votre journal.

P.-H. Plante.

BOXE REMISE

La séance de boxe qui devait avoir lieu au Club Social est remise à lundi prochain en considération des marathons qui commenceront prochainement.

CLUB MUSICAL DES DAMES

CHATEAU FRONTENAC

Mardi, 1er mars, à 8.30 h. p. m.

RECITAL D'ELEVES

de nos différents professeurs

Entrée: $1.50 Balcon: $1

L'EVENEMENT A LORETTE DEMAIN

Le club de hockey de L'Evénement jouera demain soir contre le Loretteville Amateur, sur le terrain de ce club.

La partie commencera à 8 heures 15, et promet d'attirer la plus forte assistance de la saison.

LE CLUB HURON INC.

Mardi soir dernier, au parc Victoria, il y eu soirée sportive organisée par les membres du club Huron Inc. Il y eu plusieurs courses qui consistaient à faire le tour du parc Victoria à partir du chalet du club Frontenac. La plupart des coureurs étaient des membres qui n'avaient jamais chaussé les raquettes de courses ou bien qui n'avaient pas couru depuis plusieurs années.

Les équipes de coureurs se composaient comme suit, et le temps enregistré fut :

Poids lourds

Alp Audet	4:11
Albert Paquet	4:31
J. O. D. Poulet	4:51
E. A. Charland	4:56
Jos W. Aube	5:30
Ernest Gagnon	5:31
M. Beaudry	4:31

Poids légers

C. F. Painchaud	4:24
Oscar Plante	4:42
Chs. Chamberland	4:45
Falconio Gauvin	4:49
Roger Boisseau	4:52

Chronométreur : M. A. Villeneuve de l'Union Commerciale.

Commis de courses : M. P. H. Lacasse.

Juges : L. Bonenfant, Emile Bonenfant, Chs Alain, Gérard Dubé.

Après les courses, tous les membres et leurs invités se retirèrent aux salles du club rue du Pont où un lunch fut servi. La présidence de la soirée fut donnée à M. E. A. Charland.

Durant la soirée qui suivie, il y a eu plusieurs discours de prononcés par M. L. A. Charland, P. Gobeil de L'Union Commerciale, M. A. Villeneuve de l'Union Commerciale, P. H. Lacasse, Jos. W. Aubé, C. F. Painchaud et nombre d'autres.

Pendant le lunch il y eu 2 protêts de filer contre certain coureur.

1 — Contre M. Painchaud parce qu'il fut vu par un juge de la course à passer à travers un petit sentier ce qui représente que le 1-4 du retour du pac Victoria.

2 — Contre Roger Boisseau parce qu'il fut un des coureurs du club cette année et vu que tous les membres qui voulaient courir ne devaient jamais avoir cour en raqettes ou bien être d'ancien coureurs.

Mardi prochain, le 1er mars, il y aura d'autres courses entre les 3 premiers de chaque équipe qui ont couru cette semaine ; il y aura de jolis prix décerner aux 3 premiers. A cette occasion, nous invitons tous les clubs de raquetteurs du district à assister à ces courses mardi prochain à 9 heures du soir, au Parc Victoria. Il y aura soirée au chalet au retour. Que tous viennent avec leurs amies.

P. S. — Nous remercions infiniment le gardien du club Frontenac d'avoir mis le chalet du Parc Victoria à la disposition des dames et demoiselles du club Huron ce soir-là.

Paul H. Lacasse,

Secrétaire.

FESTIVAL A GIFFARD

C'est ce soir, à Giffard qu'aura lieu le grand festival.

Cet événement sportif commencera à 8 heures précises. Une grosse assistance est attendue.

EMPIRE

AUJOURD'HUI

"L'ETRANGERE"

de Alexandre Dumas Fils

— aussi —

AUTRES ATTRACTIONS

2 représentations en matinée, 25c. 2 représentations le soir, 35c

Commençant Samedi prochain : "VAGABONDS MAGNIFIQUES"

LE MONTMAGNY ENLEVE LA COUPE ALLARD AU CLUB ST-ROMUALD

Série de quatre parties pour le championnat de la Rive Sud. — Montmagny en gagne trois.

Le Montmagny Amateur dont les succès sont bien connus jouait à St-Romuald, dimanche dernier, la dernière partie d'une série dont l'enjeu était la coupe Allard, emblème détenu depuis quelques années par le club Atkinson pour le championnat de la Rive Sud.

C'est la première fois que le Montmagny Amateur qui possède un beau record et n'ayant pratiquement que des victoires depuis trois années consécutives, entre dans le concours des séries habituelles pour cette coupe.

Le St-Romuald a fait un beau geste sportif en n'hésitant pas à mettre sa coupe en jeu, sachant d'avance avoir affaire à un adversaire redoutable.

Voici le résultat des parties jouées:

20 février — Montmagny Amateur 6 ; St-Romuald 4

21 février — Montmagny Amateur 4 ; St-Romuald 3.

27 février — Montmagny Amateur 3 ; St-Romuald 6.

28 février — Montmagny Amateur 4 ; St-Romuald 2.

Total : Montmagny Amateur 17 ; St-Romuald 15.

Le St-Romuald gagna la 3e partie samedi dernier, au score de 6 à 3, et le Montmagny Amateur l'emporta de nouveau, dimanche, par 4 à 2, après avoir mené par 2 à 0, dès les premières minutes de jeu et tenant ce score jusqu'au début de la période finale.

Le Montmagny était privé des services de son allier régulier de droite, Coulombe, pour les deux dernières parties, mais les joueurs du Montmagny surent combler ce vide sur leur équipe.

Les joueurs des deux équipes firent preuve d'endurance et d'adresse et des félicitations reviennent tout particulièrment au gardien des buts, Léopold Caron, qui en est à sa première année et dut rivaliser d'adresse avec le gardien de buts expérimenté qu'est Berrigan du C.N.R. de la Railway-Paper.

Inutile de dire que la population de Montmagny a fait une belle réception au nouveau champion à leur arrivée dimanche soir.

REELLE MISE AU POINT

Jeudi dernier, L'Evénement avait l'honneur de publier l'insertion anonyme suivante :

Mise au point

Le Giffard reconnaitra le Whoopee en sport quand il acceptera sa défaite au lieu de faire paraitre qu'il a défait un club (sans nom) au score de 10 à 0. Le Giffard ne joue jamais avec des sports de cette catégorie pour une reprise.

La Direction.

Messieurs les sportmen de la Direction, sans douter le moindrement de vos capacités, permettez qu'on diffère d'idées sur vos prouesses passées ou futures.

Il est vrai qu'un certain club Whoopee de St-Pascal de Kamouraska, ait défait un adversaire (sans nom) au score de 10 à 0 ; mais pourquoi nous imputer cet honneur ? Tendez-vous inconsciemment à nous faire de la réclame ? Naturellement, vous êtes trop sports pour cela, c'était plutôt pour équilibrer votre résolution finale c'est-à-dire de vous refuser à une partie - revanche soit chez vous à Québec. Sachez bien qu'on ne craint pas le Giffard-Amateur lorsqu'on a figuré avec le Courville, le Dessy, le Loretteville, le Lemieux de Lévis, le St-Joseph, lesquels peuvent l'écraser trois fois en supposant qu'il se relève.

Peut-on vous conseiller de bien étudier les comptes-rendus sportifs, de ne pas vous méprendre sur les noms et surtout de demeurer calmes !

(Signé) L. J. Vallée.

Publiciste du Whoopee.

THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

AUJOURD'HUI

Programme Double

Janet Gaynor, Warner Baxter

— dans —

"DADDY LONG LEGS"

aussi Richard Arlen dans

"The Conquering Horde"

Adm. Mat., 10c - Soir, 20c

CLASSIC

LE THEATRE PAR EXCELLENCE

AUJOURD'HUI

Un spectacle que vous ne devez pas manquer.

"Neiges Tragiques"

C'est un beau film sonore avec titres français et anglais, histoire captivante pleine d'action, du sentiment et de l'émotion.

Aussi une autre belle vue.

Aussi une autre belle vue.

Hersholt, Hobert Bosworth

— dans —

"The THIRD ALARM"

Voyez l'héroisme des pompiers sauver des centaines de petits enfants dans un orphelinat qui est la proie des flammes.

Actualités et Comédie

Admission : Mat. 10c

VICTORIA

Aujourd'hui Seulement

Ben Lyon - Rose Hobart

dans "COMPROMISED"

Slim Summerville dans

"ROYAL BLUFF", et une revue "Legacy". News Universal.

CARTIER

Aujourd'hui Seulement

Dolores Del Rio dans

"GIRL OF THE RIO"

Helen Twelvetrees dans

"WOMAN of EXPERIENCE"; Comédie : "Catch as Catch Can"

ARLEQUIN

AUJOURD'HUI

En matinée et en Soirée

"GENEVIEVE de BRABANT"

Pièce en 5 actes de Julien Daoust

Représentations :

Matinée à 2.15 - Soirée à 8.15

Admission: 25c. Enfants: 10c

CAPITOL THEATRE

MATINEE Tous les Soirs 25¢

Dernier Jour

NORMA SHEARER

dans

"PRIVATE LIVES"

A PARTIR DE MERCREDI

2 -- GRANDES VUES -- 2

Du Plaisir Fou, Délirant

MARILYN MILLER

Riant, chantant et dansant de façon irrésistible

"Her Majesty, Love"

avec BEN LYON — LEON ERROL

Action Dramatique et Sensations !

Gay Caballero

avec Victor McLAGLEN - GEORGE O'BRIEN

Conchita Montenegro

Matinée à 2 heures

"DRESSERWARE" TOUS LES SAMEDIS SOIRS

LES CAVALIERS DE LA PLAINE

Par ZANE GREY

Episode No 7

"Qu'as-tu fait, mon garçon?" lui demanda le cavalier.

"Rien", dit Venters avec indignation. "J'ai offensé ce vieux Mormon parce que je jouis de l amitié de Mlle Louise.'

"Tull, ce garçon-là va demeurer ici et vous allez partir tout de suite, vous et vos hommes", dit l'étranger d'un ton énergique.

"Ecoutez", répondit Tull avec feu, "il est mon prisonnier— mieux vaut que vous ne vous en mêliez pas. Et puis, qui donc êtes-vous pour me parler ainsi ?"

Le cavalier enleva brusquement son sombrero et d'un mouvement rapide comme l'éclair saisit ses deux revolvers qu'il pointa avec un geste menaçant vers le groupe des Mormons. Plié en deux, les yeux en feu, il était terrible à voir.

"LASSITER !"

Ce cri de Venters fut toute une révélation pour Tull qui reconnut alors, à la rapidité avec laquelle il avait braqué ses armes, celui qui était la terreur des Mormons.

GRAND EUCHRE-BRIDGE CONCERT

à la Salle St-Pierre

MARDI, LE 1er MARS A 8 Hrs 30

En foule, mardi soir, à la Salle St-Pierre, pour le Euchre du Conservatoire National de Musique de Québec. Le plus beau euchre jamais donné à Québec. 200 prix de grande valeur. Prix jusqu'à $15.00.

Admission : 35c. Cartes en Vente

C. Robitaille Enr., marchands de musique; J.-R. Croteau, marchand de musique, ou à la porte de la salle.

EUCHRE

GRAND EUCHRE POUR DAMES ET DEMOISELLES A LA SALLE DU PATRONAGE

62, COTE D'ABRAHAM

MARDI LE 1er MARS A 2 Hrs P. M.

Au profit de la vente de Charité. Il y aura un prix de présence et de nombreux prix.

ADMISSION : 35c

Cartes en vente à 323 ST-OLIVIER, 14 STE-CLAIRE et à la porte de la salle.

Les annonces classifiées sont à votre service chaque jour de la semaine

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas, Ville de Beauport . . . Tél.	2-7947
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . .	4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . Tél.	4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . Tél.	2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 55, rue St-Paul. . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . Tél.	2-7700

PERDU

PERDUS. Deux Benzigers Magazines, février et mars 1918. Prière de remettre à Mlle FILION, à L'Evénement, Québec. 225-6—1

SACOCHE NOIRE perdue lundi matin chez Paquet, contenant $12.00, chapelet vert, billets de tramways, etc. Récompense promise. S. V. P. remettre au No 22½, AVENUE CARTIER, Tél. 3-3151. 233-2—1

Gabrielle Grimard, 90 d'Aiguillon.

UN PORTEFEUILLE perdu dimanche, à St-Malo, durant les courses de chiens, contenant passe sur le C. N. R. et plusieurs reçus. Récompense à qui le rapportera au No 80, AVE. MONK, St-Sacrement. 233-1—1

DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec capital d'environ $1,000.00. Contrats assurent $2,500.00 d'ici au 1er juillet. Téléphoner entre midi et une heure à M. BOUCHER, Tél. 2-0592. 233-1—6

COUTURE

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, dans confection pour dames, messieurs ou enfants; tout genre d'ouvrage. Réparation et habits refaits. Ouvrage de tailleur, garanti. 15 années d'expérience. S'adresser au No 10, COTE DU PALAIS, App. 5, Tél. 2-5835

COUTURIERE demande ouvrage chez elle ou à domicile, dans la confection pour dames et enfants. S'adresser à Mlle A. DUFOUR, No 4, rue Elgin, Tél. 2-1928. 228-6—1

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas Tél. 2-7490. 229-26—11

ANGLAIS. Conversation anglaise, sténographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. BART SCHOOL, No 353, rue St-Jean, Tél. 2-5889. 224-26—11

GUITARE, MANDOLINE, VIOLON enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. F.-X. LACROIX, No 452, rue St-Joseph, Tél. 3-1512. 24—11

Albert Gamache, 133, Franklin.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des lieures au gout de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE. Tél. 9571.

FEMMES DEMANDEES

FILLES ET FEMMES demandées pour faire, à domicile, la sollicitation pour la vente d'accessoires électriques. Bonne rémunération payée, travail facile. S'adresser, entre 9 et 10 heures a.m. et 4 à 6 heures p.m., à SECURITY MFG. CO., No 100, 3ème Avenue, Limoilou. 217-26—12

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DEMANDES pour Québec et Montmorency, avec expérience dans laveuses électriques, balayeuses, radios, bruleurs à l'huile. Les hommes actifs trouveront chez nous position permanente. Revenu substantiel garanti par organisation responsable. S'adresser de 7 à 8 heures p.m. aujourd'hui et samedi. G. LANGLOIS, No 27, rue Dorchester. 230-6—13

VOYAGEURS DEMANDES pour la vente des produits "Westinghouse", à salaire et à commission. Expérience à l'avance et références exigées. Ecrire à Casier No 149, L'Evénement, Québec. 233-6—13

VOYAGEUR DEMANDE pour représenter à Québec l'une des plus anciennes et des plus grandes agences de spécialités en publicité au Canada. Généreuse commission et emploi permanent pour l'homme qualifié. S'adresser à M. BISHOP, hôtel Clarendon. 233-1—13

ON DEMANDE (DIVERS)

JE SUIS ACHETEUR d'argent du américain. S'adresser à H. NOREAU, No 8, rue St-Joseph, Québec. 231-6—16

OUVRAGE DEMANDE. — Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française, écrire à Casier No 137, L'Evénement, Québec.

ON DEMANDE A LOUER chalet, à 7 ou 8 milles de la ville, pour la saison d'été, maison seule. S'adresser à SECURITY MFFG. CO. LTD. Armand Gervais, No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321. 233-6—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Prêt à être occupé immédiatement. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, ou appeler Tél. 2-2512. 231-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement de 5 chambres plus bain, chauffé, eau chaude à l'année. Aussi bureaux, No 181, rue St-Jean, chauffés, à l'épreuve du feu, clair de neige et vidanges. S'adresser à FORTUNAT GINGRAS, No 34, rue St-Augustin, Tél. 2-1704. 212-26—17

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE. A louer pour le 1er mai magnifique appartement de 6 pièces avec toutes les améliorations modernes. Aussi un petit appartement meublé, avec bain et garde-robes. Conditions raisonnables. S'adresser au concierge, No 144, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-7913. 232-6—17

APPARTEMENT, 5 pièces plus chambre de bain, possédant toutes les améliorations modernes, frigidaire, lit Murphy. Service de concierge. Aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou à GEO.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 229-6—17

APPARTEMENT de 2 et 3 chambres, avec cuisinette, meublé et chauffé, avec grande galerie. Conviendrait pour deux messieurs ou couple marié. S'adresser au No 86, RUE LAVIGUEUR. 233-6—17

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements, 5 chambres plus chambre de bain en tuile, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur; aussi petit appartement au No 37, des Remparts. S'adresser à C. FOURNIER, No 35, des Remparts, Tél. 2-4962. 218-26—17

CHATEAU ST-LOUIS — AYANT VUE SUR LE PARC DES CHAMPS DE BATAILLE APPARTEMENTS DE CHOIX. ENTREE PRIVEE A L'EGLISE ST-DOMINIQUE, JARDIN, SERVICE CONTINUEL D'ASCENSEUR. LES APPARTEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE LA VILLE. S'ADRESSER AU SURINTENDANT, TEL. 7974. 222-26—17

LOGEMENTS de 2 et 3 chambres, avec cuisinette et bain, chauffés, meublés ou non. Améliorations modernes. Service du concierge. S'adresser aux APPARTEMENTS COLINETTE, No 8 rue Collin 215-26—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année, "Elizabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables. S'adresser au concierge, sur les lieux. Tél. 2-1475, le soir, 3-4498. 214-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sureté, service d'ascenseur à passagers, fret, service de concierge, à proximité des gares de chemins de fer, situés dans Edifice Lachance, 267 rue St-Paul, Tél. 2-6403. 221-26—18

BUREAUX A LOUER, bien éclairés, dans le centre de la ville. S'adresser au No 58, COTE DU PALAIS, Québec, à M. J. Mooney. 233-6—18

BUREAUX ET ENTREPOTS

BUREAUX, planchers, ou entrepots pouvant accommoder n'importe quel commerce. Avantages intéressants. Pour détails s'adresser à QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE, No 116, rue Dalhousie, Québec. 219-26—18

QUELQUES BUREAUX de différentes grandeurs à louer, dans l'édifice Lambert, No 37, rue de la Couronne. S'adresser à J.-A.-T. LAMBERT, No 33, rue de la Couronne. 228-26—18

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31, RUE STE-URSULE, Tél. 2-2141. 231-26—20

CHAMBRE A LOUER, avec pension si désirée, pour un couple ou deux messieurs. 35 Rue Du Pont. Téléphone 4-3714. 231-7—20

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville. Amélioration très modernes. Prix pour chambre au mois, $15. en montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 224-26—20

L'HOTEL VICTORIA, No 56, rue St-Jean, chambres à louer, $20.00 par mois en montant, ainsi que chambres et repas à des taux moderes. S'adresser au bureau. 226-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice No 682 CHEMIN STE-FOY, Québec, Tel. 7067. 221-26—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, belles grandes chambres chauffées, toutes améliorations modernes, No 298, rue St-François, No 344 rue Richardson gaz, lumière, téléphone payés, eau chaude à l'année. S'adresser au No 298, RUE ST-FRANCOIS ou No 344, RUE RICHARDSON, Tél. 6503 ou 3-2058. 24—20

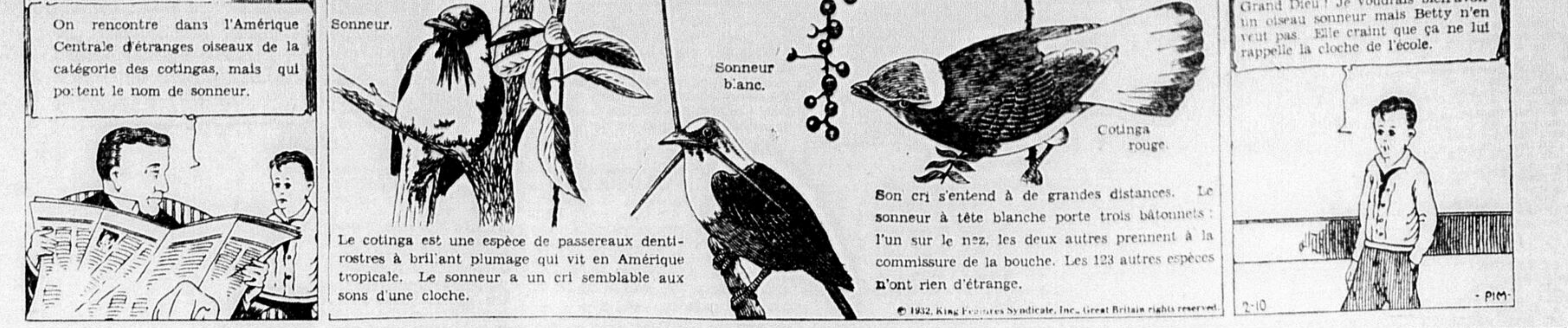

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

BELLE CHAMBRE BOUDOIR, bain sur même plancher, usage du téléphone. Conviendrait pour personne seule. S'adresser sur les lieux, No 18 RUE STE-URSULE, Tél. 2-4902. 230-6—20

BELLES ET CONFORTABLES chambres, améliorations modernes, place centrale. Prix raisonnables pour les mois d'hiver. Usage du téléphone. S'adresser à Mlle WRIGHT, No 1, rue Collins, Tél. 2-8780. 231-6—20

BELLES GRANDES et petites chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4 RUE CHRISTIE, Tél. 2-0381-W. 231-6—20

GRANDE-ALLEE, No 53, chambres à louer. Aussi suite de 3 chambres, conviendrait très bien pour bureau de médecin ou dentiste. Beau site, en face du Parlement. S'adresser à Tel. 2-2652-J ou 3-4076. 209-26—20

JOLIE CHAMBRE chaude et propre, au premier étage, avec usage de cuisine; maison tranquille, améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE, Québec. 219-26—20

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256 Prince-Edouard. S'adresser à Alex. Renaud, 267 St-Paul, tél. 2-6403 ou 4-2557. 222-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752. 216-26—23

AVENUE LEVIS, Nos 47, 49, 51, logements 7 et 8 pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année. Garage si désiré. S'adresser à Tél. 4-3380. 223-26—23

A LOUER, deux maisons seules de 10 et 12 appartements, 38-40, rue Dauphine, en face des terrains du Parlement. Location très centrale. Maisons très bien éclairées, planchers en bois dur, système de chauffage à l'eau chaude, garage. S'adresser à M. GARDNER, No 36, rue Dauphine. 230-6—23

AVENUE LEVIS, No 5, logement de 10 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, tuyaux en cuivre, garage chauffé, avec toutes améliorations modernes. S'adresser à H. L'HEUREUX No 1, Avenue Levis, Télé 5948 230-6—23

AVENUE DE BERNIERE, endroit idéal, 2 logements, 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, 1er étage, garage si désiré. S'adresser au No 20, AVENUE DE BERNIERE, Tél. 7504. 214-26—23

AVENUE CARTIER, Nos 23-25, logements de 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, balcon, etc. S'adresser à EAST & MASSON, Nos 17½ ou 19, Avenue Cartier Tél. 6761. 211-26—23

AVENUE CARTIER, No 43, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé. Ave. Marguerite-Bourgeois, Nos 36-52, maison seule de 8 chambres plus chambre de bain, avec garage facile d'accès hiver comme été. Ave. Belvedere, logements en construction, de 4, 5, 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle, Tél. 5338, ou 6985 le soir. 211-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 1, 13, 15, 17, 36, 41, 59, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes. Garage si désiré. S'adresser à EMILE FRENETTE, No 103, Chemin Ste-Foy, Tél. 7949, 3-4840, 6933. 211-26—23

AVENUE STE-GENEVIEVE, No 29, maison de dix chambres, avec deux chambres de bain. S'adresser à THE ROYAL TRUST COMPANY, No 58, rue St-Paul, Tél. 2-7831. 232-3—23

AVENUE BOURLAMAQUE, Nos 14, 61, 83, logements chauffés; aussi No 236, rue d'Aiguillon. Garage à louer. S'adresser à P. PARADIS, No 236, rue d'Aiguillon. 213-26—23

A LOUER, 3 chambres sur même étage, pouvant se transformer en boudoir ou autres pièces si désiré dans une maison confortable. S'adresser au No 3, DES URSULINES, près Ste-Ursule. 231-6—20

LOGEMENT A LOUER. — Logement chauffé 5 chambres plus chambre de bain. Planchers en bois dur. Balcon Beau site. Prix raisonnable. S'adresser à 69 Bougainville. Tél. : 3-4134. 230-6—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 à 7 appartements plus chambre de bain, en parfait ordre. S'adresser à M. ARTHUR FRENETTE, No 263, rue St-Cyrille, Tél. 5736. 227-26—23

LOGEMENTS NEUFS

PLAIN-PIEDS NEUFS, Nos 106 et 116 Côte d'Abraham, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser au Dr DION, No 24, Côte du Palais, Tél. 2-2153 229-6—23

PLAIN-PIED NEUF, fini moderne, situé au No 15, rue Charlevoix, planchers bois dur, chauffé à l'huile, $42. par mois. 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser au No 17, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-6589. 229-6—23

RUE FRASER, 5 chambres plus bain, pas chauffé. Rue Aberdeen, 8 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres pas chauffé. S'adresser à LAVOIE & FRERE, No 420 rue St-Cyrille, Tél. 3-4213, 7334, 3-4489. 217-26—23

RUE LOCKWELL, Nos 115-119, logements de 7 et 6 chambres plus chambre de bain chauffés. Rue Latourelle 8 chambres, moderne. S'adresser à ALEX. NADEAU, No 18, rue Ste-Claire, Tél. 4-0023. 229-18—23

RUE RICHELIEU, Nos 78¼ et 78½, 2 logements, dont l'un de 5 chambres et passage, l'autre de 7 chambres et bain, sur deux planchers et en bon état. Prix raisonnable. Visibles de 2 à 4 heures p.m. S'adresser à J.-M. POITRAS, No 78¼, rue Richelieu, ou par téléphone à 2-5018-J. 6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-JOACHIM, No 45, 8 chambres plus chambre de bain, système de chauffage, aussi garage. S'adresser à O. MATTE, No 200, rue St-Jean. 231-6—23

RUE DELIGNY, No 20, coin St-Olivier, logement neuf et moderne, 6 chambres et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser à A. CHARLAND, No 20, rue Déligny, Tél. 5255. 12—23

RUE BERTHELOT, No 25, 4 chambres, $18.00. No 129, 93, rue Artillerie, 4 chambres, passage et cave. S'adresser à J.-NOEL RONDEAU, No 6, rue Lachevrotière. 230-6—23

RUE DES FRANCISCAINS, No 29, logement à louer, 6 grandes chambres plus chambre de toilette, système de chauffage à eau chaude. S'adresser au No 149, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 5434. 229-6—23

RUE HEBERT, No 18, logement de 12 appartements; conviendrait pour location de chambres. Possession immédiate. S'adresser au PROCUREUR DU SEMINAIRE, ou à P. DAIGLE, No 7, rue Hamel. 229-6—23

RUE COUILLARD, petit flat, 3 appartements, avec entrée privée, premier plancher, meublé; privée, chambre, cuisine, boudoir, chambre de bain. S'adresser à P. DAIGLE, No 7, rue Hamel. 229-6—23

RUE ST-CYRILLE, près Avenue Hollande. Logements de 5-6-7 chambres, plus chambres de bain. Chauffé et non chauffé. Aussi cottages de 8 et 10 appartements avec chambre de bain. Améliorations modernes. A louer. S'adresser à tél. 8716, le soir 8038 ou 6954. 211-26—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logements de 4 et 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à LAUREAT BLOUIN, No 47, rue Artillerie, Tél 2-1705. 212-26—23

RUE ST-JOACHIM, No 101, logement à louer. S'adresser à Tél. 2-3134. 230-6—23

RUE GARNEAU, Nos 22 et 24, haute-ville, maison de 9 pièces et chambre de bain. Visible en tout temps. Pour informations, s'adresser au No 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville. 228-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 370, logement de 8 chambres. Nos 65-67, rue Aberdeen, 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser au No 50, AVENUE BROWN, Tél. 6744. 223-26—23

RUE STE-URSULE, No 4, 2 nouveaux plain-pieds, un meublé et un non meublé, 4 pièces, chambre de bain et cuisine, plancher bois dur, chauffés, eau chaude, etc. S'adresser à QUEBEC ELECTRIC CO., No 137, rue St-Jean, Québec. 228-6—23

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1354. 219-26—23

ST-COEUR DE MARIE, plain-pieds, 4 et 4 pièces plus bain, chauffés; 5 et 7 pièces plus bain, non chauffés, améliorations modernes. S'adresser au No 54, AVENUE MAISONNEUVE. 223-26—23

ST-SACREMENT, No 219, rue Kitchener, logement de 5 chambres, chambre de bain, chauffés ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser à A. ST-PIERRE, No 23, rue Crémazie, Tél. 3-4670. 221-26—23

ST-SACREMENT, logements, 5 à 7 chambres, chauffés ou non, éclairés, modernes, planchers bois dur, garages chauffés si désiré. S'adresser à I. LAPERRIERE, No 86, Avenue Marguerite-Bourgeois, Tél. 3-3711. 229-26—23

VIS-A-VIS Monument de la Place Montcalm, No 3, 5 pièces plus chambre de toilette, porte de service, chauffage eau chaude à l'année, pas de neige, tout moderne, en bon ordre. Prix réduit. S'adresser au No 159, GRANDE-ALLEE, Tél. 3-2232. 229-6—23

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS A LOUER, Nos 39, 41, rue Richardson, 5 chambres; No 349, rue de la Reine, 4 et 5 chambres, Nos 52 et 54½, rue St-Eustache, 4 et 5 pièces. No 46 RUE ST-EUSTACHE, Tél. 2-7780. 231-6—23

LOGEMENTS chauffés et non chauffés, 3, 4, 5, 6, 7 pièces, possédant toutes les améliorations modernes, situés nos 252, 256 Prince-Edouard, 11-A, 13 d'Argenson. Aussi 634, rue St-Valier. S'adresser à Alex. Renaud, 267 St-Paul, tél. 2-6403 ou 4-2557. 222-26—23

RUE ST-AMBROISE, No 91½, 6 pièces plus chambre de bain, dépense, plancher bois dur, chauffé, eau chaude, galerie, balcon, toutes améliorations modernes. Possession immédiate ou le 1er mai. S'adresser à A. POUDRETTE, No 91½, rue St-Ambroise Tél. 3-1481. 215-26—23

RUE LAFAYETTE, Nos 94-96, 3 logements de cinq chambres chacun, au premier, deuxième et troisième étage. S'adresser à THE ROYAL TRUST COMPANY, No 58, rue St-Paul, Tél 2-7831. 232-3—23

RUE ST-AMBROISE, No 118, logement de 7 chambres et chambre de bain, garage, améliorations modernes, entrée seule. S'adresser à Mme A. LACHANCE, No 12, Place Cliff View, Tél. 2-3057. 231-6—23

SUR LA ROUTE DU MONUMENT, à Giffard un logement de huit pièces, au deuxième étage, chauffé, eau chaude et bain, grand balcon faisant face au fleuve. Une des plus belles résidences de l'endroit, à louer. S'adresser à A.-E. MAROIS LIMITEE, No 463, rue St-Valier, ou sur les lieux. 6—23

2 PLAIN-PIEDS, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc. 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain. Coin des rues St-Joseph et du Pont. 2 logements de 7 et 8 chambres, situés aux Nos 453-455, rue St-Joseph. Aussi un logement de 4 chambres situé au No 25, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph).

A VENDRE, deux tables de pool en bon ordre. Pour visiter, s'adresser au No 436, rue St-Jean. Pour le tout, s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188 rue St-Paul, Québec, Tél. 2-1271, 2-1272. 212-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

LIMOILOU

A LIMOILOU, 2 logis réparés à neuf. Possession immédiate, 8 chambres, sur 3ème Avenue; 5 et 6 chambres, sur 5ème Rue. S'adresser à F.-D. PARE, No 207, 3ème Avenue, Tél. 4-3653. 222-26—23

LOGEMENT de 4 pièces plus chambre de bain, terrain avec verdure, en face 3ème Avenue. Les chars passent à la porte. Possession immédiate. Aussi plusieurs autres logements de 4 à 5 appartements, dans Limoilou, pour possession au 1er mai. S'adresser à SECURITY MFG. COMPANY, No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321. 231-6—23

Gilbert Lépine, 115, Dolbeau.

1ère AVENUE, No 180, coin 9ème Rue, 2ème et 3ème étages, 9 pièces chacun, chambre de bain avec douche, eau chaude à l'année, planchers bois dur, grande dépense, hangar sur même étage. Garage chauffé, grande galerie en arrière et en avant. S'adresser à J.-P. ALLAIRE. Tél. 4-3918. 231-26—23

5ème RUE, No 71½, logement à louer, 7 pièces plus chambre de bain S'adresser à Tél. 4-3377. 218-26—23

MAGASINS A LOUER

BEAU GRAND MAGASIN à louer, au centre de St-Roch, 48 pieds par 30, deux grandes vitrines, chauffé, clair de neige, peut convenir pour n'importe quel genre de commerce, gros ou détail. S'adresser à W.-J. GUILLOT, No 123, rue St-Joseph, Tél. 8613 ou 9972. 226-6—25

POSTE CENTRAL, No 65 rue St-Jean, près de la Côte du Palais. L'un des plus beaux magasins, et des plus vastes, d'un style architectural des plus frappants. S'adresser au Dr D. BROCHU, No 63, rue St-Jean. 217-26—25

MAISONS A LOUER

RUE ST-AMABLE, No 26, près des bâtisses du Parlement, nouvellement décoré, fournaise. S'adresser au Dr COOTE, No 73, rue Ste-Anne. 233-6—24

RUE STE-ANNE, No 32, maison de chambres (18), moderne en parfait ordre, connue et située avantageusement. W.-R. LaRUE, N.P., No 28, rue Ste-Anne. 231-26—24

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c. 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED. BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 210-26—27

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500., $1,000., $5,000. à $15,000. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479 221-26—27

COMMERCE

J.-A. DEBONVILLE, manufacturier de matelas, No 154, rue des Commissaires, Tél. 3-238000; Rés. 8582. Réparation de matelas, coussins, sommiers de tous genres, ainsi que tout ouvrage de rembourrage. Allons chercher à domicile. 24—29

M. VICTOR MARCOUX, No 78, rue Victoria, Tél. 3-2434, entrepreneur-plâtrier, travaux de tous genres, réparations, etc., exécutés avec soin. Une commande est sollicitée. Prix défiant toute compétition. 219-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 210-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de radios. Travail garanti par expert reconnu. Testons lampes gratuitement. Posons antennes. Service jour et soir. J.-A. BRETON, No 47, Côte d'Abraham, Tél. 2-6393. 231-26—40

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Envoyez vos vieux matelas pour les faire réparer. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. JOS. BERROUARD, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 208-26—37

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tout genre. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modéré. No 74, RUE SIGNAI, Tél. 3-3347.

SALONS DE COIFFURE

ALLEZ AU SALON TALBOT, No 193, rue St-Jean. Ondulation permanente, $5.00. Ondulation Komol, Marcel et à l'eau. Shampoo, etc. Pour appointements Tél. 2-8625. 230-26—39

ONDULATION PERMANENTE, $5.00. Komol et Marcel. Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité coupe de cheveux, dames et enfants, etc. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean. Pour appointement, Tél. 2-7842. 230-26—39

DIVERS

SALONS DE COIFFURE

POUR PAQUES. Vous serez toujours assurée d'avoir un joli permanent donné par notre expert de 7 années d'expérience. Mme GOSSELIN, SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE, No 48, rue Aberdeen, Téls. 3-4544, 2-5929. 230-26—39

PERMANENT

$4.00 VOUS PROCURENT un permanent à l'huile, garanti de 6 mois. Aussi tout autre genre de coiffure exécuté par Mlle GEORGETTE GAGNON, ayant deux années d'étude à Paris. Satisfaction garantie. Téléphonez d'avance pour vous assurer d'un appointement. S'adresser au SALON DE BEAUTE "SECURITY", No 102, 3ème Avenue Limoilou, Tél. 4-4511. 233-26—37

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE meubles, lingerie. A vendre bureau, set de boudoir, divanette, secrétaire plat, radio à batterie, matelas, etc. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8660. 232-26—41

ABANDON DES AFFAIRES. Meubles de toutes sortes à vendre à sacrifice. Bureaux, lits, poêles, divanettes vitrines, tout article de ménage en général. G. BROUSSEAU, No 26, rue St-Nicolas, Tél. 2-0196. 233-6—41

AVIS. Achetons à domicile, plus haut prix payé, meubles, lingeries, outillage. A vendre, cabinet d'argenterie, poêles, chiffonniers, causeuse, fournaise ovale, commode, poêle à gaz, moteur Singer, pour machine à coudre à l'état de neuf, bargain, etc. A. BOUCHARD, No 11, Ancien Chantier, Tél. 2-0409. 211-26—41

MAURICE BOURASSA, No 128, rue du Pont. Avons en magasin meubles, poêles et articles d'occasion. Spécialité achat à domicile. Plus haut prix payé. Tél. 4-1449. 24—41

SET DE SALON antique avec roses, set de rotin, table, bureaux, arderobes, poêles à l'huile, horloge "grand-père", habits de monsieur. Mme DENIS, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026. 230-26—41

Mme P.-E. Brown, 288, St-Olivier.

TABLEAU. — Avis aux collectionneurs, fabriques et communautés religieuses, magnifique copie de la Ste-Famille, de Raphaël, 36 x 44 pouces, à vendre. S'adresser à GERARD DIONNE No 29, rue Couillard, Québec. 233-6—41

VENTE PRIVEE. — Set de salon et de salle à dîner, argenteries et objets d'art, radio et victrola, etc. S'adresser au No 29, RUE COUILLARD, téléphone 2-8548, de 12.30 heures à 2 heures ou de 7 à 8.30 heures le soir. 232-6—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES et 1 camion G. M. C., un Hudson Coach, 3 Essex Coach, le tout en parfait ordre et visible tous les jours. S'adresser 8 de la Couronne, Tél. 6101. 230-6—42

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65, 1ère Avenue, Tél. 4-2200. Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre. 233-26—42

AUTOMOBILE Studebaker Coach, 6 cylindres en parfait ordre à vendre à très bon marché. S'adresser à A. PION & CIE, No 56, rue Colomb. 233-6—42

CHARS USAGES. Chevrolet Coupé, $75.00. Chrysler 1931. Ford 1931. Pontiac Coach 1931. Chevrolet Sedan 1931. Pièces de rechange Star, Durant, camion Rugby. QUEBEC DONNACONA AUTO SALES, No 491, rue St-Valier, Tél. 6928. 226-26—42

CHARS USAGES. Buick, DeSoto, Ford, Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Reo, Studebaker, Chevrolet; Camion G. M. C. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 209-26—42

CHARS USAGES. Buick, DeSoto Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Graham-Paige, Reo, Studebaker, Chevrolet. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 233-26—42

DE SOTO, modèle 1929, sedan 4 portes. Plymouth 1929, sedan, 4 portes. Ces deux chars sont en parfait ordre de marche. A vendre à conditions faciles. S'adresser à ALPHONSE LEGARE No 97, Côte d'Abraham, Québec. 217-26—42

VERITABLE OCCASION

STUDEBAKER SEDAN, ROULEMENT LIBRE, TRES PROPRE, MODELE 1931, N'AYANT PAS ENCORE 4,000 MILLES ET AYANT COUTE $1,525.00. VENDRE A UN PRIX RAISONNABLE A QUICONQUE SERAIT INTERESSE. CAUSE DE DEUIL. ECRIRE A CASIER No 134, L'EVENEMENT, QUEBEC. 210-26—42

UN STUDEBAKER 1929, Roadster Commander 8, $600.00. Un camion International 1928, $700.00. Un Chevrolet 1932, modèle au choix de l'acheteur. Prix de liste, moins réduction de $75.00. Pour informations, s'adresser à COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne Québec. 226-26—42

Elphège Ferland, Ste-Anne de Beaupré.

VENTE DE DOUANE PAR SOUMISSION. — Des soumissions adressées au soussigné seront reçues à son bureau, à Montréal, jusqu'à midi, le 4ème jour de mars 1932, pour les objets suivants confisqués sous l'empire des lois des Douanes à savoir : 1 Ford Tudor, modèle 1929. Un chèque certifié pour 10% devra accompagner toute soumission, comme dépôt. Ce char peut être vu à l'Office du Service Préventif, Edifice des Douanes, Québec. Conditions : Comptant sur acceptation de la soumission. Ni la plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées. ISAI SAVARD, Chef de Division, Douanes, Accise, Service Préventif, 105, rue McGill, Montréal. Daté à Montréal, ce 23ème jour de février 1932. 229-6—42

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

AVIS AUX MECANICIENS

NOUS AVONS tout l'outillage voulu pour automobilistes. Prix extrêmement bas. Venez vous en rendre compte, sans obligation. COMPTOIR IMPORTATION, No 10, rue St-Nicolas, en face de Boswell, Tél. 2-8475 222-26—41

BOIS ET CHARBON

AVIS, CHAUFFAGE.—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes, 4 pieds érable et merisier, $11.00 la corde, le voyage, $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.90 le voyage. Délignures, $2.40 le voyage. Epinette, $2.30, 2 pieds, érable, $7.90 la corde. 2 pieds, merisier rouge, $7.80. Charbon Stove, $15.75. Téléphonez à 9829, Côte Bells, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 228-26—46

THEO. VAILLANCOURT

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, croûtes de 4 pieds, bois fendu de 2 pieds, merisier, érable. Charbon Aussi 8 agents demandés. THEO. VAILLANCOURT, No 52, Côte du Palais. 231-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon de toutes sortes. Bois franc, mou, croûtes merisier, bois de 2, 2½, 3 pieds, slabs de bouleau, charbon de bois. S'adresser à P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787. No 1039, rue St-Valier. 222-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs de merier, épinette, bouleau. Bois de 2, 2½, 3 pieds, scié, fendu, $2.25 le voyage en montant. CLEOPHAS TURCOTTE ENR., No 946, rue St-Valier, Tél. 9762. 212-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier, érable 1ère qualité, scié, fendu, livré, $3.50 la corde, 12 pouces. Erable 2 pieds, $8.50 la corde. ED. CONWAY, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 219-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, 1ère qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois frans, 25c. Coke bien sassé, 25c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc, Tél. 6618. 211-26—46

CHARBON DUR garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove, $14.75 la tonne, en sac. Sac de 100 livres, 80c. Coke Lasalle, $11.50 la tonne. CONNELL COAL, No 53, Avenue Conway, Tél. 4-4780. 225-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, la tonne, $15.50, la poche, 75c. Coke Besco, 25c la poche, livré à domicile. Charbon de bois, 25c. S'adresser à ADJUTOR NOEL, No 155, rue Carillon, Tél. 7614. 219-26—46

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin Tél. 4-2821. Environ 800 voyages de bois franc, scié, fendu, sec, $2.25 le voyage, livré. Spécial, mat pour radio, 25c à choisir. Charbons de toutes sortes. 211-26—46

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester, Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 211-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

"MOTOR CAR" à vendre, conditions faciles, très bas prix, en parfait ordre. Visible à Linton Jct. S'adresser à J.-B. GUY, maître de poste, Linton Jct. 229-6—46

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive justement avec un char de jeunes juments provenant des meilleures fermes d'Ontario, à des prix très bas Choix considérable. S'adresser à F.-M. BERNIER. 219-26—46

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE D'EAU DE JAVELLE à vendre, belle clientèle établie. Seul procédé de fabrication à Québec. Boîtes, bouteilles et tout le nécessaire. Ecrire à Casier 142, L'Evénement, Québec. 218-26—48

SECRET d'une merveilleuse invention qui va révolutionner la force motrice dans le monde. Affaire sérieuse. Cause de vente : manque de capital. Ecrire à Casier No 148, L'Evénement, Québec. 233-1—48

LIVRES

GRANDE QUANTITE de livres canadiens, français, classiques, manuels, à vendre à réduction, faute d'espace. S'adresser au No 112, AVENUE HOLLAND, Tél. 8048. 230-6—51

OCCASIONS

BONS SOULIERS propres et de travail, 50c à $1.00 la paire. Capots d'hiver, $1.50 à $2.00. Mackinaws, $4.00 à $4.50. Capots de cuir, $5.00 à $6.00. Garde-robe en acajou. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 216-26—52

MACHINE A ADDITIONNER "Burroughs" très peu usagée à vendre. S'adresser au No 135, RUE LOCKWELL, Tél. 4-3949. 233-6—52

UN OUTILLAGE DE CORDONNIER à vendre, consistant en machine à finir, moulin à coudre, pied de fer, un nettoyeur, bon marché. S'adresser à L. LANGLOIS, No 8, Avenue Cartier, Tél. 2-6617. 220-26—52

$75.00 - 100.00 - 125.00

4 TABLES DE POOL, 3 de 4 x 8, et 1 de 5 x 10. Véritable occasion. S'adresser à la SALLE DE QUILLES VICTORIA, No 65, rue St-Jean, Québec. 231-26—52

RADIOS A VENDRE

A VENDRE, un radio Deforest-Crosley combiné, 8 lampes, 1932; n'a pas servi, pour $149.00 comptant. Adressez-vous au No 144, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-8389. 6—55

RADIOS ! RADIOS ! — Voulez-vous épargner sur l'achat de votre radio ? Tous les derniers modèles 1932 à votre disposition. Consultez-moi. D. LEMPEREUR, No 7, rue des Bains, près Station de Ste-Anne, Tél. 2-2220. 231-26—55

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer, 6, 8, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes; aussi foyer ouvert, situés sur l'avenue Ploermel, en face de Spencer Wood. S'adresser à L'IMMEUBLE PLOERMEL LIMITEE, No 351, Boulevard des Fossés, Tél. 8716; le soir 8038 ou 6954. 214-26—58

COUR A BOIS à louer, sur 3ème Rue, Limoilou, bonne clientèle, très grande cour, avec logement et bureau, hangars, contenant scien, fendeur, engin à gazoline. Possession le 1er mai. Pour conditions, s'adresser à SECURITY MFG. CO. LTD., No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321. 232-26—58

Ed. Madore, 125, Prince-Edouard.

PROPRIETE RECONSTRUITE en neuf, pouvant servir de magasin, entrepot, manufacture, bureau, taverne, etc., Nos 73-75, rue Sault-au-Matelot. S'adresser à GERMAIN BELANGER No 80, rue St-Pierre, Tél. 2-1769 ou 9908. 211-26—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, maison en pierre et brique, 3 étages, 12 pièces, avec en plus grand grenier et cave, plancher bois dur, système de chauffage, deux chambres de bain, trois W. C., située à deux pas de la rue St-Jean. Pour prix et consultations, s'adresser au No 29, RUE ST-STANISLAS, Tél. 2-7897.

AVENUE HOLLANDE, No 128, coin de rues, maison à vendre ou à louer, jolie maison contenant 10 chambres plus chambre de bain et deux chambres de débarras, garage, loyer modéré. S'adresser à M. CHARLES FREMONT, le jour, au No 71, rue St-Pierre; le soir, au No 191, Avenue des Erables, Tél. jour 2-0455; le soir, 6361. 228-6—58

HOTEL, entre Québec et Trois-Rivières, route Nationale, rive Sud, très bien situé, près du fleuve, à vendre pour cause de santé. Ecrire à Casier No 116, L'Evénement, Québec. 213-26—58

MAISON NEUVE à vendre, fini moderne. Conditions faciles. S'adresser au No 455, 3ème AVENUE, Tél. 9784. 230-6—58

MAISON avec grand terrain, coin du chemin St-Louis et côte de Sillery, terminus du tramway. Sera vendue en deux parties, une partie en lots. S'adresser à J.-A. TIMMONY, Sillery. 220-26—58

MAISONS A VENDRE, No 9, rue Ste-Hélène, 2 logements, 3 et 4 chambres. Revenu annuel $420.00. Prix $3,000.00. $500.00 comptant, balance $25.00 par mois à prompt acheteur.

22-28, RUE JEANNE D'ARC, 4 logements de 6 et 7 chambres plus chambre de bain, réservoir à eau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,428.00. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur. S'adresser à O.F. BOUCHER, No 46, rue St-Eustache. 232-6—58

BATISSES A VENDRE

SUR LA RUE ST-JOSEPH, voisin de la Caisse d'Economie, coin rue du Pont. Poste de commerce de Alex. Bastien Limitée. Pour informations, s'adresser au No 96, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-3341. 213-26—58

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 226-26—n.c.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, PUNAISES. Toute personne voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. GOSSELIN, propriétaire, No 18, rue Ste-Ursule, Tél. 2-1672-W. 12—n.c.

Mlles LAVOIE, No 344, rue St-Jean. Un grand choix de robes pour toute circonstance. Valeurs exceptionnelles pour les ventes annuelles de janvier. Soldes à prix spéciaux dans les chapeaux, gants, bas, sacoches, lingeries, jupes, chandails, collets, corsets, brassières, blouses, etc. Mesdames et Mesdemoiselles, voyez nos vitrines, elles sont intéressantes. 222-26—n.c.

RESULTAT D'UNE RAFLE d'un $10.00 en or au profit d'une bonne oeuvre et raflé par Mme Filion, a été gagné par Mlle M.-A. Cloutier, No 37, rue St-Etienne, Lévis, portant le numero 59. 233-1—n.c.

PLAIN-PIED DEMANDE. — Jeune homme demande, pour le 12 mars, un plain-pied moderne, clair de taxes, ou trois pièces, dans une maison respectable, bien chauffée, bien éclairée, paisible, pas de radio, pour lui et sa mère. Spécifier le prix du loyer. Adressez : L. J., L'Evénement, Québec.

Vous êtes le nouveau dompteur de lion ? Eh bien, commencez par sortir le cadavre de votre devancier de la cage.

(Muskete, Vienne).

IMMEUBLE

OCCASIONS

$300.00 COMPTANT. St-François d'Assise. Construction neuve de deux logements de 5 pièces plus bain. Balance comme loyer.
$300.00 COMPTANT. Rue Marie-Louise. 3 logements. Balance comme loyer.
$400.00 COMPTANT. Rue Jeanne Mance. 2 logements. Balance au mois.
$600.00 COMPTANT. 4ème Avenue. 3 logements de 6 pièces plus bain. Balance comme loyer.
HOTELS, Restaurants, Epiceries, Manufactures et Ameublements de maisons de chambres. Très bien situés.
TERRAINS. Beau choix. Prix spéciaux.
AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville.

A LOUER

66, AVENUE LAURIER, 11 pièces plus bain, $90.00.
180, AVENUE HOLLANDE, maison seule, 11 pièces plus bain. Garage double, $175.00.
86, RUE SAUNDERS, maison seule de 8 pièces plus bain. Garage. Chauffée à l'huile, $65.00.
301, RUE ST-CYRILLE, maison seule, 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile, $75.00.
112, 10ème RUE, plain-pied, 5 pièces plus bain, $25.00.
16-18, RUE ABERDEEN, plain-pied, 6 pièces plus bain, chauffé, $60.00.
17-19, RUE CARON, manufacture de 3 étages, $200.00.
126, DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain, $55.00.
1085, RUE ST-VALIER, bureau et entrepôt, $50.00.
21, RUE ST-SAUVEUR et 13, RUE ST-BERNARD, plain-pieds, 4 pièces, $18.00 et $16.00.
136, RUE COLOMB, plain-pied, 7 pièces, $30.00.
138, RUE COLOMB, plain-pied, 5 pièces, $20.00.
140, RUE COLOMB, plain-pied, 4 pièces, $13.00.
9, AVENUE BOISCLERC, plain-pied, 6 pièces plus bain, $30.00.
109½, DE LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain, $32.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains, $100.00.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prets sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous tous ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, pres carré d'Youville. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

162, RUE CREMAZIE, construction neuve. Revenu $180.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.
166, RUE CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.
MANUFACTURE et machinerie à vendre, No 28, rue Montcalm. 3,000 pieds de plancher. Possession immédiate; en plus loyer prive, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements, loué dans le moment. Conditions faciles.
CHANCE EXCEPTIONNELLE, Avenue Bougainville, prix spécial $8,800.00, demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6 p.c., balance $3,800.00 comptant. 3 revenus, $1,200.00 par année, 10 3-4 net d'argent.
HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.
TERRAINS A VENDRE
COIN DES RUES BOURLAMAQUE et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin.

R. DROLET

194, Avenue des Erables Tél. 3-4217.
212-26—58

MAISONS A VENDRE

SILLERY (vis-à-vis l'église). Maison seule, 8 chambres, brique solide, fournaise air chaud, grande véranda, cour, vue magnifique sur le fleuve. Conditions et prix raisonnables.
RUE ST-JEAN. Poste de médecin, grande maison de 2 logements, 8 et 10 pièces, site unique pour professionnel. Pour visiter s'adresser à Tél. 8358.
RUE ST-VALIER. Maison de rapport, 4 logements dont un poste de commerce, bonne construction, centre manufacturier, voisin de John Ritchie & Co. Règlement de succession.

C.-E. MIGNER

Immeuble et Assurance
28, RUE MONTCALM
Tél. 8358
225-26—1.

AVENUE CARTIER, maison de 3 logements. $1,000.00 d'acompte.
PRES DE LA CANARDIERE, 3ème Avenue, maison de 3 logements de 5 et 6 chambres garage. Prix $8,300.00.
RUE ST-CYRILLE, maison de 2 logements, bien éclairée, $8,000.00.
RUE STE-MARGUERITE, propriété de 2 logements, en très bon état. Prix $4,000.00.
GRAND CHOIX de propriétés dans toutes les parties de la ville. Conditions très avantageuses.

EMILE BROUSSEAU

255, RUE ST-JEAN
Tél. 2-5768

Le président Atterbury, du chemin de fer Pennsylvania, a déclaré aux actionnaires que les dividendes trimestriels ne pourraient plus être payés à moins que les bénéfices de la compagnie n'augmentent d'une façon substantielle.

OUVRAGE DEMANDE

Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française. Ecrire à Casier No 137 L'Evénement, Qué.

CONCOURS

Gratis, 100 gallons de gazoline. Concours ouvert aux propriétaires d'automobiles à l'exposition d'autos, au Manège Militaire. Venez à l'exhibit de C.-E. MIGNER, assurance-immeubles.

RAFLE

Le tirage de la râfle du coussin en fourrure a eu lieu à la résidence d'un membre, lors du euchre du "Jeune Voltigeur Incorporé". Mlle Lucienne Leclerc tira le billet chanceux et Mlle Elizabeth Brousseau fut l'heureuse gagnante.

Nous remercions sincèrement M. Gaudias Leclerc, le généreux donateur du coussin, et aussi tous ceux qui ont encouragé notre club. Merci.

J.-M. MARMEN,
Secrétaire-Trésorier.

Logement à Louer

Dans la partie la plus fashionable de la ville. Beau logement au 1er étage très bien fini, foyer dans une grande pièce, eau chaude à l'année, 6 chambres et salle de bain. Enlèvement de la neige et des vidanges payé par propriétaire. Deux autres logements de 6 chambres avec salle de bain, plancher en bois franc, garage chauffé si désiré. Satisfaction garantie aux locataires. S'adresser tout de suite par téléphone à 7952.

IMMEUBLE

POUR TOUS GENRES de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation, de propriétés résidentielles, de rapport, commerciales, industrielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEO. PAQUET

Immeuble en Général
—et—
Assurance-Feu
59, RUE ST-JOSEPH
Tél. Bur. 4-4221 - Résidence 6678

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre.
LOYERS.
LOTS A BATIR.
ESTIMES de construction.
PROPRIETES commerciales.
EVALUATIONS sur demande.

21 RUE ST-ANGELE

W. F. V. ATKINSON
Gerant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau 2-6864

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN, quatre étages, faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements. Revenu $6,500.00. Prix intéressant, avec conditions avantageuses.
RUE DU ROI, quatre logements. Revenu $970.00. Bon marché.
RUE ST-FRANCOIS, trois logements, 5 et 6 chambres.
ST-PIERRE DE CHARLESBOURG, grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix $3,300.00.
A VENDRE OU A ECHANGER, chaque proposition sera considérée.

PAUL EMILE BEDARD

Assurances et Immeubles 229, rue St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, Tél. 3-1634; Rés. 4-2381.

MLLE FERNANDE HOUGH

FLEURISTE, No 41, rue St-Augustin, près rue St-Jean, Québec, Tél. magasin 2-7328; résidence, 2-1388.
209-26—1.

MONTMAGNY

Partie de hockey. — Mercredi soir, le 24 février, à la patinoire de l'Association Sportive de Montmagny, le club de l'Imprimerie de Montmagny, représentant la presse, et le club des Banquiers de Montmagny, représentant la finance, se sont rencontrés dans une partie mémorable devant une assistance très nombreuse.

Malgré que certains joueurs des deux équipes n'aient pas patiné depuis plusieurs années, la partie s'est jouée très rapidement et le score indique, par lui-même combien le jeu a été intéressant. MM. les Banquiers ont remporté la victoire par le score de 5 à 3; ce n'est pas exorbitant, et il y a bien des parties de clubs professionnels qui totalisent un nombre de points supérieur à celui-là.

Parmi les imprimeurs, c'est M. Maurice Marquis qui s'est le plus distingué, et chez les Banquiers, MM. Nérée Poulin, Georges-Omer Bélanger et Aimé Gaumond ont joué avec beaucoup d'entrain et ils ont été les artisans de la victoire. En somme, tous les joueurs ont fait leur possible avec plus ou moins de succès suivant l'habilité d'un chacun et en considérant aussi qu'il y avait longtemps, pour plusieurs qu'ils avaient patiné.

La foule a beaucoup apprécié les efforts faits pour lui présenter du beau jeu, et les encouragements n'ont pas manqué de part et d'autre.

MM. Octave Normand et Jean-Marie Fortin ont arbitré cette partie mémorable à la satisfaction de tous les intéressés et ils ont droit aux remerciements de tous pour s'être prêtés bien volontiers à cette besogne fatigante.

Immédiatement après la partie, M. Maurice Marquis, propriétaire de l'Imprimerie de Montmagny, a reçu les joueurs des deux équipes à sa résidence privée avec toute la cordialité qu'on lui sait.

Nous donnons ci-après l'alignement des deux clubs :

LA PRESSE		LA FINANCE
	Buts	
Renaud, Alfred		Bernatchez, P.-E.
	Défenses	
Mainville E.		Gendreau, G.
Picard, Roma		Gaudreau, L.
	Ailes	
Côté, Antonio		Poulin, Nérée
Labrecque, R.		Gaumond, Aimé
	Centres	
Marquis, M.		Bélanger, Geo.-O.
	Substituts	
Grondin, L.-P.		Bélanger, Hervé
		Blanchette, L.
		Caron, L.

Arbitres : MM. Octave Normand et Jean-Marie Fortin.

Décès. — Le 16 février dernier est décédé, à l'Hospice des Révérendes Soeurs de la Charité de notre ville, M. Arthur Dion époux de feu Alphonsine Gagné, à l'âge de 86 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 19 février, en l'église paroissiale de St-Thomas de Montmagny.

—Est aussi décédé, le 17 février, M. Balthazar Paradis, époux de feu Dame Virginie Larouche, à l'âge de 89 ans et 6 mois. L'inhumation eut lieu le 20 février.

Nos sympathies.

Baptêmes. — Le 21 février a été baptisée Marie, Lucienne, Gertrude, enfant de M. et Mme Joseph Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Fournier, cousins de l'enfant.

—Le même jour a aussi été baptisée Marie, Jacqueline, Cécile, enfant de M. et Mme Maurice Gaudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Picard, cousins de l'enfant.

—M. et Mme Henri Fournier sont les heureux parents d'une fille baptisée le 21 février sous les prénoms de Marie-Ange, Jeanne d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Fournier, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Amédée Masson font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 21 février sous les prénoms de Joseph, Auguste, Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Collin sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Dina, Annette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Collin, cousins de l'enfant.

Notes locales. — Le Dr Art. Rousseau, de Québec, était, dimanche dernier, en visite chez son fils, M. Ph. Rousseau, avocat.

—Mme J. Laframboise, de Montréal, passe quelque temps chez Mme Philippe Rousseau.

—M. Henri Bergeron, du Cap St-Ignace est en visite chez M. Raoul Boulanger et autres parents.

—Mlle Charlotte Gagnon, de Québec, a passé le dimanche chez son père, M. Ferdinand Gagnon.

—Etaient de passage en notre ville, à la fin de la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Evariste Paquet : l'hon. Sénateur D.-O. L'Espérance, de Québec, M. Omer Bouchard, de Lévis, M. Jacque Hébert, de Québec, MM. Georges Paquet et Eugène Côté, de Québec.

—Mlle Cécile Bilodeau est de passage en notre ville, rendant visite à sa soeur, Mme Roma Picard.

—Mlle Ernestine Côté passe quelque temps en promenade à Québec chez des parents et amis.

—M. Philippe Létourneau, de St-Paul, était de passage en notre ville, par affaires, au commencement de la semaine dernière.

—M. Georges Roy, de Webster, E.-U., était en visite chez son père, M. J.-O. Roy, au commencement de la semaine dernière.

NAISSANCE

GOULET.—M. et Mme Alexandre Goulet (née Marie-Jeanne Caron) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 27 février et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Rodrigue-Alexandre-André.

Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Caron, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Théophile Goulet, grand'mère de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

GINGRAS. — A Québec, le 28 février 1932, à l'âge de 46 ans, est décédé M. J.-Gédéon Gingras, époux de Dame Gertrude St-Pierre.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 37 rue Couillard, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles.

LEPINE. — A Québec, le 28 février 1932, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédée Dame Félixine Gosselin, épouse de feu Edmond Lépine.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 233, rue Prince-Edouard, à 8.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était membre de la Sainte-Famille, du Tiers-Ordre, de l'Apostolat de la Prière, de la Bonne Mort et de l'Union de Prière.

PLAMONDON. — A Québec, le 27 février 1932, à l'âge de 40 ans et 11 mois, est décédée Dame Marguerite Amyot, épouse de M. le docteur René Plamondon.
Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 78 Chemin Ste-Foy, à 9 heures et 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

ROBERT. — A Beauportville, le 29 février 1932, à l'âge de 72 ans est décédé M. Louis-Georges Robert, époux de Dame Octave Marcoux.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8.30 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse.

TREMBLAY. — A Québec, à l'âge de 2 ans et 4 mois, est décédé André, enfant de M. Adélard Tremblay et de Mme Tremblay (née Marie-Jeanne Bédard).
Sépulture aujourd'hui, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 65, rue Dolbeau, à 3.45 heures pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

TURCOTTE. — A Québec, le 28 février 1932, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Délima Godbout, épouse de feu Joseph Turcotte.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 78, 3eme Avenue, à 7.45 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

TURGEON. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 février 1932, à l'âge de 17 ans et 3 mois, est décédé M. Joseph-Alexandre-Jean-Paul, fils de M. Benjamin Turgeon et de Dame Angéline Montminy.
Les funéraillees auront lieu jeudi, à 8.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 10, rue Durocher, à 8.15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Services Anniversaires

MARTEL. — Samedi, le 5 mars prochain, sera chanté, à 8 heures du matin, en l'église de St-Raymond, le service anniversaire de feu Mme Isidore Martel.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—M. Paul Collin est venu passer le dimanche dans sa famille.

—Mlle Yvette Roy est retournée à St-François après une semaine passée chez ses amies, Mlles Ernestine et Elizabeth Côté.

—Mme Germain Dubeau, de Québec, était en visite, avec sa fillette Lucille, chez son oncle, M. D. Pellerin, prêtre.

—M. Théodule Blais, de St-Paul, était de passage dans notre ville, au commencement de la semaine.

—Mlle Marguerite Gaumond était en promenade à Québec, chez des parents, dernièrement.

—M. et Mme Albert Gagné étaient en visite à Québec, chez des parents, récemment.

—M. Jules Normand était de passage à Québec, au commencement de la seemaine dernière.

—M. Laurent Côté est actuellement en promenade pour quelques semaines à Montréal et Longueuil, chez sa soeur, Mme Paul Drapeau.

—M. l'abbé Hercule Nicole, curé de St-Paul, était en notre ville, au commencement de la semaine dernière.

—Mlle Georgette Garant était en visite chez des parents, à Québec, dimanche dernier.

—Mlle Cécile Proulx, de St-Pierre, était en visite chez son amie, Mlle Annette Rousseau, au cours de la semaine dernière.

ST-MAGLOIRE

Sépultures. — Le 4 janvier, eurent lieu les funérailles de Mlle Bernadette Lavallée, fille de M. et Mme Georges Lavallée, décédée le 1er janvier, à l'âge de 14 ans et 8 mois.

Nos sympathiesà la famille en deuil.

Autres décès. — On annonce le décès de Marie-Rose-Aurore, fille de M. et Mme Alfred Ménard, marchand, à l'âge de 4 mois.

Nos sympathies.

Baptêmes. — Le 7 janvier, est née Marie, Ange, Alice, fille de M. et Mme Louis Carrier, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Garand, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15 janvier, est née Marie, Alvine, Cécile, fille de M. et Mme Léon Goupil, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Goupil, oncle et tante de l'enfant

—Le 20 janvier, est né Joseph, Wilfrid, Roger, fils de M. et Mme Joseph Bélanger,. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bilodeau, grands-parents de l'enfant.

—Le 15 février, est née Marie, Marguerite, Gilberte, fille de M. et Mme Jean Goulet. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Goulet, fils, oncle et tante de l'enfant.

Euchre. — Le 7 janvier, à la salle paroissiale, eut lieu un euchre, suivi d'une vente de charité au profit du couvent, sous l'habile direction de notre dévoué curé, M. l'abbé Eugène Beaudet. La salle était bien remplie de gens de la paroisse, tous dans les meilleurs dispositions possibles, car la vente d'effets et de cadeaux s'est écoulée comme par enchantement. La recette a été des plus surprenantes. Le bon Dieu seul pouvait diriger ces coeurs si généreux. Dans ces bonnes paroisses de Bellechasse, il ne tient qu'à savoir diriger ces nobles coeurs pour en tirer des trésors de générosité et de vienveillance. Aussi nous avons ce qu'il nous faut.

Conseillers. — Ont été élus conseillers, M. Edmond Fournier, cultivateur, en remplacement de M. Delphis Létourneau; M. Joseph Larochelle, cultivateur, en remplacement de M. Cléophas Lapointe; M. A. Plante, cultivateur, en remplacement de M. Narcisse Boucher.

LA JEUNESSE S'INTERESSE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA VILLE DE QUEBEC

(Suite de la page 3)

été fait dans le but de poser les premières fondations de l'organisation d'une Section de Juniors de la Chambre de Commerce de Québec.

Tout d'abord qu'est-ce que c'est qu'une Chambre de Commerce?

Une chambre de Commerce est une organisation légalement composée de tous les hommes d'affaires, commerçants, industriels, professionnels et autres qui ont à coeur de voir leur Ville prospérer et tenir la place économique à laquelle elle a droit où à laquelle elle veut aspirer. Une Chambre de Commerce représente "Le Commerce" dans toutes ses ramifications. C'est une organisation ni politique, ni législative, ni religieuse où toutes les convictions de race, de religion ou autres sont respectées. C'est un corps consultatif qui, grâce à ses centaines de membres dont les opinions collectives subissent l'épreuve des discussions en commun, travaille à protéger et à améliorer, à tous les points de vue, les conditions du commerce et de l'industrie et encourager le bien-être, l'expansion et la prospérité.

Les Chambres de Commerce existent depuis des siècles: la nôtre a été fondée en 1809 et la première idée de sa formation date de 1777; leur utilité et leur raison d'être sont reconnues depuis longtemps et l'on ne peut s'en passer, surtout maintenant avec les complications de plus en plus grandes du commerce en général.

Pourquoi dit-on faire partie de la Chambre de Commerce

Surtout quand on est dans les affaires? Parce que, en homme d'affaires, débutant ou établi depuis longtemps, on est intéressé au succès de nos propres entreprises. Tout ce qui peut contribuer à leur succès nous touche de près, et si notre communauté prospère, grâce au travail de coopération de tous, nos entreprises prospèrent forcement.

Pourquoi formons-nous une Section de Juniors?

Je l'ai déjà annoncé par la voix de la Presse locale, qui généreusement comme toujours, nous a dans la circonstance fourni leur appui, c'est parce que l'avenir commercial et industriel de Québec dépend de l'entrainement qu'aura reçu dans les affaires publiques et économiques la future génération. Cette future génération, c'est vous. Vous pouvez apporter, avec l'enthousiasme de vos jeunes années, des idées nouvelles, des forces vitales moins consommées une volonté et un courage plus audacieux, en un mot, un sang nouveau qui, transfusé avec celui de vos aînés, ne pourra que produire des résultats efficaces pour le bien-être et le développement de Québec.

Quels sont enfin les avantages pour vous, Jeunes, à joindre cette nouvelle Section des Juniors?

Ces avantages sont nombreux et divers et comme je ne veux pas parler longtemps, je demanderai à un des vôtres M. Faucher, qui, avec M. Lamontagne est responsable du résultat brillant de cette première assemblée, de vous les exposer lui-même, mais avant de m'asseoir, je vous recommanderai, une fois pour toutes, que dans toutes les activités auxquelles vous prendrez part à partir de maintenant, vous devrez parler et agir ouvertement, franchement, sans parti-pris et dans un esprit d'intérêt général et de coopération collective pour le bien public.

Comptez sur mon aide et mon humble expérience pour vous aider et vous guider, si nécessaire, et je vous souhait la plus cordiale bienvenue et tout le succès que vous méritez.

Merci.

M. Côté, président du comité de la section junior, donna quelques explications en vue des élections dont nous venons de donner les résultats plus haut. Pendant que MM. Côté, Marois, Rhéaume et Lindsay agissaient comme scrutateurs, M. Henri Loudin donna lecture des règlements de la nouvelle section.

A la suite du dépouillement du scrutin, les nouveaux officiers furent installés et prononcèrent chacun une intéressante allocution.

M. Georges Faucher, le nouveau président, fut vivement applaudi lorsqu'il se leva pour prendre la parole. Il remercia l'assemblée de la marque de confiance qu'elle venait de lui donner et ébaucha les grandes lignes de son programme. Voici le texte de son allocution:

Monsieur le Président,

Messieurs,

En acceptant la position à laquelle vous venez de m'appeler, mon devoir est, je crois, de vous remercier de la confiance dont vous faites preuve à mon égard en me nommant Président de la Section des Juniors de la Chambre de Commerce de Québec.

Il est aussi de mon devoir de remercier, au nom de toute la jeunesse québecoise et de nous tous en particulier ici, M. Victor Châteauvert, Président de la Chambre, ainsi que les Membres de son Conseil, et tout spécialement M. Loudin, Secrétaire, pour l'accueil sympathique, et les conseils appréciables qu'ils nous ont tous donnés et de la précieuse coopération qu'ils nous ont accordée lorsque nous leur avons parlé du projet, il y a environ quatre mois. Ici, Messieurs, permettez-moi de faire une mise au point. Il y avait longtemps que la Chambre de Commerce caressait l'idée de former une Section de Juniors, mais elle voulait laisser aux Jeunes l'initiative de faire les premiers pas. Ces premiers pas ont été faits, comme vous le savez, par notre 2ème Vice-Président, M. Lamontagne, et moi-même, et depuis ce temps la Chambre s'est dévouée pour mener à bonne fin le projet. Inutile pour moi d'essayer de vous en montrer le résultat, vous pouvez le constater vous-même déjà ce soir par une audience aussi nombreuse et enthousiaste.

Les avantages que nous avons par les communications directes avec nos principaux hommes d'affaires de Québec, et en assistant aux assemblées de la Chambre de Commerce, ce qui nous est non seulement permis mais recommandé, nous permettront d'agrandir nos connaissances économiques et sociales en général, et comme chacun doit se faire un devoir de faire connaitre son opinion, ses idées, ceci donnera une formation spéciale pour quand nous serons appelés à parler en public; il ne faut pas oublier non plus qu'en discutant nous-mêmes les problèmes d'importance vitale de la jeunesse québecoise nous en retirerons de meilleurs bénéfices, et nous apporterons une formation sérieuse pour devenir plus tard des membres Seniors très desirables, ainsi que des hommes d'affaires bien stylés.

Il y a ici une salle de lecture, et j'aimerais y rencontrer tous les jours des membres y puisant des renseignements. Il y a là des rapports des Chambres de commerce d'Europe, des Etats-Unis, de Toronto, de Montréal et des principaux centres du Dominion. Aussi les rapports de nos Gouvernements ainsi que toutes sortes de brochures et magazines traitant des questions économiques.

Le programme que je me propose de suivre cette année est de procéder immédiatement à l'organisation de la Section, son fonctionnement, et aussi de commencer une campagne de recrutement afin de nous établir sur une base solide, mais toutefois, il va sans dire, sans négliger les nombreuses questions qui nous seront soumises par nos Membres.

D'avance, Messieurs, je sollicite votre assistance et vos conseils pour l'accomplissement des devoirs que vous m'avez assignés et je réclame toute l'indulgence de vos critiques si je viens à me méprendre.

Les devoirs d'un Président sont, en autant que je les comprends, de mener à bonne fin les destinées de l'organisation qu'il représente et de se rendre, dans la mesure du possible, digne de la confiance qui est donnée. Mais cela n'est possible, Messieurs, que si vous m'accordez votre entière coopération ainsi qu'au Conseil que vous venez d'élire.

Notre organisation est jeune, mais elle a le droit de vivre et de grandir, mais, pour cela, il faut que tous mettent la main à la roue sans esprit de parti, quel qu'il soit, et que tous travaillent dans l'intérêt général.

Encore une fois, Messieurs, je vous remercie du grand honneur que vous me faites et je m'efforcerai, autant qu'il me sera possible, de me montrer digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

M. A.-B. Scott, 1er Vice-président, représentant l'élément anglais dans l'exécutif avec M. W.-G. Price, prononça également une brillante allocution et fut chaleureusement applaudi. "C'est un grand honneur pour moi", dit-il, "d'accepter la charge de premier vice-président de la section Junior de la Chambre de Commerce de Québec. J'espère que je pourrai accomplir cette charge, et je ferai mon possible pour assumer dignement toutes mes responsabilités". M. Scott nota avec plaisir qu'un nombre considérable de jeunes gens étaient présents et s'intéressaient au nouveau mouvement. Il demanda la coopération de tous les membres pour la discussion des questions relatives à l'intérêt de notre ville, et appuya pour que chacun fasse une bonne propagande pour inciter ses amis et connaissances à faire partie de la section junior de la Chambre de Commerce.

M. Gérard Lamontagne, 2e Vice-président, remercia l'assemblée de l'honneur qu'elle venait de lui faire, et demanda à tous les membres de travailler de concert au développement économique et au bien-être de la ville de Québec.

M. J.-B. Arsenault, avant l'ajournement, proposa un vote de remerciements à tous ceux qui avaient contribué à l'organisation de la section junior de la Chambre de Commerce et offrit ses meilleures félicitations aux nouveaux officiers.

ST-LUDGER

Va-et-vient.— MM. Henri Boulanger et A. Lemieux, de St-Sébastien, visitaient leurs parents de notre paroisse samedi dernier.

—M. et Mme Oram Bolduc, de St-Henri de Lévis, étaient en visite chez MM. Georges et Sylvio Bolduc, dernièrement.

—M. et Mme Albert Dallaire, M. L. Audet, de St-Samuel, étaient en voyages d'affaires dans notre localité ces jours derniers.

—M. Emile Paré, Hilario Beaudoin et Roméo Leclerc, étaient les invités de Mlles Claire Bilodeau, Irène Bégin et A. Quirion, de St-Samuel dimanche dernier.

—Mlle Zélia Lachance, de St-Gédéon, étaient en visite chez MM. Pierre Lachance et Louis Hallé ces jours-ci.

—M. Grenier, de Val Gagné, Ont, est actuellement en visite chez MM. Alcide et Ernest Grenier.

—M. Alphonse Gagnon est en visite chez sa mère, Mme Joseph Rosa, de St-Sébastien.

—M. Auguste Bégin, était à St-Samuel ces jours derniers.

—Mlle Albertine Bégin, de St-Samuel, passe quelque temps chez son frère, M. Auguste Bégin.

LA GEORGIE ET L'UKRAINE

S'ADRESSENT A LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Les Associations géorgienne et ukrainienne présenteront à la Conférence du Désarmement la déclaration qu'elles ont déjà formulée devant le Congrès du Désarmement à Paris le 27 Uovembre, aux termes de laquelle le préliminaire de toute action en vue du désarmement devrait être la fin de l'occupation militaire par les troupes soviétiques de la Géorgie et de l'Ukraine.

(La Presse-Associée)

UN JUGEMENT DANS LA CAUSE DU CLUB MIRA

(Suite de la page 3)

personnes qui sont accusées d'avoir été trouvées sans excuse légitime dans l'établissement où le prévenu, Zourro, est accusé d'avoir vendu sans permis des liqueurs alcooliques, et vu aussi une longue preuve contradictoire concernant l'état de sobriété de certains officiers de police durant cette nuit du 6 au 7 février.

"La question que j'ai à décider est si l'accusation portée contre l'accusé est fondée ou non.

x x x

"Il existe au No 96 de la rue St-Jean, à Québec, un immeuble connu sous le nom de Club Mira. On y sert à manger et à boire et on y danse. C'est dans cet établissement, qui parait être un "dancing", qu'on y trouve le prévenu, Andrew Zourro, connu sous le nom familier de "Audy", agissant comme "entertainer" et comme garçon de table.

"La preuve révèle que, d'après les instructions des autorités, les agents de la paix ou détectives provinciaux Tremblay, Chouinard et Aubin, se sont rendus à cet établissement, entre 11 heures et 11 h. 30, dans la nuit du 6 au 7 février, pour constater s'il s'y vendait des liqueurs alcooliques. Chacun d'eux était accompagné d'une dame et ils entrèrent en payant le prix d'admission, avec leur compagne, et sans difficultés, bien qu'ils ne fussent pas membres de l'association qui était supposée exister. Tremblay, Chouinard et leurs compagnes s'attablèrent ensemble; Aubin et sa compagne prirent place de l'autre côté de la même salle qui servait de salle de danse. Lorsqu'ils sont entrés, il y avait environ 50 personnes qui étaient attablées ou qui dansaient au son de l'orchestre.

"Le prévenu Zourro a distribué 4 verres sur la table de Tremblay et leur a demandé ce qu'ils désiraient boire. Tremblay a commandé du scotch pour le groupe. Zourro leur a apporté une petite bouteille avec étiquette de "Dry Ginger Ale Claire Fontaine", puis il en a versé le contenu dans les verres après y avoir mis de la glace. La même opération avec le même cérémonial s'est déroulée trois autres fois avant 1 h 30 du matin, le service étant fait chaque fois par le prévenu qui enlevait la bouteille vide chaque fois qu'il en apportait une nouvelle. Tremblay et Chouinard disent que c'est du scotch qui leur a été servi et ils jurent de la manière la plus positive que le contenu des bouteilles était de la liqueur alcoolique. Toutes ces bouteilles étaient semblables à celles produites comme exhibit, c'est-à-dire d'une capacité de quelques onces. Le coût de chacune de ces bouteilles était de $2, de sorte que le montant payé au prévenu fut de $8, sans compter un pourboire d'une piastre pour les quatre consommations.

"Pendant ce temps, le détective provincial Aubin se faisait servir six consommations, dont quatre avant minuit et deux après minuit. Tremblay et Chouinard sont allés à sa table et ont bu de cette liqueur alcoolique. Aubin a payé $1 pour chaque traite au garçon de table qui l'a servi, mais il ne peut dire si c'est l'accusé, bien qu'il mentionne très vaguement: "un grand qui s'était déguisé en nègre". Or, l'accusé répond à cette description qui s'applique à beaucoup de monde et il est en preuve qu'il s'est déguisé en nègre pour chanter ses chansons.

"On ne peut conclure du témoignage d'Aubin que c'est l'accusé qui lui a vendu ces liqueurs alcooliques. Cependant, ce témoignage corrobore les témoignages de Tremblay et de Chouinard sur le fait qu'il se vendait dans cet établissement des liqueurs alcooliques durant la nuit en question, et toujours dans des petites bouteilles semblables à celles qui ont été produites comme exhibits.

"La défense n'a fait entendre aucun témoin pour nier les ventes d'alcool à Tremblay et Aubin, mais plusieurs de ces témoins, entre autres, Doddridge, Vermette et Roy, ont admis que c'est Zourro qui servait les tables. Doddridge ajoute qu'il a vu Zourro servir quelque chose à Tremblay, mais qu'il ne sait pas si c'est de la boisson et qu'il a vu sur la plupart des tables des bouteilles semblables aux exhibits. Vermette dit qu'il en a vu une semblable sur la table de Tremblay et Roy dit qu'il en a vu une semblable aussi sur la table d'Aubin.

"Pendant que les détectives Tremblay, Chouinard et Aubin étaient au "Mira Club", quelques membres de la police étaient mobilisés, attendant le signal pour y faire une descente (reid), signal qui devait être donné si les détectives obtenaient des liqueurs alcooliques dans cet établissement. Ce signal fut donné vers 1 h. 30, dimanche matin, le 7 février, par un téléphone du détective Chouinard. Quelques minutes plus tard, douze constables de la police provinciale, tous en uniforme de police, sous le commandement du détective Chateauneuf, faisaient irruption dans la salle de danse, arrêtaient 70 personnes qui y étaient présentes, y compris les détectives Tremblay et Aubin, pour la raison que, d'après eux, ces personnes se trouvaient sans excuse légitime dans un établissement où il se vendait des liqueurs alcooliques sans permis. Ces personnes furent amenées aux bureaux de la sûreté, où elles furent relâchées après avoir donné un cautionnement individuel de $5 ou $10.

"Trois bouteilles furent saisies par les constables dans la salle du Mira: elles furent apportées aux bureaux de la sûreté et scellées. Ces bouteilles sont produites comme exhibits. Elles portent les initiales des détectives, qui jurent les avoir apposées avant le reid".

Le président du tribunal étudie maintenant les objections de la défense.

1e objection. — La défense dit: l'accusation comporte que le prévenu aurait vendu des liqueurs alcooliques sans avoir de permis. La plaignante devait prouver ce défaut de permis. S'il y a eu vente, c'est dans un club, or, un club peut avoir un permis. On doit prouver non seulement l'offense elle-même, mais tous les éléments de l'offense.

En vertu de l'article 31, un club peut avoir un permis pour l'autoriser à garder des liqueurs alcooliques appartenant à ses membres. Il ne s'agit pas ici d'une poursuite contre un club, mais d'une poursuite contre un particulier pour vente de liqueurs alcooliques sans permis. (Voir article 91 de la Loi des Liqueurs et art. 30 de la Loi des Convictions Sommaires). Le résumé de l'article 91 est à l'effet que la loi des convictions sommaires s'applique à la loi des liqueurs et l'article 30 édicte clairement que lorsqu'un prévenu a fait un acte qui rend une personne non munie d'une license l'y autorisant, passible de quelque pénalité, la preuve qu'il est dûment licencié incombe à ce prévenu. Il incombe à ce prévenu. Il incombait donc au prévenu Zourro d'établir qu'il avait un permis ou une licence pour agir comme il l'a fait. Il n'a même pas tenté de le faire.

2e objection. — Cette objection est que Chouinard était ivre et que son témoignage ne peut être pris en considération.

Il n'y a aucun doute que Chouinard était sous l'influence de la boisson, surtout lors de son départ du Mira à 1 h. 30, mais j'en viens à la conclusion qu'il se rendait parfaitement compte de ce qu'il faisait et de ce qui se passait. Les faits qu'il raconte sont concordants avec ceux racontés par Tremblay et les autres témoins qui, tous, étaient absolument sobres. Je ne puis mettre son témoignage de côté. Je n'ai aucun doute qu'il a eu connaissance des achats de liqueurs alcooliques faits et payés par Tremblay.

3e objection. — La défense prétend: le témoignage de Chouinard était éliminé, il ne reste plus que le témoignage de Tremblay qui doit être aussi écarté vu qu'il est un complice et que son témoignage doit être corroboré.

Je répète que je ne suis pas d'avis d'éliminer le témoignage de Chouinard, mais même si son témoignage était écarté, je ne puis accepter la théorie des savants avocats de la défense.

Dans le cas de complicité, le juge, lors d'un procès par jury, doit avertir les jurés que, bien qu'ils ne doivent pas trouver coupable un accusé sur le témoignage non corroboré d'un complice, ils ont droit de le faire s'ils le jugent à propos. Si cela est nécessaire dans le cas d'un procès par jury, ce ne l'est pas dans un procès devant un magistrat. Il ne faut pas oublier que Tremblay agissait dans toute cette affaire comme agent de police et pour se conformer aux instructions des autorités. Dans ce cas, la jurisprudence est à l'effet que la théorie de la nécessité de corroboration du témoignage d'un complice ne s'applique pas, à moins qu'elle soit statuaire, ce qui n'existe pas dans notre cas.

Il est bien connu que le moyen de savoir si une personne doit être considérée comme complice est de se demander si cette personne pourrait être poursuivie pour l'offense dont on accuse un prévenu. Pourrait-on poursuivre Tremblay pour vente de liqueurs alcooliques faite au Mira Club? — Evidemment non. On ne peut donc pas considérer Tremblay comme complice de l'offense commise par Zourro.

4e objection. — C'est que les liqueurs contenues dans les bouteilles produites comme exhibits n'ont pas été analysées. L'analyse est nécessaire lorsqu'aucune preuve est faite de liqueurs alcooliques ou lorsqu'il s'agit de savoir quel est le nom de la liqueur alcoolique, quelle est sa provenance ou quel est le pourcentage d'alcool, mais elle n'est pas nécessaire lorsque les témoins disent qu'ils ont demandé et obtenu du scotch.

Pour résumer: des ventes ont été faites par Zourro. Je déclare le prévenu coupable et je le condamne à être emprisonné pendant un mois dans la prison commune du District de Québec et à trois mois additionnels à défaut de paiement des frais, auxquels je le condamne.

appétissant sur les crêpes avec pain ou comme sirop de table......

SIROP BENSON'S GOLDEN

Envoyez 10c pour "Les Meilleures Recettes du Canada". 200 recettes canadiennes éprouvées à la maison et pratiques. B8

The CANADA STARCH CO., Limited, MONTREAL

ST-CLEMENT

Décès. — Le 17 février est décédée, à l'âge de 37 ans, Mme Léonie Anctil, épouse de Sieur Isidore Veilleux. Le service fut chanté le 19, par M. l'abbé E. St-Pierre, curé de la paroisse.

Les porteurs d'honneurs étaient MM. Charles-Eugène Beizila Jules Turcotte Ludger Pelletier et Jos. Veilleux. M. Louis Turcotte portait la croix.

Suivaient le cortège : M. et Mme Joseph Dumont, de St-Jean de Dieu, M. Isidore Veilleux, M. et Mme Baptiste Veilleux, Mme Arthur Lavoie, M. Alphonse Gagnon, de Notre-Dame du Lac, MM. Pierre April, Irénée Gagnon, Philéas April, Rosaire April, de St-Cyprien, Mlle Alida Guimont, MM. Robert Dumont, Joseph Rousseau, de St-Jean de Dieu, M. Louis Gagnon, de St-Jean de Dieu, Mlle Marie-Anne Denis, de St-Eloi, MM. Paul Veilleux, Marcellin April, Clément Veilleux, Joseph Pelletier, Georges Belzile, Nazaire April, de St-Clément, Mmes Joseph Aubut, Thomas Roy, Marcellin April, Camille April, Alphonse April, Alphonse Pelletier, de St-Clément, Mlles Juliette Charron, Simone Beaulieu, Régina Roy, Marie Gauvin, Bernadette Malenfant, Alice Beaulieu.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son mari et dix enfants dont le bébé est à peine âgé de quelques jours.

Service anniversaire.—Le service anniversaire de Mme Donat Malenfant aura lieu le 22 février, à 8 heures 30.

Va et vient. — Mme Lazare Roy, de Montréal, est en promenade chez sa mère, Mme Joseph Levasseur, et chez sa soeur, Mme Napoléon Beaulieu.

—Mlle Marie-Anne Denis, de St-Eloi, est en promenade chez son oncle, M. Joseph Charron

—MM. Charles et Joseph Proulx sont partis pour Montréal, en voyage d'affaires.

Soulagez le RHUMATISME Avec

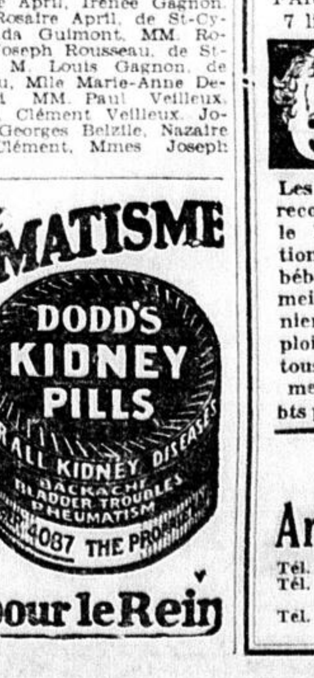

Pilules Dodd pour le Rein

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(1er Mars 1809)

Les Hécatombes des guerres de Napoléon 1er

C'est une question qui a souvent été débattue que celle de savoir combien de centaines de mille hommes ont coûté à la France les guerres de Napoléon 1er.

On se rapporte généralement à une affirmation de Taine qui n'est pas l'ennemi de l'Empire et qui porte le nombre des soldats français morts sur les champs de bataille de 1804 à 1815, soit en onze ans, à 1,700,000 hommes. A peu près ce qu'a coûté la guerre mondiale de 1914.

On a autrefois demandé à Taine sur quoi il avait pu établir ses calculs. Il a donné ses sources : c'est d'abord l'économiste Léonce de Lavergne, lequel invoquait une affirmation de l'homme politique Hippolyte Passy, lequel, à son tour, rapportait, en 1859, une déposition faite un quart de siècle plus tôt, devant une commission parlementaire, par Hargencilliers, ancien chef de division à la conscription, sous le premier Empire : tous gens consciencieux et compétents.

Mais il s'est trouvé un contradicteur de ces chiffres, c'est M. Albert Meynier qui a toute autorité pour parler de cette matière.

M. Albert Meynier a cherché à contrôler et il a donné le résultat de ses calculs dans le dernier fascicule de la "Revue des Etudes Napoléoniennes". Cinq sources également sérieuses aboutissent à un total d'environ 400,000 morts.

Ce qui a contribué, en dehors de la passion politique, à faire représenter Napoléon comme un Moloch insatiable, c'est la dureté de la conscription dans les toutes dernières années de son règne, l'appel des très jeunes classes et le rappel de ceux qui pouvaient se croire légitimement libérés ; ce sont aussi les horreurs de la retraite de Russie et la sauvagerie des guérillas espagnoles.

En Mars 1809, Napoléon 1er ayant besoin de soldats de plus en plus nombreux, supprima en fait les exemptions des soldats qui s'étaient rachetés et la dispense qui avait été accordée aux jeunes gens mariés. Beaucoup de jeunes pères de famille laissant deux ou trois enfants furent enrôlés et les neuf-dixièmes ne revinrent pas.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Napoléon fut un des plus grands destructeurs d'hommes que jamais on ait connu. On raconte que le lendemain de la bataille d'Iéna, qui fut particulièrement sanglante, voyant près de cent mille morts sur le champ de bataille, Napoléon, après un moment d'émotion, s'écria :

—"Quelle chose épouvantable ! mais, une nuit de Paris réparera tout cela !"

Jean BERNARD.
(Reproduction interdite).

SPECIAL SPECIAL

POISSONS

HADDOCK frais gelé, la livre	.05
HADDOCK frais pas gelé. La livre	.06
TURBOT salé	.05
SAUMON salé	.05
SAUMON frais complet la livre	.12
TRUITE en boite de 1 livre, 2 pour	.25
MORUE en boite de 1 livre, 2 pour	.29
FARINE, sac de 7 livres	.19

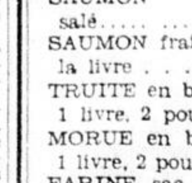

CARNATION MILK "from Contented Cows"

Les médecins recommandent le lait Carnation pour les bébés et les meilleurs cuisiniers l'emploient dans tous les aliments. 2 bts pour 25c

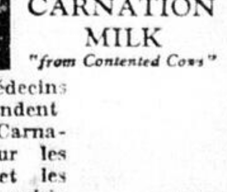

Arthur THIVIERGE

Tél. 8194-8195 368, St-Joseph
Tél. 3-0842 24, Hermine
ETAL DE VIANDE
Tél. 3-4542 91, de Mazenod

FUNERAILLES DE M. LEON GODIN

M. Léon Godin, ancien typographe, a eu d'imposantes funérailles hier matin en l'église de St-Jean Baptiste.

BEL HOMMAGE

Un touchant témoignage d'estime a été rendu hier matin, en l'église de St-Jean-Baptiste, en la mémoire de M. Léon Godin, ancien typographe, décédé le 26 courant à l'âge de 72 ans et 11 mois.

Une foule de parents et d'amis ont escorté la dépouille mortelle de la résidence du défunt, 38 Latourelle, jusqu'à l'église paroissiale, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture.

Les membres de la famille de M. Godin suivaient immédiatement le corbillard. Le deuil était conduit par ses enfants, MM. Arthur Godin, Jean Godin, Charles Godin, Lucien Godin et Jos. Godin, de Trois-Rivières; ses beaux-frères, MM. Adjutor Dolbec, Léonard Dolbec, Laureat Dolbec, de Montréal; ses petits-fils, MM. Paul Godin et Adrien Godin; son gendre, M. J.-E. Guillemette; ses neveux, MM. Jean-Louis Dolbec, de St-Casimir, Roland Dolbec, Armand Dolbec, Joseph Dolbec, Charles-Henri Dolbec, Jos. Dolbec, Adolphe Poliquin; ses cousins, MM. Gustave Dolbec, Napoléon Angers, de Neuville, Napoléon Bédard, Dollard Trépanier.

Dans le cortège on remarquait: MM. G.-J.-Ernest Côté, Gérard Lacroix, E. Morissette, H. Boucher, Jos. Fecteau, A. Lemond, A. Gagnon, Jos. Jouvrat, G. Jouvrat, R. Leclerc, C. Vezina, Napoléon Durant, R. Gravel, H.-P. Papillon, A. Couture, J.-A. Guillemette, R. Morin, Emile Gauvin, E. Vermier, J. Vermier, Jules Soulard, G. Proteau, L. Poitras, L. Lortie, T. Charland, Léo Charland, Jos. Proteau, A. Gingras, Paul Dolbec, V. Hamel, R. Gingras, W. Bousquet, oJs. Champagne, E. Cantin, Napoléon Bedard, Arthur Drolet, A. Juneau, Napoléon Clouet, A. Ouellet, G. Gingras, de Beauport, E.-U. Allard, de Beauport, J.-A. Poitras, du Soleil, Napoléon Gravel, Jos. Charland, T. Gilbert, J.-E. Trépanier, L. Couture, C.-H. Lachance, A. Latulippe, J.-E. Bégin, A. Drolet, P. Bussière, Napoléon Mercier, H.-A. Morissette, S. Drouin, Ludger Miville, Léon Fillion, J.-H. Goulet, Eug. Dubé, Jos. Fecteau, R. Robitaille, J. Beaudouin, L. Lortie, du Soleil, L. Poitras, du Soleil, E. Lemieux, Adolphe Bérubé, du Soleil, R. Lefebvre, M. Frenette, J.-E. Robitaille, T. Huard, Eugène Trudel, François Gauvin, Arthur Leschênes, Alfred Deschênes, Lucien Aubé, T. Côté, Albert Vézina, Ernest Vézina, Gaudias Marois, Louis Delisle, Gaston Côté, O. Dubeau, Jos. Martel, Alphonse Martel, Emile Drolet, L.-E. Caron, G. Beaulieu, J.-E. Paré, Télesphore Côté, Alphonse Bérubé, J.-E. Richard, M. Frenette, J.-A. Gilbert, J.-P. Boivin, J.-P. Ouellet, J. Bélanger, J.-E. Horner, Pierre Pucet, J. Robitaille, Frs Gilbert, les représentants de la Manufacturers Life, Ant. Prevost, gérant, H. Faucher, E. Plamondon, E. Walling, A. Bergeron, T.-V. Larue, G. Gravel, Paul Plamondon, J. Martin, W.-J. Delaney, Charles Gagnon, A. Viel et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La cérémonie religieuse a été très solennelle. L'église paroissiale avait revêtu ses plus belles tentures de deuil. La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. l'abbé Armand Déry, assisté de MM. les abbés N. Desjardins et Henri Garant comme diacre et sous-diacre. Pendant la cérémonie funèbre des messes basses furent dites aux autels latéraux par le R. P. Boulet, des Pères Blancs, et par M. les abbés L.-A. Moreau, Léo Paquet et M.-D. Moreau. A la tribune de l'orgue la chorale de la paroisse chanta la messe des morts de P.-A. Yon. M. Arthur Bernier, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Cloutier.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

CONTRE LA DIPHTERIE

M. le Dr Valmont Martin, directeur du Service Municipal d'Hygiène, se rendra cet après-midi, à l'heure ordinaire, à l'Orphelinat St-Sauveur, pour procéder à l'immunisation antidiphtérique de tous les enfants pauvres qui se présenteront.

CAUSERIE DE M. LAURENT BARRE

(Suite de la page 3)

n'aurons pas enregistré aucun progrès à cette date", ajouta-t-il. "Bien au contraire, M. Barré dit qu'il craint pour ceux qu'ils croient responsables de cette situation anormale. Notre peuple est bon, continua l'orateur, mais tant de misères ne viendront-elles pas à l'aigrir?

Le député de Rouville accuse ensuite le gouvernement d'avoir laissé dépeupler les campagnes, rendant ainsi la crise du chômage plus aigue. Il expliqua que l'ambition d'un cultivateur déraciné est vite émoussée et que, sitôt qu'il est établi dans un grand centre, il ne tarde pas à s'apercevoir que ses espérances étaient fausses et qu'il s'est engagé dans une mauvaise entreprise. "Et pourtant notre pays a besoin de ses cultivateurs", continua M. Barré, "un cinquième de notre territoire à peine est en exploitation et des ressources immenses sont encore à notre disposition. Messieurs, on peut facilement rattacher les causes de cette crise à l'exode des travailleurs de la terre vers les villes surpeuplées. Mais pourquoi le cultivateur se dirige-t-il ainsi vers les villes? C'est que ses besoins sont ignorés en notre pays. C'est que le crédit dont il aurait besoin pour commencer l'exploitation d'une ferme lui est refusé. C'est pour tout cela que nous trouvons dans nos campagnes une ferme abandonnée sur cinq en exploitation. Le gouvernement a parlé du crédit rural das le discours du Trône. La session est terminée et rien n'a été fait encore. Nous avons besoin de marchés pour écouler nos produits, de primes sur le beurre et le fromage de première qualité. Nous avons besoin d'instruction pour les jeunes agriculteurs de notre province et ces choses tant que nous ne les aurons pas obtenues, il nous sera pratiquement impossible de faire quelques progrès. Nous ne voulons pas que nos enfants soient des déracinés mais, de grâce, qu'on nous aide à les sauver!"

Traitant brièvement de la question ouvrière, M. Barré dit qu'il était bien triste de voir que le gouvernement n'avait réussi à établir aucune législation pour améliorer le sort de cette classe au cours de la dernière session. "La loi des Pensions de vieillesse, la loi des assurances sociales sont demeurées sur la table et semblent devoir y rester encore longtemps", ajouta M. Barré.

En terminant, l'orateur parla des nouvelles taxes que le gouvernement avait mises en force et contre lesquelles il dit avoir protesté avec véhémence lors de la dernière session. M. Barré ajouta que le gouvernement ne devrait pas ainsi faire payer "les promesses électorales qu'il a faites il y a quelques mois".

"L'égoïsme a déjà perdu notre peuple", dit encore le député de Rouville, "et il semble que, encore, à l'heure actuelle, seul un retour à la justice puisse le sauver".

Cette assemblée était présidée par M. Albert Shields, président du club conservateur-ouvrier. M. Shields présenta lui-même l'orateur et demanda ensuite à M. le notaire Gustave Jobidon de le remercier au nom du club. M. Pierre Audet, avocat, prononça aussi un bref discours.

CHEZ LES CONSERVATEURS

L'Association Conservatrice de Québec-Est s'est réunie hier soir à la salle de l'Union St-Joseph, coin des rues Caron et Notre-Dame des Anges. L'assemblée, qui était présidée par M. J.-H. Turcotte, avait réuni une assistance vaste autant qu'enthousiaste. Plusieurs questions importantes intéressant l'Association furent discutées au cours de la soirée.

Cette réunion était la dernière avant l'assemblée générale annuelle qui aura lieu lundi prochain, le 7 mars. On procédera alors au choix des officiers pour l'année 1932-33.

CHEZ LES PHILATELISTES

Ce soir, à 8 heures, à la Salle Loyola, rue d'Auteuil, réunion régulière des membres de la Société Philatélique et Numismatique de Québec. Tous les membres, les amateurs de timbres et de monnaies et leurs amis sont cordialement invités.

Informations relatives à cette Société envoyées sur demande, par correspondance, à 44 St-Dominique Québec.

QUEBEC ET LE FILM FRANCAIS

(Suite de la page 3)

"Le succès remporté", nous a dit M. Hurel, "a dépassé, et de beaucoup, nos espérances. Nous n'avons qu'un but, c'est de promouvoir dans la province de Québec le film français. Et pour y réussir, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices, car en outre d'une entreprise commerciale, il s'agit d'une oeuvre d'éducation et de propagande de françaises".

Les directeurs de la Compagnie Cinématographique Canadienne s'efforcent de comprendre notre mentalité, afin de fournir aux théâtres affiliés à cette compagnie des productions conformes à nos goûts, des films éducateurs d'une moralité irréprochable. En ce qui concerne Québec, la Compagnie a un programme de grande envergure pour l'avenir. Elle étudie actuellement le projet de faire une transformation du Théâtre Canadien, au point que cette salle de cinéma une fois agrandie, rendue plus salubre et plus hygiénique pourvue d'un foyer avec des salles d'attente et ornée de décorations de l'art moderne, sera certainement la plus remarquable de la cité.

M. Hurel nous a confié qu'il a même l'intention de former, à Montréal, un comité catholique qui sera chargé de choisir parmi les différentes productions de la Compagnie Cinematographique Canadienne celles qui pourraient être représentées dans les collèges, les salles paroissiales et les patronages. Ce serait une excellente campagne d'éducation en faveur du film français, qui a un avenir si brillant devant lui.

M. Hurel et M. de Roussy ont été reçus, à Québec, par M. Rhéaume, le populaire gérant du Théâtre Canadien.

VICTIMES DE L'ASPHYXIE

Deux familles, demeurant aux numéros 12 et 14 de la rue Smith, ont failli être asphyxiées, samedi soir, alors que leur résidence a été envahie par le gaz se dégageant d'une fournaise.

Revenant de son travail, M. Alfred Hardy, chauffeur de camion, constata l'accident. Il s'empressa d'ouvrir une croisée, transporta son plus jeune enfant et fit approcher les autres de la fenêtre pour y respirer l'air frais. Sans perdre une seconde, il fit appeler des médecins qui, malheureusement, étaient tous absents. Constatant que sous l'action de l'air frais pénétrant dans la demeure, tous se ranimaient, M. Hardy réalisa qu'il s'agissait du gaz provenant de la fournaise. Il donna immédiatement l'alarme chez M. Adélard Genest, demeurant dans la même maison, où les personnes avaient ressenti le même malaise et, quelques minutes après, tout danger était écarté.

M. Hardy a certes fait preuve de présence d'esprit et, sans lui, il est certain qu'une nouvelle tragédie serait survenue.

RETRAITES PAROISSIALES

Les retraites paroissiales de St-François d'Assise auront lieu au cours du mois de mars et seront prêchées par les Révérends Pères Séguin et Caron, C. SS. R. La retraite des hommes commencera le dimanche de la Passion, 13 mars, à 7 heures du soir. Sur semaine, les exercices auront lieu aux heures suivantes: le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Au cours de ces exercices spirituels, les propriétaires ont droit à leurs bancs. La clôture se fera le dimanche suivant à la messe de 7 h. 15.

La retraite des jeunes gens commencera le dimanche des Rameaux, à 7 heures du soir, pour se continuer durant la semaine, le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Les bancs seront libres pour les exercices de cette retraite. La clôture aura lieu le dimanche de Pâques à une messe spéciale célébrée à 8 heures, au sanctuaire.

VERS SAINTE-ANNE

Tel qu'annoncé, c'est aujourd'hui, 1er mars, que se fera le premier des trois pèlerinages à pied aller et retour à Ste-Anne de Beaupré, le 1er, le 15 et le 29 mars, à part ceux qui se font régulièrement chaque samedi matin.

Or c'est le mois et la fête au ciel et sur terre du grand patron et protecteur des pèlerins à pied, saint Joseph. Piéton et pèlerin, il le fut pour l'amour de Jésus et de Marie. Les longues marches les plus harassantes, il les a subies; il en goûta les fatigues, les lassitudes plus encore qu'aucun des pèlerins modernes de Ste-Anne. Voilà notre patron, notre modèle. Nous le chargerons d'apostiller et perfectionner nos requêtes. Nous serons toujours de son union de la compagnie et nous le prierons d'être notre protecteur sur la route de Ste-Anne En route, il y aura une halte de dix minutes à toutes les églises et chapelles qui se trouvent sur le parcours pour faire un chemin de croix; il y aura halte pour collation à Boischatel, au moulin historique du Petit-Pré, au restaurant Jalbert de Château-Richer et à l'hôtel Windsor Demers, de Ste-Anne.

Le départ se fera à 9 h. 30 du calvaire de l'Alverne et à 10 h. précises du pont Drouin, au bureau de Joseph Lefrançois Engr.

Le départ de Ste-Anne, demain matin aura lieu vers 10 h. du matin. Le long du trajet, aller et retour, il y aura récitations du chapelet, des invocations à la Sainte Vierge, à saint Joseph, à saint Jean-Baptiste, à la bonne sainte Anne, à nos saints Martyrs et autres. Quand la chose peut se faire quelques couplets des cantiques les mieux connus scandent la marche des pèlerins. Bref, c'est une atmosphère de piété qui se crée et dont l'âme finit par subir l'influence.

Pour renseignements on est prié de s'adresser à M. C.-A. Paradis, le promoteur de l'Oeuvre des Pèlerinages à pied à Ste-Anne de Beaupre, 32 de l'Alverne. Tél.: 3-4803.

(Comm.)

LE MAIRE RECOIT UNE DELEGATION

(Suite de la page 3)

çon à ce que la surface de la couche de neige soit au même niveau sur toute la largeur de la rue.

En réponse à M. Marnell le sous-chef Bigaouette annonça qu'il ferait placer des policiers à cheval aux endroits où il se fait de la vitesse excessive dans les limites de la ville.

M. M. Morency qui avait réclamé la défense de stationner sur un côté de la rue du Pont le capitaine Bigaoutte répondit qu'un règlement à cet effet serait mis en force au mois d'avril prochain.

Le but principal de la délégation était de prier le maire de voir à ce qu'aucune ingérence ne vienne mettre une entrave à l'application des règlements du trafic dans notre ville. M. J.-E. Renaud, secrétaire-trésorier du Club Automobile, formula cette demande au nom de la délégation.

Le maire Lavigueur remercia les délégués. Il dit ensuite déplorer le fait que les automobilistes ne font pas assez attention aux règlements de la circulation. Il ajouta toutefois que les rues de Québec étaient un peu cause du problème de la circulation.

A la demande de M. Renaud le maire répondit que le jugement était laissé à la cour de police et à cour du recorder dans le cas des infractions aux règlements de la circulation. Le capitaine Bigaouette ajouta que sur 200 causes aucune n'avait été retirée.

Le capitaine Trudel fit ensuite un appel à tous les membres des organisations représentées et à tous les automobilistes en général en faveur de la coopération avec la police concernant la circulation.

Outre les personnes désignées plus haut, on remarquait aussi dans la délégation M. Victor Châteauvert et M. Henri Loudin, respectivement président et secrétaire de la Chambre de Commerce, etc.

CHEZ NOUS

Les cartes d'admission à notre grand euchre, qui aura lieu à la salle des Zouaves, Halle Berthelot, le 7 mars prochain, sont maintenant imprimées et en vente aux endroits suivants: Jos. Côté, succ. No 2, 26 St-Jean; J.-L. Dussault, 350 St-Jean; Jos. Côté, succ. No 3, 332 St-Jean; Salon de Beauté Salaberry, 617 rue St-Jean; Jos. Côté, succ. No 6, 317a rue St-Joseph, et au bureau de L'Evénement.

Ce euchre de l'Association Sportive des Employés de L'Evénement suscite beaucoup d'intérêt dans le public. Nous pouvons assurer tous ceux qui se rendront à la salle des Zouaves le 7 mars prochain qu'ils ne le regretteront pas. Le prix d'admission est de 35 cents, un prix à la portée de toutes les bourses, et presque tous auront le plaisir de terminer l'agréable soirée que nous leur promettons en emportant avec eux un des magnifiques prix (il y en aura plusieurs centaines) qui seront exposés dans nos vitrines au cours de la journée de samedi prochain. Profitez de l'une des plus intéressantes attractions de la saison et faites-en profiter vos amis.

LIGUE DES CITOYENS

Grande assemblée des citoyens de St-Roch et de Jacques-Cartier, ce soir, à 8 heures 30, pour l'élection des officiers de la ligue et la discussion de questions importantes.

Que tous soient présents.

La réunion sera tenue dans le soubassement de l'église St-Roch. On est prié de passer par la porte d'arrière.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens s'ouvrira à la Villa Manrèse jeudi prochain, le 3 mars, à 8 heures du soir, pour se terminer dimanche soir à 5 heures. Pour s'inscrire, s'adresser au R. Père Directeur, 100, chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

LES BERNIER

Grand drame en trois actes qui sera joué les 14 et 15 mars prochain à la salle paroissiale de St-Joseph par le Cercle Dramatique de la paroisse, sous le distingué patronage de M. le curé Laroche.

Venez passer une agréable soirée en assistant à ces représentations.

MESSAGE DU PAPE

Sa Sainteté le Pape Pie XI a adressé samedi, à Son Excellence Monseigneur Villeneuve, un message en réponse à celui que le nouvel Archevêque de Québec lui avait adressé jeudi. Monseigneur E.-C. Laflamme, P. A., a donné lecture de ce câblogramme à la messe paroissiale de Notre-Dame, dimanche matin.

Nous donnons ci-après les textes de ces messages.

Le 25 février 1932

Cardinal Pacelli
Vatican (Italie)

Monseigneur Villeneuve, occasion intronisation Québec, présents Délégué Apostolique, trente Archevêques et Evêques, hauts représentants autorité civile et nombreux clergé, adresse Souverain Pontife expression profonde reconnaissance, filial attachement implore bénédiction.

VILLENEUVE, Archevêque.
Citta Del Vaticano
Archevêque
Québec

Agréant hommages votre Excellence, pasteurs, autorités civiles et clergé présents, son intronisation, Québec, Saint-Père remercie et formant voeux que nouveau ministère pastoral soit couronné et consolé par les fruits les plus abondants du règne social Christ-Roi, envoie de coeur bénédiction Apostolique implorée.

Cardinal PACELLI.

DEUX JUGEMENTS

Un important jugement a été rendu hier par l'hon. juge Pierre Bouffard dans la cause de la Manicouagan Lumber contre Landry Pulpwood Limited. La demanderesse réclamait pour $19,639 de dommages, alléguant une violation de contrat. Elle avait en effet passé un contrat avec la défenderesse pour la vente du bois. Une partie de ce bois fut refusé par la Landry Lumber, parce qu'il n'était pas assez sec, ou pour d'autres raisons. Le président du tribunal en vient à la conclusion qu'en effet si une partie du bois a dû être refusée cela est dû au retard de la défenderesse à en prendre possession. L'action est donc maintenue, mais pour $3,879 seulement.

Un autre jugement a été rendu par l'hon. juge Bouffard dans une cause de Migneault vs Drapeau. Le demandeur réclamait $399 de dommages. Il avait été frappé, en octobre 1930, par le camion du défendeur. Celui-ci avait déjà fait un règlement, mais le demandeur alléguait que le montant donné n'était pas satisfaisant. La Cour déclare que le montant est suffisant et l'action est rejetée avec dépens.

LA TAXE SUR LES REPAS

Le colonel Thomas Vien, C.R., a rencontré le premier ministre à son bureau hier matin. M. Vien, qui représentait un groupe de restaurateurs de la métropole, venait discuter avec l'honorable M. Taschereau quelques points relatifs à l'application de la nouvelle loi de la taxe sur les repas. Comme nous l'avons annoncé hier, cette loi entre en vigueur aujourd'hui même.

Nous n'avons pas discuté le principe de la loi, a déclaré l'honorable M. Taschereau à la suite de son entrevue avec M. Vien.

L'ASSIMILATION FRANCO-MALGACHE

Ayant constaté le développement des institutions sociales à Madagascar, en particulier de l'Enseignement, le Gouverneur-Général a dansun récent discours constaté les progrès que leur doit la colonisation française:

"Du fait de ces institutions, émerge de la masse indigène une élite de plus en plus nombreuse et qui, dans sa grande majorité, donne des marques d'attachement à notre culture et à notre administration. C'est parmi cette élite que nous prenons les éléments de plus en plus nombreux auxquels nous attribuons les droits de citoyens français....Ainsi se forme dans la masse de la population antochtone un noyau toujours plus dense, dont la formation intellectuelle et morale va s'égalant à la nôtre, et qui est notre plus précieux auxiliaire pour faire pénétrer peu à peu dans les milieux indigènes moins évalués notre culture et notre civilisation."

La justesse de ces appréciations doit être connue du grand public français, qui peu en être réconforté.

J. Apbin
(La Presse Associée)

UN REPAS DE REFUGIES CHINOIS

Quelques-uns des 5,000 réfugiés de la région de Chin-Tcheou, en Chine, après leur arrivée à Tien-Tsin où la Croix rouge chinoise leur a servi leur premier repas, dans une zone de sûreté. Plusieurs des réfugiés ont abandonné leurs terrains et fait le trajet sur les traineaux.

ADMIRATION DES VIEUX REPUBLICAINS POUR VICTOR HUGO AUTEUR

Le catalogue de l'autographiste, Victor Desgranges, met en vente une curieuse lettre d'Eugène Pelletan.

Cette lettre est curieuse par l'expression véhémente d'un enthousiasme infini. Après l'audition d'un discours de V. Hugo à la Tribue, Eugène Pelletan écrit:

"Il n'a jamais été prononcé à la Tribune française un plus admirable discours . . . Raison, mouvement, sainteté . . . tout cela s'est embrasé et illuminé dans la poésie cette suprême formule de l'inspiration. Nos chefs sont notre orgueil et hier je me suis senti grandi de cent coudées. Laissez-nous, non pas vous serrez la main, mais nouer les cordons de vos souliers."

(La Presse-Associée)

LE PREMIER CAMP MILITAIRE DE PLANEURS EN POLOGNE

Varsovie, D.N.C. — Le Club aéronatique de Lvod a organisé pour la première fois un camp militaire de planeurs dans la région de Bermekov à proximité des Carpathes, dans le but de militariser le planeurisme considéré jusqu'à maintenant comme sport. En 1928, le Club aéronautique de Lvod a fondé des compétitions de planeurs deux fois par an, au printemps et à l'automne. On peut ainsi constater les résultats acquis dans la préparation de ses membres. D'une manière générale, ceux-ci sont pris de préférence parmi la jeunesse des établissements d'enseignement technique. Le planeur, en tant que sport, devient grâce à une grande propagande, très populaire en Pologne parmi la jeunesse des deux sexes.

Le développement du vol en planeur en Pologne:

En 1928, il y eut quatre vols d'une durée de 4 minutes et demie; en 1929, 58 vols d'une durée de 19 h. 1-2; en 1931, 1,148 vols avec 50 h. 30 de vol; comparativement à 1928, 1931 donne des chiffres records, le nombre des vols a progressé de 300 fois et le nombre d'heures de vol de 6,000 fois.

(La Presse Associée)

Ce qui manqua le plus aux Parisiens par cette nuit de décembre, ce fut un bon feu. Le froid était terrible. Aux avant-postes, de l'aveu même du général Trochu, trois cents hommes gelèrent. Le thermomètre marquait 19 degrés au-dessous !

Le bois et le charbon manquaient. Les ménages touchaient sur bons de la mairie 75 kilos de combustibles par semaine, pas même de quoi cuisiner leurs mets. Et pourtant on brûlait de tout.

Les marchands vendaient de vieilles chaises, des bois de lit et même des billots de bois des îles destinés à la fabrication des meubles. Le gouvernement fit abattre dans les squares et les jardins publics un arbre sur deux, mais ce bois vert se consumait sans fournir ni charbon ni chaleur, il fumait et noircissait voilà tout.

On vendit de vieux bateaux amarrés sur la Seine.

Mme Adam tout heureuse raconte que son mari vient d'acheter un de ces bateaux avec plusieurs de leurs amis. Depuis longtemps déjà elle n'allumait plus de feu dans sa chambre et une nuit elle avait cru geler dans son lit. — "La Presse Associée".

AVANT LA PRISE DE KOU-PANG-TSU, MANDCHOURIE

Photographie exclusive prise quelque temps avant que Kou-Pang-Tzu, Mandchourie, tombât aux mains des Japonais. Elle fait voir les chinois travaillant en vain pour réparer les dommages causés au chemin de fer local, après un terrible bombardement.

Attendez le grand

EUCHRE ANNUEL

de l'Association Sportive des Employés de

L'EVENEMENT

qui aura lieu

A LA SALLE DES ZOUAVES, RUE BERTHELOT

le Lundi, 7 Mars

Ce sera le gros événement de la saison.

NOMBREUX ET MAGNIFIQUES PRIX.

Lisez notre journal chaque jour pour plus de détails.

CARTES EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:

Jos. Côté, succursale No 2, 26, rue St-Jean.
J.-L. Dussault, 350, rue St-Jean.
Jos. Côté, succursale No 3, 332, rue St-Jean.
Salon de Beauté Salaberry, 617, rue St-Jean.
Jos. Côté, succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph.
et au Bureau de L'Evénement.

vous l'avez deviné

c'est jeudi que s'ouvre

Notre Grande Vente

ANNIVERSAIRE

Il n'y a pas à dire, et nous le constatons de plus en plus chaque année par les demandes nombreuses qui nous sont faites par nos clients, notre VENTE ANNIVERSAIRE est un événement considérable et qui est attendu avec impatience par toute la popu'ation. Hommes et femmes s'y intéressent également, et à tel point qu'il semble que ce soit là la seule préoccupation, la seule chose importante à Québec, lorsque parait notre annonce, que de se préparer à venir profiter des merveilleuses aubaines que nous offrons.

Cette année encore, vous recevrez par la poste notre grande

CIRCULAIRE

de quatre pages, circulaire,—soit dit en passant—dont nous fûmes les premiers à nous servir à Québec, et qu'on pourrait appeler, comme certains imprimeurs le font, la "Circulaire Myrand & Pouliot".

La "Circulaire Myrand & Pouliot" contient donc cette année des valeurs encore plus extraordinaires que jamais, et dont c'est votre intérêt de prendre avantage.

Ne la manquez pas—elle vous parviendra aujourd'hui ou demain—et lisez-la en entier et avec attention, si vous ne voulez manquer aucun des grands spéciaux d'ouverture qui font une telle sensation chaque année. C'est pour jeudi matin, à 9 heures, prenez-en bonne note.

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Myrand-Pouliot LIMITEE

215 rue Saint-Joseph - 70 rue De la Couronne